



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

Les Enfants de Lazare : Histoire du lazaret de Tracadie

Source: courtesy of the Provincial House,
Bathurst, NB, Religious Hospitallers of
St. Joseph / Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph

Copyright: Public domain

Digitized: October, 2013

Mary Jane Losier
Céline Pinet

Les Enfants de Lazare

Histoire du lazaret de Tracadie



Les Enfants de Lazare

conclusion

Le nouveau lazaret et le couvent, circa 1900.
Archives publiques du N.-B. P6-43.



Mary Jane Losier

Céline Pinet

Les Enfants de Lazare

Histoire du lazaret de Tracadie

Traduit par
Jacques Picotte



Le Musée Historique de Tracadie Inc., désire remercier:

- Banque Nationale
- Caisse Populaire de Sheila
- Caisse Populaire de Tracadie
- Dr. Pétrie et Losier
- Sonier, Robichaud, Duguay, Avocats
- NB tel
- Paroisse St-Jean Baptiste
- R.H.S.J. (Bathurst)
- Père Zoel Sonier
- Famille Basque
- Chevaliers de Colomb, St-Irénée
- Vincent Basque
- R.H.S.J. (Montréal)
- Ville de Tracadie-Sheila
- Coopérative régionale de la Baie
- Basque Construction
- Méga Bleu Inc.



Titre original:

Children of Lazarus

Traduit par:

Jacques Picotte

Graphisme:

Raymond Thériault

Impression:

Les Impressions Interpro

Production:

Les Éditions Faye

ISBN 2-921824-05-6-X

Tous droits de reproduction réservés

Dépôt légal – 3^e trimestre 1997
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

Remerciements

La préparation d'une étude de cette ampleur nous oblige à contracter bien des dettes de reconnaissance. Nous désirons exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui, par leur collaboration, ont rendu notre tâche moins ardue.

Nancy Bauer, Fredericton (N.-B.); Soeur Victoria Branch, Bathurst (N.-B.); Nancy Miller Chenier, Ottawa (Ont.); Phyllis Chiasson, Moncton (N.-B.); Soeur Lucienne Choquet, Montréal (Qc); Rosemonde Cormier, Caraquet (N.-B.); Hilarion Coughlan, Fredericton (N.-B.); Dorothy (Young) Fitzgerald, Tracadie (N.-B.); Joseph Fransblow, Bathurst (N.-B.); Soeur Dorina Frigault, Tracadie (N.-B.); Roseline Guitard, Petit Rocher (N.-B.); J. Léo Haché, Bathurst (N.-B.); Soeur Monica Hammond, Kingston (Ont.); Victor Léger, Fredericton (N.-B.); Soeur Louise Légère, Bathurst (N.-B.); Soeur Roseline Légère, Bathurst (N.-B.); Delphine (Arseneau) Louckart, Bathurst (N.-B.); Aldeo Losier, Bathurst (N.-B.); Jim et Lina (Robichaud) Losier, Tracadie (N.-B.); Yvonne O'Neill, Ottawa (Ont.); André Pinet, Bathurst (N.-B.); Léo Pinet, Bertrand (N.-B.); Loretta Ratchford, Bathurst (N.-B.); Soeur Georgina Robichaud, Tracadie (N.-B.); Dr Stuart Smith, Fredericton (N.-B.); Dr W.B. Stewart, Moncton (N.-B.); Pierre Tremblay, Bathurst (N.-B.); Patricia Young, Tracadie (N.-B.).

Le personnel des Archives du diocèse de Bathurst, Bathurst (N.-B.), de la Bibliothèque du Collège communautaire, constituante de Bathurst, Bathurst (N.-B.), du Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton (N.-B.), du Centre de documentation de la Société historique Nicolas-Denys, Shippagan (N.-B.), du Harriet Irving Library, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.), du Nepisiguit Centennial Library, Bathurst (N.-B.), du Musée du Nouveau-Brunswick, Saint John (N.-B.), du Old Manse Library, Newcastle (N.-B.), des Archives provinciales, Fredericton (N.-B.), et des Archives publiques du Canada, Ottawa (Ont.).

À tous ceux qui ont souffert et qui sont morts de la lèpre. Que vos années perdues vous soient rendues et que vos places soient rétablies dans l'histoire de vos familles.

Introduction

Ils sont particulièrement sensibles. On nous avertit de ne pas faire usage du mot "lèpre" à portée de leur oreille. Ils en parlent comme de "la maladie".

Siska, "Les lépreux de Tracadie"
Le Moniteur Acadien (Shédiac, N.-B.)
le 7 septembre 1882

Dans la première partie du XIXe siècle, la lèpre ou éléphantiasis des Grecs apparut en deux endroits au Nouveau-Brunswick. Les premières victimes qui aient été déclarées furent une femme dont le nom est mentionné dans les anciens dossiers médicaux, Mme Mary Gardiner, de la Miramichi, et Ursule Benoit, qui vivait à cette époque à Tracadie. Elles n'eurent ni l'une ni l'autre aucun parent lépreux avant elles. De plus, aucun lien de parenté ne les unissait. Il est peu probable qu'elles aient rencontré un membre de l'autre famille, ne fût-ce qu'un parent éloigné.

Les deux femmes éprouvèrent les premiers symptômes de la lèpre vers 1815, mais elles se plainquirent de malaises avant cette date. Elles moururent toutes deux vers 1828 et 1829. Au moment où la mort les prit, la maladie s'était propagée : dans le cas de Mme Benoit, elle atteignit son mari, sa soeur et l'un des porteurs à son enterrement. Dans le cas de Mme Gardiner, deux de ses fils et un ami de la famille chez qui elle vivait contractèrent la maladie.

Mme Betsy McCarthy, du comté de Victoria, au Cap-Breton, ressentit les symptômes de la lèpre en 1852; au moment où elle en mourut, certains de ses enfants en avaient été atteints. Elle non plus n'avait jamais été en contact avec un lépreux, du moins d'après les enquêtes

faites à cette époque.

Dans notre ouvrage, nous traitons surtout des lépreux du Nouveau-Brunswick. Certains étaient de descendance écossaise, anglaise et irlandaise, mais la majorité étaient d'origine française.

Nous avons écrit une histoire politique et sociale, et non pas médicale. Nous ne parlons que des personnes chez qui la maladie avait atteint le stade où le diagnostic clinique était possible. Il se peut qu'elle ait fait beaucoup plus de victimes qu'on ne l'a su. Quand on compare les documents médicaux de cette époque avec ceux des chercheurs modernes, on se rend facilement compte que les cas de lèpre décrits en ce temps-là avaient atteint des stades avancés de la maladie où les symptômes multiples et les ravages produits laissent peu de doutes sur sa véritable nature.

Dans l'introduction de l'ouvrage intitulé *The Medieval Leper and His Northern Heirs*¹, Peter Richards écrit : "Neuf personnes sur dix environ, infectées par le bacille de la lèpre, ne montrent aucun signe de la maladie; parmi les autres, certaines ont une infection légère qui guérit spontanément, quelques-unes ont une infection plus active et plus étendue." Richards signale que le bacille de la lèpre est moins virulent que les agents d'autres maladies contagieuses et que la plupart des gens y résistent mieux. Il ajoute cependant : "Aucune maladie bactérienne n'a une période d'incubation aussi longue, ne se traduit par autant de signes variables et ne fait, à son stade avancé, autant de ravages dans l'organisme. De fait, les formes classiques, sévères de la maladie ne constituent que le haut de l'iceberg de la lèpre."

La lèpre est peu contagieuse. Pour qu'elle se transmette d'une personne à une autre, il faut qu'il y ait entre elles un contact prolongé. On sait que la lèpre est causée par un bacille appelé *Mycobacterium leprae*, mais on ne sait trop comment celui-ci s'introduit dans l'organisme. Les chercheurs actuels pensent que le germe se répand par l'intermédiaire du mucus des ulcérations, qui pénètre dans la peau par suite d'une coupure, d'une écorchure ou d'une piqûre d'insecte. Lorsque la lèpre se déclare, sa période d'incubation est plus longue que celle de toute autre maladie infectieuse; loin de se compter en jours, en semaines ou en mois, l'incubation dure habituellement plusieurs années.

La lèpre connaît deux formes principales, et toutes deux se sont manifestées chez les victimes de la maladie au Nouveau-Brunswick. Dans la lèpre tuberculoïde, les lésions contiennent peu de bacilles. Le

malade montre des taches blanchâtres en différents points de la figure, des yeux et du cou. À la longue, la forte quantité d'anticorps que produit l'organisme de la personne atteinte de cette forme de lèpre finit par vaincre l'infection, mais à ce stade, celle-ci a déjà fait des dommages étendus et détruit des tissus.

Dans la lèpre lépromateuse, on trouve de nombreux micro-organismes. Des taches et des nodules peuvent apparaître sur tout le corps du malade, dont le faciès tend à se creuser. La lèpre se dissémine par les vaisseaux lymphatiques. Ce type de lèpre atteint souvent la figure. Des nodules apparaissent sur les oreilles, le nez et les joues, et se transforment parfois en ulcérations. La lèpre peut provoquer l'engourdissement des mains et des pieds; le malade peut se faire de petites blessures sans s'en rendre compte, de larges ulcères peuvent se former et il peut même être victime d'accidents et de mutilations. De là vient le mythe selon lequel la lèpre peut amener la chute de parties du corps.

Aucune preuve n'appuie la croyance médiévale, qui subsiste encore dans l'esprit des gens, voulant que la lèpre soit une maladie vénérienne. Il ne faut pas la confondre avec la syphilis. La confusion entre ces deux maladies entièrement différentes a contribué au stigmatisme attaché à la lèpre et ajouté aux souffrances des victimes de la maladie.

À Tracadie, la lèpre a fait la plupart de ses premières victimes parmi les membres de cinq familles : les Landry, les Comeau, les Savoie, les Saulnier et les Robichaud. En 1847, les docteurs Robert Bayard et William Wilson ont noté la consanguinité existant entre les victimes connues, limitées à ces familles, et ont conclu à tort, comme on l'a prouvé plus tard, que la lèpre était héréditaire et non contagieuse. Au Nouveau-Brunswick, la lèpre est apparue dans la ville de Chatham, dans les paroisses de Nelson et d'Alnwick, mais elle a fait ses plus nombreuses victimes à Néguaq, Pokemouche, Shippagan et Caraquet. La majorité des victimes venaient de Tracadie.

La maladie s'est répandue dans les classes laborieuses ordinaires, de différents niveaux de revenus, mais toutes capables de subvenir à leurs besoins essentiels. Cependant, les familles dans lesquelles la lèpre a frappé une, deux ou trois générations ont vu leur situation pécuniaire décliner. Ce fait est dû surtout au stigmatisme social infligé par la maladie, qui entraînait l'isolement de la famille et empêchait les hommes de trouver du travail.

De nos jours, on appelle la lèpre "maladie de Hansen", du nom du docteur norvégien G.J. Hansen, qui a découvert et isolé le bacille de la lèpre en 1874. Des médicaments permettent de stabiliser l'infection et de rendre le malade non contagieux. La chirurgie réparatrice peut corriger la plupart des déformations physiques. Les malades ne sont plus forcés de quitter leur maison pour aller vivre isolés, dans un lazaret.

Il est temps d'évoquer les vies de ces hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick, que la lèpre a obligés à abandonner leurs filets, leurs camps de bûcherons, leurs foyers et leurs familles, leurs poupées et leurs jeux, pour aller vivre dans une léproserie, couverts d'opprobre. Leur histoire, c'est la voix fictive de Marguerite Robichaud qui nous la raconte. Née à Tracadie en 1813, peu de temps avant l'apparition des symptômes de la maladie chez Ursule Benoit, elle n'avait que vingt-cinq ans et elle était mère de deux enfants lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle portait les funestes signes de la maladie. Elle a vécu lépreuse pendant près de soixante ans. Elle dira comment elle et d'autres ont réagi quand ils ont dû quitter leurs familles et vivre dans l'isolement, méprisés des étrangers, craints de leurs amis.

“Car si j’étais lépreux, je deviendrais fou furieux!”

Concitoyens, le devoir m’impose la périlleuse nécessité, chaque fois qu’on m’appelle, de me trouver dans une communication étroite avec mes chers paroissiens affligés. Lorsqu’ils sont parvenus à leur lutte ultime, lorsque leur corps est déjà dans un état de dernière décomposition et que leur chair se décolle en excroissances de pourriture, lorsque leur parole brisée et presque inaudible n’est plus que murmure à mes oreilles, je dois me rapprocher dangereusement de leurs visages révoltants. Je ne peux éviter alors d’inhaler dans ma poitrine leur haleine pestilentielle tandis que je les aide à établir une paix durable avec le Juge suprême de tous les hommes.

Comment puis-je m’empêcher, dans un ministère aussi émouvant mais hasardeux, de m’identifier à eux? Comment puis-je faire la sourde oreille à ces justes prières et à ces souhaits de survivants qui sont toujours à la charge du gouvernement?

S’il plaisait à Dieu, dans Sa justice impénétrable ou dans Son infinie miséricorde, de m’infliger cette maladie, je devrais partager leur captivité et leur compagnie. Il me faudrait alors passer le reste de mes jours sous les mêmes restrictions et les mêmes privations, mais la plus insupportable de toutes serait celle-ci : *Pas de médecin, pas de docteur auprès de moi!* Cette pensée désespérante suffirait à transporter mon imagination dans les régions sans issues des aberrations confuses!

Car si j’étais lépreux, je deviendrais fou furieux!

Rév. Père Ferdinand Gauvreau,
Aumônier du Lazaret
The Morning Freeman (Saint John, N.-B.)
le 4 juillet 1861

**Une infection sinistre :
les débuts de “la maladie”
à Tracadie**

Par un après-midi étouffant d'août 1828, le Révérend Père de Bellefeuille, missionnaire en visite à Tracadie, fut prié de bénir l'enterrement d'une femme nommée Ursule Landry, morte d'une maladie mystérieuse et répugnante que personne ne connaissait. Sa peau était devenue dure et écailleuse; des enflures hideuses lui avaient déformé le visage et le corps; des taches brunes maculaient ses membres. Jamais n'avait-on vu pareille maladie dans tout le pays. Des rumeurs venues de Newcastle voulaient que la femme d'un Écossais résident de cette ville, du nom de Gardiner, souffrît des mêmes maux. ... Puis Ursule Landry était morte, et quatre de ses compatriotes avaient porté son modeste cercueil sur leurs épaules, pour la conduire à sa dernière demeure, dans le cimetière marin. Il faisait très chaud et l'un d'eux, un pêcheur du nom de François Saulnier, était en manches de chemise. Le cercueil était lourd; il s'enfonçait dans son épaule et, coupant l'étoffe mince, fit une plaie dans la chair. ... Du pus coulant du coin du cercueil infecta la blessure. Le porteur du cercueil mourut lépreux. La soeur d'Ursule Landry fut aussi victime de la maladie...

A.M. Pope, *Catholic World*
(Ramsey, New Jersey)
mars 1983

Pauvre Ursule! À Tracadie, il y a des gens qui la détestent; ils disent qu'elle nous a jeté un sort à tous. Moi, je ne l'accuse pas de m'avoir donné la maladie, pas plus que je ne m'en prends au temps ou à ce que nous avons pu manger... quoique certaines personnes pensent que c'est le climat, froid et humide, qui a apporté la maladie sur nos rives, ou qu'elle est causée par le poisson salé.

J'avais quinze ans quand Ursule est morte. Je la connaissais donc, petite femme voûtée, à qui il fallait deux cannes pour se tenir debout. Elle portait un voile pour se cacher le visage et elle avait toujours un bonnet sur la tête.

Pendant la dernière année de sa maladie, elle est restée tout le temps enfermée dans sa cabane. Son mari et sa soeur Isabelle étaient seuls pour s'occuper d'elle. Ses enfants avaient grandi.

On disait qu'elle avait été belle, qu'elle avait la peau douce comme de la neige et les cheveux échappés de son bonnet en boucles lisses comme du beurre.

Sa mère, Marie Brideau, était née au Québec. Marie était arrivée à Caraquet à l'âge de douze ans. Par la suite, les Brideau étaient allés s'établir à Tracadie, mais à ce moment-là, Marie avait épousé Anselme et ils avaient eu Ursule, puis les autres enfants. Ils en ont eu seize en tout.

Le grand-père d'Ursule, Alexis Landry, s'était battu contre les Anglais au fort Beauséjour. Plus tard, sa famille et lui avaient suivi Charles Boishébert. Ils étaient trois mille Acadiens à l'avoir suivi, qui se cachaient tous près de la Miramichi. Ah, ils rôdaient alors dans la campagne et ils mangeaient ce qu'ils pouvaient, en essayant de trouver un endroit sûr.

Une fois, ils sont allés à Caraquet, mais la peur les a fait fuir vite; puis ils sont allés à Miscou et ils y sont restés quelque temps. Ils s'en sont allés enfin à Gaspé. C'était avant qu'ils reviennent à Caraquet. Anselme et Marie se sont mariés là.

Dans la famille d'Ursule, personne n'a eu la maladie avant elle. Le docteur Bayard et le docteur Wilson ont dit qu'Alexis était né à Saint-Malo et que c'est de là que la maladie était venue. Mais c'était faux.

Le Vieux Rémi, le frère d'Anselme, avait quatre-vingt-dix-neuf ans quand les médecins sont venus. Il leur a dit qu'Alexis était né à Saint-Malo parce qu'il ne voulait pas qu'ils sachent que la famille était acadienne. Il avait peur, voyez-vous.

On avait tous peur des Anglais, tous autant qu'on était. On disait tout ce qu'ils voulaient... pourvu qu'ils nous laissent tranquilles.

Quoi qu'il en soit, Ursule avait vingt ans quand elle a épousé Joseph Benoit et qu'ils sont venus vivre à Tracadie. Isabelle, sa soeur, de trois ans plus jeune qu'elle, a épousé le frère de Joseph, Firmin Benoit. Ils étaient voisins.

Ursule a eu cinq enfants. Le plus jeune avait presque dix ans quand Ursule a commencé à se plaindre qu'elle avait mal aux jambes. Puis les taches et les enflures sont apparues. Dans le village, chacun donnait son avis là-dessus et on a essayé tous les remèdes de la sage-femme. Ursule avait cinquante ans quand le missionnaire a dit les prières sur sa tombe.

Après Ursule, Isabelle est tombée malade elle aussi. Puis Joseph, mais pas Firmin. C'est une chance pour Joseph et Ursule qu'aucun des enfants n'ait attrapé la maladie.

François Saulnier l'a eue, comme les journaux le disent, en portant le cercueil d'Ursule. Après lui, ç'a été sa soeur Adélaïde. J'ai épousé Jean-Baptiste, leur frère. Lui ne l'a pas eue, mais moi je l'ai attrapée. Je m'appelle Marguerite Robichaud. Si les auteurs ont l'air de nous oublier, moi, je vous raconterai notre histoire, l'histoire des lépreux.

Personne ne sait exactement pourquoi ou comment la maladie a atteint Ursule Landry. On a raconté bien des choses pour expliquer ce mystère, mais toutes ces explications ont été données des années plus tard, à un moment où il était impossible de les vérifier. Selon l'une de ces hypothèses, la maladie aurait été apportée par des marins de *L'Indienne*, vaisseau français qui s'était échoué dans l'embouchure de la rivière Miramichi en 1758.

Le journal *The Daily Telegraph* publia une version de cette théorie dans son numéro du 20 juillet 1880. L'auteur de l'article raconte que le bateau était chargé de marchandises et que les pêcheurs du voisinage avaient aidé à les mettre en lieu sûr avant que le bateau ne se rompit. Les résidents de l'endroit donnèrent l'hospitalité à l'équipage et pour les récompenser, le capitaine du bateau leur fit cadeau de ballots de vieux vêtements venus de Smyrne. On croit que les gens de l'endroit contractèrent la lèpre soit au contact des marins de l'équipage, parmi lesquels il put se trouver des lépreux, soit en portant les vêtements usagés.

D'après l'auteur de l'article, la lèpre éclata au printemps de 1758. La localité de Beaubair fut terriblement atteinte et huit cents personnes, soit les deux tiers de la population, moururent. "À Pointe Beaubair, l'intendant ou l'agent du gouvernement, qui avait donné son nom à la localité, fut l'une des premières victimes. Les survivants, parmi lesquels beaucoup étaient déjà atteints, s'enfuirent, certains vers la Miramichi, d'autres dans l'île du Prince-Édouard, mais la majorité gagna Caraquet, Pokemouche et Tracadie. Beaubair fut enterré dans une petite île au large de Newcastle, que les Acadiens appellent l'île du Gentilhomme lépreux."¹ L'auteur de cette histoire rassembla des détails intéressants mais peu plausibles, qui pourraient avoir été glanés en partie dans une histoire du Nouveau-Brunswick écrite par Robert Cooney en 1832.

Dans son ouvrage, Cooney raconte qu'il existait là une collectivité prospère, dont on disait qu'elle abritait le quartier général des Français et la résidence de Pierre Beaubair, leur surintendant. Elle était située en face de l'île de Beaubair, à moins d'un mille de celle-ci et à trois milles environ de Newcastle. La localité comptait près de deux cents maisons et il s'y trouvait une batterie forte de seize canons. Au milieu du XVIIIe siècle, la localité vit tout commerce cesser par suite des guerres franco-anglaises. Les mauvaises récoltes éprouvèrent durement les habitants, qui furent frappés par la famine et la maladie. En 1758, des approvisionnements destinés aux habitants de la localité étaient en route lorsque les deux bateaux affectés au transport des vivres furent capturés. La même année, *L'Indienne* de Morlaix fit naufrage près de l'entrée du port.

Une maladie que Cooney n'identifie pas s'était déclarée parmi les marins de *L'Indienne*; elle fut transmise aux habitants. Beaubair lui-même devint l'une des premières victimes du mal. Craignant la maladie et l'approche des Anglais, les survivants s'enfuirent de la localité. La plupart d'entre eux s'établirent autour de la baie des Chaleurs².

Une petite colonie française prit pied dans la baie du Vent, au Nouveau-Brunswick, et d'autres se disséminèrent dans la région de la Miramichi. À l'époque de l'expulsion, en 1756, Charles Boishébert fut à la tête d'un groupe d'environ trois mille Acadiens, qui s'établirent dans cette région. La famine, la maladie et d'autres malheurs les accablèrent. Peu d'années après, des groupes d'Acadiens quittèrent la colonie et allèrent se terrer dans les bois du nord du Nouveau-Brunswick; ils attendirent que s'apaisât le climat politique pour pouvoir constituer d'autres collectivités permanentes.

Les maladies qui se déclarèrent parmi les réfugiés acadiens étaient vraisemblablement le choléra, la thyphoïde, la variole, la rougeole et d'autres maladies qui, en se répandant en peu de temps au sein de la population, attaquent et tuent rapidement. La lèpre progresse lentement dans le corps de la victime. Même dépourvus de soins médicaux, des malades ont pu vivre en moyenne de 3 à 6 ans, ou plus encore. La lèpre est peu contagieuse. Si elle l'était, un plus grand nombre d'habitants du Nord-Est aurait alors été affecté. Ainsi, des cinq mille habitants de la région, quarante victimes connues furent infectées par la maladie entre l'époque de l'apparition des premiers symptômes chez Ursule Landry et l'enquête de Bayard et Wilson en 1847. Enfin, bien que l'incubation de la lèpre dure plusieurs années et qu'une période d'incubation de dix,

quinze ou vingt ans ne fût pas inhabituelle, *L'Indienne* faisait naufrage en 1758, soit vingt ans avant la naissance de la première victime connue et soixante ans avant l'apparition des symptômes de la maladie chez elle.

Les premiers rapports médicaux affirment que la lèpre fut introduite dans la région soit par les Norvégiens, qui s'étaient échappés d'une léproserie et avaient trouvé refuge dans cette partie du monde, soit par des matelots. On ignorait cependant le détail de la cause et des circonstances de l'événement.

Le généalogiste et historien Placide Gaudet nous en apprend plus sur le sujet. Ses premiers renseignements sont tirés d'entrevues personnelles avec des gens de Tracadie. Selon lui, au début du XIX^e siècle, un cousin d'Ursule, Michel Landry, était copropriétaire et capitaine d'une goélette appelée *La Florida*, qui naviguait régulièrement de la baie des Chaleurs à Québec. À l'occasion de l'un de ces voyages, deux Européens demandèrent au capitaine Landry de les conduire à la baie des Chaleurs. Le capitaine les conduisit sur la côte de Caraquet, d'où ils se rendirent à pied à Tracadie.

Les deux hommes étaient, croyait-on, des déserteurs du Lazaret des Fourches, en Norvège, et se trouvaient dans les derniers stades de la lèpre. Au cours de la traversée, le capitaine Landry remarqua qu'ils étaient couverts d'ulcères qui exhalaient une odeur fétide. Il avertit son équipage de se tenir loin d'eux, présumant "qu'ils étaient atteints d'un mal honteux de la pire espèce"³.

Lorsqu'il apprit que les deux hommes étaient allés à Tracadie, le capitaine Landry regretta de les avoir conduits à la baie des Chaleurs. Il craignait qu'ils contaminassent quelques familles d'Acadiens vivant dans le Bas Gloucester. Cette crainte l'amena à mettre en garde les habitants de la région. Hélas, il était trop tard! Les Norvégiens avaient logé dans la maison de Joseph Benoit et demandé d'y coucher.

Mme Benoit offrit aux Européens son propre lit. Les étrangers s'étaient servi de la vaisselle et des tasses de la famille. Gaudet affirme qu'il était fréquent pour une famille de ne disposer que d'un seul vaisseau et de ne pouvoir changer la literie. Les ulcères des étrangers se trouvant au stade de la suppuration, ils contaminèrent les biens de la famille.

L'article en question parut en 1892 dans *L'Évangéline* et diffère quelque peu d'un rapport antérieur du même Gaudet, publié en 1882.

Dans son rapport, Gaudet affirme que les passagers du capitaine Landry étaient des matelots européens. Arrivés à la baie des Chaleurs, les étrangers s'embarquèrent sur un vaisseau pêcheur qui naviguait non loin de Tracadie, dans les eaux du golfe Saint-Laurent, pour y faire la pêche. L'équipage du vaisseau faisait faire son lavage par trois familles tracadennes, celles de Prosper Losier, de Pierre Bastarache et de Joseph Benoit. C'est la famille de ce dernier qui lava les vêtements des matelots européens⁴.

Outre la théorie de *L'Indienne*, on formula deux autres essais d'explication de l'introduction de la lèpre dans la région de la Miramichi. Gaudet prétend que les lépreux norvégiens finirent par se trouver dans cette partie du Nouveau-Brunswick et qu'ils y moururent. Le docteur Alexander Key, qui soigna Mme Gardiner, soutient qu'elle contracta la maladie à Tracadie après que le bateau sur lequel elle était passagère fit naufrage sur la côte de cette collectivité, où elle trouva refuge pour l'hiver⁵.

Il se peut que la maladie se soit déclarée "à nouveau" chez Ursule, c'est-à-dire sans cause externe. Même de nos jours, on ne peut expliquer entièrement comment s'effectue la transmission de la maladie. Une vingtaine d'années s'étaient écoulées avant qu'une tentative ne fût faite pour en trouver la cause. Entretemps, les premières victimes qui auraient pu contribuer de quelque manière à une enquête étaient décédées.

Il se peut également qu'Ursule ait contracté la lèpre lorsqu'elle vivait encore à Caraquet et que les symptômes ne soient apparus chez elle que des années plus tard.

Une autre théorie vient s'ajouter à celles qui avaient cours il y a cent cinquante ans. La lèpre a pu avoir son origine au moment de l'expulsion des Acadiens hors des Maritimes durant les années 1755 à 1760. Avant la déportation, la lèpre leur était inconnue. William A. Mayer, ancien chirurgien principal du *Communicable Disease Centre* auprès du *Public Health Service* américain, écrit en 1955 que la lèpre dans les États du Sud a été introduite par les esclaves et par les premiers colons venus d'Espagne, de France, des Antilles et probablement du Mexique. Les quatre premières familles acadiennes arrivèrent en Louisiane en 1764, à l'époque où la lèpre sévissait déjà. Le gouverneur espagnol Antonio de Ulloa tenta, en 1766, de prévenir sa diffusion en isolant les cas de lèpre. Démunis, sans nourriture ni abri, les Acadiens devinrent la proie des maladies de la région; la lèpre était une des mala-

dies qu'ils contractèrent⁶. L'un d'entre eux, porteur d'une forme bénigne de l'infection, a pu arriver à Tracadie ou à Caraquet bien des années plus tard. Le cas a pu ne pas faire l'objet d'un diagnostic ou la victime a pu mourir des suites d'autres causes avant que la maladie n'ait suivi son cours.

Quelle que soit la raison, lentement, la lèpre s'étendit comme une vigne, liant intimement famille et amis, et atteignant non seulement Tracadie, mais la colonie voisine de Néguaç. Dans la seule Miramichi, la maladie fut en grande partie limitée. Les deux fils de Peter Brown, âgés de douze et quatorze ans, et une voisine de neuf ans, Mary Sweezy, constituèrent les seuls cas reliés à Mme Gardiner.

Plusieurs médecins vivaient dans la région de la Miramichi. L'un d'entre eux, attaché au service de la quarantaine, le Dr Alexandre Key, contribua à contenir les premières manifestations de la maladie, bien qu'il ne fût pas en mesure de la guérir. C'est toutefois l'étude des origines de Tracadie, l'isolement de la population, ses coutumes et son comportement d'insulaire qui peuvent le mieux faire comprendre la raison pour laquelle la maladie ne fit qu'effleurer une collectivité pendant qu'elle en dévasta une autre.

Tracadie, un beau petit village, comme quelque chose que la mer elle-même aurait déposé là. Il grandit si près de son berceau. Des ruisseaux le traversent et la forêt l'enveloppe de près comme une chaude cape d'hiver.

Lorsque mon père, François à Jean, est venu, ils ont suivi les sentiers des Indiens dans les bois. Ils ont construit des radeaux pour traverser les cours d'eau. C'était avant que nous ayons un traversier à Néguaç, puis un autre sur la Petite Rivière Tracadie. Quand ils ont vu Tracadie, François à Jean a dit qu'ils ont décidé de rester. Ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas trouver leur chemin même s'ils avaient voulu en sortir.

Je suppose qu'ils étaient fatigués. Vieux Jean, mon grand-père, vivait en amont du fleuve Saint-Jean, presque au Québec. Il était difficile de ne pas bouger pendant ces années-là. Comme tous les Acadiens, ils se déplaçaient continuellement. Ils sont allés à Kennebecassis, mais les Anglais leur ont dit qu'ils brisaient la continuité des races, peu importe ce que cela signifie. Ils se sont donc dirigés vers le Madawaska. Leurs récoltes étant mauvaises, mon grand-père, ses fils et d'autres sont

venus dans la Miramichi.

Dès 1807, ils étaient à Tracadie. Ils n'étaient pas les premiers Acadiens à s'y établir. Michel Bastarache et les autres avaient été les premiers. Il s'était battu contre les Anglais à Fort Lawrence et avait été déporté avec plus de neuf cents autres Acadiens dans les Carolines.

Bastarache avait l'habitude de dire qu'il n'aimait pas les chaleurs là-bas. De toute manière, les gens de la Caroline étaient comme les Anglais: ils ne nous aimaient guère plus, nous, les Acadiens. Certains d'entre nous ont même été vendus comme esclaves. C'est ainsi que Bastarache et son frère, et tous ceux qui voulaient se joindre à eux, sont revenus à pied en Acadie.

En 1785, ils sont venus à Tracadie. Michel, le fondateur, six de ses enfants, son gendre, Joe Saulnier, Maturin Gautreau et sa femme, Rosalie Daigle, leurs enfants, Alexis Comeau et ses quatre garçons.

Des Français, des Français du Québec, sont venus tout de suite après. Robert LeBreton, de Gaspé, avait pris l'habitude d'y chasser au printemps. Mais lorsqu'il a vu Bastarache et les autres s'établir, il s'est dit qu'il ferait sans doute bon de vivre dans pareil endroit. Il a donc amené sa femme et ses enfants, puis ils sont restés. Prosper Losier venait de Ste-Anne-de-la-Pocatière, au Québec. Les Mazerolle étaient des Acadiens de la baie du Vin, et Magloire Breau, de Memramcook. Bientôt, on y était tous, les Français du Québec, les Acadiens, tous mêlés: les Comeau, Thibodeau, Robichaud, Arseneau, Brideau, Doiron, Vienneau, Savoie, Benoit, Ferguson...

Bien, les Ferguson n'étaient ni des Français ni des Acadiens. William et Thomas étaient des Pats, des Irlandais. Puis sont venus les McGraw, ou est-ce McGrath?, le nom a changé tout comme celui des Bastarache, qui s'appellent maintenant Basque. Ensuite il y a eu les McGowan, les Russell, les McLaughlin, les Drysdale, les Richardson... Ils ont vite appris le français. Il n'est pas facile de les distinguer maintenant. Tracadie est comme une soupière.

Je suppose que c'est nous tous qui avons chassé les Indiens. Ils ont fondé les premiers le pays. De fait, c'est eux qui l'ont nommé Tracadie, c'est-à-dire "campement".

Nos hommes sont devenus pêcheurs, cultivateurs, chasseurs, et ils travaillent dans les bois. Nous, les femmes, nous faisons leurs vêtements; nous savons nous servir des métiers à tisser. Il n'y a rien que ma mère

ne savait pas faire, chemises et capes, chaussettes, médicaments, toniques, couvre-lits. Elle faisait tout ça dans ses moments perdus, après avoir terminé sa besogne et s'être occupée des petits.

Mon père nous faisait faire nos prières chaque soir et ma mère nous enseignait le petit catéchisme, tout comme je l'ai enseigné moi-même à nos enfants. On n'avait pas de prêtres. Un missionnaire venait une ou deux fois par année. Il bénissait les couples qui s'étaient mariés sans l'attendre et il baptisait, confessait et donnait la communion. Les hommes prenaient la relève de nouveau après son départ. Plus tard, un prêtre est venu à Caraquet, ce qui lui permettait de passer par Tracadie plus souvent. On attendait donc sa venue avant de se marier ou on allait le voir.

Nos maisons étaient petites, une pièce. Le foyer en est le coeur. C'est en face du feu qu'on racontait nos histoires et qu'on chantait nos chansons. Mon père jouait du violon et on avait tous appris à danser. Maman faisait la cuisine au-dessus du foyer, sur de gros chaudrons de fer. Il lui fallait se servir de ses deux mains pour les soulever. On mangeait à une longue table de bois que papa avait faite.

Dans un coin se trouvait le grand lit où papa et maman couchaient quand il n'y avait pas de visiteur. Si on avait de la visite, ils couchaient sur le plancher avec nous, les petits. On avait tous un matelas de paille qu'il fallait pousser sous le grand lit, au matin. On changeait la paille une fois l'an.

On avait de grosses familles, nous, les Acadiens. Jean-Baptiste et moi, on a eu sept enfants: Israël, Olivier, Luc, Marie, Jean-Baptiste (il est venu avec moi aux Becc-Scies), Marie-Anne et Lucille. Notre famille était petite, si on la compare à plusieurs. Un grand nombre d'enfants sont morts, bien sûr. Ah, c'est affreux de devoir enterrer son propre enfant!

On se visite beaucoup à Tracadie, même si nos maisons sont très éloignées. Celui qui frappe à notre porte est le bienvenu. On se connaît tous et presque tous sont parents. J'ai épousé Jean-Baptiste. Sa soeur Adélaïde, on l'appelle Ida, a épousé mon frère François. C'est comme ça partout.

Comme on devait se passer de médecin et de prêtre, on a fait de notre mieux pour soigner la maladie. Évidemment, les malades couchaient avec les bien portants. Où aurait-on pu les mettre, dehors dans

la porcherie?

James Young était le seul qui pût parler au gouvernement à cette époque. C'est en 1825 qu'il est venu à Tracadie. Même lui, on ne l'a pas écouté quand il est allé à Bathurst et qu'il a dit au gouvernement du comté qu'il y avait une maladie grave à Tracadie. Pas un médecin n'est venu.

Ce qui nous faisait plus mal que la maladie, c'était leur façon de parler de nous, comme si on était stupides, comme si on nous punissait par la maladie de ne pas savoir lire, de ne pas avoir d'eau dans la maison, de ne pas parler anglais ou d'être catholiques. Je sais, ils ne nous comprenaient pas, mais ça nous blessait tout aussi cruellement.

**Acte pour prévenir
la diffusion d'un fléau
qui sévit actuellement
à Tracadie et Néguaac**

Le Dr Thompson exposa très lucidement les effets du mode de vie et les habitudes des Français, affectés par ce fléau, qui sont dégoûtantes à l'extrême et qui prédisposent, non seulement leur organisme à cette affection ou à tout autre désordre scrofuleux, mais qui la rendent plus difficile à traiter. Il recommanda que fussent changées leurs habitudes et la nourriture au moyen de laquelle nature est soutenue, et que par l'éducation et les divertissements l'esprit de ces pauvres gens pût s'élever et conduire leurs corps à une action plus saine et plus vigoureuse...

The New Brunswick Courier
(Saint John, N.-B.)
le 30 mars 1844

Les docteurs Key, Skene, Toldervy et Gordon, ainsi que le Révérend Père Lafrance ont quitté Chatham au matin jeudi dernier afin de mener une enquête sur la nature, l'origine et l'étendue de la maladie... effrayante qui sévit actuellement à Néguaç, Tracadie et Tabusintac... À la suite de leur enquête,... ils ont rapporté qu'à leur avis, elle n'avait aucune affinité avec la scrofule et que l'idée commune qui veut que le pauvre régime alimentaire des colons français et leurs habitudes répugnantes en fussent la cause est inexacte puisqu'ils ont trouvé cette maladie dans les résidences les plus propres et chez les familles les plus respectables.

The New Brunswick Courier
(Saint John, N.-B.)
le 13 avril 1844

On était propres, mais personne ne le croyait plus après que ce médecin du gouvernement a déclaré qu'on était sales, que nos habitudes étaient mauvaises et que nos esprits étaient inférieurs au sien. On ne pouvait pas tous lire et écrire, mais nos enfants les plus jeunes ont étudié. Des maîtres d'école vivaient même dans certaines familles. Quand le Père Lafrance est venu, il a amené son frère Charles pour ouvrir une école.

Même après que les médecins du gouvernement, qui avaient regardé nos maisons et nos malades, ont dit aux autres qu'on était propres, per-

sonne ne les a crus. Je pense qu'ils voulaient que le docteur Thompson ait raison. Comme ça, il leur suffirait de garder leurs maisons propres pour ne pas attraper "la maladie".

J'avais déjà eu deux bébés quand j'ai vu les signes. Mes jambes ont enflé et les taches sont apparues. D'abord, je me suis dit que ça ne pouvait pas m'arriver à moi; ça devait être quelque chose d'autre. Puis, j'ai montré mes taches à Jean-Baptiste; il a regardé, et ses yeux se sont mouillés, comme ils le deviennent quand on a un nouveau-né, mais cette fois-ci, c'était pas pour la même raison.

On s'est agenouillés devant Jésus sur le crucifix au-dessus de notre lit et on a prié ensemble que ça ne soit pas ça; mes mains devenaient plus raides et je ne pouvais plus sentir mes doigts. Je savais que le bon Dieu n'avait pas emporté "la maladie". Je me suis mise à pleurer.

C'est dur d'avoir "la maladie" chez moi. J'ai vu ce que c'était pour les autres. Ça poussait sur eux comme de la moisissure sur le pain, des boursoufflures ici, des taches là, des plaies qui laissent écouler des poisons. Ça change tellement les malades que même une mère ne reconnaît plus un visage. L'odeur dans la maison d'un malade est très mauvaise. Vous avez beau nettoyer, l'odeur ne partira pas.

Pour nous autres, atteints de "la maladie", les commérages ne faisaient qu'empirer les choses. Même à Tracadie, ceux que j'appelais mes amis ont commencé à chuchoter à mon sujet, que j'étais malpropre. Certaines familles cachaient leurs malades, d'autres niaient avoir "la maladie", même quand tous les signes les contredisaient.

Quand j'ai su, j'ai repoussé mes petits et j'ai demandé à Jean-Baptiste de les amener avec lui aux champs. Je n'ai pas pu le regarder alors. J'avais tellement honte. Qu'est-ce que j'avais apporté dans notre maison? Je me suis croisé les bras sur le ventre, je me suis agenouillée devant Jésus et je lui ai demandé une autre faveur : qu'il reprenne la nouvelle vie qui se formait déjà en moi.

C'est James Young, immigrant écossais établi à Tracadie depuis 1825, qui signala vers 1841 la maladie à l'attention du shérif Henry Baldwin, du comté de Gloucester. À cette époque, le shérif avait recommandé que la collectivité essaie de contenir la maladie en versant une contribution volontaire afin de soulager la pauvreté au sein de laquelle, disait-il, la maladie se développait.

Young, important propriétaire foncier, marchand et passeur, était connu pour avoir des préjugés contre les Français avec qui il s'était établi. Sa famille ne se mêlait pas à la population comme le faisaient les autres colons écossais et irlandais. Il ne connaissait pas suffisamment les gens pour plaider en leur faveur devant le gouvernement de manière à espérer une réponse positive. La population affectée dut attendre l'arrivée à Tracadie de François-Xavier Lafrance en 1842 pour qu'enfin quelqu'un pût la représenter.

Le Révérend Père Lafrance était le premier prêtre résident de la paroisse. Il n'avait que 28 ans à son arrivée, mais il était hautement qualifié pour aider les gens dont il avait la charge. Il était né à Québec. Sa mère, Marie Angélique Emilie McDonnell, était anglophone et fille d'un capitaine de l'armée britannique. Son père, Louis Charles Hianvieux Lafrance, était relieur de son métier. Le Révérend Père Lafrance avait reçu de sa mère, qui avait surveillé sa première éducation, une oreille bien faite pour la langue anglaise de même qu'une connaissance des principes de la religion catholique.

Il avait d'abord voulu être médecin et, avec cette idée en tête, il avait étudié la médecine pendant trois ans avant de décider qu'il serait plus heureux dans la vie religieuse. Il fut ordonné prêtre à l'île du Prince-Édouard où il était allé aider l'évêque Bernard Donald McDonald. C'est là qu'il fit la connaissance de la population acadienne.

Comme plusieurs prêtres de ces années-là, son influence sur ses paroissiens était considérable. Un vieil homme rappela plus tard : "Il ne fallait pas trop le contredire, car il était prompt comme de la poudre". Cet homme dit du Révérend Père Lafrance qu'il était un travailleur infatigable qui voulait être partout à la fois. Au cours d'une épidémie de grippe, il travailla trente heures d'affilée.

Son biographe, Philius Bourgeois, le décrit comme un homme idéaliste, énergique et rempli de l'esprit de sa religion, quoique trop zélé peut-être dans l'exercice de sa mission¹.

Même s'il était incapable de diagnostiquer la maladie, il sut en reconnaître les premières manifestations comme très graves, tant grâce à ses connaissances médicales qu'à ses propres observations. Au mois de mars 1844, sept personnes étaient mortes de la lèpre. En plus d'Ursule, il y avait Joseph, Isabelle, François Saulnier et Adélaïde (Mme François Robichaud); Cyril Austin, cousin germain de Marguerite, et Jean Robichaud, l'oncle de Marguerite, furent les sixième et septième victimes.

Des documents de l'époque indiquent que les hommes contractèrent la maladie en logeant avec Saulnier dans les camps de bûcherons. Dans presque tous les cas, les victimes avaient été soignées à la maison par leurs familles. Jean Robichaud était l'exception, peut-être parce qu'il était célibataire.

À la demande de Young, du Père Lafrance et d'autres, le shérif Henry Baldwin vint à Tracadie en mars 1844 pour enquêter sur la maladie. Il déclara dans son rapport que Jean Robichaud avait été gardé dans un enclos en rondins construit pour lui non loin de la rivière par les commissaires des pauvres. La paroisse se chargeait des contributions destinées à son entretien et ses approvisionnements étaient laissés à la porte. Ceux qui trouvèrent son cadavre conclurent qu'il était mort fou, car "le gazon près de sa hutte avait été arraché à divers endroits comme si cela avait été l'oeuvre des ongles et des doigts d'un fou furieux". Baldwin ajouta : "L'apparence de ce qui reste de ses mains confirme cette impression."²

Cyril Austin et Jean Robichaud vivaient toujours lorsque le Révérend Père Lafrance arriva à Tracadie. En 1844, il fit rapport aux autorités provinciales que six nouveaux cas de lèpre étaient apparus à Tracadie en dix-huit mois. Il y avait également un cas de plus à Tabusintac et trois de plus à Néguaç. Parmi ces derniers, il y avait celui de Françoise Landry (Mme Victor Savoy), la soeur cadette d'Ursule et d'Isabelle, et deux de ses fils.

Le Révérend Père Lafrance se mit en campagne pour recevoir de l'aide médicale à l'intention des malades et pour contenir la maladie. Il sollicita l'aide de gens influents dans les comtés de Gloucester et Northumberland. Le docteur Alexander Key était l'un d'entre eux.

Le docteur Key, né en Écosse, arriva au Nouveau-Brunswick en 1816. Outre ses fonctions de chirurgien, il était médecin hygiéniste attaché au service de la quarantaine pour le port de Chatham. Après avoir traité les premiers cas de lèpre dans la Miramichi, il était résolu à apprendre le plus possible au sujet de la maladie. En se fondant sur les travaux des experts en la matière et sur ses propres observations, il était convaincu que la maladie était contagieuse. Il reconnaissait toutefois que certaines personnes étaient plus susceptibles que d'autres d'en être atteintes. Fort de son expérience passée de la maladie, il diagnostiqua officieusement la maladie à Tracadie comme l'éléphantiasis des Grecs, ou la lèpre noire.

Le Révérend Père Lafrance mérita également l'appui du juge de paix Ian Blackhall, de Caraquet. Ensemble, les deux hommes écrivirent au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick que "les victimes et leurs familles ont caché la maladie autant qu'ils l'ont pu jusqu'à ce que la situation devienne à ce point alarmante qu'ils ne peuvent la cacher plus longtemps. On peut ainsi craindre que plusieurs en soient infectés, qui n'en ont encore aucun symptôme."³

À l'ouverture de la Législature en février 1844, le Révérend Père Lafrance, accompagné par une délégation de Tracadie, prit la parole devant l'Assemblée législative réunie pour souligner le besoin d'un hôpital et de soins médicaux pour les victimes de la lèpre. Bourgeois écrit: "Sa haute intelligence, sa connaissance parfaite de l'anglais ainsi que de la constitution et des lois du pays, sa force de caractère lui communiquaient un ascendant auquel il était difficile de résister."⁴

En mars de la même année, le gouvernement de Fredericton constitua une commission médicale composée des docteurs Key, J.B. Toldervy, A.H. Skene et Robert Gordon. Le mandat de la commission était de mener officiellement une enquête sur la maladie à Tracadie et dans les régions avoisinantes, et de présenter des recommandations. Les commissaires confirmèrent le diagnostic du docteur Key, ajoutant que la maladie était contagieuse. Ils trouvèrent dix-huit cas sûrs et trois cas hautement suspects. Ils écrivirent: "Eussions-nous eu l'autorité légale de fouiller chaque maison dans le district, d'autres cas auraient été découverts."⁵ Le district en question était une région côtière s'étendant de Néguaç à Tracadie, soit une distance de vingt-quatre milles environ le long du golfe Saint-Laurent. "Au nombre des mesures qui sont nécessaires pour enrayer son progrès, nous estimons qu'il faut séparer complètement les malades des bien portants et, pour ce faire de la manière la plus efficace, il faudrait prévoir un lazaret", écrivirent les médecins⁶.

Tandis que les médecins commissaires formulaient un avis et des recommandations unanimes, certains de leurs confrères de la province qui croyaient que la maladie était le fait d'un désordre héréditaire les appuyaient largement. Parmi eux, on comptait les docteurs Alexander Boyle et Robert Bayard, tous deux de Saint John, Robert Thomson, député du comté de Charlotte, et S.Z. Earle, député du comté de Kings. La théorie voulant que la maladie fût héréditaire était venue d'une minorité de médecins européens qui avaient commencé par y croire à la suite d'une diminution des cas de lèpre sur ce continent après le moyen âge. Les médecins de l'Assemblée législative qui partageaient ce point de

vue, et leurs partisans, s'opposaient à l'isolement des malades pour le motif qu'une telle mesure était cruelle et ne servirait à rien. En outre, elle constituerait une dépense inutile pour le gouvernement.

L'opinion publique pressait le gouvernement d'agir. "La question est de première importance. Le mal s'approche rapidement des régions plus habitées et n'est plus qu'à vingt-quatre milles de Chatham", écrivait le journal *The New Brunswick Courier*⁷. La publicité faite à la maladie avait attiré l'attention d'autres parties du pays. À Kingston, la capitale du Canada à cette époque, l'alarme était sonnée; on proposait la quarantaine pour les navires venant des provinces Maritimes. Le maire de la ville de Québec déclara qu'on allait recourir à des mesures de précaution. À Chatham, le journal néo-brunswickois *The Gleaner* rapporta qu'un certain capitaine Harding avait reçu une lettre expédiée de l'île du Prince-Édouard, dans laquelle on déclarait : "Le bruit court ici et dans d'autres parties de l'île que vos hôpitaux sont remplis de personnes souffrant de la lèpre et qu'il en meurt chaque jour. Suite à ce rapport, les gens craignent d'apporter leurs produits."⁸ Le journal *The New Brunswick Courier*, qui avait publié plusieurs de ces articles, écrivit : "Les articles du journal ont pour effet de causer la quarantaine des navires des régions avoisinantes des districts en question jusqu'à Québec et d'autres parties des colonies. Ces restrictions au commerce, si elles sont adoptées au Canada, seraient sans aucun doute appliquées ailleurs et nuiraient grandement à l'activité commerciale du Nouveau-Brunswick."⁹

Le 16 avril 1844, le gouvernement adopta une loi intitulée "*Acte pour prévenir la diffusion d'un fléau qui sévit dans certaines localités des comtés de Gloucester et de Northumberland*". La loi autorisait le gouvernement à construire ou à obtenir un lazaret afin de déménager les malades de leurs foyers et de les y confiner. Un Bureau de Santé formé de six membres fut nommé. Le Bureau était investi du pouvoir de visiter, d'inspecter et d'examiner quiconque était soupçonné d'avoir la lèpre.

Les membres du Bureau étaient investis du pouvoir de nommer des agents de la paix pour les aider. Ils pouvaient entrer dans les maisons, s'ils croyaient qu'un lépreux y logeait. Tous ceux dont on croyait d'une manière raisonnable qu'ils étaient atteints de la lèpre seraient conduits au lazaret. Ceux que l'on trouvait entravant l'exercice des devoirs du Bureau de Santé, notamment en logeant des lépreux ou en les aidant à s'échapper, pouvaient être passibles d'une amende variant entre cinq

et vingt livres. Si la personne frappée d'une amende était incapable de la payer, on confisquait un montant équivalent de ses biens. À défaut de biens, le contrevenant était emprisonné pour une période de vingt à quarante jours.

La Législature affecta la somme de 1000 livres pour payer les coûts de construction d'un hôpital et pour assurer les soins appropriés des malades. *The Gleaner* cita le journal *The Fredericton Loyalist* à propos de la loi adoptée par le gouvernement : "... l'avenir nous dira qui aura raison, mais nous croyons que le gouvernement a pris le bon parti. Si la maladie n'est pas infectieuse, ceux qui en sont maintenant atteints recevront les soins appropriés et ils recouvreront la santé ou mourront lorsque la maladie sera disparue. Dans le cas contraire, la voie suivie préviendra sa diffusion."¹⁰

Les personnes nommées membres du premier Bureau de Santé étaient Joseph Cunard, George Kerr, Charles Peters et Alexander Rankin, des gens d'affaires de la Miramichi, de même que le docteur Alexander Key et le Révérend Père Lafrance. Tous étaient anglophones, à l'exception du Père Lafrance, et tous, hormis le prêtre, étaient originaires de Northumberland, le comté le moins affecté par la maladie.

Le Bureau de Santé avait reçu le mandat de choisir un emplacement propice pour un éventuel lazaret et on leur avait donné un certain nombre d'options. Tracadie semblait l'emplacement le plus logique puisque c'était là que se trouvait le principal foyer du mal. C'était l'emplacement que favorisait le Révérend Père Lafrance. Cet emplacement ne fut pas retenu : le Bureau aurait eu à engager un médecin résident, ce qui, aux dires des membres, ferait une dépense inutile. D'ailleurs, on n'y trouvait aucun bâtiment convenable et il faudrait en construire un.

Néguac fut considéré brièvement, mais on ne le retint pas à cause du manque de bâtiment. Middle Island, dans la Miramichi, se trouvait près d'un service de soins médicaux et offrait suffisamment de terres pour la culture. On rejeta cette possibilité parce que l'île se trouvait trop près des régions habitées. Chatham connut le même sort pour la même raison. Les autres emplacements possibles étaient Grand-Anse, à trente et un milles de Bathurst, DeBois Island, près de Bathurst Basin, et Bathurst lui-même.

Le Bureau opta pour l'île Sheldrake, que les Français appelaient alors l'Île-aux-Becs-Scies. Située dans la Miramichi, à environ huit milles à l'est de Chatham, l'île avait été désignée comme poste de quaran-

taine quelques années auparavant et les bâtiments s'y trouvaient toujours. L'île appartenait au comté de Northumberland et avait une superficie de trente-deux acres.

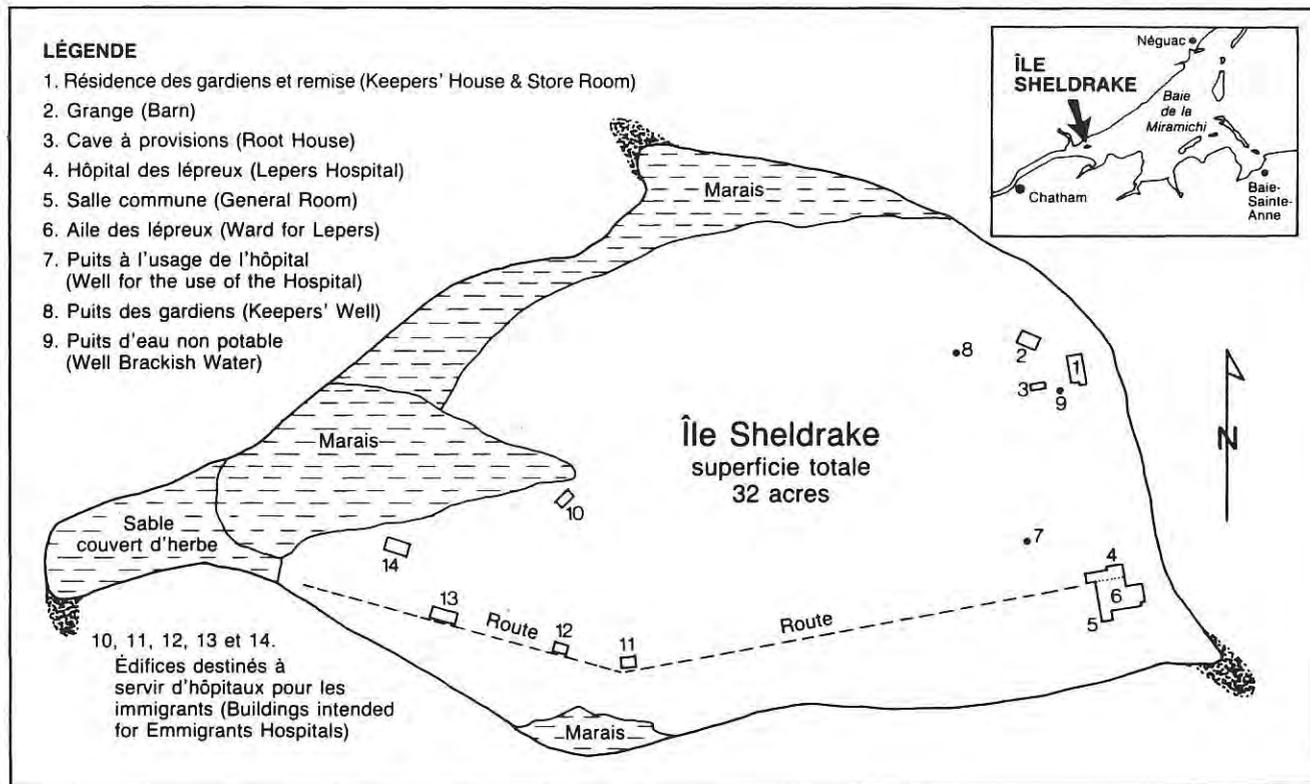
En 1835, les Sessions de Paix de Northumberland, l'autorité législative, avaient autorisé la construction d'une maison de planches mesurant quarante pieds sur vingt. Le bâtiment, comme d'autres sur l'île, n'avait jamais servi de poste de quarantaine. L'emplacement avait été laissé sans surveillance. Le 27 avril 1844, les Sessions de Paix permirent au Bureau de Santé de louer Sheldrake pour deux ans à un coût annuel de cinq shillings.

Le Révérend Père Lafrance n'approuva pas ce choix. L'île serait entièrement isolée du continent par temps de tempête et durant le dégel du printemps. Le prêtre y voyait un autre désavantage : les lépreux, tous Français et catholiques à ce moment, seraient privés des services d'un prêtre francophone parce que l'île était plus proche des régions surtout anglophones de la Miramichi.

Le Père Lafrance envoya une pétition au gouvernement. Il y exposait ses objections. La pétition était signée par quelque trois cents résidents du comté de Gloucester.

C'est la population de ce comté qui reconnut d'abord la gravité de la maladie et demanda l'aide des autorités publiques. Les citoyens résolurent d'attirer l'attention du lieutenant-gouverneur sur le fait que toutes les personnes nommées au Bureau de Santé, à l'exception du Révérend Père Lafrance, résidaient à soixante milles du district où se trouvait le foyer du mal. Ces citoyens tinrent une assemblée publique à Bathurst en signe de protestation. « Nous avons tout lieu de croire que la terreur et l'alarme de se voir séparés de leurs foyers et de leurs amis, puis transportés sur l'île Sheldrake dans le comté de Northumberland, ont incité ces infortunés à trouver refuge dans les colonies acadiennes des deux côtés de Bathurst, menaçant la santé de tout le comté pendant qu'aucun résident n'a le pouvoir de remarquer ni d'arrêter le mal. »¹¹ Leurs objections furent ignorées des autorités provinciales et des rénovations furent faites aux bâtiments de l'île Sheldrake pour accueillir les lépreux.

La tâche de convaincre les lépreux, leurs amis et leurs familles d'aller à Sheldrake incombait au prêtre et au médecin. On garantissait aux victimes qu'elles jouiraient de logements confortables, de soins médicaux réguliers et de visites d'un prêtre. Quand c'était possible, à ce



L'Île Sheldrake, d'après la carte de J. Davidson, Miramichi, 27 mai 1848.
Archives publiques du N.-B., Northumberland County Papers 11/2/8,
document no 5.

moment, leurs familles recevaient la permission de venir visiter les malades. Le docteur Key lui-même espérait qu'avec des traitements réguliers, il pourrait réussir à en guérir quelques-uns.

Jean-Baptiste et moi avons demandé au Père Lafrance pourquoi nous ne pouvions pas avoir de médecin ici, à Tracadie, qui pourrait venir dans nos maisons nous donner des médicaments et s'occuper de nos malades. Il a répondu que nos maisons étaient trop petites et qu'il y avait trop de gens qui vivaient avec ceux qui avaient "la maladie", que d'autres dans notre famille tomberaient malades.

Le Père Lafrance a dit à Jean-Baptiste que le gouvernement s'occuperait de nous. On croit ce qu'il nous dit.

Puis le gouvernement a passé cette loi qui disait que nous qui avions "la maladie", nous étions comme des voleurs et des meurtriers. Parce que pour nous qui n'avons jamais violé la loi, c'était une mauvaise chose que de nous occuper de notre enfant, s'il avait "la maladie". C'était une mauvaise chose pour un homme de rester à Tracadie et de prendre soin de sa famille, s'il avait "la maladie", et une femme comme moi, qui avait "la maladie", devrait laisser ses petits tout seuls, sans mère.

L'Île-aux-Becs-Scies, c'est là qu'ils nous envoient. J'ai pensé que si j'allais là-bas, je ne reverrais jamais plus ma famille.

Jean-Baptiste ne voulait plus écouter le prêtre après ça, mais je lui ai dit que ce serait mal de s'opposer au prêtre, qui parle au nom de Dieu.

**Ils n'apprécient pas
la libéralité du Bureau**

... ils n'apprécient pas la libéralité du Bureau; au contraire, ils semblent désireux de susciter les obstacles. Comme le Bureau ne peut trouver l'aide nécessaire pour garder le lazaret ou les lépreux dans un état satisfaisant de propreté, la nature de la maladie exposant au danger quiconque, hormis eux-mêmes, entreprendrait pareille tâche, les lépreux en profitent et font tout en leur pouvoir pour causer des désagréments. Le fonctionnaire de la santé a été incapable au cours des douze derniers mois d'en convaincre aucun à suivre ses prescriptions pour atténuer les effets de la maladie; ils se conforment volontiers à ses instructions relatives à l'usage externe, mais ils refusent tous les remèdes internes.

George Kerr
Secrétaire du Bureau de Santé
le 18 février 1846
Archives publiques du Nouveau-Brunswick
House of Assembly Journal (1846)

Les désertions ont été fréquentes sur l'île et dans plusieurs cas, le Bureau a dû envoyer chercher les individus et les forcer à revenir ... Il m'apparaît indispensable que le Bureau ait le pouvoir de punir les lépreux de leur mauvaise conduite, notamment en les enfermant, et d'interdire à quiconque de débarquer sur l'île ou d'y approcher sans permission, sous peine de sanctions rigoureuses...

George Kerr
Secrétaire du Bureau de Santé
le 25 février 1845
Archives publiques du Nouveau-Brunswick
House of Assembly Journal (1845)

L'Île-aux-Becs-Scies... c'est un joli endroit en été. L'herbe des marais et le blé poussent jusqu'au bord de l'eau, et il y a une côte de sable doux pour marcher. De l'autre côté de la rivière, on peut voir une petite église blanche. Certains jours, je pouvais voir le soleil briller sur l'église, et c'était comme une lumière dans les bois, comme si le bon Dieu disait: "Je ne t'ai pas oubliée, Marguerite."

Ce n'est pas grand, l'île; une promenade autour de la côte suffit pour en faire le tour. Des bois épais la recouvrent et seuls quelques arbres ont été coupés pour nous et pour le gardien.

Je ne suis pas allée avec les autres le 19 juillet 1844. Jean-Baptiste a dit au Père Lafrance que je n'en avais plus pour longtemps. Le prêtre ne voulait pas qu'une nouvelle vie voie le jour sur les bateaux qui allaient à l'Île-aux-Becs-Scies.

Jean-Baptiste et moi on a vu les autres partir. C'est mon frère François qui a perdu le plus dans notre famille même s'il n'a jamais eu "la maladie". Adélaïde était déjà morte. Maintenant leur garçon François, leur seul enfant, avait "la maladie". Il n'avait que douze ans, mais il devait aller à l'Île-aux-Becs-Scies sans sa mère ni son père. Le père et le fils se sont embrassés.

C'est moi qui ai pris soin d'Adélaïde durant les derniers mois de sa maladie. Le jeune François est resté avec nous, lui aussi. Jean-Baptiste dit qu'il est comme notre garçon à nous parce qu'il y a tellement de notre sang qui coule dans ses veines.

Mon frère Tranquille a quinze ans. Il n'est pas peureux, celui-là. Pour lui, c'est une aventure d'aller à l'Île-aux-Becs-Scies.

Mon frère Israël a vingt et un ans. Il vivait avec Adélaïde et François. Il a pris le jeune François et a dit qu'il prendrait soin de lui.

Mon frère Olivier a vingt-cinq ans. Il n'a pas parlé ce jour-là. Il a seulement regardé en direction des bateaux. Il ne nous a pas dit au revoir.

Olivier est comme mon oncle Jean qui a vécu dans la maison de mon père jusqu'à ce qu'il se rende compte qu'il avait "la maladie". Il s'est enfui dans une cabane près de la rivière. Il est devenu fou là, c'est ce qu'ils racontent à Tracadie.

Mais je pense, quand je vois mes frères partir, que moi aussi je vais bientôt quitter mon mari et mes petits; je pense aussi que mon oncle Jean n'est pas le seul qui a "la maladie" et qui deviendra fou.

Au moins, mes frères et mon oncle Jean n'ont pas d'enfants. Même si ce n'est pas mon tour de partir, je suis malade d'inquiétude. Luc n'a que cinq ans et Marie a deux ans. Et cette nouvelle vie que je porte en moi va bientôt naître. Je sens déjà mon corps se crisper sous la douleur familière.

Jean-Baptiste dit qu'il va apprendre à s'occuper d'eux aussi bien que moi, et peut-être ce sera comme le médecin a dit. Nous aurons de bons repas, beaucoup de repos, des médicaments, et nous serons peut-être guéris de "la maladie". J'ai demandé à Jésus et à saint Joseph aussi que ce soit ainsi.

Il y avait d'autres membres de ma famille sur les bateaux ce jour-là. Mon cousin Louis Gould n'est pas chanceux comme mes frères. Il a sa femme et neuf enfants vivants à qui il doit dire au revoir, et une grande ferme dans laquelle personne ne travaille.

Louis a dit à Jean-Baptiste qu'il ignore ce qui lui arrivera maintenant qu'il s'en va; il espère qu'il ira mieux le printemps prochain. Il a envoyé la main à sa femme et à ses enfants, mais il ne leur a pas touché.

Il a dit à Jean-Baptiste qu'il n'avait touché à aucun membre de sa famille depuis que "la maladie" est apparue sur son corps. Il couche seul. Il a peur que sa femme et ses petits enfants attrapent "la maladie" de lui.

Quand Louis est embarqué sur le bateau, il avait l'air tendu. Sa femme Geneviève a pleuré; on l'a tous entendue. Leur plus vieux a serré sa mère dans ses bras. Je voulais lui dire quelque chose, mais je n'ai pas pu : il n'y avait rien à dire.

Julienne Gautreau, Madame David Ferguson, est la soeur de Geneviève. Elle va elle aussi à l'Île-aux-Becs-Scies; elle a trois petits enfants. Elle a marché avec David et les petits. Charlotte et Esther couraient pour les rattraper. Julienne portait le plus jeune, William, qui a un an.

Julienne attend elle aussi un bébé, mais elle a plus long à attendre que moi. Elle va accoucher dans quelques mois.

Julienne a donné le bébé à David quand elle est montée à bord du bateau. Ses neveux Édouard, qui a douze ans, et Amant, âgé de vingt et un ans, les enfants de Joseph Savoie, seront avec elle. Leur mère Judith a demandé à Julienne de veiller sur Édouard. Joseph n'a rien dit.

Fabien Gautreau y va avec tous ses enfants. Il n'a pas peur. Il dit qu'il va rester un mois pour voir comment c'est à l'Île-aux-Becs-Scies. Cet homme a construit une grosse ferme lui aussi et sa maison est une des plus belles à Tracadie. C'est le frère de Julienne.

Fidèle Brideau tient sa femme par la taille. Ils sont mariés depuis vingt-cinq ans. C'est dur pour elle de le laisser partir, mais les enfants

sont élevés et ils vont prendre soin de leur mère.

Thomas Comeau est un autre cousin de Julienne. Il a l'air affreux. "La maladie" a laissé ses marques sur lui. Il essaie de se cacher le visage pour qu'on ne le voie pas. Il a sa femme et sept petits, et je dis à Jean-Baptiste que c'est une autre famille dont les enfants auront faim cet hiver.

Sur les bateaux qui partent pour l'Île-aux-Becs-Scies, il y a Marie-Claire Breau, Madame Basque. C'est la nièce d'Ursule et de Joseph. Charlotte Benoit est la petite-fille d'Ursule. Elle n'a que quatorze ans. Elle quitte sa mère et embarque sur le bateau avec les autres.

Pierre Robichaud, Pierre à Joe, est mon cousin. Il a "la maladie". Il s'en va lui aussi ce jour-là à l'Île-aux-Becs-Scies. Marie, Madame Fidèle Savoie, est sa soeur. Elle y va elle aussi. Elle a trois petits qu'elle doit laisser.

Marie Rose Robichaud a treize ans. Elle part ce jour-là de Néguaç. Françoise Landry, Madame Victor Savoie, va veiller sur elle et sur son garçon à elle, Barnabé, qui est le plus jeune à aller à l'Île-aux-Becs-Scies. Il a huit ans. Ces trois-là partent tous de Néguaç et on ne les voit pas partir.

On n'est pas les seuls à avoir de la famille, à aller voir partir les malades. Certaines personnes du village sont venues. Quand on passe, elles reculent. Quelques-unes chuchotent. D'autres nous regardent comme si elles voulaient nous parler, mais elles ont peur. J'en connais d'autres, bien que je connaisse mes propres frères, mais elles regardent ailleurs quand je les fixe du regard. Il y en a qui n'ont personne de leur famille qui a "la maladie", et qui se moquent de nous.

Le Père Lafrance nous a bénis. Il demande à chacun de prier pour ceux d'entre nous qui avons "la maladie". À ce mots, les rires s'arrêtent. Lui aussi il va à l'Île-aux-Becs-Scies; mais lui, il va revenir.

Quand les bateaux partent, Jean-Baptiste et moi, on s'en revient vite à la maison avec les petits.

D'après les plans du Bureau de Santé, l'hôpital devait être dirigé par les patients eux-mêmes, chacun ayant une tâche précise à accomplir. Certains cultiveraient la terre et défricheraient; d'autres s'occuperaient des repas et du nettoyage; d'autres enfin travailleraient à la buanderie et ramasseraient le bois de chauffage. Le gardien et sa femme,

la matrone, assureraient la surveillance des travaux domestiques.

Le Révérend A. Danel, qui devint plus tard aumônier du lazaret, écrivit que "pour atteindre ce but il fallait entre les lépreux une union fraternelle; et de la part des membres du Bureau, une charité pleine de sollicitude qui gagnât la confiance des pauvres séquestrés"¹.

Aussitôt qu'ils virent la condition déplorable où on les avait placés, les lépreux se mirent à se méfier des membres du Bureau de Santé. Seules des réparations mineures avaient été faites au bâtiment qui leur servait de résidence. Le bâtiment "caserne" se divisait à l'intérieur en deux salles, l'une pour les femmes et l'autre pour les hommes. Rien n'avait été prévu pour séparer ceux qui se trouvaient dans le pire stade de la maladie. Les couchettes en bois étaient construites à même le mur et recouvertes de toiles de paille. Chaque patient avait une couverture. Les dortoirs étaient sombres et la ventilation très mauvaise. Les latrines étaient à l'extérieur et une buanderie était attenante au lazaret. Bien que la visite fréquente du médecin leur eût été promise, les patients étaient le plus souvent laissés à eux-mêmes. Même le prêtre ne parvenait à faire le voyage qu'à quelques rares occasions chaque année.

Le docteur Key exprima l'espoir qu'il pût être capable de guérir certains d'entre eux avec des doses de bichlorure de mercure et d'iode. Les patients prirent comme une promesse ce vague espoir formulé. Lorsqu'il devint manifeste que ces remèdes n'apportaient aucune guérison, ils devinrent désillusionnés. Certains continuèrent d'appliquer les onguents, mais refusèrent de prendre les préparations orales.

Dans le cœur de chacun d'entre eux, il y avait l'espoir qu'ils n'avaient pas "la maladie" ou qu'ils n'avaient qu'une forme bénigne de l'infection qui serait vite guérie. Au même moment, ils étaient convaincus que leurs compagnons d'infortune étaient des victimes de la lèpre². Certains parmi eux portaient peu de signes visibles de la maladie, tandis que d'autres se trouvaient dans la phase avancée. Ces derniers cas s'aggravaient du fait des mauvaises conditions sanitaires. Leurs tubercules s'emplissaient d'infection et devenaient infestés de vermine. Leurs cheveux, leurs sourcils et leurs barbes tombaient. Ils devenaient aveugles. La maladie attaquait la bouche et la gorge. Ceux dont la maladie n'avait pas atteint ce stade se révoltaient contre les autres, et avaient peur. Ils se battaient entre eux. Ils refusaient la nourriture préparée par des mains lépreuses et ne se servaient pas du linge qu'elles avaient lavé.

Le Bureau de Santé et le gouvernement provincial de l'époque

n'étaient pas plus insensibles que les bureaucrates européens avaient été auparavant. Historiquement, le lépreux a toujours été frappé d'ostracisme. En Grande-Bretagne aussi bien que sur le continent, les victimes de la lèpre étaient forcées de se retirer du monde. Dans la plupart des cas, on leur interdisait d'être propriétaires fonciers ou d'hériter de biens. À Edinbourg, une potence était dressée dans la cour d'une léproserie : la mort par pendaison était le châtement qui frappait le pensionnaire qui tentait de s'échapper. Dans plusieurs pays, les victimes étaient tenues de porter des cloches ou des claquettes pour avertir de leur approche. En Bretagne, l'Église catholique célébrait la cérémonie solennelle de l'Enterrement des morts au-dessus du corps du lépreux. Ce jour-là, les lépreux étaient séparés de leurs familles et du reste de la collectivité, et ils étaient envoyés dans une léproserie. Le docteur Key ajoute à propos de cette pratique : "Dès ce moment, il était considéré comme un mort parmi les vivants et légalement enseveli, bien que respirant et vivant encore."³

Les victimes de la maladie de Hansen sur l'île Sheldrake n'acceptaient pas de rester ensevelies encore vivantes. En février 1845, George Kerr se plaignit au gouvernement : "Les désertions ont été fréquentes sur l'île." Il demanda la permission d'enfermer ceux qui tenteraient de fuir et "de les punir d'une autre manière de leur mauvaise conduite"⁴.

Un soir d'avril 1845, douze personnes s'échappèrent de l'île Sheldrake sur des traîneaux tirés par des chevaux que leur avaient fournis leurs parents et amis. Ils emportèrent avec eux la literie et d'autres articles donnés par le Bureau de Santé. Les fugitifs parvinrent à se rendre chez eux. Parmi eux, certains furent ramassés de force par Charles Peters, membre du Bureau de Santé, et par un agent de police désigné. Peu d'entre eux retournèrent de leur propre gré lorsqu'ils constatèrent que leurs familles refusaient de les loger. Certains demeurèrent chez eux et ils se cachèrent dans les bois quand les autorités vinrent pour les forcer à retourner sur l'île.

En juillet, quatre hommes quittèrent l'île sur un radeau de leur fabrication. Le gardien et la matrone du lazaret n'avaient pas le pouvoir d'arrêter les fugitifs. George Kerr s'en plaignit au lieutenant-gouverneur : "Les lépreux peuvent parcourir l'île à volonté. Ils n'ont jamais été enfermés ni surveillés pendant la nuit."⁵ Kerr demanda aux autorités d'engager des gardiens armés chargés de patrouiller l'île pour prévenir les évasions et de faire en sorte que seules les personnes munies

d'une permission écrite pussent débarquer sur l'île.

Une fois descendu sur l'île, l'individu devenait un lépreux, un danger public, un ennemi de l'État. La tragédie qu'a représentée la lèpre au Nouveau-Brunswick ne fut pas tant la maladie elle-même que la peur qu'elle engendrait dans l'esprit du public.

Barnabé Savoie, enfant âgé de dix ans, figurait parmi les fugitifs. L'enfant terrifié fut enlevé des mains de son père à la pointe du fusil, puis attaché avec des cordes et ramené sur l'île. Kerr sollicita des fonds qui serviraient à construire un bâtiment distinct pour enfermer le "lépreux délinquant" et proposa qu'il fût nourri "frugalement" comme moyen de prévenir les fréquentes évasions.

Contrairement à certains comptes rendus de journaux publiés plus tard, dans la plupart des cas, les fugitifs de l'île Sheldrake trouvèrent gîte et protection auprès de leurs parents. Charles Peters, qui était chargé de ramener les fugitifs, se plaignit qu'il mettait ainsi sa vie en jeu. Non seulement pouvait-il attraper la maladie en venant en contact avec les personnes infectées, mais "à plusieurs reprises, j'ai dû affronter des armes à feu et des armes telles des haches, des fourches et des massues"⁶.

En réponse aux inquiétudes du Bureau de Santé, l'Assemblée législative prit une série de règlements qui limiteraient les allées et venues des patients et renforcerait encore plus les pouvoirs du Bureau de Santé. Tous les lépreux seraient gardés ensemble dans un bâtiment principal. Le médecin prescrirait le temps où il serait permis aux lépreux de sortir du lazaret pour prendre l'air et se donner de l'exercice. Il leur fixerait des limites qu'ils ne pourraient dépasser. Un gardien armé fut engagé pour faire respecter les nouveaux règlements. Il était défendu à quiconque de descendre sur l'île sans la permission écrite d'un des membres du Bureau.

Les résidents de l'île Sheldrake, ayant eu vent des restrictions, devinrent irascibles et exaspérés. Avant que la loi ne devint officielle, le lazaret brûla de fond en comble le matin du 16 octobre 1845, entre quatre heures et cinq heures. Kerr écrivit : "Personne n'a péri dans les flammes ... les lépreux ont arraché au feu presque toute leur literie et leurs vêtements ... l'impression des membres du Bureau qui se sont trouvés sur les lieux peu de temps après est que le feu n'était pas purement accidentel."⁷

Il restait quatorze pensionnaires, entassés dans la buanderie, atten-

dant qu'un nouveau bâtiment fût construit. Au cours d'une période d'un peu plus d'une année, un homme et trois enfants étaient morts. Trois demeuraient en liberté.

Le nouvel édifice, bâti en novembre, était supérieur, crut-on, au premier. "Il en coûtera moins pour le chauffer." Le nouveau lazaret, avec son ameublement, coûta environ 270 livres.

En 1847, les docteurs Bayard et Wilson écrivirent : "Le lazaret est entouré par une haute palissade qui enferme une cour; pour prévenir l'évasion des lépreux durant la nuit... la barrière est fermée. Le bâtiment répond mal aux besoins d'un hôpital..."⁸ En 1848, le docteur Henry Hartt dit de ce deuxième lazaret qu'il "... devrait être agrandi et rendu plus spacieux ... on devrait prendre soin d'assurer une meilleure aération"⁹.

Dans l'intervalle, huit nouveaux cas de lèpre se déclarèrent parmi la population affectée. James Young écrivit : "... étant donné la libre communication avec les citoyens, la maladie ne peut faire autrement que se propager..."¹⁰ Le Bureau de Santé essuya les critiques qui s'élevaient à propos d'une situation qui était peu connue du grand public dans la province. Rares étaient ceux qui avaient le moindre aperçu des effets que pouvaient produire l'incarcération prolongée d'individus innocents et de leurs familles. Les règlements autoritaires ne servirent qu'à empirer une situation déjà mauvaise.

Pendant les semaines qui ont précédé mon départ pour l'Île-aux-Becs-Scies, notre maison était une maison triste; même les enfants ne jouaient plus ou ne se disputaient plus comme avant. Le 24 septembre 1844, c'était mon tour. Le constable a dû m'arracher à Jean-Baptiste et me pousser sur le bateau. J'ai pensé que rien ne pouvait être pire que de dire adieu.

Ça, c'était avant de voir l'hôpital. C'est vers la fin de l'après-midi que je me suis trouvée debout sur le seuil de la porte et que j'ai respiré, pour la première fois, l'air à ce point putride qu'il a retourné mon estomac. Julienne Ferguson était à mes côtés. Elle a alors pris le petit de mes bras comme mes jambes faiblissaient; le peu d'objets que j'avais enroulés dans un châle ont glissé sous mon poignet. Je ne reconnaissais pas François. Des excroissances, d'où coulait du pus, contractaient ses traits. "La maladie" l'avait rendu aveugle. Il gisait sur un lit de bois; sa respiration était pénible et chargée, son corps

chaud.

Mes frères aussi ne se ressemblaient plus. Ils étaient dépeignés, leurs vêtements étaient sales. Le visage de Tranquille était couvert de petites taches qui étaient le signe, je le savais, de "la maladie". Ils se battaient entre eux et avec les autres. À la maison, ils n'hésitaient pas à apporter du bois quand il en fallait, ou défricher, ou encore construire une clôture. Ici ils ne faisaient rien de tout ça.

Dans la salle des femmes, j'ai mis mes affaires sur un lit de bois. À côté, il y avait pour mon petit un berceau sur le plancher.

Il y avait une fenêtre dans cette salle, longue et mince, à travers laquelle une faible lumière faisait une tache sur le plancher. Deux femmes, trop malades pour être debout, étaient sur leur lit. Sous une longue table dans la salle, des rats grignotaient un gros morceau de pain.

Dans chaque salle il y avait un poêle, quelques assiettes de fer-blanc et des gobelets. Puis un sceau d'eau.

Puisqu'on était moins malades que les autres, Julienne et moi on coupait du bois, on lavait le linge et on puisait de l'eau pour tout le monde. Pour ce travail, on recevait environ une livre par mois. Mais les traces de saleté, la crasse..., c'était pire que tout ce que j'avais vu auparavant. Chaque jour ça empirait tandis que Julienne et moi on n'arrêtait pas.

M. et Mme Coughlan, le gardien et sa femme, étaient gentils. Ils nous apportaient des provisions de Chatham. Ils prenaient le bateau et allaient chercher le médecin quand on le demandait. Si des disputes commençaient, surtout entre les hommes, le gardien essayait de ramener l'ordre.

Ce n'était pas leur travail de nettoyer ou de donner des soins dans le lazaret. Ils faisaient attention de ne pas trop s'approcher de nous. Je ne les blâmais pas.

Ils ont amené Julienne à Tracadie pour qu'elle ait son bébé au début du nouvel an. Ils avaient de l'argent, les Ferguson, et de toute façon, David, son mari, était le beau-frère de James Young. Vous pouvez être sûrs que M. Young ne laisserait pas un de ses petits neveux ou nièces venir au monde sur l'île. Elle est revenue, avec sa fille nouveau-née. Plus tard au printemps, c'était au tour de Mary Savoie d'accoucher.

Elle a porté son enfant en silence, même quand le travail était pénible.

ble. Elle ne voulait pas réveiller les hommes dans la salle d'à côté pour qu'ils s'occupent d'elle. On a installé une chaise de relevailles pour elle près du poêle pour la garder au chaud. Elle a eu un garçon. Elle l'a appelé Bélonie.

Il y avait maintenant trois bébés sur l'île avec nous autres. Même les hommes les aimaient. Ils avaient la peau si claire, le sourire si éclatant, même sur le visage le plus laid.

Peu de jours après mon arrivée, le gardien a amené un autre patient, un Écossais nommé Alexander Stewart. Ç'a été le premier à mourir sur l'Île-aux-Becs-Scies. Julianne parlait un peu l'anglais; mais elle n'a pas compris ce que Stewart a dit. Il est mort en disant des mots que personne n'a compris.

Ceux qui avaient "la maladie" mouraient plus vite sur l'Île-aux-Becs-Scies que les autres avant nous qui sont morts à Tracadie. Les médicaments du docteur Key nous rendaient malades, c'est pour ça qu'on ne les avalait pas.

Les plus jeunes mouraient plus vite. Chaque soir, Charlotte Benoit pleurait après sa maman. Elle est morte avant la fin de l'année. François aussi, mon neveu, puis Édouard Savoie.

Ce n'est pas facile de s'étendre sur un lit de paille et d'entendre les pleurs et la toux des autres, de sentir la mort dans la salle autour de soi, à côté de soi, même sur un lit de bois comme le sien.

On comprend que certains aient fui cela.

Mes frères sont restés à cause de moi. Parce qu'ils savaient que je prendrais soin d'eux. Fabien Gautreau est parti prendre soin de sa famille. Le constable l'a ramené, attaché comme un voleur, mais il est reparti. J'étais contente pour lui que la deuxième fois, il ne soit pas revenu.

Françoise est morte, mais Barnabé n'était pas seul. Son frère Stanislas était venu à l'Île-aux-Becs-Scies avec "la maladie". Quand Stanislas s'est enfui, il a pris Barnabé avec lui, mais Stanislas pouvait se cacher dans les bois. Barnabé était trop jeune pour se cacher comme ça, c'est pourquoi il a été repris.

"Sale petit lépreux", lui a dit le constable. C'est un si petit garçon, un petit garçon malade.

C'est un mauvais mot "lépreux", c'est un mot plein de haine, de

peur et de laideur. Ce n'est pas un mot qui devrait être utilisé pour aucun d'entre nous qui avait "la maladie". Barnabé n'a pas vécu longtemps après avoir été repris.

Le vent froid balaie la glace en hiver. Il trouve des fentes dans les planches de notre hôpital. On a chacun une couverture pour se cacher du froid. Certains en meurent, non pas de "la maladie", je pense.

Cet hiver-là on a eu une autre maladie ... presque tout le monde avait la "résipère". Une éruption rouge me brûlait la peau, je faisais beaucoup de température.

Il n'y a personne pour nettoyer, sauf nous qui sommes malades. Quand mon frère Tranquille était trop malade pour quitter son lit, il restait étendu dans sa propre saleté jusqu'à ce que je sois assez bien pour l'aider à se laver. Les autres n'avaient personne pour les aider.

Ceux d'entre nous qui le peuvent sortent, même quand il fait si froid. Les barbes des hommes sont pleines de cristaux de glace. On fait tout le tour de l'île; c'est pas grand. Ça ne prend pas de temps. Si on le fait, c'est pour ne plus sentir les odeurs, ne plus voir les gens malades et fuir la solitude.

Quand on a su à propos des nouveaux règlements, je me suis mise en colère, mais je ne suis pas aussi en colère que les autres. Ils ont dit qu'on serait enfermés dans cette cabane. Qu'on ne pouvait sortir que lorsque le médecin nous le dirait.

On est tous coupables de l'incendie. On voulait tous que le bâtiment brûle. On est tous ensemble maintenant, les hommes et les femmes, dans la même salle. Le Bureau de Santé a fait construire une cloison, mais là où on est, il y a à peine de la place pour passer entre les lits.

Ils disent qu'on n'a qu'à s'en prendre à nous-mêmes, que c'est nous qui allons devoir vivre avec ça. Ils ont peut-être raison. Je me sens triste. Je prie comme nous l'a dit le Père Lafrance, pour que me soit accordée la patience.

**Maladie contagieuse ou
héréditaire : les médecins
ne s'entendent pas**

Le docteur Boyle, de Saint John... ne voit aucune raison de croire qu'il s'agit d'une maladie infectieuse, et il s'oppose à toutes mesures de quarantaine en ce qui concerne les districts où la maladie a été signalée et à l'établissement de lazarets spécialement affectés au logement de ceux qui y peinent. Nous souscrivons entièrement à tous les propos du docteur Boyle...

The London Medical Gazette
le 9 août 1844

... quant à la lèpre, je crois qu'il y a tout lieu de croire qu'elle est transmissible au moins par inoculation... Si les lépreux étaient autorisés à se mêler librement à leurs familles, la propagation de la maladie serait, pour cette raison, inévitable...

Dr Henry A. Hartt
Archives publiques du Nouveau-Brunswick
House of Assembly Journal (1849)
le 19 juin 1848

On savait sur l'Île-aux-Becs-Scies que "la maladie" se propageait. J'avais lavé les plaies qui couvraient le corps d'Adélaïde, j'avais respiré son haleine. Son garçon François avait l'habitude de jouer près de son lit. Lui et moi, on a attrapé "la maladie".

Nous autres, les femmes sur Becs-Scies, on l'a d'abord attrapée en soignant les malades. Les enfants l'ont eue de nous. Mais où est-ce qu'on pouvait respirer sinon dans leurs visages toujours tournés vers nous? Comment est-ce qu'on pouvait les laver, les habiller ou les nourrir sans toucher leur douce peau blanche?

Les hommes l'ont attrapée entre eux. Parmi nos frères, dans les bois, la même couverture, le même plat, la même tasse servaient à tous; dans les camps, le même lit était occupé par deux hommes, parfois trois.

Certains des hommes ici étaient fous. Même lorsque "la maladie" avait montré qu'elle pouvait s'attraper, ils sont allés où "la maladie" était, ils se sont assis près d'elle, et ils l'ont défiée de venir. Nous autres,

les femmes, on a dû ensuite ouvrir nos maisons à "la maladie" et s'en occuper.

Nous autres, sur Becs-Scies, on savait qu'il y avait des médecins qui disaient que "la maladie" n'était pas contagieuse, qu'elle venait de nos parents ou de nos grands-parents, que c'était une maladie qui était dans le sang de la famille, comme la couleur des cheveux et la forme du nez.

Le Père Lafrance nous dit que si c'est vrai, on pourra quitter Becs-Scies pour retourner à Tracadie, peut-être même pour retourner à la maison.

La nuit, je rêve que Jean-Baptiste est à côté de moi, qu'on est dans notre petite maison, que les petits jouent dans la cour. Je me réveille et j'essaie de voir leurs visages, mais je ne peux pas. Je veux vraiment m'en aller chez nous.

Je vais dire aux médecins que je ne suis jamais allée près de quelqu'un qui avait "la maladie". Je vais demander à Dieu qu'il me pardonne mon petit mensonge.

Frustré par leur incapacité à administrer l'hôpital et dérouter par les critiques formulées à leur endroit, George Kerr écrivit au lieutenant-gouverneur et le pria de nommer une commission pour enquêter sur la situation.

La nature contagieuse ou héréditaire de la lèpre était une autre question qui inquiétait le lieutenant-gouverneur et l'Assemblée législative. Le débat qu'avaient soulevé les médecins de la province se poursuivait. Les journaux de la province publiaient de longues lettres écrites par les partisans et les adversaires des deux camps.

Au cours de l'été de 1847, l'Assemblée législative nomma les docteurs Robert Bayard, de Saint John, et William Wilson, député, pour qu'ils mènent une enquête sur ces questions.

Le docteur Bayard était né en Nouvelle-Écosse, mais il avait étudié la médecine à Édinbourg. Pendant quelques années, il avait enseigné la médecine à l'université de New York, où il s'était spécialisé en obstétrique. Au moment où il devint commissaire, il exerçait la médecine à Saint John. Le docteur Wilson avait immigré au Nouveau-Brunswick en provenance d'Irlande en 1827 et il avait établi son bureau de médecine à Dorchester. Au moment de la constitution de la com-

mission, il siégeait à l'Assemblée législative à titre de député du comté de Westmorland.

Les deux médecins devaient examiner tous les patients internes ou externes de l'hôpital afin de déterminer la nature de la maladie et ses propriétés héréditaires ou contagieuses. Ils allaient inspecter l'hôpital et l'île, interroger les membres du Bureau de Santé et visiter les maisons et les familles où la maladie était apparue. D'après leur étude, ils allaient devoir recommander au gouvernement la meilleure façon de traiter les malades tout en protégeant le public.

Le 13 juillet 1847, les deux hommes, accompagnés par le docteur Key et les autres membres du Bureau de Santé, visitèrent Sheldrake. Ils découvrirent que huit personnes étaient mortes au lazaret et que quatre personnes s'étaient échappées. Plusieurs des patients s'étaient plaints de la qualité de l'eau et de la nourriture, et du travail qu'on leur imposait. Les médecins crurent que les plaintes formulées étaient le résultat du mécontentement des patients d'être confinés au lazaret. Julienne Ferguson leur déclara : "Elle aimerait mieux manger une patate ou un peu de viande à la maison avec sa famille qu'une meilleure nourriture au lazaret."¹ Marguerite et Julienne voulaient toutes deux arrêter le travail qu'elles effectuaient pour elles-mêmes et pour d'autres en raison de l'état de leurs mains. "D'ailleurs", dirent-elles aux médecins, "cela ne valait pas la peine de gagner de l'argent ou de s'en faire pour le travail si elles allaient devoir passer toute leur vie dans un lazaret."²

Les médecins donnèrent le passé médical de chacun des patients qui vivaient encore à Sheldrake. Pierre Savoie était âgé de 41 ans et au cours des huit années où il avait eu la maladie, il croyait qu'elle n'avait pas progressé aussi rapidement depuis qu'il était sur l'île. Pierre Robichaud, âgé de 26 ans, était atteint de la maladie depuis quatre ans. Les médecins le décrivirent comme un homme modéré, un fermier qui leur avait dit qu'il avait été très déprimé depuis son arrivée sur l'île. Israël Robichaud, âgé de 25 ans, était malade depuis huit ans, mais il déclara aux médecins que sa maladie s'était aggravée depuis qu'on l'avait conduit sur l'île. Olivier Robichaud, âgé de 27 ans, se plaignit d'une irritation de la gorge et de douleurs à l'estomac après ses repas. Il était malade depuis six ans. Barnabé Savoie avait le corps couvert de tubercules au moment où les médecins le virent. Il avait 11 ans et était malade depuis cinq ans.

Marguerite Robichaud avait 34 ans à cette époque. Elle croyait

qu'elle avait été atteinte de la maladie après la naissance de son deuxième enfant. Quelques semaines après avoir accouché, elle tomba sur de la glace. Ses mains et ses pieds commencèrent à enfler et des taches y apparurent. Elle avait de petits tubercules ronds sur les joues, le nez et le front. Elle perdit toute sensation tactile et ses mains devinrent ulcéreuses; ses doigts se contractèrent et elle en perdit les bouts. Elle allaita son enfant pendant un an au lazaret. Les médecins écrivirent : "Sa maladie semble stationnaire et la patiente se maintient comme elle est depuis les huit dernières années."³ Marguerite dit aux commissaires qu'il n'y avait jamais eu dans sa maison de lépreux de qui elle aurait pu contracter la maladie.

Julienne Ferguson était âgée de 38 ans. Elle avait ressenti les premiers symptômes de la maladie après un accouchement, quatre ans auparavant. Elle ne démontrait que peu de symptômes, mais ses doigts avaient la même apparence que ceux des autres patients. Elle allaita son enfant pendant dix-huit mois au lazaret. Marie Savoie, âgée de 40 ans, était atteinte de la maladie depuis dix ans. À cette époque, la maladie avait atteint un stade avancé. Sa voix n'était guère plus qu'un murmure sourd, ses lèvres et son visage étaient enflés, sa respiration était "longue, difficile et oppressée"⁴. Marie Rose Robichaud, âgée de 16 ans, était malade depuis six ans. Elle allait souvent chez Françoise Savoie et elle croyait que c'était à cet endroit qu'elle avait contracté la maladie.

À la suite de leur visite au lazaret, les médecins se rendirent dans les maisons où résidaient d'autres malades. À Rivière-du-Cache, ils rencontrèrent Vénérande Savoie, âgée de 27 ans. Nièce de Victor Savoie, elle était malade depuis un an. Elle était déprimée parce qu'elle craignait être atteinte de la maladie. Stanislas, âgé de 17 ans, et Marin Savoie, âgé de 13 ans, s'étaient cachés dans les bois; ils refusèrent de parler aux commissaires en dépit de l'assurance donnée par Victor et par le Révérend Lafrance qu'on ne les emmènerait pas à Sheldrake. Les médecins déclarèrent que Victor, leur père, était cultivateur et que sa demeure était propre et confortable. Ses filles et ses petits-enfants demeuraient avec lui et tous semblaient être en bonne santé.

À Grande-Rivière, les médecins virent Louis Gould, âgé de 43 ans, qui s'était trouvé au lazaret deux ans auparavant, mais d'où il s'était enfui. Il leur dit que le chagrin et le découragement avaient fait empirer sa maladie lors de son séjour au lazaret. Il n'avait pas pu endurer d'être séparé de force de sa maison et de sa famille. Fidèle Brideau, âgé de 55 ans, s'était aussi enfui de Sheldrake. Il souffrait de la mala-

die depuis trois ans. Il était le neveu de Marie Brideau et le cousin d'Ursule, d'Isabelle et de Françoise. Il dormait dans un camp près de chez lui afin de diminuer le risque d'infection pour sa famille. Fabien Gautreau, âgé de 32 ans, déclara aux médecins qu'il croyait avoir remarqué les premières manifestations de la maladie après avoir marché six milles dans l'eau. Il entra à l'hôpital pour une période d'un mois, à l'essai, et lorsqu'on refusa de lui donner son congé du lazaret, il s'enfuit. Il fut repris, puis s'échappa de nouveau, cette fois sans être repris. Il dit aux médecins que le chagrin et les pleurs à l'hôpital avaient aggravé sa maladie et que la progression de la maladie s'était ralentie depuis qu'il était à la maison.

Athanase Saulnier, de Petite-Rivière-Tracadie, était âgé de 35 ans. Il était marié et père de deux enfants. Toutefois, il était malade depuis quatre ans et d'après l'exposé des médecins, la maladie avait évolué rapidement. Il croyait qu'il avait attrapé la maladie après avoir été exposé au froid à la suite d'une grosse tempête en mer. Durant leur passage à Little Tracadie, les médecins visitèrent Olivier Gautreau, neveu de Fabien et de Julienne, qui était âgé de 18 ans. Il n'avait la maladie que depuis douze mois, mais celle-ci avait sérieusement marqué son corps. Tranquille Robichaud, âgé de 12 ans, ne doit pas être confondu avec le frère de Marguerite, qui était déjà mort. Le Tranquille Robichaud qui rencontra les docteurs Wilson et Bayard était, selon le rapport, le fils de Frédéric Robichaud. Lawrence Comeau, âgé de 55 ans, était le cousin de Thomas Comeau qui mourut au lazaret. Il était marié et père de treize enfants. Les symptômes de la maladie étaient apparus sur son corps environ quatre ans auparavant.

À Pokemouche, les médecins virent deux cas, Julia Landry, âgée de 19 ans, et Darby Robichaud; toutes deux n'avaient que de légers symptômes. Il y a très peu à dire à leur sujet.

À Caraquet, les médecins parlèrent à Marguerite Robichaud LeBouthilier. Elle était la fille de Joseph Robichaud et la soeur jumelle de Marie Robichaud Savoie et de Pierre (Bénonie) Robichaud, tous deux se trouvant sur l'île Sheldrake. Elle était malade depuis un peu plus d'un an et elle se plaignit aux médecins que personne ne voulait l'assister durant son accouchement prochain de peur d'attraper la maladie.

À Grande-Anse, les médecins parlèrent à Marie Brideau Landry, mère d'Ursule, d'Isabelle et de Françoise. Anselme, leur père, était décédé. Marie était âgée de plus que 80 ans. Elle ignorait comment

la maladie s'était manifestée. Elle déclara aux médecins qu'un marin était bien venu à Caraquet, mais qu'il n'était atteint d'aucune maladie. Ursule et Isabelle étaient ses deux aînées; Françoise était sa seizième enfant. C'est à cette époque que Rémi Landry, âgé de 99 ans et frère d'Anselme, dit aux médecins que son père venait de Saint-Malo, en Normandie, région de France où la lèpre était très répandue.

Par suite de leur enquête, les médecins conclurent que la lèpre qui sévissait à Tracadie et dans la région n'avait pas montré de nature contagieuse quelconque. Ils affirmèrent que la maladie était héréditaire. Forts des renseignements donnés par Rémi, ils crurent qu'elle pouvait descendre d'Alexis Landry, père d'Anselme.

Pour étayer leur prétention, les médecins retracèrent le lien de consanguinité des lépreux de Tracadie. Ils soutinrent que le sang d'Anselme Landry et de Marie Brideau coulait dans les veines de plusieurs lépreux. Les autres étaient tous membres de la famille Robichaud. Selon eux, la faible fréquence de la maladie parmi la population affectée était une preuve additionnelle de ses propriétés héréditaires et non contagieuses. À l'époque de l'enquête, la population totale de Néguac, Tracadie, Pokemouche et Caraquet était de 5 136. Pendant les vingt-huit années au cours desquelles la maladie s'était manifestée, il n'y avait eu en tout que quarante cas.

Selon les docteurs Bayard et Wilson, il était plus probable que François Saulnier ait été atteint de la maladie parce qu'il était parent en ligne directe d'une famille lépreuse. Ils n'éliminèrent pas la possibilité qu'il devint infecté en portant le cercueil d'Ursule, mais ils ajoutèrent que la cause serait alors l'inoculation directe, et non la contagion.

Les deux médecins ne virent pas Mme Gardiner, les Brown, Mary Sweezy ou Alexander Stewart. Ils étaient tous décédés. Dans leur rapport, ils laissèrent entendre que Mme Gardiner avait eu la syphilis et ils déclarèrent qu'il était difficile pour des médecins de différencier les deux maladies.

Ils croyaient que la maladie existait à l'état latent dans le corps d'une personne prédisposée à la maladie jusqu'à ce que des circonstances comme une fatigue excessive, l'exposition au froid, la consommation de poisson imparfaitement salé ou une maison surchauffée viennent favoriser son évolution. La maladie pouvait épargner une, deux ou même trois générations, puis surgir subitement à la quatrième. Une mauvaise hygiène et un régime alimentaire impropre pouvaient également con-

tribuer à l'évolution de la maladie, mais les docteurs Bayard et Wilson affirmèrent que tel n'était sans doute pas le cas à Tracadie.

Au nombre de leurs recommandations, les médecins soutinrent que les mariages entre familles de lépreux devaient être interdits. Le lazaret actuel devait être aménagé de façon à être plus confortable ou des allocations convenables devaient être accordées aux victimes de la maladie afin qu'elles puissent demeurer dans leurs familles. La maladie ayant atteint le soutien de famille, quelques familles avaient été laissées sans ressources. Les deux médecins recommandèrent que des fonds destinés au soulagement de la pauvreté fussent distribués à ces familles. Un commissaire, engagé à cette fin, verrait à surveiller l'utilisation de ces fonds.

Dans la table de consanguinité qu'ils dressèrent, les docteurs Bayard et Wilson relièrent plusieurs victimes de la maladie dont les liens avec les familles Robichaud ou Landry étaient lointains. Ainsi, le seul lien de parenté qu'avait Joseph Benoit avec la famille Landry était par le mariage. Selon cette table, la famille Comeau est apparentée à la famille Robichaud. Les médecins appuyèrent cette affirmation sur le fait que Marie Levron, mariée à John Robichaud, était la demi-soeur d'Anne Poitier, qui avait épousé Alexis Comeau. La famille Savoie, qui, d'après la table, est apparentée à la famille Landry, est apparentée en réalité à la famille de Victor Savoie. Comme l'indique la table, François Saulnier était cousin éloigné de Victor du côté maternel, mais il n'avait pas de lien de parenté avec la famille Landry.

Des autorités ont écrit que les docteurs Bayard et Wilson étaient en avance sur leur époque en recommandant que les lépreux fussent soignés à la maison. Toutefois, les deux médecins firent cette recommandation parce qu'ils avaient la ferme conviction que la maladie n'était pas contagieuse; aussi ne virent-ils pas la nécessité d'isoler la victime du reste de sa famille, de ses amis ou de la collectivité.

À cette époque, il n'était pas rare que dix, quinze ou même vingt personnes vécussent ensemble dans une maison d'une, deux ou trois pièces. Dans de telles circonstances, le contact prolongé avec un lépreux augmentait le nombre de personnes infectées. C'est là sans doute une raison qui explique pourquoi la maladie a continué de se propager.

Le docteur Alexander Key était mécontent du rapport Bayard-Wilson. Il souligna le fait que puisque les patients étaient apparentés, ils étaient plus souvent ensemble et, par conséquent, plus susceptibles

d'attraper la maladie par la contagion. Il avait toujours reconnu à la maladie un facteur héréditaire. Pour lui, ce facteur signifiait que certaines personnes étaient plus prédisposées que d'autres à contracter la maladie.

Il écrivit : «Je ne refuse pas d'admettre qu'elle ait à l'occasion un caractère héréditaire... Je suis convaincu que... une inclination ou une prédisposition de l'enfant peut être le produit des parents, rendant celui-ci plus susceptible d'être attaqué par la maladie s'il est exposé à la contagion.»⁵ Les chercheurs modernes n'ont toujours pas compris le mécanisme de transmission de la maladie, mais la plupart souscrivent à la déclaration du docteur Key, faite il y a cent trente-cinq ans.

Le docteur Key croyait que la maladie était contagieuse, mais à un degré moindre. La maladie de la victime, pour qu'elle pût être transmise à une autre personne, devait avoir atteint un stade avancé au point où les ulcères suppurent. «... le pus produit par les plaies est le principal milieu de communication de la maladie et ce stade, dans plusieurs cas, n'apparaît qu'après plusieurs années.»⁶

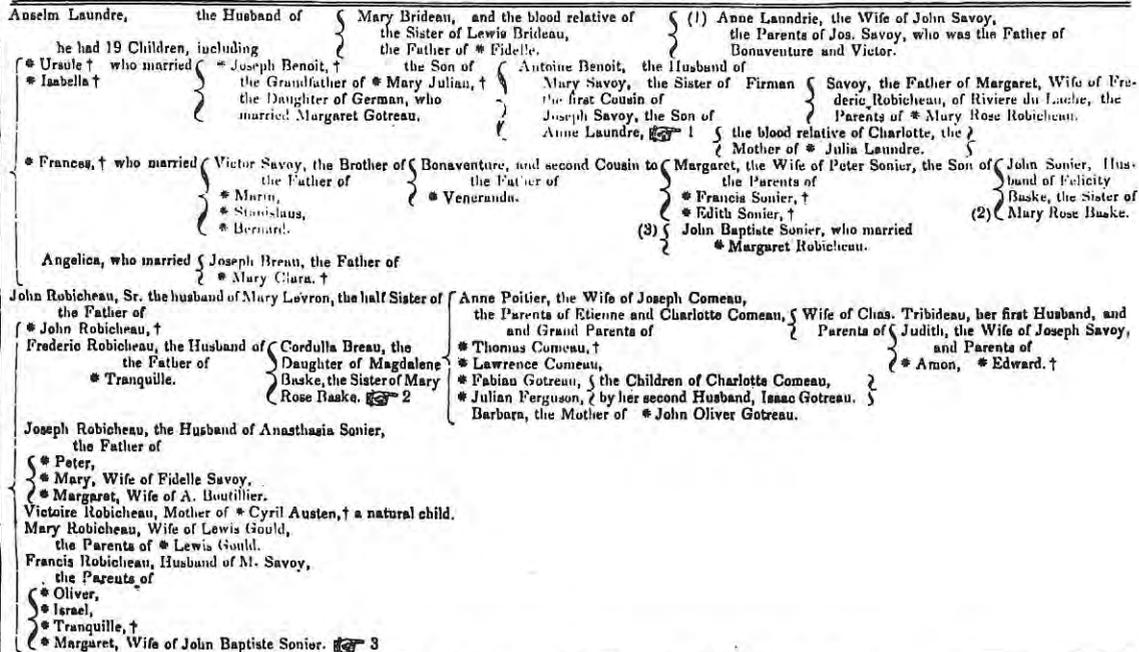
Plus de trente années s'étaient écoulées depuis que le docteur Key avait diagnostiqué le premier cas. À cette époque, il avait vu tous les lépreux, à l'exception des huit premières victimes de Tracadie. Il n'avait pas aimé l'insinuation selon laquelle il avait établi un mauvais diagnostic dans le cas Gardiner. Il écrivit : «Mme Gardiner avait tous les signes pathognomoniques de l'éléphantiasis des Grecs; la maladie avait évolué et s'était terminée de la même façon que chez les autres cas, à la fin de 1828. Je l'ai soignée de mai 1816 jusqu'à sa mort;... elle n'a jamais eu de maladie vénérienne...»⁷

Le docteur Key déclara que la maladie apparut chez William Brown dix mois environ avant le décès de Mme Gardiner. Il avait 16 ans à l'époque. Son frère John, âgé de 12 ans, contracta la maladie environ deux ans plus tard. William vécut à peu près huit ans avec la maladie et mourut en 1835; John, quant à lui, y survécut six ans. Mary Swezey, âgée de 10 ans et fille de Rheuben Swezey, vivait avec la famille Brown. Elle souffrit de la maladie durant six ans.

Pour appuyer les déclarations du docteur Key, nous avons le témoignage du docteur John Thomson, qui avait diagnostiqué Alexander Stewart et qui avait rencontré Mme Gardiner. On lui demanda plus tard d'examiner les neveux de Stewart, John Tingley, qui avait vécu avec son oncle pendant un an, et son frère, Edward Tingley. Les deux gar-

CONSANGUINITY OF THE TRACADY LEPERS.

72 JOURNAL of the House of Assembly of NEW BRUNSWICK.



N. B.—The Asteric (*) implies that the individual has been, or is affected with Elephantiasis. The Cross (†) denotes that the person has died of the disease. Anselm Broit was an Acadian, and came from Annapolis, Nova Scotia. John Savoy and Anna Laundre were also Acadians from Annapolis. It may here be observed, 1st that nearly all the French in the Settlements (of Tracadie and thereabout) can trace relationship with one another, owing to their intermarrying, and few or no strangers coming among them since their first settlement; and this is so general in Caraqueette, that few families there can intermarry without a dispensation, they being within the degrees of kindred disallowed to marry by the Catholic Church. 2^d Extract from a Letter to Dr. Bayard from James Davidson, Esquire.

(Signed) { W. WILSON, C. M. }
 { ROB. BAYARD, M. D. & D. C. L. } Commissioners.

Table de la consanguinité présumée des lépreux de Tracadie.
 Extrait du rapport Bayard-Wilson publié dans le
 "Journal of the House of Assembly", 1848.

çons étaient atteints de la lèpre. Le docteur Thomson écrit : “Le cas d’Alexander Stewart... prouve la nature contagieuse de la maladie... Il descendait d’une famille écossaise qui avait immigré ici... et par conséquent, il ne pouvait être question d’aucun lien de parenté avec l’un quelconque des colons français... il avait été bûcheron à Tracadie quelques années avant d’être infecté... il pensait avoir attrapé la maladie à Tracadie.”⁸ Le docteur Thomson poursuit : “Le cas d’Alexander Stewart et celui de Mme Gardiner, que j’ai eu l’occasion de voir il y a vingt ans, se ressemblaient beaucoup; Mme Gardiner est morte indiscutablement de l’éléphantiasis des Grecs.”⁹

Le docteur J.B. Toldervy était lui aussi d’accord avec le docteur Key. Il déclara que les docteurs Bayard et Wilson n’avaient pas réussi à prouver le caractère non contagieux de la lèpre. Il avait examiné M. Stewart; il confirma donc le diagnostic dans ce cas. Pour ce qui concerne Mme Gardiner et les Brown, il écrit : “... cela m’a surpris de découvrir que messieurs Wilson et Bayard ont contesté la justesse du diagnostic dans ces cas... M. Key, de par sa grande connaissance de la maladie en question, était bien qualifié pour distinguer cette maladie de toute forme connue de syphilis.”¹⁰

Dès le début en 1844, ces idées sur la contagion étaient mises en doute par d’influents médecins. En août 1844, le prestigieux journal *The London Medical Gazette* publiait un long article du docteur Alexander Boyle, de Saint John. Le médecin croyait que la maladie était héréditaire et les rédacteurs en chef du journal en convinrent. Il avait traité un cas de lèpre à Saint John. L’homme avait été soigné par sa femme jusqu’à sa mort. Elle n’eut jamais la maladie. Le docteur Boyle se servit de cet exemple afin de prouver que la lèpre n’était pas une maladie contagieuse. Il cita également des médecins européens qui étaient du même avis.

Les journaux *The New Brunswick Courier* et *The Daily Gleaner* publièrent tous deux le rapport Bayard-Wilson. Le docteur Bayard fit suivre la publication de son rapport de plusieurs lettres signées par lui.

L’un des plus chauds partisans de la théorie de l’hérédité était un individu qui signait sous le pseudonyme de Delta. Dans une lettre publiée dans le journal *The New Brunswick Courier* du 11 mars 1848, Delta qualifie les rapports du docteur Key “une masse d’absurdités” et il accuse le médecin d’avoir des idées “qui datent du moyen âge”. Le 18 mars, dans une autre longue lettre, Delta exhorte la province à don-

ner suite sans délai au rapport Bayard-Wilson et à libérer les lépreux de l'île Sheldrake. Il écrit : "... en premier lieu, le système actuel, qui consiste à exclure avec force toute personne qui manifeste les symptômes de la maladie, entraîne des dépenses importantes chaque année pour la province, sans qu'elle en retire quelque avantage que ce soit; tandis qu'en second lieu, ce système cause une affliction des plus cruelle sur la liberté personnelle du sujet..."¹²

Face à ces opinions contradictoires, les autorités provinciales ne donnèrent pas suite au rapport Bayard-Wilson. Le lazaret de l'île Sheldrake ne fut pas amélioré; les patients n'eurent pas le droit de retourner chez eux. Si un moyen de dispenser des soins médicaux aux malades et de les isoler dans leur foyer avait été trouvé, la maladie aurait pu être enrayée d'une manière efficace tout en ne causant qu'un minimum de souffrance. Un homme pensa à cette solution. Il s'agissait de Fidèle Brideau, qui s'était isolé lui-même de sa famille en construisant un camp situé à une certaine distance de chez lui.

5

**La relocalisation
du lazaret**

Ayant étudié la pétition présentée par les Sessions de Paix de Northumberland sollicitant la fermeture du lazaret de Sheldrake et la rétrocession du bail de l'île, le comité du Conseil exécutif ne peut recommander l'acceptation de la requête. Le comité est cependant d'avis que la partie supérieure de l'île où le bâtiment occupé par les lépreux n'est pas situé soit remise aux Sessions pour servir de quarantenaire ... dans la mesure où cela ne nuise pas aux logements nécessaires au lazaret ... (Le) comité recommande donc que la requête soit présentée au Bureau de Santé demandant qu'il remette aux Sessions de Paix de Northumberland la partie supérieure de l'île Sheldrake...

Archives publiques du Nouveau-Brunswick
MNO 11/2/8 No 14
En conseil
le 31 mars 1848

C'étaient des fous ceux qui avaient pensé à ça. C'est ce qu'on disait aux Becs-Scies lorsqu'on a appris que "les émigrés malades" allaient nous rejoindre. Ils vont respirer "la maladie" et nous, qui avons attrapé "la maladie", on respirera le choléra, la typhoïde et peut-être pire que ça. Notre eau et notre terre seront infectées.

Quiconque avait songé à ça ne se souciait pas de nous ou des "émigrés". On était très choqués lorsqu'on a entendu parler de ce plan-là. Les hommes ont dit que si un tel hôpital était construit ici, ils le brûleraient de fond en comble. Je vais les aider.

On attend sur la plage pour faire savoir au Père Sweeney qu'on est fâchés et qu'on a peur. C'est notre curé ici sur l'île et il va nous aider. J'aime le Père John. C'est un prêtre irlandais qui vient de Chatham. Son français n'est pas bon. On s'efforce beaucoup de le comprendre. C'est un homme gentil.

On entend les grelots et on le voit venir sur la glace. Il nous fait signe. Pierre lui lance une boule de neige. Le Père Sweeney rit et l'attrape. Il n'a peur ni de nous ni de "la maladie".

Il travaille avec nous. Il fait fondre la neige sur le feu pour remplir le lavabo d'eau propre, coupe du bois, rend visite à ceux qui sont cloués au lit et nous raconte des histoires.

Il nous apprend un jeu qu'on peut jouer dehors ensemble. Le jeu se joue avec des bâtons et des morceaux de glace. On est comme des enfants quand il vient nous voir. Il est comme un enfant aussi. Pour moi, ce n'est qu'un garçon, jeune comme Israël, mon frère.

Il nous dit de ne pas nous en faire à propos de l'hôpital. Les émigrés malades ne viendront pas rester avec vous, dit-il, c'est une idée bizarre du gouvernement. Beaucoup de gens sont contre, pas seulement nous.

Avant de s'en aller, il va voir tous ceux qui sont très malades. S'il peut faire quoi que ce soit pour qu'ils souffrent moins, il le fera. Il arrange les couvertures et apporte de l'eau comme un serviteur. L'odeur et l'obscurité ne le dérangent pas.

On marche avec lui jusqu'à la plage. Le sable est couvert par des blocs de glace. Après qu'il est parti, le tintement des grelots nous revient comme un murmure.

C'est la famine en Irlande qui, de façon indirecte, avait provoqué le conflit sur la question de savoir qui avait le contrôle sur l'île Shelldrake - le Bureau de Santé ou les magistrats de Northumberland. L'île Shelldrake appartenait au comté de Northumberland. C'est le comté qui l'administrait et c'est lui qui l'avait louée au Bureau de Santé.

Durant l'été de 1847, un an avant le début du conflit, la province avait vu une arrivée massive d'immigrants irlandais qui étaient débarqués aux ports de St. Andrew's, de Saint John, de Fredericton et de la Miramichi. Affaiblis par la famine dans leur pays, ils fuyaient les privations pour découvrir que la maladie et la mort les guettaient jusque dans les bateaux.

L'un de ces bateaux arriva dans la Miramichi au début juin. Le *Looshtauk* en provenance de Dublin mouilla au large du port de Chatham et le capitaine, un certain Thane, gagna le quai de Henderson au moyen de l'embarcation de bord. Le capitaine Thane avisa ceux qui y étaient que le bateau de 600 tonnes était parti de Liverpool sept semaines plus tôt avec quatre cent soixante-sept passagers, que cent dix-sept avaient péri au cours du voyage et qu'il y avait à bord cent passagers incapables de s'aider. Selon le capitaine, les membres de son équipage

étaient si fatigués qu'ils ne pouvaient plus travailler. Ils avaient besoin de soins médicaux, de vivres frais et de médicaments. Les habitants donnèrent le nécessaire. On envoya un vapeur remorquer le bateau pour le conduire au quarantenaire à Middle Island.

Les locaux qui se trouvaient à l'île Sheldrake, précédemment affectés à un hôpital quarantenaire, ayant été remis au Bureau de Santé pour servir de lazaret, on n'avait prévu aucun hôpital pour les immigrants souffrant de maladies contagieuses. On dut donc construire des hangars pendant que les passagers malades étaient à bord de leur bateau. Cela prit trois jours. Dans l'intervalle, quarante autres passagers périrent. Quatre-vingt seize autres allaient mourir après le débarquement. Cette année-là, seize mille immigrants irlandais arrivèrent au Nouveau-Brunswick. De ce nombre près de deux mille moururent. Pour beaucoup d'entre eux, une baraque en bois sur Middle Island était tout ce qu'ils avaient vu du nouveau monde.

The Gleaner reprocha aux magistrats leur manque de préparation. Ce journal s'indigna : "Comment se fait-il que ce port n'a pas, comme tous les autres ports maritimes semblables, un quarantenaire et un lazaret convenables et permanents?"¹.

Les bâtiments, qui avaient été construits à Middle Island pour faire face à l'urgence, appartenaient aux magistrats. Middle Island, par contre, faisait partie de la succession de Joseph Cunard, qui avait fait faillite vers la fin de 1847. Les magistrats avaient d'abord songé à acheter Middle Island et s'étaient renseignés à cet égard. Les syndics de la succession de Cunard étaient disposés à vendre. Ils demandaient 350 livres, en plus des droits d'estacade au sud de l'île pendant vingt et un ans, ainsi que des privilèges de plage jusqu'à la ligne de la marée haute. Les magistrats estimèrent que les conditions de vente étaient trop élevées. Ils croyaient par ailleurs que Middle Island, située uniquement à un quart de mille de Chatham, était trop près d'une population dense. Qui plus est, l'eau y était mauvaise.

Pendant ce temps, *The Gleaner* continuait à exercer des pressions pour qu'un hôpital quarantenaire fût créé. Dans l'édition du 29 février 1848, nous pouvons lire : "... il n'y a aucun doute qu'un grand nombre d'immigrants seront jetés sur nos rives au début du printemps ... Des préparatifs devraient donc être entrepris pour faire face à toute situation d'urgence susceptible de se produire."²

Les bâtiments que les magistrats avaient construits à Middle Island

avaient coûté "très cher". Si les bâtiments restaient sur l'île, ils tomberaient dans le patrimoine de Cunard à la fin de mars 1848. Les Sessions de Paix décidèrent de déménager les bâtiments à l'île Sheldrake.

Le Bureau de Santé n'avait pas payé le loyer normal pour l'île Sheldrake depuis les deux dernières années. Le rapport Bayard et Wilson ayant montré que la lèpre n'était pas contagieuse, les Sessions de Paix en conclurent que le lazaret pouvait maintenant être fermé ou déplacé à Tracadie. Les magistrats firent parvenir un rapport à l'Assemblée législative. Dans la même lettre, ils notaient que le lazaret avait, de toute façon, été inefficace étant donné que la plupart des lépreux ne s'y trouvaient pas. Un comité du Conseil exécutif fut constitué pour se pencher sur la requête; le 31 mars 1848, ce comité ordonna aux magistrats de partager l'île avec le Bureau de Santé. L'hôpital quarantenaire devait être construit à l'autre bout de l'île, loin du lazaret.

Les magistrats souscrivaient à cette solution. Par contre, le Bureau de Santé la désapprouvait, car les maladies contagieuses dont souffraient les immigrants mettraient en danger la vie des lépreux, lesquels étaient déjà dans un état affaibli. Le Bureau de Santé, alors composé de Joseph Cunard, président, Alexander Key, le Révérend John Sweeney et James Davidson, décida qu'il n'était pas habilité à permettre à quiconque de construire un autre hôpital sur l'île Sheldrake, à moins d'avoir l'autorisation écrite du lieutenant-gouverneur à cet effet.

À ce moment-là, avril approchait. Les magistrats devaient déplacer les bâtiments ou les perdre. Malgré l'opposition du Bureau de Santé, les bâtiments furent hissés sur des patins et remorqués sur la glace jusqu'à Sheldrake par Alexander et David Goodfellow, qui avaient obtenu le contrat pour le faire.

Selon le quotidien *The Gleaner* du 11 avril, deux des magistrats se rendirent à Sheldrake pour rencontrer l'équipe et lui dire où placer les bâtiments. Sur la plage, ils rencontrèrent plutôt un groupe d'hommes, que le Bureau de Santé avait mandatés pour empêcher que les bâtiments y fussent placés. "La garde était armée et un pistolet fut braqué sur la poitrine de l'un des magistrats; sur un autre, on braqua deux mousquets..." D'après le journal, des baïonnettes étaient fixées aux mousquets. Il y eut un échange de coups et, conséquemment, des propos vifs furent échangés. Ayant conclu qu'ils ne pouvaient accomplir leur mission à moins de voir couler beaucoup de sang, les magistrats rentrèrent "... celui qui avait été blessé pour le soigner, car la blessure

à la tête saignait abondamment...’’ Entretemps, les bâtiments restèrent sur la glace de l’autre côté de l’île. Les magistrats espèrent sûrement que le temps doux n’arriverait pas subitement, sinon leur hôpital quarantenaire voyagerait à l’horizon avec la fonte des neiges.

The Gleaner s’interroge sur la sagesse du Comité exécutif et sur le rôle qu’il joua lors du différend. Le journal écrit : ‘‘N’aurait-il pas été mieux ... si le Comité des Sessions avait manifesté le désir de placer les bâtiments sur l’île - de lui avoir interdit de le faire et de le poursuivre en justice pour violation des lois en matière de quarantaine, s’il avait persisté à le faire? Cette opinion ne se limite pas à nous, mais elle est partagée par presque tous ceux avec qui nous nous sommes entretenus sur la question.’’³ Plusieurs personnes furent arrêtées suite à l’incident et les deux organismes eurent à subir des frais judiciaires.

En apprenant qu’il y avait eu de la violence entre le Bureau de Santé et les Sessions de Paix, le lieutenant-gouverneur rescinda les instructions que le comité du Conseil exécutif leur avait données. Les bâtiments furent placés à Sheldrake, mais on ne prit pas d’autres mesures de force pour établir un hôpital quarantenaire. Le Comité exécutif nomma le Dr Henry Hartt de Fredericton pour examiner l’affaire.

Sur un ton d’exaspération, *The Gleaner* écrit qu’il ne mettait pas en doute l’intégrité du commissaire ni son désir d’offrir au gouvernement et au pays ‘‘le bénéfice d’un jugement impartial ... Nous le considérerons vraiment chanceux, si, à la suite de l’enquête et de la décision à laquelle il pourra arriver ... cette question est définitivement réglée...’’⁴

On exerçait beaucoup de pression sur le docteur Hartt pour qu’il recommande l’enlèvement du lazaret. Les gens d’affaires de Chatham étaient préoccupés par l’économie de la région qui avait souffert et par le commerce qui avait été menacé par les lépreux qui habitaient tout près. Le Père Lafrance voulait toujours que le lazaret fût relocalisé à Tracadie.

Toutefois, le docteur Hartt s’opposait à ce que les lépreux fussent intégrés dans les localités établies, y compris Tracadie. Il écrivit : ‘‘L’administration toute entière tomberait entre les mains de M. le Révérend Lafrance ... dont les opinions sur la nature de la lèpre et le droit matrimonial le rendent inapte, selon moi, à agir comme agent du gouvernement.’’ Le Dr Hartt indiqua aux autorités provinciales que ‘‘ce serait tout de même de l’insanité médicale de laisser les deux hôpitaux

se partager l'île". Selon lui, l'idée effrayait les lépreux eux-mêmes. "Leur monde tout entier se retrouve ici. Cependant, la plupart d'entre eux peuvent se promener partout et jouir des avantages de l'air et de l'exercice. Y a-t-il une personne ... qui voudrait circonscrire son monde dans des limites encore plus petites sur son île-domicile?"⁵

L'emplacement projeté pour l'hôpital quarantenaire était marécageux; c'était un lieu de reproduction d'insectes qui transmettent la malaria. À cause de la distance qui séparait l'île de la terre ferme, il serait impossible de procurer les soins réguliers requis à ceux qui souffraient de maladies telles que le choléra et la typhoïde. Enfin, l'immigration diminuerait certainement à la nouvelle que l'hôpital quarantenaire était situé à côté d'un lazaret. Quelles que fussent les opinions des médecins, la plupart croyaient que la lèpre était contagieuse.

Le docteur Hartt conseilla au gouvernement de choisir un autre emplacement pour l'hôpital quarantenaire. Il recommanda également que le lazaret de Sheldrake fût agrandi et rendu plus confortable. Il ajouta qu'on devait cultiver l'île et que l'on devrait s'efforcer de recruter les parents des résidents pour servir d'aides. De cette façon, tout le monde aurait intérêt à ce que l'institution réussisse.

Le rapport Hartt fut déposé en juin 1848, mais le gouvernement ne donna pas suite aux recommandations qu'il contenait. Au contraire, le gouvernement ordonna aux magistrats de permettre au Bureau de Santé de louer Sheldrake pour une autre année.

Les magistrats n'étaient pas contents. Ils avaient un hôpital, mais n'avaient pas d'endroit pour le placer. En juillet 1848, le *William Vail* arriva dans la Miramichi avec deux cas de typhoïde à bord.

Le Bureau de Santé continua à s'opposer à tous les efforts faits pour débarquer les marins malades sur l'île. Les habitants de Chatham refusèrent de les laisser entrer à l'hôpital quarantenaire de la ville. Une fois encore les magistrats étaient obligés de louer Middle Island et d'y construire un refuge provisoire. Le reste de l'équipage et le médecin de bord, soit vingt-quatre personnes en tout, restèrent sur le bateau pendant la durée de la quarantaine.

Le 11 juillet 1848, les magistrats de Northumberland ordonnèrent au Bureau de Santé d'enlever le lazaret ou de quitter les locaux au plus tard le 27 avril 1849, à l'expiration de leur bail.

L'hôpital de l'île Sheldrake était effectivement tombé dans l'oubli.

Depuis le dépôt du rapport Bayard-Wilson, on n'y avait pas admis de nouveaux cas parce que le bâtiment était trop petit. Le Bureau de Santé voulait entreprendre des réparations et des améliorations; mais sans être assuré que l'hôpital resterait, il était incapable d'agir.

En septembre 1848, on amena John et Edward Tingley à Sheldrake. On dut les garder à la maison du gardien parce qu'il n'y avait pas d'autre endroit. Le samedi, soit le 19 septembre 1848, Fidèle Savoie, le mari de Marie, amena à Sheldrake ses deux enfants, Mélanie et Pierre, âgés respectivement de 10 et 12 ans. Ils avaient la lèpre. Le seul enfant des Savoie qui n'avait pas la maladie était le bébé, qui était né sur l'île. À l'automne et à l'hiver de cette année-là, on admit douze patients, en tout, en raison de leur pauvreté, des mauvaises conditions climatiques et des mauvaises récoltes.

En novembre 1848, James Davidson, secrétaire du Bureau de Santé, indiqua aux autorités provinciales que le lazaret était plein et commanda d'autres bâtiments provisoires. En janvier 1849, Davidson demanda au Conseil exécutif d'accorder au Bureau "une tenure plus certaine et déterminée", démarche nécessaire, si la "possession de l'île doit être retenue ... et les poursuites judiciaires évitées..."⁶

Entretemps, le Révérend Lafrance avait entrepris des pressions efficaces pour que le lazaret fût installé à Tracadie. En février, il fit parvenir à l'Assemblée législative une pétition signée par lui, par son frère et par cent treize hommes du village. Ils demandaient que l'hôpital fût établi dans cette localité, où les victimes de la lèpre seraient abritées "non loin de leur chapelle et où elles pourraient entendre la cloche". Quant à l'île Sheldrake, "les Français détestent tellement cette institution que très peu de malades s'y rendront, à moins d'être contraints par la force..."

Selon les signataires de la pétition, les gens feraient tout pour cacher et protéger leurs amis et les membres de leurs familles malgré la peur qu'ils avaient d'attraper la maladie. "... même après qu'elle devient trop notoire pour être niée, ils les cachent toujours et usent de tous les moyens pour s'appuyer entre eux."⁷ Par contre, si le lazaret se trouvait à Tracadie, ceux qui souffraient de la lèpre se feraient admettre aux premiers signes. Leurs familles et leurs amis pourraient continuer, dans une certaine mesure, de subvenir à leurs besoins.

Au lieu de prendre une décision, l'Assemblée législative nomma un comité restreint pour étudier la pétition. Les docteurs William Wil-

son, Robert Thomson, l'honorable James Ambrose Street et William End, tous députés, conclurent : "Jusqu'ici le lazaret sur l'île Sheldrake a, dans une grande mesure, été un échec." Ils recommandèrent que le lazaret fût abandonné et qu'un autre lazaret, assez grand pour accommoder tous les lépreux, fût construit à Tracadie. L'un de leurs critères était économique. Ils estimaient qu'il serait moins dispendieux de construire un lazaret à Tracadie "avec l'aide des matériaux que l'on pouvait récupérer de l'institution se trouvant sur l'île Sheldrake..."⁸

La compilation des données contenues dans les différents rapports nous permet de voir que pendant les cinq années au cours desquelles le lazaret fut à Sheldrake, environ trente-sept patients y avaient été admis: quinze d'entre eux étaient morts et cinq avaient fui et n'avaient pas été ramenés. On transféra donc dix-sept patients à Tracadie.

Ils disent que Becs-Scies est une colonie de lépreux. Ça me fait penser aux fourmis, aux vers, aux choses qui vivent dans la terre.

J'ai marché jusqu'à l'endroit où nous gardons nos morts. Déjà les arbres voulaient reprendre leur terre. Des pousses de trembles montent entre les croix qui marquent leurs tombes. Je me suis assise. Voilà mes amis: Tranquille, François, Charlotte, Thomas, Édouard, Françoise, Marie-Claire et les autres.

Certains sont morts avant l'arrivée d'un prêtre et on n'a pas sonné de glas pour eux.

Julienne dit que Tracadie ne sera pas différent. Elle dit que nous sommes des lépreux, qu'on nous hait et que nous sommes mieux ici où personne ne nous dévisage.

Je veux revoir Tracadie; je veux revoir ma famille, je veux voir mon église. Mais j'ai peur. Les bateaux sont prêts et les autres m'appellent. Je quitte les morts.

Je regarde Becs-Scies jusqu'à ce que je ne puisse plus voir le bâtiment. Le bateau traverse l'horizon, qui se renferme derrière nous.

**Le docteur LaBillois :
guérisseur ou charlatan?**

... quelle que soit la cause à laquelle il peut être attribué, le fait agréable est établi... "Les lépreux sont propres." Pour un tel bonheur, le Dr Labil-
lois recevra sans doute les félicitations du public ... mais pour toute com-
pensation importante, il doit s'adresser ... à un futur, à un plus haut tribunal...

Miriam, Douglastown
"The Tracadie Lepers";
The Gleaner (Chatham, N.-B.)
le 18 janvier 1850

Plusieurs patients semblent être guéris, et d'autres, selon toute apparence,
peuvent sembler prendre du mieux ... Le temps seul le dira, que la mala-
die, intérieurement, est extirpée ... le public peut être justifié de regretter
la hâte absurde avec laquelle le Bureau de Santé leur a permis de quitter
l'établissement.

W., Chatham
"The Lepers"
The Gleaner (Chatham, N.-B.)
le 11 mars 1850

Le Dr LaBellois (sic) ... déclare ... que la maladie n'est pas la lèpre, mais
une syphilis invétérée, aggravée par le fait d'avoir été entièrement livrée
à elle-même, suivant l'idée absurde que c'était l'éléphantiasis des Grecs et,
par conséquent, qu'elle était incurable. Le Dr LaBellois (sic) exprime sa
surprise que la nature réelle de la maladie ait dû échapper à l'observation
pénétrante des messieurs éminents de la profession médicale.

"Legislative Proceedings",
The New Brunswick Courier (Saint John, N.-B.)
le 16 mars 1850

Je suis surpris par le langage et le caractère du rapport de M. LaBellois
(sic), qui est entièrement dépourvu de détails cliniques, condition si indis-
pensable pour établir la nature véritable de la maladie à l'étude.

Robert Bayard, m.d.,
cité dans "The Tracadie Disease",
The Gleaner (Chatham, N.-B.)
le 22 avril 1850

Le docteur LaBillois était le seul qui venait à l'hôpital et qui prenait soin de nous chaque jour. De tous ceux qui sont venus aux Becs-Scies, aucun n'est resté avec nous, pas même le docteur Key.

Maintenant à Tracadie, on en avait un qui restait, qui pouvait parler notre langue, qui comprenait ce qu'on lui disait, qui disait qu'on irait mieux.

Ah... on ne pouvait pas en croire nos oreilles quand on a appris ... et le Père Lafrance? Il ne pouvait pas s'arrêter de sourire. C'est lui qui avait amené le Dr LaBillois parmi nous, et il en était fier.

C'est vrai que le Dr LaBillois a dit qu'on avait la syphilis, mais il nous a dit que la maladie n'est pas arrivée parce qu'on était mauvais. Il a dit que c'était une maladie qu'on pouvait attraper seulement en étant proche de quelqu'un qui l'avait. On était de bonnes personnes, fidèles à notre religion et loyaux les uns envers les autres. À Tracadie alors, c'était un crime moins grand d'avoir la syphilis que d'avoir "la maladie".

Peu importe ce qu'il pensait qu'on avait, on n'était pas pour refuser le traitement du Dr LaBillois. Il a trouvé un remède pour quelques-uns d'entre nous au moins. Le Dr LaBillois m'a rendu ma famille.

Mais cinq ans, c'est long dans la vie des enfants. La petite Marie s'est échappée de mes bras; Luc, onze ans, est resté debout comme un homme à côté de son père. Il n'avait plus besoin de sa mère. Même le jeune Jean-Baptiste avait perdu son gras de bébé qu'il portait sur l'île Sheldrake. S'il n'avait pas été avec les autres, je ne l'aurais pas reconnu.

Pendant plusieurs années, "la maladie" n'est pas revenue. J'étais guérie. D'autres ressuscités du Dr LaBillois n'ont pas été aussi chanceux. "La maladie" est revenue quelques mois plus tard. Certains ne sont jamais sortis de l'hôpital. Mais tous avaient connu de l'amélioration dans leur maladie pendant son séjour, et s'il était resté...

Peu importe comment fort le Père Lafrance s'est battu pour nous et pour le Dr LaBillois, le Bureau de Santé et le gouvernement, excusez-moi si je crache sur ces mots, les médecins anglais étaient jaloux et ils voulaient le voir partir. Ils l'ont forcé à s'en aller. Un homme ne peut pas travailler longtemps sans être payé; pas quand il a une femme et dix enfants. Nous qui avons "la maladie", on savait ça.

Du fait de l'augmentation du nombre des patients, on construisit un bâtiment plus grand à Tracadie que celui de l'île Sheldrake. Le bâtiment comptait deux étages. L'étage supérieur était réservé aux chambres. À l'étage inférieur, il y avait le petit salon et une salle à manger. Les toilettes étaient à l'extérieur, à peu de distance du bâtiment.

On construisit une résidence pour le gardien. Comme pour Sheldrake, les repas des lépreux étaient préparés par le gardien ou sa femme et apportés une fois cuits. Le terrain fut acheté à James Young et les bâtiments furent construits par Young et son fils Robert.

Le nouveau lazaret était situé à environ un quart de mille de l'église. Il donnait sur la Petite-Rivière-Tracadie, en réalité un large cours d'eau. À droite, séparant l'église et le lazaret, il y avait un ruisseau. Jusqu'à ce que l'on construisît une petite passerelle, le prêtre se servait d'un radeau ou d'une chaloupe pour traverser la rivière.

M. Davidson dit aux autorités provinciales que toute la construction devait être parachevée avant l'installation des lépreux parce qu'il serait impossible d'engager des hommes par la suite. Le coût du terrain et de la construction s'éleva à environ 290 livres. Un Bureau de Santé réorganisé supervisa la construction et le déménagement des lépreux. Roderick McLeod, président, James Davidson, secrétaire, Robert Robertson et le Révérend Lafrance furent nommés en avril 1849. La santé chancelante du Dr Key ne lui permit plus de continuer de faire partie du Bureau.

En dépit des objections des Sessions de Northumberland, le lazaret de l'île Sheldrake demeura ouvert jusqu'au parachèvement du nouveau bâtiment. Nous avons la certitude que Marguerite, Julienne Ferguson, Mélanie et Pierre Savoie, Edward Tingley, John Tingley, Pierre et Marie-Rose Robichaud furent parmi les quatorze survivants de l'île Sheldrake qui furent transférés à Tracadie le 25 juillet 1849. Vingt-deux autres victimes venues de la région infectée furent hospitalisées au cours des six mois suivants.

Le fait que le nouvel établissement était plus rapproché de leurs foyers poussa ceux qui étaient atteints de la maladie, et qui vivaient toujours avec leurs familles, à entrer à l'hôpital. L'influence du Père Lafrance constitua un autre facteur. Il promit aux malades et à leurs familles qu'il ferait tout en son pouvoir pour obtenir les services d'un médecin français, Charles LaBillois. Ce dernier avait guéri des patients qui avaient souffert d'une maladie semblable à la lèpre quelques années

auparavant à Caraquet.

Au cours de l'hiver précédent, deux parents des victimes de Tracadie se rendirent à Miguasha, où résidait le Dr LaBillois, pour lui demander de venir à Tracadie et d'examiner les victimes de la lèpre. Le médecin dit aux hommes qu'il était incapable de trouver un remède contre la lèpre. La maladie qu'il avait traitée avec succès à Caraquet en 1818 était la syphilis invétérée, diagnostiquée par erreur comme la lèpre.

En août, Bonaventure Savoy, de Tracadie, se rendit à Miguasha avec une lettre du Père Lafrance adressée au médecin. Dans sa lettre, le Père Lafrance demandait au Dr LaBillois de "procéder sur-le-champ" et de traiter les victimes de la lèpre puisque le Bureau de Santé n'avait "ni le pouvoir d'engager un médecin ni les fonds pour le faire". Le médecin dressa plutôt la liste des symptômes de la maladie qu'il avait traitée à Caraquet. Il demanda au prêtre d'examiner les patients à Tracadie et lui dit que s'ils avaient des signes semblables de la maladie, il viendrait.

"J'ai procédé à un examen très minutieux de tous les cas. La nature de leurs plaies ainsi que les réponses qu'ils ont données à mes questions me convainquent qu'il s'agissait plus de la syphilis que de toute autre chose"¹, écrivit le Père Lafrance.

Se fondant sur les conclusions du prêtre, le docteur LaBillois vint à Tracadie le 12 septembre 1849 pour examiner les cas au lazaret. "Je n'ai jamais vu spectacle plus propre à déchirer les sentiments humains. La puanteur était si intolérable en raison de la putréfaction qu'elle nécessitait la plus grande détermination, même pour entreprendre le traitement de ces infortunés."² Le docteur LaBillois souligna que la maladie, soit la syphilis suivant son diagnostic, était dans un stade si avancé que plusieurs souffrirent d'une fièvre consécutive. Une patiente, Marie-Rose Robichaud, mourut de tuberculose peu après son arrivée.

Avant que le docteur LaBillois ne reçût la charge officielle de l'hôpital, le Révérend Lafrance saisit le Bureau de Santé de l'affaire. Le Bureau adopta une résolution autorisant le médecin à prendre charge des patients et à entreprendre leur traitement, à la condition que les amis des lépreux pussent payer ses services. Aucun arrangement n'avait été fait en ce qui concerne le salaire du médecin. Le Père Lafrance lui indiqua qu'il ferait tout en son pouvoir pour que le gouvernement le paie.

Charles-Marie LaBillois, qui prit charge de l'hôpital le 16 septem-

bre 1849, naquit à Morbihan, en France. Il avait d'abord pratiqué la chirurgie dans la marine française avant de s'établir à Miguasha. Lorsqu'il vint à Tracadie, il avait cinquante-six ans et exerçait la médecine depuis trente ans.

Le docteur LaBillois croyait que la maladie pouvait être transmise par inoculation, mais dans une plus grande mesure que ne le croyaient Bayard et Wilson. Il niait qu'elle eût un quelconque caractère héréditaire. La maladie avait été aggravée par les conditions de vie des patients. "Je ne puis laisser passer cette occasion sans attirer l'attention du gouvernement sur les aménagements minables du soit-disant hôpital", écrivit-il³.

Il nota qu'il n'y avait que deux chambres, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Sans une salle de convalescents, ceux qui se portaient mieux couraient le risque d'être infectés de nouveau. Les patients devaient avoir accès aux toilettes sans devoir sortir à l'extérieur. Le bâtiment était mal aéré. Les patients n'étaient pas nourris convenablement.

Pour la première fois, les victimes de la lèpre avaient quelqu'un qui entreprenait de leur donner un traitement régulier. Le médecin arrivait à l'hôpital chaque matin à neuf heures et y restait jusqu'à midi; il revenait à quatorze heures et ne repartait pas avant le coucher du soleil. Il instaura un programme régulier d'hygiène, insista sur la nécessité de changements fréquents de vêtements, surveilla le régime alimentaire des malades et utilisa des "frictions au mercure".

La brève période durant laquelle le docteur LaBillois résida à Tracadie fut marquée par une amélioration rapide de la santé des patients. Le progrès de la lèpre était ralenti grâce à la bonne hygiène et au régime alimentaire. Les traitements des désordres fonctionnels habituels, les palliatifs aux manifestations douloureuses de la lèpre et les bons soins eurent une très grande influence.

Le changement produit chez certains patients fut si important que le médecin les prononça soit guéris, soit presque guéris, après six semaines de traitement. Craignant que ceux-ci fussent infectés de nouveau s'ils devaient demeurer au lazaret, le Père Lafrance autorisa qu'on donnât congé à Fabien Garbreau (Gautreau), Mme Sonnier (Marguerite Saulnier) et Mme Ferguson (Julienne). Mme Elixis Sonier (Charlotte Saulnier) reçut son congé en novembre. Fidelle Bredeau (Fidèle Brideau), Charles Comeau, Augustin Benoi (Benoit), Louis Gonier (Saulnier),

Edward Juneau (Édouard Vienneau), Mme Charles Comeau, Melina Sansie (Mélanie Savoie), Ellen Legee (Hélène Légère), Marie Robecheau (Robichaud) et Ann Gouthreau (Anne Gautreau) furent déclarés presque guéris et en attente de congé.

James Davidson écrivit qu'il avait visité l'hôpital à cette époque et constaté que "dans la plupart des cas, les tubercules ont entièrement disparu, avec les enflures et les taches jaunes sur la peau. Les plaies ou les ulcères du visage, des mains, des pieds et des autres parties du corps sont complètement guéris, et la peau a repris sa couleur naturelle."⁴ Les autres membres du Bureau de Santé reconnurent que la santé des patients s'était manifestement améliorée. Ils interdirent pourtant au Père Lafrance de donner congé aux patients sans en notifier le gouvernement ou sans chercher à demander l'avis d'autres médecins à ce sujet. Le Bureau décida de demander au gouvernement la permission d'engager deux médecins pour aller à Tracadie et examiner les patients à qui on avait donné leur congé et ceux qui étaient toujours hospitalisés.

Le Père Lafrance vota contre la résolution. Dans une lettre distincte adressée au lieutenant-gouverneur, il souligna que la résolution avait été adoptée en raison de l'influence du Dr Key, qui avait déclaré que la maladie était incurable, et de celle de son ami, le président du Bureau, Roderick McLeod, qui croyait que le Dr Key était infaillible. Le prêtre accusa le Bureau de plier sous la pression exercée par James Young, qui "a fait tout le bruit possible, ce qui conduisit à la résolution en question, calculée dans le seul but d'occasionner des frais à la province"⁵. Le Père Lafrance dit au gouvernement que ses services comme membre du Bureau devenaient inutiles et demanda que soit nommé un bureau constitué de personnes vivant dans la région. "Aucun autre arrangement ne pourra me satisfaire ainsi que le public, qui commence à murmurer sourdement à la vue des pauvres gens guéris et à qui on refuse leur congé..."⁶

À cette époque, James F.W. Johnson, invité à Tracadie chez James Young, que Johnson décrivit comme "un vieux colon et, semble-t-il, un colon énergique et prospère", était visiteur à l'hôpital. La résidence de Young était située à Young's Point de l'autre côté de la Petite-Rivière-Tracadie.

Johnson écrit : "Nous avons traversé la lagune en bac à portée de vue du village, de l'église, de l'école et du presbytère, et nous avons

visité un hôpital singulier pour lépreux ... Nous en avons compté trente-cinq ... des enfants et des adultes ...” Johnson mentionne qu’un faible espoir avait été suscité à l’hôpital grâce à un médecin canadien-français, qui avait provoqué un changement remarquable dans l’état physique des patients. Le traitement du docteur LaBillois consistait en “l’emploi du mercure et d’une salivation prolongée, lentement provoquée et douce”. Maintenant, même les plus gravement infectés avaient la possibilité de guérir et commencèrent à rêver de retourner chez eux. “Le violon, suspendu au mur de leur salon, montrait que la musique et la danse, auxquelles les Acadiens prenaient grand plaisir, apportaient maintenant un intervalle occasionnel à leurs soins ...” Johnson ajouta qu’il espérait qu’on donne raison au “charlatan canadien, comme certains l’avaient appelé” et que son succès dans le traitement de la maladie pourrait être entièrement réalisé⁷.

La profession médicale du Nouveau-Brunswick était moins qu’enthousiaste à propos des guérisons rapportées par le docteur LaBillois. S’il y avait une chose sur laquelle les autres médecins qui avaient vu les patients s’étaient mis d’accord, c’était sur le fait que la maladie était la lèpre. De fait, le docteur LaBillois les appela des incompetents. Il écrivit : “Je ne peux qu’être surpris du fait que la nature réelle de la maladie ait dû échapper à l’observation pénétrante des messieurs éminents de la profession médicale.”⁸

Le journal *The New Brunswick Courier*, dans son édition du 16 mars 1850, publia cette opinion, accompagnée d’un résumé du rapport du docteur LaBillois et d’un compte rendu de la discussion qu’il provoqua à l’Assemblée législative. L’Assemblée résolut de maintenir l’établissement deux autres années, après quoi, espérait-on, la maladie aurait disparu. Puisqu’on avait trouvé un moyen de guérir la maladie, toutes les personnes infectées étaient maintenant impatientes d’être admises à l’hôpital.

Le docteur Bayard n’était pas impressionné par le diagnostic du docteur LaBillois. Il fit remarquer que les symptômes de la lèpre et de la syphilis étaient semblables, mais qu’un médecin prudent considérerait d’abord les antécédents de chaque cas, autrement “une conclusion irréfléchie peut l’exposer à des difficultés et détruire à jamais la paix et le bonheur des familles ... M. LaBillois ... déclare que la syphilis était la syphilis parce qu’elle a été guérie par des traitements appliqués dans des cas de syphilis. Il s’agit là d’une conclusion plutôt contraire aux devoirs de la profession, et dangereuse ...” Le docteur Bayard ajouta

que le rapport LaBillois ne contenait aucune mention des Savoie et des Robichaud, dont certains d'entre eux présentaient "des caractéristiques non équivoques de l'éléphantiasis des Grecs"⁹.

Pendant que les médecins débattaient des mérites de ses prétentions et de ses guérisons, le docteur LaBillois partit peu avant la Noël de 1849. Il fit savoir aux autorités provinciales qu'il avait cessé ses traitements à l'approche de l'hiver parce que l'hôpital était peu convenable et parce qu'il manquait du nécessaire. Même un bain d'eau chaude pour les patients n'était pas possible dans les circonstances qui prévalaient. Au cours de la période qu'il avait passée à l'hôpital, le docteur LaBillois dit "que sa santé s'en trouva fort affectée"¹⁰. Avant de quitter Tracadie, le médecin demanda au Père Lafrance des médicaments et des instructions sur la poursuite du traitement. Il avisa le Conseil exécutif qu'il reviendrait au printemps si le gouvernement devait requérir ses services.

Le docteur LaBillois n'avait pas encore été rémunéré pour ses trois mois et demi de travail. Le 28 janvier, M. Davidson dit au lieutenant-gouverneur que s'il envoyait une commission médicale pour examiner les lépreux et confirmer les guérisons, M. LaBillois serait rémunéré.

Aucun médecin ne vint à Tracadie à cette époque pour examiner les patients, hospitalisés ou non au lazaret. Toutefois, le Conseil exécutif sembla satisfait du travail du docteur LaBillois. Ce printemps-là, M. Davidson écrivit à ce dernier : "Je suis chargé de vous dire que le lieutenant-gouverneur provincial désire que vous soyez prêt à reprendre vos fonctions au lazaret de Tracadie aussitôt qu'il vous sera possible ... De plus, si vous réussissez à guérir quelqu'un des malades, le Bureau se fera un plaisir d'en avertir le gouvernement provincial et vous serez libéralement récompensé." Si ses efforts restaient infructueux, lui dit-on, il serait rémunéré pour son temps. M. Davidson ajouta : "Le Bureau de Santé fera tout ce que vous lui demanderez."¹¹ Des contrats pour la construction de deux annexes au lazaret, l'une devant servir de buanderie, l'autre destinée aux convalescents, avaient déjà été octroyés.

Sans même recevoir une offre de dédommagement pour ses frais de déplacement et sans même être assuré qu'il serait payé, le docteur LaBillois retourna à Tracadie le 29 juin 1850. Le souci qu'il manifestait pour ses patients était plus puissant que les conseils de ses amis qui l'encourageaient à ne pas sacrifier sa santé ni à s'imposer de tels

S O C I É T É
D'INSTRUCTION MÉDICALE.

NOUS SOUSSIGNÉS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION MÉDICALE établie à Rennes, d'après l'autorisation du Préfet du Département d'Ille-et-Vilaine, certifions que *M^{re} Charles Marie LaBillois* natif de *pleissinet Dept^t de morbihan* a suivi avec exactitude les Cours d'Anatomie Physiologique, de Pathologie et de Clinique ~~interne~~ externe, de Médecine opératoire, ~~de matière Médicale et de Chymie pharmaceutique~~, de matière Médicale et de Chymie pharmaceutique, que nous avons donnés pendant les années 1809 = 1810 = et 1811

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent. Rennes, le quinze juin an mil huit cent onze

Dr. LaBillois
Prof. de Méd. opér. et
de Clinique externe

Ridel
Prof. et
Dr. de Chymie et
Le Vek
Prof. de Chimie et
Wester

Berthier
Prof. de Anatomie
et de Physiol.

Le Vek
pour la légalisation de
la signature ci-dessus
de l'Hotel de la Mairie de Rennes
Le 18 Juin 1811



Le Vek
Secr. fonctionnaire de la mairie

Attestation de formation médicale du docteur LaBillois.
Archives des Religieuses Hospitalières de St-Joseph,
Maison provinciale, Bathurst, N.-B.

sacrifices.

Le médecin constata que la santé de ses malades s'était beaucoup détériorée en son absence. "La raison en est qu'ils ont logé ensemble dans la même salle, plusieurs ayant contracté la maladie de nouveau", écrivit-il¹². Sauf ceux qui étaient restés à l'hôpital, Fabien Gautreau, Charlotte Saulnier, Fidèle Brideau et Charles Comeau avaient dû revenir. Julienne Ferguson revint elle aussi, accompagnée par sa fille Christina, qui présentait des symptômes de la maladie. Au mois de novembre suivant sa réadmission à l'hôpital, elle accoucha d'un autre enfant, un garçon nommé Bernard. Julienne mourut au lazaret le 13 janvier 1854. Fabien Gautreau mourut le 13 août 1850; Charles Comeau mourut à l'hôpital le 13 mars 1850 et Fidèle Brideau mourut de la maladie le 15 juillet 1850. Tous avaient été déclarés guéris ou presque en 1849 par le docteur LaBillois.

Comme le signala le docteur Bayard, le docteur LaBillois donna peu de détails sur ses méthodes. Cependant, il était convaincu que ses méthodes donnaient de bons résultats et que ses malades avaient besoin de lui : "... je ne puis les quitter pour céder la place à des docteurs qui ne connaissent pas mon traitement, et qui pourraient, par conséquent, occasionner plus de mal que de bien."¹³ Dans la même lettre du 5 août, le docteur LaBillois, toujours impayé, dit au Bureau de Santé qu'il devrait demander à ses amis de payer sa pension et ses frais de déplacement. Il demanda un maigre salaire de vingt shillings sterling par jour, payable tous les trois mois. Le Bureau de Santé convoqua le médecin pour lui répéter qu'il n'avait pas le pouvoir de lui offrir un salaire. Le Bureau lui promit de lui fournir au moins les remèdes nécessaires pour la guérison des malades.

Toujours impayé, le docteur LaBillois demeura à l'hôpital le reste de l'année. En décembre 1850, il rapporte que "toutes les plaies des malades, tant des anciens que des nouveaux, sont presque toutes guéries"¹⁴. Les patientes mises à la salle des convalescents étaient Mme Ferguson, Christina, Mme Légère, Marie Robichaud et Mélanie Savoie. "Elles jouissent actuellement d'une santé parfaite et sont tout à fait libérées de toutes les douleurs qu'elles ressentaient avant le traitement."¹⁵ Marguerite et Mme Charles Comeau demeurèrent à la maison, guéries de la maladie pendant plus d'une année.

Le 15 janvier, James Davidson rapporta au lieutenant-gouverneur que le docteur LaBillois était toujours à Tracadie, en service à l'hôpi-

tal. Neuf nouveaux cas avaient été admis au cours de l'année. Il y avait maintenant trente-sept patients à l'hôpital, dont quinze enfants. M. Davidson écrivit qu'en plus de ceux qui se trouvaient dans la salle des convalescents, "la plupart des autres cas ne démontrent aucune amélioration visible". Il dit au gouvernement que le Bureau "n'avait fait aucun arrangement avec le docteur LaBillois et ne l'avait pas payé pour ses services, mais qu'il laissait entièrement au gouvernement le soin de lui verser la rémunération qu'il considérera, en toutes circonstances, indiquée"¹⁶.

Le gouvernement décida alors d'envoyer une commission médicale à Tracadie pour examiner les cas de guérison rapportés. Le docteur LaBillois proposa qu'on envoie le docteur Robb, qui avait vu les malades l'année précédente, et le docteur Carter, de Dalhousie. Ces deux médecins étaient "reconnus pour leur connaissance des maladies vénériennes"¹⁷. On nomma plutôt les docteurs Key et Robert Gordon. Le docteur LaBillois croyait que ces médecins seraient prévenus contre les traitements et les résultats puisqu'ils étaient parmi les sept médecins qui avaient identifié, dans leur diagnostic, la maladie à la lèpre. Il écrivit : "Si certains de ces messieurs n'ont pas dit en termes exprès que cette maladie est incurable, ils l'ont implicitement exprimé quand ils l'ont identifiée à l'éléphantiasis des Grecs, qui est réputée incurable."¹⁸

Le docteur Key ne vint pas à Tracadie pour cause de maladie. Il mourut le 27 mai 1851. Le docteur Gordon arriva à Tracadie le 14 mai 1851 et examina les malades, hospitalisés ou non.

Ellen Leger (Hélène Légère) et Marie Robecheau (Robichaud), déclara le docteur Gordon, n'avaient jamais souffert de la lèpre. Ann Gouthreau (Anne Gautreau), patiente dans la salle des femmes, admise en 1850 par le docteur LaBillois, n'avait pas, elle non plus, la maladie. Anastasia Commeau (Comeau), qui avait reçu son congé, n'avait jamais eu la lèpre. De tous les patients que le docteur LaBillois avait déclaré guéris, seule Marguerite Saulnier avait eu, selon le docteur Gordon, la maladie. Dans son cas, rapporta le médecin, "la maladie est stationnaire", mais "... c'est mon opinion qu'elle progresse vers un but fatal"¹⁹.

Le docteur LaBillois quitta Tracadie après presque une année de services à temps plein. Au total, il passa environ six mois, pour lesquels, suivant les indications fournies par tous les livres de comptes

consultés, il ne fut jamais payé.

Par coïncidence, le docteur Gordon, qui était toujours député, succéda au docteur LaBillois comme médecin du lazaret. Il résidait alors à Bathurst, à soixante milles de Tracadie. Il venait environ trois ou quatre fois l'an au lazaret. Puisqu'on ne s'attendait pas qu'il traitât les patients, son rôle se limitait à celui de consultant.

Parmi les autres patients que le docteur LaBillois avait déclaré guéris ou mieux portants, Augustin Benoit mourut à l'hôpital le 7 mai 1856, Louis Saulnier mourut le 4 août 1855, Édouard Vienneau mourut le 13 août 1855, Mme Elexis Sonier (Charlotte Saulnier) mourut chez elle de la maladie, et Mélina Savoy (Mélanie Savoie) mourut le 4 mai 1860.

Sans se soucier des avantages douteux du traitement du docteur LaBillois, ses malades l'aimèrent et la population de Tracadie lui voua respect et gratitude. Peut-être la confiance qu'il suscita parmi les patients explique-t-elle les améliorations ou peut-être les rémissions n'eurent-elles aucune cause connue. Plusieurs années après, Soeur St-Jean-de-Goto écrivit qu'elle avait essayé de nombreux remèdes sur les patients; la plupart donnèrent d'abord de remarquables résultats. Mais ses espoirs et ceux des familles et amis des patients s'évanouirent lorsque la maladie revint quelques semaines plus tard, pire que jamais.

Dans l'histoire du lazaret jusqu'alors, aucun autre médecin n'avait autant donné de lui-même au service de ses patients que le docteur LaBillois; aucun autre médecin n'avait été autant accepté d'eux et aucun autre médecin, avant, n'avait été ou n'était aussi mal utilisé par le gouvernement depuis. Les livres de comptes du lazaret indiquent que le docteur Key reçut soixante-huit livres, dix-sept pence pour l'année 1845. En 1846, il reçut environ soixante-dix livres. Le docteur Gordon reçut environ soixante livres par année pendant les neuf années où il fut associé à l'hôpital. Les membres de la commission médicale reçurent pas moins de soixante-quinze livres chacun.

Que le gouvernement refusât de rémunérer le docteur LaBillois parce que celui-ci s'obstina à ne pas diagnostiquer la maladie comme la lèpre, parce qu'il critiqua les autorités médicales de la province ou parce qu'il était un médecin français catholique, à une époque où la structure de pouvoir de langue anglaise, principalement protestante, avait peu de sympathie ou de confiance pour les Acadiens français catholiques du nord de la province, ne sont que conjectures.

Plusieurs années après son départ, les patients et leurs amis à Tra-

cadie continuaient de demander au gouvernement le retour du docteur LaBillois. En 1902, le Père Danel écrit : «J'ai plusieurs fois parlé de lui à des personnes ... Toutes sont encore sous l'impression que le docteur LaBillois avait fait aux lépreux le plus grand bien; et que seule la jalousie des médecins anglais l'avait forcé de s'enfuir.»²⁰

Comme si le lazaret n'était pas suffisamment isolé, une clôture de douze pieds de hauteur fut construite cet été-là autour de la propriété «de manière à prévenir ... tout rapport avec l'autre partie de la collectivité»²¹. Le Bureau fit face à une vive opposition de la part des lépreux lorsqu'il fit élever la clôture et dut engager des gardiens pour protéger les ouvriers. «Ils persévérèrent malgré tout jusqu'à son achèvement, et les lépreux sont maintenant entièrement sous surveillance.»²²

Les lépreux ressentirent la perte du docteur LaBillois comme un premier choc. La clôture qui les séparait tout à fait de la collectivité, de la vue de la mer et de l'église avoisinante fut pour eux un deuxième choc. Enfin, le Père Lafrance fut transféré à Memramcook en janvier 1852. Son départ sembla annoncer une période de violence et de dis-sension jamais vue encore.

**Le Nouveau-Brunswick :
Terre de la liberté**

Le Nouveau-Brunswick : Terre de la liberté

Comme principales institutions d'État au Nouveau-Brunswick, vous avez l'hôpital de la Marine, l'asile des aliénés, la prison et le Lazaret de Tracadie. Le gouvernement local ... avec l'argent qu'il a prélevé sur le Trésor public, a procuré les terrains et y a construit des bâtiments imposants qui logent maintenant le marin infirme, le coupable, le fou, le violeur, l'assassin ... et le dernier de tous, le plus malheureux lépreux.

Toutefois, si vous ne jetez qu'un regard impartial sur leurs conditions respectives opposées, il semble que sur la balance sociale dans la province, le statut du lépreux est inférieur à celui du proscrit le plus abominable.

Le Père Ferdinand Edmond Gauvreau
The Morning Freeman (Saint John, N.-B.)
le 28 mai 1861

L'été de 1852, ça faisait presque trois ans que j'étais sortie de l'hôpital. Je voulais visiter mon frère Israël, qui était encore là et qui était très malade. D'abord, je devais avoir une lettre du Père Gauvreau, pour dire que je pouvais y aller sans problèmes.

Le lazaret n'était pas comme il était quand le docteur LaBillois était là. Personne ne voulait partir avant d'être guéri. Mais ils l'ont renvoyé, le Père Lafrance aussi ... ce n'était plus comme un hôpital. C'était juste une place pour mourir.

Ceux qui avaient "la maladie" ont recommencé à s'échapper. Le Bureau de Santé disait que les évasions sont arrivées après qu'il y a eu des visiteurs à l'hôpital. Ils ont dit que des provisions avaient été volées, puis que ceux qui avaient "la maladie" causaient plus de trouble après que les visiteurs étaient retournés chez eux.

Ceux-là au Bureau de Santé - je crache encore sur leurs noms - ils ont dit que tout le monde à Tracadie qui avait des amis ou de la famille au lazaret ne pouvait les voir que deux fois par année; puis là, il fallait avoir une lettre du prêtre. Si la personne au lazaret était très malade, comme Israël, on pouvait y aller plus souvent, mais il fallait

toujours la lettre du prêtre.

La barrière du lazaret était fermée avec une barre de fer. Philius Losier, le gardien, a pris ma lettre et après l'avoir lue, il a dit au garde de me laisser passer.

Il y a juste une petite cour autour du bâtiment. Il n'y a pas d'herbe sur le terrain. C'était au début d'août et plusieurs des malades étaient dans la cour. Personne ne pouvait les voir de l'autre côté de la clôture. De l'intérieur, parmi ceux qui avaient "la maladie", on ne pouvait rien voir à travers la clôture; pas une vache dans le champ, pas un voilier dans la baie, pas une charrette qui passait dans la rue.

Un homme est assis contre le bâtiment. Il tient un morceau de bois entre ses poignets. Il n'a plus de doigts et ses paumes sont rouges et enflées. Il tient un couteau entre ses dents et il sculpte le bois. Un tas de copeaux est par terre devant lui. Ses yeux sont fixes et il y coule du pus. Presque tous nous autres qui avons "la maladie", on a des yeux comme ça.

Deux garçons aux visages sales courent l'un après l'autre. Ils butent contre une femme qui lave du linge au-dessus d'un feu. Elle leur dit quelque chose, mais ils ne s'arrêtent pas.

Une petite fille tient une poupée de bois dans ses bras comme si c'était un bébé au sein. La maladie l'a marquée. Sa peau a des taches rouges et est boursouflée; il y a une grande plaie qui part d'en-dessous de son nez et qui va jusqu'à sa lèvre supérieure. Mais ses cheveux sont toujours beaux, bruns comme du sable mouillé, et ils sont bouclés. Quand je lui demande son nom, elle ne dit rien. Elle berce sa poupée de bois et elle ne me regarde pas.

J'entends un cri et je me tourne. Je vois des hommes qui jettent des pierres aux pieds du garde. Le garde est fâché, mais quand il s'approche d'eux, ils sourient. Ils veulent se battre avec le garde; lui donner "la maladie" avec leurs poings. Le garde leur dit qu'il va les jeter en prison. Les hommes blasphèment en entendant ça.

Je m'éloigne, je prends une grande bouffée d'air frais et j'entre là où se trouve mon frère. Son lit est sale. De la matière qui vient des plaies est séchée sur la charpente en bois. Il y a trente-huit personnes à l'hôpital et la salle est pleine. Il y a plus de fenêtres ici qu'à l'hôpital aux Becs-Scies, mais l'air est dense, toujours avec l'odeur de "la maladie".

J'ai apporté un matelas de paille fraîche, que je mets sous lui, et je lave son lit. Je lave ses plaies et j'y place les pansements comme le docteur LaBillois nous a montré. Après qu'il a mis une chemise propre, je le ramène à son lit car il est aveugle. Sa voix est rauque. Il me dit tout bas qu'il veut que je revienne demain. Je ne peux pas lui promettre ça. J'ai les enfants à la maison et le docteur LaBillois a dit qu'il y avait un danger que nous qui sommes guéris on pouvait encore attraper "la maladie".

Je n'en suis pas loin de toute façon. Domithilde, "la femme de François", a "la maladie". Nous autres, à Tracadie, on sait que quand la peau a un teint blanc, "la maladie" a commencé. La peau de Domithilde était comme ça au début. Elle m'a montré des taches jaune pâle sur chacune de ses jambes, juste au-dessus des genoux. "La maladie" s'est répandue rapidement. Maintenant, elle est ici à l'hôpital, terriblement marquée et enceinte.

Je me demande pourquoi "les deux femmes de François" et son premier fils ont attrapé "la maladie", mais pas lui? Jusqu'à maintenant, les enfants de Domithilde se portent bien.

Julienne aussi est dans la chambre des femmes. J'ai honte d'être bien portante et qu'elle doive revenir. "Je t'ai dit que ce serait pire ici qu'aux Becs-Scies", elle a dit. "On ne peut pas se cacher ici. Depuis qu'ils ont chassé le docteur LaBillois, je n'ai plus d'espoir. Pour moi, "la maladie" est pire qu'elle n'a jamais été".

C'était la même chose pour tout le monde que j'ai vu ce jour-là au lazaret. Tout était rempli de tristesse et de colère, choses que je n'avais pas vues depuis les premières années aux Becs-Scies. C'était pire aussi parce qu'ici il y avait plus de monde. "À Sheldrake on était comme une famille", Julienne a dit. "Ici, j'ai peur d'aller près de certaines personnes. Ils ont même bâti une prison."

Je pensais aux hommes à l'extérieur qui blasphémaient et qui se moquaient du garde, et j'étais très contente de ne pas avoir "la maladie" cette année-là.

Bien que le Père Lafrance fût très jeune à son arrivée à Tracadie, sa personnalité énergique dominait son apparence jeune. Avec les années, il prouva qu'il pouvait parler en faveur des malades et de leurs familles, même si cela signifiait qu'il devait affronter le Bureau de Santé, ou se présenter devant le Conseil exécutif.

Par ailleurs, le Révérend Ferdinand-Edmond Gauvreau, qui remplaça le Révérend Lafrance à Tracadie, n'était pas aussi fort. Après avoir été nommé en 1828 pasteur à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, il dut retourner, seulement 3 ans plus tard, dans sa province natale, le Québec, souffrant d'épuisement physique et psychologique. Lorsqu'il se rétablit, il travailla comme pasteur dans plusieurs petites paroisses au Québec avant de retourner à Memramcook en 1836.

À l'époque, les paroisses catholiques du Nouveau-Brunswick couvraient de vastes régions géographiques. La plupart des prêtres français provenaient du Québec où le niveau et la qualité de vie étaient grandement supérieurs. Les Acadiens des Maritimes ne s'étaient guère remis de la dispersion. Parmi eux se trouvaient les catholiques irlandais chassés de leur terre natale par la pauvreté et la maladie. Il fallait une personne forte pour s'attaquer à la tâche et se frotter à la souffrance, qui éprouvaient le clergé tous les jours.

Le Révérend Gauvreau avait été à Memramcook pendant seize ans avant d'être nommé à Tracadie. Il se fit des amis dans la collectivité protestante aussi bien qu'avec les catholiques à Memramcook. Ses amis dirent qu'il était un fermier scientifique et pratique, qui avait contribué à améliorer l'agriculture dans la région. Il dut se sentir très perdu dans sa nouvelle paroisse où l'agriculture était secondaire aux industries du bois et de la pêche.

Le Révérend Gauvreau arriva à Tracadie en janvier 1852 - saison où le village habituellement joli ne paraît pas à son avantage. Les vents provenant du golfe gelé pénètrent les couches de laine des vêtements jusqu'à la peau; la neige et la glace couvrent la terre; les cieux gris et les petites maisons grises marquent le paysage comme une épreuve monochrome. En mars un Révérend Gauvreau solitaire écrivit : "Depuis que j'ai quitté le riche et beau comté de Westmorland, il ne s'est pas passé une seule journée que j'ai pensé à l'absence de si nombreux amis respectables que j'ai laissés derrière moi."¹

Au lazaret, les patients étaient en colère du fait du congédiement du docteur LaBillois. Même le Révérend Lafrance ne put les empêcher de s'enfuir ou d'assaillir à coups de pierres les ouvriers qui venaient construire la clôture. Ce mois de janvier-là, le Père Gauvreau, court, grassouillet et plutôt timide, fit la connaissance de ses nouveaux paroissiens. Parmi eux, il vit pour la première fois une maladie grotesque où la défiguration extérieure des malades n'était qu'une manifestation

physique du désespoir qui les avait frappés lors de la perte des deux personnes qui leur avaient donné de l'espoir.

Le Révérend Gauvreau siégea au Bureau de Santé et il travailla comme agent de liaison des lépreux entre cet organisme et le gouvernement. Il n'était pas assez fort pour maîtriser la colère qui couvait au lazaret. Dans la nuit du 4 septembre 1852, ou tôt le matin du 5 septembre, le lazaret fut rasé par le feu.

Davidson écrivit : "La plupart des lépreux dormaient; nous les avons trouvés presque nus, tels qu'ils étaient sortis du lit quand l'alarme fut donnée. Les flammes se sont répandues ... et l'on n'a rien pu sauver. Les malades les plus impotents eurent de la peine à s'enfuir."²

Le feu avait été mis intentionnellement; on allégua que l'un des frères Tingley et les deux Vienneau, les fils d'Alexandre Vienneau, étaient responsables. Michel Doiron, un autre patient, eut le crédit d'avoir sauvé la vie des femmes qui dormaient au deuxième étage. "Tingley les aurait laissé brûler. Michel savait ce que Tingley avait fait et il a insisté pour réveiller les patientes."³

Pendant un mois environ, les trente-huit patients furent logés dans le petit bâtiment qui servait de prison. Au début de novembre, une annexe pour les femmes y fut ajoutée. Davidson écrivit : "Le docteur Gordon est d'avis que cet arrangement suffira pour l'hiver, mais les patients seront entassés."⁴ Le bâtiment, y compris l'annexe, ne mesurait que trente-deux pieds sur trente pieds en tout et ne comptait qu'un étage.

Bouleversés par les conditions encore plus dures auxquelles étaient maintenant assujettis leurs amis et parents au lazaret, Bonaventure Savoy et quatre-vingt-un résidents du district envoyèrent une pétition au gouvernement, demandant à l'Assemblée législative de leur rendre la vie plus confortable.

Ils se plaignirent que leurs amis au lazaret étaient "confinés dans un espace restreint, à cause de l'attitude de quelques malfaiteurs et que ceux qui se comportaient toujours selon les règles de conduite dictées par le Bureau de Santé souffrent autant que ceux qui désobéissaient toujours aux règles de détention solitaire". Le médecin qui les traitait maintenant "ne leur donne pas de médicaments qui les soulagent..." Pour ajouter aux piètres conditions qui existaient à l'hôpital, se plaignirent-ils, le Bureau de Santé avait soumis le contrat de la cuisine aux enchères publiques au lieu d'essayer de trouver quelqu'un qui convenait parfaitement à l'emploi. La personne choisie fut celle qui fit la soumission

la plus basse. Les pétitionnaires dirent à l'Assemblée législative que "les gens qui ont des amis confinés au lazaret désirent pouvoir leur parler et s'informer de leur état de santé, disons une fois par mois; plusieurs pensent que la présence du docteur Lebilawa à l'hôpital à Tracadie serait un grand service"⁵.

Ce fut vers ce moment-là qu'Alexandre Vienneau, au nom de ses fils se trouvant au lazaret, demanda au lieutenant-gouverneur le retour du docteur LaBillois, puisque "c'est le seul médecin qui leur fait du bien". Vienneau se plaignit que ses fils étaient insultés et traités comme des animaux par le garde. Dans une deuxième pétition, Vienneau demanda s'il "pouvait voir ses enfants à l'hôpital de Tracadie au moins une fois par mois".

Au nom du Bureau, James Davidson informa l'Assemblée que la seule plainte qu'avaient formulée les lépreux à l'endroit du garde fut qu'il "interdit maintenant toute relation entre eux et leurs amis". La seule réponse positive du Bureau à ces pétitions était qu'il était d'accord sur la nécessité d'un médecin à plein temps. "Si un médecin était en poste, en plus d'être présent à l'hôpital, il pourrait visiter les classes plus pauvres, ceux qui sont prédisposés à la maladie..." Davidson écrit au gouvernement. Selon lui, le docteur LaBillois avait admis des gens à l'hôpital qui n'étaient pas atteints de la maladie, apparemment pour prétendre qu'il les avait guéris. Il était par conséquent inapte à la nomination⁷.

Le docteur Gordon n'avait donné le congé qu'à trois patients qui n'étaient pas atteints de la maladie. Six ans plus tard, en 1857, il renvoya deux autres patients du docteur LaBillois. Le fait que six ans s'écoulèrent entre le moment de leur admission et le moment de leur renvoi montre qu'une erreur dans le diagnostic n'était pas facile à reconnaître.

De septembre à juillet, les malades furent confinés dans cet "espace restreint". Sept personnes moururent dans ces circonstances. Davidson écrit : "Le nombre des décès pour la dernière année a été plus élevé que pour toute période antérieure ... en raison de la façon dont ils étaient entassés depuis l'incendie."⁸

Durant cette période, lorsque le Père Gauvreau fut appelé pour administrer les derniers sacrements de la religion catholique à un mourant, il dut enjamber un cadavre qui gisait parmi d'autres dans la salle. Une autre fois, "une vieille patiente de cette époque, toujours vivante, raconte comment, à un moment donné, le père avait trouvé une fille mourante

dans un état si dégoûtant qu'avec ses propres mains, il prit une éponge et lava ses plaies et y appliqua des pansements avant de lui administrer les dernières bénédictions de l'Église''⁹.

Le nouveau lazaret fut achevé en juillet 1853. Encore une fois, James et Robert Young furent les entrepreneurs. Le bâtiment était une structure en bois d'un seul étage, dont les fenêtres étaient garnies de solides barres de fer. L'intérieur était divisé en deux grandes chambres, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Les lits longeaient les murs, alors qu'un gros poêle se trouvait au milieu de chaque chambre; dans chaque chambre il y avait une table et quelques tabourets et bancs. À part le lazaret lui-même, la salle de convalescence construite pour le docteur LaBillois était maintenant une buanderie. La maison utilisée par le cuisinier et le gardien se trouvait à l'extérieur de l'enclos. À une courte distance de la maison du gardien se trouvait une petite prison. Une femme engagée par le Bureau de Santé demeurait avec les malades et faisait le nettoyage.

Le Bureau de Santé avait apparemment décidé de renforcer la clôture. Selon la description fournie par le Père Gauvreau, elle était construite "avec des baliveaux verticaux en cèdre de vingt pieds de haut, et son sommet, de tout son contour, est garni par des pointes de fer qui se trouvent à une courte distance les unes des autres. Une porte coulissante solide, verrouillée au moyen d'une barre de fer et d'un lourd cadenas, est construite dans ces baliveaux pour communiquer avec le Lazaret."¹⁰ Davidson écrivit que le lazaret avait été convenablement verrouillé "... et les patients sont enfermés tous les soirs au coucher du soleil"¹¹. Le Père Gauvreau démissionna du Bureau de Santé vers cette époque. Il expliqua qu'il avait d'autres responsabilités qui nécessitaient son attention; toutefois, son désaccord avec les politiques du Bureau de Santé était une cause plus probable.

À la suite de l'incendie, le Bureau de Santé décida de garder le silence au sujet des incidents qui eurent lieu au lazaret, mais des rumeurs laissant entendre que tout n'allait pas très bien au lazaret continuèrent à circuler. Le 14 juillet 1855, le journal *The Gleaner* rapporta que l'un des lépreux qui s'échappa du lazaret réussit à se rendre jusqu'à Boston. Il était actuellement patient à l'hôpital de Boston où les médecins du Collège médical de Cambridge essayaient de le guérir. Le Révérend Gauvreau écrivit que le fuyard en question était parti à Boston et qu'il avait été embauché comme matelot marchand. Il espérait que l'air frais et les médicaments qu'il s'était acheté amélioreraient les choses,

mais son état empira. Il retourna à la ville et mourut à l'hôpital de Boston "loin de ses parents et de ses amis"¹². Plusieurs victimes de la lèpre s'enfuirent de Tracadie avant que leurs symptômes ne fussent généralement reconnus. Quelques-uns montèrent à bord des navires à vapeur dans la Miramichi à destination de Rivière-du-Loup, au Québec, ou de Montréal. Ils y trouvèrent du travail et y demeurèrent jusqu'à ce que les symptômes de leur maladie ne pussent plus être dissimulés.

Le docteur Gordon ne fut pas bien reçu par les familles dans lesquelles on soupçonnait des victimes de la lèpre. Certains refusèrent de l'accueillir chez eux. Dans d'autres foyers, les victimes demeurèrent cachées jusqu'à son départ.

Entretemps, ceux qui demeurèrent à Tracadie cherchèrent et souhaitèrent une guérison. À l'été de 1860, trois des patients au lazaret reçurent la permission, moyennant certaines restrictions, de voyager à l'île du Prince-Édouard et de visiter une source minérale près de Hillsborough. Ils avaient entendu dire que l'eau leur ferait beaucoup de bien. Ils revinrent déçus puisqu'ils ne remarquèrent pas la moindre amélioration de leur état.

En novembre 1861, Davidson rapporta que quatre personnes souffrant de la lèpre étaient soignées par un médecin indien. "Ces personnes et leurs amis suppliaient à grands cris le Bureau de leur donner la permission de continuer à suivre le même traitement ... le Bureau a le regret de dire que les efforts du médecin indien se sont révélés inefficaces, et les malheureux lépreux seront bientôt ramenés et confinés à l'hôpital..."¹³

Toutefois, l'économie et la sécurité, plutôt que les traitements, furent les objectifs principaux du Bureau de Santé. Le Bureau ne devait pas porter entièrement le blâme pour cet état de choses. Au printemps de 1853, lorsque la plupart des provisions furent perdues dans l'incendie, le Comité chargé des comptes publics conclut que la somme de 539 livres qu'avait déboursée le Bureau pour la nourriture, les vêtements et la literie était trop élevée. Il conclut également que les dépenses entraînées pour l'engagement d'un assistant médical, soit environ 70 livres par année, n'étaient pas nécessaires puisqu'il avait comme principale occupation le diagnostic des cas et qu'il demeurait à une grande distance de l'hôpital.

Le Comité chargé des comptes publics réduisit le budget du Bureau de Santé. "La somme demandée pour l'année courante est de 800 livres

pour les dépenses ordinaires et pour l'achat de vêtements, et de 300 livres pour remplacer les bâtiments détruits par l'incendie de septembre dernier. Le Comité recommande que la somme de 800 livres soit octroyée pour répondre à tous les besoins de l'établissement et il espère que cette somme répondra à tous ses besoins et le laissera libre de toute dette à la fin de l'année.''¹⁴

En 1857, Laurence MacLaren et Richard Suttan furent nommés par l'Assemblée législative pour étudier l'état du lazaret de Tracadie afin de réduire les dépenses si possible. Ils déclarèrent que les livres comptables du secrétaire étaient en bon ordre et que ceux-ci montrèrent que les provisions furent "fournies à un taux très peu dispendieux"¹⁵. Bien que cela ne fût pas partie de leur mandat, les commissaires recommandèrent que le gouvernement engage un Canadien français ou un autre médecin pour résider au lazaret ou près de celui-ci. Ils crurent que cela pouvait se faire à peu de frais ou sans frais.

Pour le bien-être de ses paroissiens malades, de même que pour le succès de son établissement, le Révérend Gauvreau crut essentiel qu'un médecin fût trouvé, qui aurait la confiance de ses patients. En août 1860, il envoya une pétition à l'honorable John Henry Manners Sutton, le lieutenant-gouverneur de la province. Il demanda que le docteur LaBillois fût réaffecté au lazaret. Deux cent quatre noms figuraient sur la pétition, dont ceux de John Moody, pasteur de Shippagan, James Daley, pasteur de Chatham, Michael Rivers, P. McNaughton, Louis Robichaud, tous juges de paix, Édouard Gauvreau, John McNaughton, Laurent Tremblay et Oliver Basque.

Annexés à la demande, on trouvait des témoignages de trois personnes. Joseph Robichaud écrivit au nom de son fils. Le docteur LaBillois lui avait dit que le garçon ne souffrait pas de la maladie pour laquelle les malades du lazaret se faisaient traiter. Toutefois, à la suite du départ du docteur LaBillois, et lorsque le docteur Gordon arriva à Tracadie, ce dernier ordonna que l'enfant fût admis au lazaret. Le père écrivit: "Six ans plus tard il reconnut sa méprise et renvoya l'enfant, sans lui avoir donné aucun remède."¹⁶ Marguerite Saulnier écrivit qu'elle fut guérie par le docteur LaBillois en deux mois seulement. Alexis Saulnier écrivit quant à lui que sa femme Charlotte fut guérie par le docteur LaBillois en dix-huit mois. "Depuis sa sortie, jusqu'à sa mort, qui arriva trois ans après, elle vécut en parfaite santé, sans aucune trace de maladie."¹⁷

James Davidson répondit à ces témoignages au nom du docteur Gordon. Il dit que le petit Robichaud fut admis à l'hôpital sur l'insistance de son père. Charlotte Saulnier fut retirée de l'hôpital par son époux lorsqu'elle était toujours malade et elle mourut de la lèpre chez elle. Le docteur Gordon était toujours convaincu que Marguerite avait une souche de lèpre lente mais progressive.

Plusieurs mois passèrent et le Père Gauvreau ne reçut pas de nouvelles des résultats de la pétition. Pour la première fois depuis son arrivée à Tracadie il y avait neuf ans, il décida de faire connaître les conditions qui prévalaient à l'intérieur du lazaret.

Entre les mois de mai et juillet 1861, deux journaux, *The Colonial Empire* et *The Morning Freeman*, publièrent dix articles du Père Gauvreau. Le prêtre se révéla un homme à la plume autoritaire. "... à ce moment même, trois heures et quart, le 2 mai 1861, vient de mourir au lazaret de Tracadie ... un lépreux, Tranquille Savoie, sans qu'il ait eu l'attention médicale d'un médecin, pas plus que tous ceux qui sont morts ici au cours des dix dernières années ... les lépreux de Tracadie ne sont ni des maniaques ni des férons..."¹⁸. "Ils sont en pleine possession de leurs esprits et de leurs sens, et par conséquent, ils ressentent plus vivement la perte de leur liberté puisqu'ils sont conscients ... que leurs familles contribuent encore au Revenu provincial, paient leurs impôts et demeurent de loyaux sujets de la Reine; d'ailleurs, en tant qu'entité, ils sont aussi honnêtes, moraux et paisibles que tout autre peuple du monde."¹⁹

Le Père Gauvreau décrivit leurs souffrances dans des termes qui sont presque pénibles à lire. Au dernier stade de la maladie, écrivit-il, "... les traits de la personne ne sont maintenant que des rides profondes, les lèvres sont de gros ulcères coulants, la lèvre supérieure est très enflée et relève vers la base du nez, qui a disparu, et la lèvre inférieure dépasse le menton luisant". Le Révérend Gauvreau ajouta que la maladie complétait ses ravages intérieurs : "... sa respiration est sifflante et si douloureuse qu'il s'attend à étouffer à tout moment..."²⁰

Toutefois, "... en ses formes les pires, et même en touchant presque à ses fins ... la maladie laisse leur cerveau intacte, lucide et maîtresse d'elle-même, jusqu'à la fin"²¹. Pour combattre la maladie, dit le Père Gauvreau, le Bureau de Santé fournit aux patients "... de l'huile de ricin, du sparadrap, de la charpie, de la pommade Holloway et des pilules etc. ... autant qu'ils en veulent ..." ²² La souffrance du lépreux

n'est supportée que par quelques-uns de ses compagnons d'infortune et par l'aumônier ... Il n'y a pas de médecin là; il n'y a pas de médicaments ni de gouttes opiacées pour calmer la moindre irritation croissante et insupportable des nerfs; il est laissé à son triste sort."²³

Le Père Gauvreau dit que dans tous les pays où les désordres infectieux menacent une collectivité, les Bureaux de Santé, en plus de recueillir, vêtir et nourrir les affligés, leur dispensent les soins médicaux immédiats d'un médecin résident, que la maladie soit déclarée guérissable ou non.

En raison de la maladie et du lazaret dans la localité, le Père Gauvreau affirma que les deux cent cinquante familles qui formaient la population de Tracadie étaient vues d'un oeil méfiant et presque avec aversion partout où elles allaient. "Après que certains d'entre eux ont été reçus avec hospitalité, la literie, les assiettes, le linge sont souvent détruits ...". Toutefois, le gouvernement provincial considéra ce fléau public destructeur avec "une indifférence apparente"²⁴. Il fit appel à la conscience publique et au sens de justice britannique de la population lorsqu'il demanda : "Vous, concitoyens, qui savez comment apprécier la liberté britannique, l'obéissance aux lois, les droits et privilèges britanniques, et le franc jeu, que pensez-vous de tout cela?"²⁵

Le 11 mars, plusieurs mois plus tard, le journal *The Morning Freeman* rapporta que l'Assemblée législative avait consenti à l'unanimité qu'un médecin fût envoyé au lazaret et les membres du gouvernement assurèrent l'Assemblée que cette démarche serait effectivement entreprise.

**Ils ne se mêlent pas
aux personnes en santé**

Un vieil homme, dont les traits étaient à ce point défigurés qu'ils étaient à peine humains, et qui semblait à l'extrémité de sa seconde enfance, pouvait à peine être suffisamment tiré de son apathie pour recevoir la bénédiction de l'évêque, laquelle était avidement attendue par les autres qui s'étaient agenouillés. Il s'y trouvait également des jeunes hommes, dont les bras semblaient aussi forts, et les capacités de travail et de plaisir aussi intactes que jamais...

J'ai été particulièrement touché par l'apparence de trois pauvres garçons âgés entre quinze et onze ans. Pour l'observateur ordinaire, ils étaient comme d'autres garçons ... mais les marques fatales qui suffisaient pour les séparer du monde extérieur étaient sur eux ...

Il y a quelque chose d'épouvantable dans la pensée que ... un homme ... est condamné à passer de sa jeunesse à l'âge mûr, et ... à la vieillesse dans une société composée seulement de gens atteints de la même maladie, sans emploi, sans divertissements, sans ressources; n'ayant qu'à surveiller l'arrivée d'une nouvelle victime pour passer le temps; n'ayant rien d'autre à faire qu'à regarder mourir lentement ses compagnons autour de lui.

M. le gouverneur Arthur Hamilton Gordon
Wilderness Journeys, 1864

Les jeunes qui ont rencontré le gouverneur Gordon ce jour-là au lazaret étaient John et Charles McGraw, et Bélonie Savoie. Je connaissais leurs noms. Bélonie était le fils de Marie, enfant né parmi les lépreux aux Becs-Scies. Quelle chance avait-il de survivre? Nous autres, qui avons "la maladie" dans nos familles, on sait qui d'autre l'a attrapée; de toute façon, la plupart des gens à Tracadie savent qui sont atteints de "la maladie" et qui ne le sont pas.

Certains de ceux qui ont eu la maladie dans leurs familles ne peuvent pas se trouver de travail. Ils ont dû déménager ou mourir de faim. Il y a ceux que j'appelais mes amis auparavant, qui ne m'ont jamais dit un mot depuis que je suis allée aux Becs-Scies. Moi, qui étais revenue chez moi depuis dix ans, qui avais mis au monde deux autres filles en pleine santé. Moi, qui n'avais plus de signes de "la maladie".

Je suis allée avec Jean-Baptiste et les petits voir le lieutenant-gouverneur. C'était la première fois qu'un homme de son importance dans la province venait à Tracadie. James Young a donné une réception chez lui pour le lieutenant-gouverneur; les gens importants de Tracadie y étaient.

On y est allés avec les autres, le monde comme nous autres, et on a attendu sur le terrain du lazaret. L'évêque Rogers, de Chatham, et le Père Paquet, de Caraquet, se tenaient sur les marches du lazaret. C'était émouvant de voir tant de gens importants venir dans notre village.

On a regardé le gouverneur Gordon monter le chemin dans une belle voiture, aussi belle sinon plus belle que celle de M. Young. Il était accompagné du Père Gauvreau et du docteur Nicholson. Le médecin était plus grand que tous les autres. Dans une autre voiture, il y avait M. Davidson et d'autres personnages.

Je pouvais voir ceux qui avaient "la maladie", debouts dans la cour. La clôture intérieure avait été enlevée depuis l'arrivée du docteur Nicholson. Ceux qui avaient "la maladie" pouvaient maintenant voir ces gens importants arriver dans leurs voitures.

Avant l'arrivée du docteur Nicholson, les gens du Bureau de Santé ne venaient presque jamais au lazaret. Quand ils venaient, ce n'était jamais sans un garde.

Je me tiens à côté de ma belle-soeur Monique, la troisième femme de François. C'est une femme courageuse pour se marier avec François après qu'il a déjà enterré deux femmes. C'est une bonne mère pour les trois enfants que Domithilde lui a donnés. Grâce au ciel, les enfants n'ont aucun signe de "la maladie".

Même dans ce groupe de gens, j'entends chuchoter à notre sujet. Une des femmes dit à son enfant de s'éloigner de Marie-Anne et de Lucille, mes petits. Il n'y a que mes enfants qui jouent avec ceux de François. C'est comme si tout le monde dans notre petit groupe était atteint de "la maladie". Je suis contente d'avoir une grosse famille, d'avoir des frères et des soeurs qui me permettent encore d'aller chez eux.

Le docteur James J. Nicholson, de Bathurst, fut nommé médecin du lazaret et il arriva en mai 1862. Le poste lui plaisait. Il s'était spécialisé en médecine interne et il avait fait sa demande de nomination afin d'étudier la maladie de la lèpre, surtout le facteur héréditaire.



Le docteur
James Nicholson.
Musée historique de Tracadie.



Le docteur A.C. Smith
Musée historique de Tracadie.

Lorsque le lieutenant-gouverneur de la province, Sir Arthur Hamilton Gordon, visita le lazaret le 6 août 1862, trois mois étaient passés depuis l'arrivée du docteur Nicholson. Déjà, des changements avaient été faits, qui avaient beaucoup influé sur le moral de ses patients. La grande barricade avait été défaite et la plupart des barreaux des fenêtres avaient été enlevés.

Bien que le gouverneur Gordon compatît au sort des patients et aux longues heures vides qui remplissaient leurs journées, il y avait en fait plus d'activités qu'auparavant. Le docteur Nicholson organisa des jeux et des exercices au grand air afin de réduire l'ennui. Par la suite, il prit des dispositions pour leur procurer un bateau pour la pêche et la navigation.

Dans l'année qui suivit l'arrivée du médecin, il y eut neuf admissions, le nombre le plus élevé depuis que le docteur LaBillois avait été médecin résident. À ce moment-là, il y avait vingt-deux patients en tout.

Du moment de la construction du premier hôpital sur l'île Shel-drake en 1844 jusqu'en novembre 1863, quatre-vingt-seize personnes avaient été enfermées. Soixante-douze d'entre elles moururent et trois furent relâchées. Durant les années 1850, le nombre de cas avait baissé. Depuis le sommet de trente-huit patients à la suite de l'incendie en 1852, il y eut trente-deux patients en janvier 1855. Six personnes moururent cette année-là et il n'y eut pas d'admissions. Entre 1856 et 1860, le nombre de patients varia de dix-huit à vingt et un. En 1861, l'hôpital connut le nombre le plus bas de patients, soit quatorze. Chaque année durant les années 1850 et au début des années 1860, le nombre des décès demeura élevé. En 1855, il y en eut six, en 1858, cinq, en 1860, cinq également, et en 1861, sept. Jusqu'en 1862, il y eut toujours deux, trois ou quatre décès par année. Tous ne moururent pas de la lèpre, mais les causes des décès ne furent pas données dans les rapports annuels.

Les statistiques attestent de l'effet d'un médecin résident sur la qualité des soins dispensés aux patients. En 1862 et 1863, lorsque la santé du docteur Nicholson lui permit de continuer son travail, il n'y eut qu'un décès par année, le nombre le moins élevé enregistré depuis les premiers mois du docteur LaBillois à Tracadie. En 1864, l'année probable de son décès, il y en eut trois.

À la différence du docteur LaBillois, le docteur Nicholson n'essaya pas de traiter la maladie elle-même. Le docteur Smith, qui fut nommé médecin du lazaret après la mort du docteur Nicholson, écrivit : "Mon

prédécesseur a fait usage d'eau colorée, accompagnée d'assurances de bons résultats, et chaque fois il a pu constater une amélioration passagère égale, en apparence, à celle qu'il avait vu se produire à la suite de l'emploi de médicaments.''¹

Le Père Danel parla à des gens qui se souvenaient du docteur Nicholson comme un homme qui avait été estimé par ses patients, mais qui avait une habitude regrettable. "Il s'enivrait fréquemment et se présentait quelquefois au lazaret dans un état d'ébriété complète. Alors, il se jetait sur un lit de lépreux et dormait jusqu'à ce que la raison lui revint.''²

Le docteur Nicholson ne prit jamais une seule précaution contre la lèpre, maladie qu'il considérait héréditaire. La légende raconte qu'il alla jusqu'à s'inoculer avec la bactérie. La maladie eut-elle pu se développer en lui, on ne le sut jamais. Il mourut de la tuberculose, probablement en 1864 ou au début de 1865. Malgré de nombreuses demandes qui lui furent adressées par le lieutenant-gouverneur pour présenter un rapport écrit sur le travail au lazaret, il ne le fit jamais.

Entre le moment de la maladie et de la mort du docteur Nicholson et le moment de l'arrivée de son successeur, le docteur Smith, le Révérend Gauvreau, à sa propre demande, reçut l'autorisation d'entreprendre le traitement de certains des cas les moins sérieux. L'une des annexes, se trouvant sur les terrains du lazaret, fut affectée à cette fin. Le Père Gauvreau reçut un approvisionnement de médicaments. Sept patients, six hommes et une femme, lui furent confiés. Rêvant "d'anéantir la maladie de l'organisme humain", il se consacra à ses patients. Malgré l'arrivée du docteur Smith comme médecin résident au lazaret, le Père Gauvreau poursuivit son travail.

Hélas, dès novembre 1865, quatre des patients du prêtre furent renvoyés au bâtiment principal du lazaret. Le Père Gauvreau continua de traiter les trois autres patients, mais toujours sans succès. Au printemps de 1866, tous les patients se retrouvaient à l'hôpital. Nous ignorons, faute de renseignements à ce sujet, les détails des traitements qu'utilisait le Père Gauvreau.

Le 25 mai 1865, le docteur Alfred Corbett Smith commença ce qui allait devenir une association de quarante-cinq ans avec le lazaret de Tracadie. Né à Bathurst au Nouveau-Brunswick en 1841, le jeune diplômé de la faculté de médecine de Harvard n'avait que vingt-cinq ans. La nomination lui permettrait d'étudier une maladie presque incon-

nue en Amérique du Nord. De plus, il aurait une pratique générale à Tracadie, région où il serait le seul médecin dans un rayon de cinquante milles. Avec le prêtre, il serait la personne la plus instruite de la collectivité. Malgré sa jeunesse, il pouvait s'attendre à jouir d'une très grande influence.

Il y eut toujours une certaine distance, malgré tout, entre le docteur Smith et la population française au sein de laquelle il travailla. D'abord, il n'était pas catholique; puis, il était Anglais. Il était naturellement timide. Enfin, à une époque où presque tout le monde était fidèle d'une église quelconque, le docteur Smith, quoique philosophe de nature, n'était adepte d'aucune religion. Sa petite-nièce, feu Dorothy (Young) Fitzgerald, observa : "Beaucoup le croyaient excentrique ou le considéraient ainsi parce qu'il avait ses idées bien à lui. C'était un étudiant et il aimait étudier toutes les choses qui étaient dans l'air."³

Mais il y avait plus que la langue et la religion pour créer pareille distance entre le médecin et la population. Au cours des nombreuses années où il dut soigner les patients du lazaret, il ne cessa jamais de les considérer comme membres d'une classe plus pauvre, quelque peu inférieure. Dans un de ses premiers rapports, il écrivit : "Telle qu'elle existe ici, la maladie, à l'exception de trois ou quatre Anglais qui furent atteints parce qu'ils avaient résidé pendant une brève période à Tracadie, se limite exclusivement à la classe inférieure des Français."⁴

Dans le même souffle, il parut convaincu que seul un mauvais tour joué par dame Nature pût expliquer que des gens d'autres nationalités fussent atteints de la maladie. Quant à la lèpre au Cap-Breton, sur laquelle il enquêta, il s'abstint, à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, de publier ses rapports, car les descendants des premières victimes occupaient des postes importants dans les secteurs économiques, sociaux et politiques. Lorsque la lèpre fut découverte parmi des immigrants islandais et que quatre parmi eux furent conduits à Tracadie, il écrivit que les Islandais formaient une race laborieuse et industrielle, et que la lèpre ne pourrait jamais s'introduire parmi eux. Entretemps, les descendants des victimes de la lèpre à Tracadie occupaient eux aussi des postes importants dans la vie économique et politique au Nouveau-Brunswick et à l'étranger. Pourtant, aussi tard qu'en décembre 1891, il écrivit : "La lèpre n'apparaît jamais dans la meilleure couche de notre population française."⁵

Le docteur Smith n'était pas seul à mépriser les Acadiens. La plu-

part des prêtres venus du Québec trouvèrent bas le niveau de vie, et le degré d'instruction des Français du Nouveau-Brunswick généralement plus bas. L'un d'eux écrivit à l'Archevêque de Québec que ses paroissiens étaient des "bêtes acadiennes (qui) vivent dans le désordre ... étant tous une race mélangée de sauvage, de nègre et de français et espagnol et même d'italien: ayant tous les défauts naturels et moraux et intellectuels de leur origine..."⁶ Et certaines des Soeurs, à leur arrivée, avaient tendance à rire de la langue, des expressions et des coutumes des gens parmi lesquels elles se trouvaient.

Les idées du docteur Smith furent probablement influencées par ses premières impressions des patients du lazaret. L'apathie, qui affecte les personnes qui souffrent d'une maladie débilitante et défigurante, s'aggrava du fait de leur longue incarcération et de l'inactivité qui leur était imposée. Le jeune médecin aurait pu alors avoir l'impression que ses patients étaient lents ou stupides. Peu, sinon aucun, de ses patients pouvaient s'exprimer en anglais, et le docteur Smith ne pouvait pas parler le français. Le plus grand nombre de patients étaient pauvres et peu instruits. Bayard et Wilson avaient déjà écrit, presque vingt ans plus tôt, qu'en raison de la maladie qui sévissait dans les familles, les chefs de familles trouvaient difficile, sinon impossible, de dénicher du travail. Malgré tout, un nombre étonnant de patients étaient instruits. Et tous les ans le lazaret accueillait des gens venant de familles relativement à l'aise d'après les normes de l'époque.

Le docteur Smith était lui-même à blâmer pour une grande partie de la pauvreté à laquelle était assujettie la famille du lépreux. Lorsqu'il découvrait la maladie, il avait l'habitude d'avertir les voisins et de les aviser d'éviter tout contact avec la personne ou ses proches parents jusqu'à ce que la victime accepte d'être admise à l'hôpital. Il visitait des usines de transformation de fruits de mer, des scieries et des moulins à blé, des établissements d'emballage de baies et de fruits, afin d'examiner les ouvriers. Il choisissait, pour qu'elle fût soumise à une attention particulière, toute personne issue d'une famille où la maladie était notoire. Il affirma que la lèpre était "la maladie la plus horrible qui pût frapper notre race"⁷. Il semble qu'il se consacra uniquement à éliminer la maladie par l'isolement impitoyable des malades.

Compte tenu de ses opinions, il est peu surprenant de lire dans l'un de ses rapports que "même les proches parents..." s'éloignaient des patients. "... Ils ne se mêlent pas aux gens en santé. Les lépreux trouvent ici une maison, sans laquelle ils mourraient", écrivit-il⁸. Le doc-

teur Smith ne fit jamais preuve de malice intentionnelle. Il semble que la population de Tracadie se souvint de lui avec chaleur comme d'un homme très gentil. Il était connu pour faire le diagnostic des pauvres gens et les soigner gratuitement. Il paya même de sa poche, à l'occasion, certains médicaments.

Il reconnut, avec les médecins de l'époque, que la lèpre était incurable. Il n'était pas intéressé, à ce moment-là, à trouver un remède; il chercha plutôt à en améliorer les symptômes. "Puisque la maladie affecte toutes les parties du corps, les lépreux souffrent continuellement de plusieurs maux ... tels l'hydropisie, la folie temporaire, la diarrhée chronique, les paroxysmes et la respiration difficile, allant même parfois jusqu'à la suffocation, les douleurs cuisantes dans les membres, surtout la nuit, les ulcères infects, etc., lesquels sont tous guérissables."⁹

À l'arrivée du docteur Smith, le lazaret comptait vingt et un patients: chez les femmes, Mary Savoy, 17 ans, Nancy Boutlier, 41 ans, Jane Brideau, 27 ans, Judith Arseneau, 39 ans, Catherine Brideau, 19 ans, Marie Commeau, 19 ans; chez les hommes, Xavier Brideau, 56 ans, Olivier Sherson, 18 ans, James, 38 ans, Stanislaus, 18 ans, et John McGraw, 15 ans, Auxibe (Eusèbe) Brideau, 26 ans, Charles Mazerolle, 28 ans, Eli Brideau, 53 ans, Victoire Boss (Basque), 33 ans, Christophe Drysdale, 14 ans, Frederick Savoy, 28 ans, Charles McLaughlan (McLaughlin), 25 ans, James Richard, 35 ans, Romain Doiron, 15 ans, et Felois (Philius) Brideau, 38 ans. Cet été-là, Olivier Brideau, 36 ans, et Anasthasia Robichaud, 78 ans, furent admis, James et John McGraw moururent tous les deux.

Le docteur Smith déclara qu'en raison de l'absence de soins médicaux durant la maladie et au moment du décès du docteur Nicholson, la santé des patients s'était détériorée. Plusieurs étaient cloués au lit. Cependant, presque huit mois après son arrivée, tous les patients, sauf un, étaient sur pied et capables de faire des exercices en plein air.

Pendant sa première année à Tracadie, le docteur Smith fit plusieurs visites dans la paroisse afin d'examiner les personnes "censées être atteintes de la lèpre" et de faire rapport à leur sujet. Par conséquent, sept personnes furent admises à l'hôpital, ce qui augmenta le nombre des patients à vingt-six environ. Il écrit: "Bien que la population de la paroisse s'accroît, ce nombre a été dépassé au cours de certaines années antérieures."¹⁰ La diminution de la population s'expli-

que d'abord par l'isolement des malades, ensuite par la hausse du niveau de vie.

Par rapport aux années antérieures, les conditions au lazaret s'étaient améliorées considérablement avec l'arrivée des docteurs Nicholson et Smith. Le gouverneur Gordon trouva l'hôpital "parfaitement propre et bien tenu"¹¹. Le docteur Smith rapporta que l'établissement était ordonné et que le Bureau de Santé collaborait en matière de propreté.

Il paraît, toutefois, que seule la surface de l'établissement était lavée. Le Père Gauvreau et les Soeurs, plus tard, jugèrent que les conditions à l'hôpital étaient sordides. Le Bureau de Santé engagea une femme pour qu'elle habitât avec les lépreux et s'occupât de faire leur nettoyage. C'était habituellement une parente d'un des lépreux. On doute qu'une personne pût faire plus que le minimum du grand nombre de tâches que nécessitait un tel établissement.

La présence des médecins améliora les soins dispensés aux patients, mais il restait à établir les services infirmiers et la supervision. Le Bureau de Santé s'était plaint fréquemment de la difficulté de trouver des gens qui fussent prêts à faire ce genre de travail, vu les risques qu'il comportait. Peut-être une communauté religieuse connue pour sa compétence en soins infirmiers pouvait-elle mieux gérer le lazaret et soigner les patients. Qui d'autres que ces religieuses feraient tout ce travail sans épuiser le trésor public?

**Le Père Gauvreau
se mit à pleurer**

Il y a de cela quelques années, j'étais accompagné par le docteur Bayard, médecin éminent de Saint John, au Nouveau-Brunswick, à l'occasion d'une de mes visites à l'hôpital (Hôpital Hôtel-Dieu, à Montréal). Il fut frappé ... par la propreté remarquable de l'établissement, contrairement au lazaret de Tracadie. Il déclara que le gouvernement ne savait plus que faire des lépreux, qu'il était impossible de trouver le personnel nécessaire pour dispenser des services aux lépreux et que l'état de ces derniers était déplorable. La religieuse qui m'accompagnait au cours de mes visites était une jeune femme d'une beauté remarquable ... Mademoiselle Viger, ou Soeur St.Jean comme on l'appelait dans la vie religieuse, nous laissa seuls un moment, puis elle revint avec la Mère supérieure. La conversation tournant toujours autour des lépreux, elle dit au docteur Bayard : "Croyez-vous que l'on nous permettrait de nous occuper d'eux?" La question fut rapportée par le Dr Bayard à son retour au Nouveau-Brunswick; c'est ainsi que les Soeurs de l'Hôtel-Dieu reçurent une invitation...

Dr Hingston
The Daily Sun (Saint John, N.-B.)
le 25 octobre 1887

La pensée qu'une jeune femme très belle, éduquée et raffinée fût enfermée dans le lazaret sembla horrible, et je ne pus m'empêcher de lui souligner la nature repoussante de la maladie et la terrible pression que cela pouvait exercer sur une femme sensible et délicate. "Je crois que c'est là mon devoir", me répondit-elle, "peut-être puis-je faire quelque chose pour les soulager de leurs souffrances".

Dr Bayard
The Daily Sun (Saint John, N.-B.)
le 25 octobre 1887

"La maladie" s'est glissée dans ma maison comme un sombre fantôme. Elle a traîné dans des coins oubliés, puis elle a emporté Lucille. C'a été la même chose partout à Tracadie. Personne n'osait dire qu'il ne l'attraperait jamais.

Plusieurs dimanches, quand on se rassemblait tous pour la messe à l'église, le Père Gauvreau nous demandait de prier pour qu'on trouve

des Soeurs qui viendraient prendre soin des malades. Nos voix montaient à l'unisson pour que notre prière soit entendue, même sur l'eau, peut-être même par les Soeurs elles-mêmes.

Jean-Baptiste a dit que si seulement les Soeurs pouvaient venir, qu'elles amèneraient la chance avec elles. "La maladie" serait chassée de notre village par leur présence sacrée.

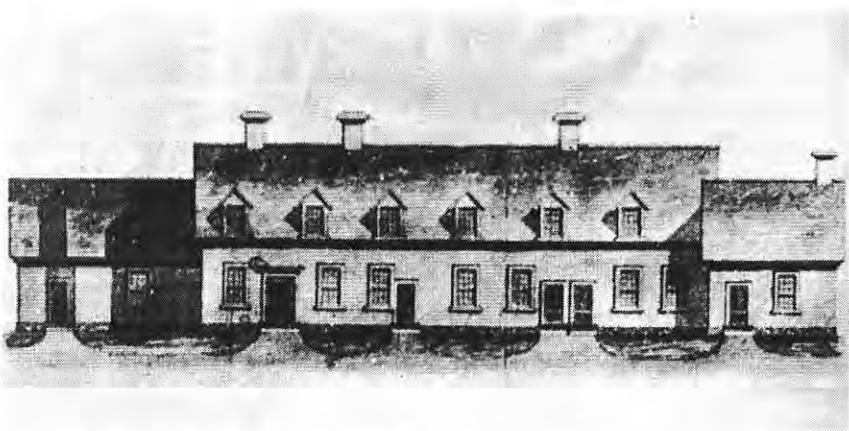
Je pense seulement que si elles viennent, ma Lucille aura quelqu'un pour prendre soin d'elle à l'hôpital, et c'est juste ce cadeau-là que je demande au Bon Dieu.

Les arrangements relatifs à l'arrivée des Hospitalières de Saint-Joseph à Tracadie ne se firent pas aussi simplement que le laisse entendre l'article du *Daily Sun*. Au milieu des années 1860, l'idée d'entreprendre des démarches auprès d'une communauté religieuse pour voir si quelqu'un accepterait d'envoyer des religieuses hospitalières s'occuper des lépreux faisait l'objet de discussion en plusieurs milieux. L'article du *Daily Sun* indique que le Dr Bayard fut le premier à saisir le gouvernement provincial de la question. James Davidson, le secrétaire du Bureau de Santé, demanda à l'Assemblée législative en 1866 la permission de trouver une communauté religieuse. Le Révérend Gauvreau, de Tracadie, et le grand-vicaire du diocèse, le Révérend Joseph-Marie Paquet, de Caraquet, voulaient tous deux que la responsabilité du lazaret fût confiée à des religieuses hospitalières.

Une fois la permission accordée par le gouvernement, il revint à Mgr Rogers, évêque de Chatham, de trouver cette communauté et de la faire venir à Tracadie. L'autorité de l'évêque s'étendait à toutes les actions du clergé dans son diocèse, et des religieuses ne pouvaient en aucun cas établir une communauté sans son approbation.

L'évêque avait visité le lazaret à Tracadie et il était bien au fait de la situation qui y régnait. Il écrivit au lieutenant-gouverneur et demanda si les autorités publiques appuieraient financièrement les religieuses et paieraient leurs frais de déplacement, si une congrégation qui entreprendrait le travail était trouvée. Cependant, une élection amena, peu après, un changement de gouvernement, et Mgr Rogers ne reçut pas de réponse à sa requête.

Mgr Rogers avait écrit aux Soeurs Grises, de Montréal, et leur avait demandé de considérer cette entreprise. Les Soeurs Grises étaient un ordre de religieuses non cloîtrées qui se rendaient auprès de certaines



Le lazaret Hôtel-Dieu en 1868. *Archives publiques du N.-B. P4-5-73.*

collectivités comme missionnaires. Elles avaient une maison mère centrale. L'évêque croyait que ce genre de congrégation était préférable en raison du statut incertain que les Soeurs auraient à Tracadie. Il craignait que la majorité protestante à la Législature pût renvoyer les religieuses à son gré.

Un ordre cloîtré comme les Hospitalières de Saint-Joseph devait, de par ses règles, établir des fondations là où elles allaient, c'est-à-dire établir une communauté religieuse permanente et ouvrir un noviciat pour former les nouvelles novices. L'évêque estimait qu'il serait plus difficile pour une telle communauté de partir, si le gouvernement devait les renvoyer du lazaret, puisque les religieuses ne jouiraient d'aucun moyen de soutien dans le lointain village. Quoi qu'il en soit, après avoir déployé tous ces efforts, Mgr Rogers oublia l'affaire, n'ayant reçu aucune nouvelle du gouvernement et "des besoins plus pressants" réclamant son attention.

En 1860, lorsque James Rogers fut nommé évêque du nouveau diocèse de Chatham, le territoire entier ne comptait que sept prêtres. Ces sept hommes ne servaient pas moins que soixante missions disséminées dans les forêts, de Richibucto à la frontière du Québec. Huit années plus tard, le diocèse comptait vingt et un prêtres pour une population catholique de quarante mille âmes. Mgr Rogers décida qu'il devrait construire un plus grand nombre d'églises et d'écoles catholiques, et se consacrer à l'augmentation du nombre de prêtres. Si l'évêque n'avait pas été appelé à Rome à l'automne de 1866, plusieurs autres années seraient

passées avant l'arrivée des religieuses.

Au départ de l'évêque pour un voyage de presque deux ans en Europe, son grand-vicaire, le Révérend Paquet, fut nommé à la tête du diocèse. Peut-être parce qu'il était Français ou peut-être parce que quelques malades faisaient partie de sa paroisse, il était plus au fait des besoins des Acadiens. Peu importe la cause, il ressentait de la sympathie pour les victimes de la lèpre et était déterminé à trouver des religieuses qui s'occuperaient d'eux.

Le 11 juin 1867, l'Assemblée législative, par un vote unanime, autorisa le Bureau de Santé à procéder aux changements nécessaires "pour placer l'établissement sous les soins des Soeurs de Charité, pourvu que les dépenses n'excèdent pas la somme de 400 livres (environ 1 600 \$)"¹.

Cet été-là, un logement attenant au lazaret fut construit pour les religieuses, au coût total de 915 \$. A.K. McDougall, nouvellement élu secrétaire du Bureau de Santé, informa le gouvernement que l'ameublement nécessaire, le forage d'un puits et l'ajout de quelques petites dépendances nécessitaient une somme additionnelle. Il fallait compter 200 \$ de plus à titre d'indemnité de première mise et le prix du passage de Montréal pour les Soeurs. M. McDougall écrivit : "... si trois de ces femmes charitables y étaient établies en tant qu'infirmières, l'introduction des Soeurs dans le lazaret serait le plus grand bienfait pour les infortunés lépreux, et représenterait en très peu de temps une économie de dépenses, puisqu'elles ne demandent aucune rétribution pour elles-mêmes, si ce n'est leur nourriture et leurs vêtements, qui sont des plus simples."²

Une fois ces préparatifs accomplis, le Révérend Paquet sentit que le gouvernement était sincère dans sa volonté de faire venir les Soeurs au lazaret. Lui aussi connaissait bien l'Hôtel-Dieu de Montréal et le travail des Hospitalières de Saint-Joseph. La congrégation dévouée de religieuses était venue à l'hôpital en 1659 à la demande de la fondatrice, Jeanne Mance. Leurs connaissances de la profession infirmière l'impressionnaient.

En 1868, la Mère supérieure de la congrégation à Montréal était Marie Julie Marguerite Céré, dont le nom de religieuse était Mère Mance, appelée ainsi d'après Jeanne Mance. Le Révérend Paquet lui écrivit le 10 janvier de la même année. Il lui parla du lazaret. Sur l'autorisation de Mgr Rogers au nom de qui il fit la requête, il demanda que

quatre Soeurs au moins vinssent à Tracadie. Il termina ainsi : “... il est certain que cette maladie, appelée lèpre, n’est pas contagieuse mais héréditaire.”³ Si le compte rendu du *Daily Sun* est exact, les Hospitalières avaient pu déjà avoir entendu parler du lazaret par le docteur Bayard.

Mère Mance discuta de l’affaire avec la communauté. Il fut décidé que deux Soeurs seraient envoyées au Nouveau-Brunswick pour visiter Tracadie et le lazaret afin d’avoir une idée plus nette de la situation. Avant que ne fût entrepris un tel voyage, la congrégation devait recevoir l’approbation de l’évêque de Québec, Mgr Bourget, dans le diocèse duquel la congrégation des Hospitalières avait résidence.

L’évêque de Québec accepta l’idée en principe et envoya un prêtre pour accompagner les deux Soeurs dans leur voyage. Soeur Marie Pagé, Soeur Davignon et le Révérend Plamondon arrivèrent à Chatham par bateau à vapeur le 16 mai 1868. Mgr Rogers n’était pas revenu d’Europe. Le groupe passa la nuit à la résidence de l’évêque et le lendemain il voyagea à destination de Tracadie. En chemin, les voyageurs s’arrêtèrent à la résidence de James Davidson, l’ancien secrétaire, à Oak Point. M. Davidson leur remit les grands livres contenant les procès-verbaux du Bureau de Santé.

Le grand-vicaire Paquet était malade à Caraquet et se trouva ainsi dans l’impossibilité de les rencontrer. Tous trois virent cependant le Révérend Gauvreau et M. McDougall, et ils visitèrent l’établissement. Ils avaient aussi les grands livres auxquels ils pouvaient se rapporter. Les procès-verbaux allaient donner aux Soeurs une certaine idée des conditions dans lesquelles elles seraient appelées à travailler. Elles conclurent que les malades devraient être surveillés jour et nuit. Plusieurs étaient aveugles. Un grand nombre étaient des fumeurs invétérés. Avec des poêles et des lampes à gaz dans la résidence, les dangers d’incendie étaient permanents.

À leur retour à Montréal, les deux Soeurs devaient non seulement faire rapport à leur Mère supérieure et aux autres religieuses de leur congrégation, mais également à Mgr Bourget. Ce dernier se rendit dans la ville de Québec pour entendre leur rapport. Il fut déçu d’apprendre qu’elles n’avaient pas pu rencontrer Mgr Rogers ou son assistant, le Révérend Paquet. Il estima que les Soeurs avaient besoin d’une plus grande assurance qu’elles seraient capables de faire ce travail tout en suivant les règles de leur communauté.

Sur son conseil, Mère Mance écrivit de nouveau au Révérend Paquet. Elle insista sur le fait qu'elles allaient fonder un monastère, non une mission, et qu'il fallait prévoir l'existence d'un noviciat. La question de l'autorité était d'une extrême importance pour la Mère supérieure : le Révérend Paquet pouvait-il prendre pareille décision en l'absence de l'évêque?

“Dans toute cette correspondance relativement à l'hôpital de Tracadie, soyez convaincue que c'est l'évêque qui parle, c'est l'évêque qui écrit et c'est l'évêque qui vous demande”, répondit le Révérend Paquet. Il lui dit que l'autorité de conduire cette affaire lui avait été donnée par l'évêque dans deux lettres datées du 5 et du 26 décembre 1867. Il assura également Mère Mance qu'il était bien au courant du genre de communauté que représentaient les Hospitalières et lui dit que les Soeurs seraient en mesure de suivre leurs règles⁴.

Avec cette assurance écrite en main, la Mère supérieure rassembla sa communauté et demanda des volontaires pour Tracadie. On plaça une boîte dans un endroit approprié et on dit à celles qui désiraient y aller d'y déposer leur nom. Lorsqu'on ouvrit la boîte, les noms de toutes les Soeurs de la communauté s'y trouvèrent. On choisit six Soeurs, dont Soeur Marie Pagé, pour devenir fondatrices de la communauté de Tracadie. Le nombre était plus élevé que celui qu'avait mentionné le Bureau de Santé, mais il était nécessaire dans les circonstances, d'après les Soeurs. Six Soeurs assureraient la continuité des observations religieuses tout en accomplissant leurs tâches d'infirmières.

Mère Mance compta maintenant sur les agences provinciales du Nouveau-Brunswick pour déterminer comment les Soeurs seraient soutenues financièrement. Elle croyait qu'elles auraient besoin d'une allocation annuelle de deux cents livres, ou environ huit cents dollars, mis à part les fonds alloués pour les lépreux. Ces chiffres à l'esprit, elle écrivit à M. Davidson du Bureau de Santé et envoya une copie de sa lettre au Révérend Gauvreau. Le Père Gauvreau conseilla aux Soeurs de ne pas demander une allocation distincte au gouvernement : “... mais de peur que ce vote ne soulève une discussion et des embarras imprévus, de la part d'une chambre, à peu d'exceptions près toute protestante, la voie la plus prudente et la plus sûre sera de laisser ladite chambre voter, comme elle a toujours fait, l'allocation de l'hôpital en bloc.”⁵ M. Davidson informa également la Mère supérieure que sa requête de fonds distincts occasionnerait probablement un retard.

M. McDougall, le secrétaire du Bureau de Santé, saisit néanmoins la Chambre de l'affaire dans une lettre du 25 juin 1868. Il dit aux autorités publiques que les deux cents livres pourraient être trouvées dans l'allocation prévue pour le lazaret. Puisque la maladie était incurable et que les Soeurs étaient versées en pharmacie et capables d'administrer les remèdes nécessaires au soulagement des malades, les services d'un médecin pouvaient donc être éliminés. Le salaire annuel du médecin s'élevait à cent soixante livres (six cent quarante dollars). Un inspecteur du lazaret recevait dix-huit livres (soixante-douze dollars) et ses services ne seraient plus requis avec l'arrivée des Soeurs. Si ces mesures étaient adoptées, les salaires versés pour les six Soeurs respecteraient les sommes prévues au budget.

Le docteur Smith reconnaissait que les religieuses amélioreraient la qualité des soins prodigués à ses malades, mais il n'était pas prêt à perdre son emploi. Le médecin et son beau-frère, John Young, membre du Bureau de Santé à l'époque, soutinrent que les six Soeurs étaient trop nombreuses, que trois suffiraient amplement. Ils estimaient que les lépreux eux-mêmes pouvaient se surveiller les uns les autres la nuit. M. Young accusa le Bureau d'agir trop rapidement. Le docteur Smith et lui ne s'opposaient pas au salaire demandé par les Soeurs, mais ils étaient d'avis qu'un médecin était nécessaire malgré tout.

Pendant que le débat sur leur salaire se poursuivait à la Législature, les Soeurs se mirent en frais de préparer leur voyage. En dépit de l'incertitude, "une sorte d'attrait intérieur oriente l'Institut vers le Nouveau-Brunswick, quelles que soient les raisons de se méfier, de redouter l'avenir et les caprices de la politique humaine"⁶.

En plus de Mère Pagé, les fondatrices comprenaient Eulalie Quesnel (Soeur Quesnel), Delphine Brault, 29 ans (Soeur Brault), Amanda Viger, 23 ans (Soeur St-Jean-de-Goto), Clémence Bonin (Soeur Clémence) et Philomène Fournier, 28 ans (Soeur Lumina). Mère Pagé avait 56 ans lorsqu'elle vint à Tracadie. Il y avait 23 ans qu'elle était religieuse et qu'elle servait sa congrégation en assumant divers postes de responsabilité. Elle avait été Mère supérieure à Montréal de 1857 à 1861. Au cours de ces années, un nouvel Hôtel-Dieu avait été construit, la maison mère et le couvent avaient été relocalisés dans un nouvel endroit, et un orphelinat avait été construit. La direction de sa communauté, durant ces années difficiles de construction et de changement, l'avait préparée à la tâche ardue qui l'attendait à Tracadie. Elle était volontaire, énergique et possédait un sens très élevé du devoir.

Tandis que les préparatifs du voyage allaient bon train, l'évêque n'était pas prêt à accorder son consentement. "Les supérieures doivent agir avec une grande prudence", écrivit-il à Mère Mance. Elles ne doivent pas être à Tracadie "comme un oiseau sur une branche". Si le gouvernement n'accepte pas de verser leurs salaires, le grand-vicaire Paquet, M. Gauvreau et les autres devraient vous donner des garanties que "les Soeurs qui se dévoueront au service du lazaret auront de quoi subsister honnêtement", ajouta-t-il, "qu'alors ces Soeurs fondatrices partent, sous les ailes de la Providence"⁷.

Pour compliquer la question encore plus, Mgr Rogers revint d'Europe. Administrateur obstiné qui désirait contrôler tout ce qui se passait dans le diocèse, il se chargea du projet avant que le Révérend Paquet ne voie l'entreprise complétée. Par conséquent, un document préparé par Mère Mance demeura lettre morte. Dans ce document, la Mère supérieure demanda, en premier lieu, des garanties pour que les Soeurs conservent la liberté d'exercer les règles de leur ordre et soient assurées des services d'un prêtre qui dirigerait leurs devoirs spirituels. En second lieu, des dispositions devaient être prévues pour répondre à leurs besoins temporels, si le gouvernement ne versait pas la subvention. Ce document devait être signé par l'autorité diocésaine.

La première demande convenait à Mgr Rogers, mais, parce que le gouvernement n'avait pas adopté la loi nécessaire, il n'allait pas s'engager envers la deuxième. Toutefois, il avait autorisé le Père Gauvreau à se rendre à Montréal pour accompagner les Soeurs au cours de leur voyage. Il était à Montréal en septembre lorsque Mère Mance, sous l'insistance de Mgr Bourget, envoya le télégramme suivant à Mgr Rogers: "Serait-il prudent de faire partir les Soeurs sans l'assurance d'une subvention du gouvernement?"⁸

Mgr Rogers répondit: "Si le gouvernement refuse l'allocation, je ne pourrai pas soutenir les Soeurs à Tracadie. Mais si les Soeurs s'établissent à Chatham, je leur donnerai une position près de ma résidence, et je ferai pour elles tout ce qu'il me sera possible. Donc, si vous approuvez cela, que les Soeurs viennent, au nom de Dieu, et laissons à la Providence le soin de compléter l'entreprise charitable."⁹ Mgr Bourget ayant lu ce télégramme, donna sa bénédiction aux Soeurs.

Ces dernières ne voulaient pas demeurer à Chatham, mais ayant foi que tout s'arrangerait et qu'elles finiraient par se rendre à Tracadie, elles continuèrent leurs derniers préparatifs. Quoi qu'il en soit, avant

même que n'arrive le télégramme de l'évêque, elles avaient déjà expédié leurs bagages.

Au matin du 16 septembre 1868, les six religieuses, accompagnées par le Père Gauvreau et le Père Thomas Barry, le secrétaire de Mgr Rogers, quittèrent la ville de Québec sur le bateau *Le Secret*. Les derniers jours précédant leur départ avaient été remplis d'observances religieuses spéciales, de bénédictions et de prières de leurs soeurs de religion.

Elles n'étaient pas très éloignées du rivage que déjà les Soeurs eurent le mal de mer. L'une d'entre elles qui écrivit un compte rendu de leur traversée dit que le Père Gauvreau les assista. Bien que la mer fut agitée le premier jour, les passagers ne prévoyèrent pas la terrible tempête qui les frappa durant la nuit. "Dans la nuit du 16 au 17, vers onze heures ... la mer agitée paraît tout en feu", écrivit la Soeur. "Le navire est violemment ballotté; l'eau entre par les fenêtres de nos cabines; nos lits en sont trempés."¹⁰ Soeur Lumina fut jetée par terre par la violence de la tempête; elle était si malade qu'elle ne pouvait se relever d'elle-même.

Comme la tempête empira, les portes claquèrent, les lampes se brisèrent et "l'odeur de l'huile de charbon nous étouffe". Des barils, qui étaient censés être fixés en place, se détachèrent, roulèrent sur le pont et frappèrent avec violence la claire-voie du salon des dames où les passagères et les enfants s'étaient rassemblés : "Les vitres brisées tombent sur nos têtes. Mais ce qui ajoute à notre frayeur, c'est l'obscurité profonde où nous sommes plongés par suite d'une secousse qui a renversé la lampe qui nous éclairait en la brisant sur le pavé."¹¹ La panique s'empara de quelques-uns. "Tout le monde s'agite." Les Soeurs crurent qu'à tout instant elles allaient s'enfoncer dans la mer, mais "nous sommes toutes si malades que la mort, qui nous menacé, ne nous fait aucune peur. Soeur Quesnel seule invoque tous les saints du paradis: fort heureusement pour nous, qui n'en avons pas le courage"¹².

Par bonheur, vers trois heures du matin, le calme revint peu à peu. Les Soeurs s'entassèrent sur le pont, enveloppées dans des couvertures que d'autres passagers leur avaient prêtées. Deux d'entre eux qui les aidèrent étaient des "protestants", dont l'un était ministre.

Durant tout le voyage, les Soeurs et les prêtres espéraient que le gouvernement accepterait de leur verser l'allocation nécessaire. Personne, sans doute, ne désirait plus la venue des Soeurs à Tracadie que

le Père Gauvreau, lui qui avait fait sienne la cause des lépreux pendant les seize dernières années. C'est à sa requête que l'évêque l'avait autorisé à accompagner les Soeurs. Pendant presque une semaine à Montréal, il avait attendu dans l'incertitude l'autorisation de l'évêque à cet effet. Maintenant, il envisageait avec optimisme l'achèvement heureux de sa mission.

Lorsque le bateau amarra à Chatham, Mgr Rogers en personne monta à bord accueillir le groupe. Donnant la main au Père Gauvreau, il lui dit en souriant : "Eh bien! mon cher Monsieur, vous n'aurez pas les Soeurs à Tracadie. Puisque le Gouvernement n'a pas fait son devoir, nous les garderons à Chatham."¹³ Le désappointement fut presque trop dur à supporter pour le prêtre de soixante-deux ans. "M. Gauvreau se mit à pleurer"¹⁴, écrivit Mère Pagé à sa communauté à Montréal.

**Les Hospitalières étaient
désirées et attendues
à Tracadie**

Les Hospitalières étaient désirées et attendues à Tracadie

J'ai oublié de vous dire qu'il y a eu presque une guerre pour nous avoir à Tracadie. Tous les habitants et les lépreux étaient exaspérés... ("Donnez-nous nos saintes soeurs. Je pouvons bien y avoir soin comme les gens de Miramichi. Je les soutiendrons", disaient les lépreux et puis ils se tenaient les bras élevés vers le ciel, ils pleuraient à chaudes larmes. Ils disaient "Notre Seigneur, donnez-nous nos soeurs. Pourquoi vous nous les avez montrées? Puisque je les avons vues je mouririons, je ne saurions plus capables de vivre sans elles."

Mère Marie Pagé
Archives des R.H.S.J. à Tracadie
le 25 septembre 1868

C'était grande réjouissance à Tracadie quand le Père Gauvreau est parti pour Montréal aller chercher les Soeurs, mais il y a eu plus grande peine quand il est revenu sans elles. Je ne pouvais pas croire que l'évêque les garderait à Chatham, six Religieuses Françaises, à quoi pouvaient-elles bien servir là-bas?

Jean-Baptiste a dit que l'évêque était Irlandais. Il ne nous aimait pas, nous, les Acadiens. Je lui ai dit de rester tranquille, que c'était comme le Père Gauvreau avait dit à l'église le dimanche, le gouvernement ne paierait pas pour leur entretien. Ce sont les Protestants à Fredericton qui ne nous aiment pas, que je lui ai dit.

Mais je ne comprends pas pourquoi l'évêque avait de l'argent pour garder les Soeurs à Chatham, mais qu'il n'en avait pas à leur donner à Tracadie. Peut-être que Jean-Baptiste avait raison.

On était tous fâchés quand le Père Gauvreau nous a raconté ce qui s'était passé. Après la messe, les gens se sont rassemblés sur le perron de l'église et tout le long du chemin; même ceux qui étaient venus en bateau et en voiture sont restés pour parler et pour voir ce qu'on pouvait faire.

Le lendemain, le mot a couru que l'évêque et deux des Soeurs étaient

à Tracadie avec le Père Gauvreau. J'ai regardé Lucille. Les symptômes de "la maladie" étaient cachés par sa jupe longue et les manches de sa veste. Son visage était aussi joli que les visages de nos autres enfants, mais pour combien de temps?

Je dis à Jean-Baptiste qu'il faut amener Lucille aux Saintes Soeurs.

Jean-Baptiste me répond : "L'évêque va dire la messe à la chapelle du lazaret au matin. Les Soeurs vont être avec lui."

On n'était pas les seuls à les attendre. Des deux côtés du chemin qui allait de la maison du prêtre au lazaret il y avait plein de monde. Certains étaient venus d'aussi loin que Néguaç et Pokemouche; d'autres avaient marché toute la nuit pour être là.

Pendant qu'on attendait que les Soeurs sortent, on a parlé de l'évêque et de ce qu'il nous faisait. Certains disaient que même le Père Gauvreau était fâché contre lui.

L'évêque est sorti le premier. Il est très grand et d'une belle carrure. Jean-Baptiste a dit : "Comme s'il attendait un enfant. Il est beaucoup plus jeune que le Père Gauvreau, qui ressemble à un p'tit vieux à côté de lui."

Comme la plupart, j'étais curieuse de voir les Soeurs. On n'avait jamais eu de religieuses à Tracadie. Les deux portaient des robes longues et des voiles qui cachaient presque leur visage, mais elles me paraissaient si belles que j'en avais les larmes aux yeux. La foule les a entourées et certains ont crié des choses à l'évêque.

"Donnez-nous nos Saintes Soeurs. Je les soutiendrons."

"Je vais apporter du bois de chauffage" a crié François au-dessus des têtes, parce qu'il n'est pas grand. J'ai entendu Jean-Baptiste dire: "Je vais leur donner des patates, tout ce qu'elles ont besoin". Un autre homme a offert une vache.

Je me suis glissée dans le groupe jusqu'à ce que je sois en face des Soeurs, qui se tenaient ensemble et qui semblaient, j'ai honte de le dire, apeurées par le bruit. "S'il vous plaît", j'ai dit, "touchez seulement ses cheveux." Et j'ai poussé doucement Lucille vers elles.

Une Soeur a regardé longuement le visage de Lucille en lui tenant la joue dans le creux de la main.

Je ne pouvais plus me retenir. Je suis tombée à genoux devant elle et j'ai embrassé le bord de sa robe.

Je l'ai entendu demander au Père Gauvreau : "Qui est cette femme?"

Il a répondu : "C'est une vieille lépreuse."

D'autres dans la foule ont amené leurs enfants pour qu'ils soient bénis; certains levaient des crucifix en l'air; un homme a demandé aux Soeurs de guérir une coupure qu'il avait au visage.

L'évêque a commencé par nous dire qu'il voulait garder les Soeurs à Chatham, mais la foule a noyé sa voix de ses cris.

On m'avait dit que l'évêque avait mauvais caractère. Maintenant, parce que j'étais debout devant lui, je pouvais le voir bouillir de rage, comme une marmite sur le feu. Son visage était rouge. Il s'est redressé complètement, puis il a conduit les autres au lazaret.

Les gens lui ont crié des insultes. Certains ont ramassé des pierres. C'est tout ce que le Père Gauvreau a pu faire pour empêcher que l'évêque soit lapidé.

Après avoir annoncé sa décision au Père Gauvreau, peu après l'arrivée du groupe à Chatham, Mgr Rogers conduisit les visiteurs à sa résidence. En chemin, dit Mère Pagé, "le bon M. Gauvreau voulait me faire dire ceci cela à Mgr pour l'incliner à nous laisser partir, mais je ne dis pas un mot"¹.

Une fois les Soeurs installées, l'évêque leur dit qu'à Tracadie, elles se trouveraient constamment assujetties à un gouvernement qui leur était opposé, et qui en avait fait la preuve en ne leur accordant pas de subvention. "J'ai modifié le décret que j'ai été forcé de donner de manière à ne m'obliger à rien pour le temporel car je ne le puis pas et quand même je le pourrais je ne le ferais pas pour un établissement qui appartient au Gouvernement parce qu'on ne peut pas compter avec lui pour l'avenir", déclara-t-il².

"C'est cette raison qui me faisait désirer des religieuses non-cloîtrées car je pensais qu'en y faisant qu'une mission, il serait plus facile d'en retirer les Soeurs, si les choses n'allaient pas bien... C'est pourquoi j'ai porté mes vues sur les Soeurs Grises pour opérer cette oeuvre difficile qui demandera souvent, peut-être, un changement dans le personnel..."³ Mgr Rogers estimait que les Soeurs dans cette congrégation alterneraient de sorte qu'elles n'eussent pas à s'occuper constamment des malades. Enfin, conclut-il, si Mère Pagé acceptait de rester

avec son groupe de fondatrices à Chatham, il leur fournirait une maison à elles, tout près : "Ce que je puis faire c'est de vous faire arranger le grand hangard pour y recevoir des malades, si les lépreux veulent venir ici, si le gouvernement ne s'y oppose pas."⁴

"Ce qui me fait peine c'est que nous venons pour servir les Pauvres et être utiles", dit Mère Pagé. "En restant ici nous serons un embaras pour Votre Grandeur parce qu'il n'y a pas de malades ... et encore le choix n'a pas été fait pour votre ville épiscopale, il faudrait ici des langues anglaises parce que la population est toute anglaise."

"Ce n'est pas la langue qu'il faut pour soigner les malades, c'est le coeur", répliqua l'évêque.

Mère Pagé répondit : "Je viens ici avec mes soeurs pour vous obéir et non pas pour faire ma volonté. Ce que vous ordonnerez sera ce que nous voudrons."⁵

Ce samedi matin-là, un Père Gauvreau amer salua les religieuses pour qui il s'était dévoué au cours des trois dernières semaines. Il retourna à Tracadie où il devait annoncer la nouvelle de son échec aux lépreux et à tous ses autres paroissiens.

Pendant que les six religieuses fondatrices passaient la journée du samedi à méditer, Mgr Rogers, tout joyeux, s'occupa à mettre en ordre la maison qui leur était réservée. En plus de ses inquiétudes à l'endroit du gouvernement et de son manque d'appui financier, outre sa crainte que l'effort que représentaient les soins à donner aux lépreux serait trop pénible pour elles, il désirait garder les Soeurs dans sa ville épiscopale. Il savait ce que pouvait représenter partout l'arrivée d'une communauté religieuse : développement, éducation et soins médicaux pour la population catholique. Mais comment allait-il annoncer au grand-vicaire Paquet sa décision de garder les Soeurs à Chatham, c'était là un autre problème qu'il devait résoudre à ce moment.

"Ma Mère, je vous prierais de m'accompagner à Caraquet pour y visiter mon grand-vicaire, qui ne peut venir ici parce qu'il est malade. Je pense que cette visite serait très utile pour débrouiller les affaires."

Elle accepta à contre-coeur. Tard ce dimanche après-midi, Mgr Rogers, Mère Pagé et Soeur Quesnel partirent pour Caraquet. Ils s'arrêtèrent à la résidence de M. Davidson et y passèrent la nuit. Mère Pagé écrivit : "... là nous parlâmes beaucoup de notre affaire mais rien ne fut conclu ..." Le lundi, le groupe arriva à Tracadie et rencontra le

Père Gauvreau, “qui n’était rien moins que de bonne humeur. Je tâchai de l’adoucir ... il n’était plus du tout mon ami ...”⁶

Le mardi matin, le Révérend Gauvreau les conduisit au lazaret, où Mgr Rogers célébra la messe dans la chapelle des lépreux. Ils firent face à une manifestation houleuse de la part des malades et des villageois qui s’étaient alignés le long du sentier menant à l’hôpital. Les protestations ne parurent pas émouvoir Mgr Rogers.

Le groupe, auquel s’était joint le Père Gauvreau, arriva à Caracquet le mardi soir. Le grand-vicaire Paquet, âgé d’environ soixante-quatre ans, souffrait d’une maladie dans sa phase terminale, mais il était encore affable. Mgr Rogers, à sa manière habituelle, dit à son assistant que les Soeurs allaient demeurer à Chatham. Il exposa ses raisons tout au long et sa façon de conclure sembla inviter le vicaire à partager son avis.

Le Révérend Paquet n’était pas près de se conformer à la décision de l’évêque. Mère Mance à Montréal avait reçu des lettres de lui dans lesquelles il avait déclaré que les Soeurs étaient désirées et attendues à Tracadie. Il n’était pas près de manquer à sa parole. Comment fût-il possible d’oublier cette demande faite si peu de temps auparavant?

“Que les Soeurs soient grises ou noires, peu importe, pourvu que nous atteignons le but désiré.” Le grand-vicaire ajouta : “Maintenant que les Hospitalières sont ici, il n’est plus question de les renvoyer à Montréal, ou de les mettre dans un endroit où il n’y a pas de malades à soigner.”⁷ Mère Pagé écrivit : “Là, je vis un homme ... d’un jugement très solide, d’un bon esprit ... très capable, un homme qui n’a qu’une parole.”⁸

Après avoir parlé à l’évêque, le Révérend Paquet demanda à Mère Pagé de s’entretenir avec elle en privé : “Écoutez Ma Mère,” dit-il, “vous ne venez pas ici avec un sac pour demander l’aumône ... Soyez tranquille, allez à Tracadie essayer pour une année et je vous promets que je vous supporterai avec vos soeurs jusqu’à ce que le Gouvernement vienne à votre secours. S’il manque de subvention à votre maintien, il sera temps d’accepter les offres de l’Évêque.”

Forte de l’assurance que ses compagnes et elle recevraient quelque soutien, Mère Pagé souscrivit au plan du Révérend Paquet. Si les conditions étaient acceptables et qu’elles avaient une propriété bien à elles, elles resteraient à Tracadie “pour toujours”. Pour les encourager davantage, le Révérend Gauvreau promit de leur donner une ferme

d'environ quinze acres dont il était propriétaire. La Mère supérieure, avec son sens pratique, dit : "Cependant nous avons pris sa parole en écrit. Je n'avais que Soeur Quesnel pour témoin."

Mgr Rogers n'était pas prêt à capituler entièrement. Il demanda à Mère Pagé de demeurer à Chatham avec une autre Soeur et d'envoyer les autres à Tracadie. Soeur Quesnel refusa. D'ailleurs, les révérends Paquet et Gauvreau les voulaient toutes les six à Tracadie, du moins, au début.

Mère Pagé dit : "... quant à moi je ne savais que faire ... mais, pour cet hiver il n'y a rien à faire ici (Chatham) tandis qu'à Tracadie il y a de l'ouvrage."

L'évêque lui répondit : "Si vous voulez rester ici et ouvrir le Noviciat, vous pourrez vous occuper."

"À la ville on ne parle que l'anglais il faudra une maîtresse parlant bien cette langue", rétorqua Mère Pagé⁹.

Elle décida que les six Soeurs iraient à Tracadie. Pour apaiser l'évêque, elle l'assura que les Hospitalières enverraient de Montréal des religieuses parlant l'anglais pour établir une deuxième fondation à Chatham ce printemps-là.

Bien que Mgr Rogers ne renonçât pas vraiment à son opposition, il ne fit pas de cette affaire une question d'obéissance. S'il l'eût fait, le grand-vicaire, le Révérend Gauvreau et Mère Pagé n'auraient eu d'autre choix que d'acquiescer à ses désirs. Il manifesta sa désapprobation en refusant de diriger la cérémonie de prise de possession qui allait confirmer officiellement la nouvelle fondation. Il refusa également d'accorder sa bénédiction à la supérieure choisie parmi elles, Mère Pagé.

Du 25 au 29 septembre, jour de leur départ de Chatham, les Soeurs se préparèrent. On crut bon de procéder à l'élection des officiers pour les premiers mois pendant lesquels elles seraient à Tracadie. Soeur Quesnel fut élue assistante de la supérieure, dépositaire et lingère; Soeur Breau fut hospitalière en chef; Soeur Clémence, troisième hospitalière et responsable de tous les travaux du côté des pauvres; Soeur Lumina fut la cuisinière, mais à part ce travail, elle se vit charger d'autres menues tâches, incluant la cordonnerie; Soeur St-Jean-de-Goto, ou Soeur Jean comme on l'appelait, fut la pharmacienne et adjointe de l'hospitalière en chef.



Les Soeurs St-Jean-de-Goto et Doucet. *Musée historique de Tracadie.*



Devise de Soeur St-Jean-de-Goto. *Photo M. J. Losier*

Le matin du 29 septembre 1868, M. l'abbé Thomas Barry, le secrétaire de l'évêque, célébra la messe à l'intention des Soeurs et leur souhaita la meilleure des chances. Messieurs A.K. McDougall et Ferguson, deux membres du Bureau de Santé, les accompagnèrent durant leur voyage. "Des détonations se firent entendre ça et là pour marque de réjouissance et pour signe de bienvenue."¹⁰

Les Soeurs furent accueillies en triomphe à Tracadie. Une foule de près de deux cents personnes s'était rassemblée le long du sentier menant à l'église. Les cloches de l'église sonnèrent et c'est à grande-peine qu'on les guida parmi la foule. Une procession s'organisa pour conduire les Soeurs au pied de l'autel, où le Père Gauvreau célébra la bénédiction du Saint Sacrement.

Peu importe ce que le Bureau de Santé avait fait pour préparer leur arrivée, leur logement était loin d'être convenable. Les Soeurs demeurèrent au presbytère pendant que leurs appartements étaient préparés. Elles réquisitionnèrent deux bâtisses appartenant au lazaret, une salle de bains et le bureau du médecin pour servir de buanderie et de réfectoire. Cinquante hommes, tous bénévoles, transportèrent ces bâtiments et les adossèrent au nouveau couvent.

Soeur St-Jean devait avoir la plus grande influence sur l'histoire du lazaret et l'expansion d'un centre médical à Tracadie. À vingt-trois ans, elle avait déjà acquis la réputation de guérisseuse pendant qu'elle était à Montréal. En quittant Québec, les Soeurs reçurent sept cents dollars pour ouvrir un dispensaire à Tracadie. De cette somme, cent vingt dollars vinrent d'un oncle de Soeur St-Jean, le Révérend Narcisse Trudel. L'une des premières tâches que la jeune soeur entreprit à son arrivée fut d'ouvrir cette pharmacie. Un local se trouvant dans l'ancienne chapelle fut jugé propre à cette destination. La dépendance mesurait onze pieds et demi carrés et on ne peignit le bois que plus tard. Les annales indiquent que le docteur Smith se chargea de payer les matériaux nécessaires. Aussitôt que la pharmacie ouvrit, il y eut grande affluence. Les gens croyaient que les Soeurs avaient fait descendre des bénédictions spéciales du ciel sur les médicaments. La plupart des cas traités n'étaient pas graves.

Fidèle à sa parole, la population de Tracadie et des régions avoisinantes venait chaque jour plus nombreuse aider les Soeurs. Mère Pagé surveillait les travaux et encourageait les hommes. "Mon ami, n'allez donc pas si vite, vous allez vous épuiser", dit-elle à l'un d'eux.

“Ah! la Mère, j’pouvons pas trop forcer pour vous autres”, répondit-il, s’essuyant le front en sueur¹¹.

Les bâtiments nécessitaient beaucoup de travail. Les lépreux avaient utilisé les greniers pour y mettre les poulaillers. On imagine aisément l’odeur qui s’échappait de là et la saleté. Les Soeurs nettoyèrent tout, firent percer des fenêtres, placer des escaliers, doubler les planchers et replâtrer. Dans le nouveau couvent, il y avait partout de la fumée parce que la cheminée n’était pas terminée. Comme l’hiver approchait, les bénévoles travaillèrent fort pendant les six premières semaines après l’arrivée des Soeurs.

On reçut des cadeaux et des dons. Ceux qui le pouvaient donnèrent de l’argent, d’autres apportèrent des meubles, du bois de chauffage et de la nourriture. Certains apportèrent des animaux de ferme. Plusieurs, qui ne pouvaient se permettre de tels cadeaux, donnèrent de leur temps, aidant au nettoyage et à la construction.

Pendant ce temps, les Soeurs étaient objets de curiosité et de vénération. Une femme offrit, comme paiement, une pièce de monnaie à une religieuse stupéfaite. “Oh! la Mère, c’est seulement pour vous voir que j’vous donnons ça”, dit-elle¹².

Depuis leurs premiers jours à Tracadie, les Soeurs visitaient le lazaret aussi souvent qu’elles le pouvaient. Toutefois, leurs travaux d’installation avaient alors la préséance. Lorsqu’elles tournaient enfin leur attention vers le lazaret, elles amorceraient un certain nombre de changements qui ne seraient pas tous populaires auprès de leurs patients.

**Les Soeurs font face
à diverses formes
de situations tendues**

Quoiqu'il y eût dans l'hôpital quatre salles dont deux pour les hommes et deux pour les femmes, cet ordre cependant n'était nullement gardé, on trouvait les deux sexes indifféremment dans chaque salle aussi bien la nuit que le jour; quelques-uns avaient même fait des trous dans le mur de séparation entre les salles pour y passer durant la nuit sans être aperçus...

Il était urgent de remédier à ce désordre. Il fut donc réglé que les appartements du haut seraient destinés aux femmes et ceux du bas aux hommes, avec défense expresse d'aller d'une salle à l'autre sans permission. Ce règlement parut fort sévère aux lépreux, si jaloux du peu de liberté qu'ils avaient; ils en murmurèrent beaucoup. L'un d'eux essaya de se révolter refusant d'abord de transporter son lit et menaçant de frapper ceux de ses compagnons qui oseraient y toucher; mais quand il vit que les soeurs ne paraissaient pas le craindre, il céda et se rendit à ce que l'on voulait de lui. Ce premier succès accrut l'autorité dont elles avaient besoin pour se faire obéir...

Annales de l'Hôtel-Dieu de
Montréal,
Vol. 3 (1860-1881)

Même le meilleur remède laisse un goût amer. Qu'est-ce que ça peut faire que les hommes et les femmes se tiennent dans la salle des autres. Qu'est-ce qui peut arriver d'autre dans ce groupe qu'une petite conversation ... un petit rire des fois. Même nous autres avec "la maladie" on doit rire de quelque chose. Dès que les Soeurs sont arrivées, elles ont arrêté ça. La manière qu'elles l'ont fait, c'était comme si elles pensaient que ceux qui avaient "la maladie" avaient commis un gros péché, comme si les hommes et les femmes ensemble c'était quelque chose de mal.

Mais l'ordre qu'elles ont amené à l'hôpital, c'était bon, surtout pour les enfants. Quelques mois après leur arrivée, on a dû amener Lucille. Elle avait seulement quatorze ans. Je ne voulais pas l'envoyer, mais on avait des petits-enfants maintenant, Jean-Baptiste et moi. J'avais peur que Lucille donne la maladie à l'un d'eux.

La Soeur qui est venue à la porte était gentille et aussi jeune que

ma petite Marie. C'était comme la laisser à des gens de la famille.

Les Soeurs enseignaient aux enfants qui étaient assez bien pour lire et écrire. À part ça, les filles apprenaient à carder la laine et à tisser, les garçons à faire des outils de ferme et des souliers.

Elles soignaient les malades avec douceur. "La maladie" ne cause pas beaucoup de douleurs au début. Mais plus tard, quand les plaies coulent de pus, ça fait mal. Les Soeurs faisaient attention quand elles habillaient les malades pour ne pas leur faire encore plus mal. Elles se servaient d'un onguent fabriqué par Soeur St-Jean. Des fois ça leur prenait deux heures juste pour ça. Elles restaient auprès des mourants jour et nuit; les mourants n'étaient plus seuls.

Le plus souvent, les prières étaient très belles. Elles nous rapprochaient du Bon Dieu et de Sa Mère. Chaque matin, une Soeur venait dans la salle des femmes faire la lecture sainte avant le déjeuner. Sa voix douce et claire réveillait Lucille. "C'est comme écouter couler le ruisseau à la maison, maman", disait-elle.

Parfois, une des femmes se fâchait contre le Bon Dieu pour lui avoir envoyé "la maladie". Elle se détournait le visage de la voix de la Soeur. La plupart des femmes acceptaient "la maladie" mieux que les hommes. Après tout, l'autre vie serait meilleure.

Les hommes, enlevés de la terre ou de la mer, et enfermés, plusieurs ayant beaucoup de muscles et d'énergie de réserve ... c'était différent pour eux. Quelquefois, les mots de la lecture sainte et les bruits des jurons se livraient bataille.

Certains trouvaient les règles difficiles à suivre. Il y avait des endroits où on ne pouvait pas aller; des moments pour se reposer; tout le monde ensemble comme une rangée de poupées. Une cloche sonnait, divisant la journée en petites tablettes d'armoires; les portes fermées à clé le soir comme si on était en prison ... les jeunes hommes, ils trouvaient ça difficile à accepter.

Une fois une bataille a commencé dans la salle des hommes; un malade avait pris le couteau d'un autre. Une Soeur est venue les séparer et a affronté l'homme qui avait le couteau. Il l'a menacée avec le couteau, puis il l'a laissé tomber par terre. On ne pouvait pas faire autrement que respecter leur courage.

Vous savez, presque chaque année un des patients virait fou. C'était pas à cause de "la maladie"; c'était d'avoir tout perdu, la maison,

la famille, la liberté, l'apparence physique, le respect. Une fois qu'on vous mettait à l'hôpital, c'en était fini de vous. Les parents et les amis ne venaient pas. Les enfants oublièrent leurs parents et les parents oublièrent leurs enfants ... On n'entendait plus prononcer les noms des frères et des sœurs à l'extérieur du lazaret ... Il y en a que cela rendait fous. S'ils devenaient dangereux, on les mettait dans une pièce ou dans une petite prison. Les Soeurs continuaient quand même à s'en occuper, à panser leurs plaies, à leur apporter de la nourriture, à nettoyer leurs cellules.

Les Soeurs transformèrent le grenier du lazaret, où les patients avaient élevé des poulets, en une salle destinée aux femmes. Après leur déménagement à l'étage supérieur, on pratiqua une ouverture dans le plancher pour qu'elles pussent voir et entendre la messe sans avoir à descendre dans la salle des hommes. Les salles des deux étages étaient divisées en deux parties, chacune mesurant vingt-neuf pieds sur vingt-quatre pieds. Les plafonds dans les appartements des femmes n'étaient que de sept pieds et quatre pouces de hauteur et allaient en pente, ce qui leur donnait moins d'espace vital.

Les patients furent encore plus contrariés lorsque les Soeurs jetèrent les boîtes qu'ils avaient fixées au-dessus de leurs lits et où ils entassaient divers objets personnels. Ces boîtes mesuraient environ un ou deux pieds carrés et à l'intérieur "tout y était sans ordre, sale, dégoûtant même". On fit placer des serrures aux portes extérieures et dans différents bureaux de la maison. Les patients se plaignirent qu'ils avaient été ainsi emprisonnés. Enfin, certains menacèrent d'enfoncer les portes et injurièrent la Soeur qui était de service. On fit venir le Révérend Gauvreau, qui "leur fit une forte sermonce"¹.

Il semble que les membres du Bureau de Santé visitèrent rarement, pour ne pas dire jamais, l'établissement. En plus des poulets, les lépreux, à l'insu du Bureau de Santé, avaient élevé des porcs. Un porc n'est pas nécessairement un animal facile à cacher. "Lorsqu'ils apprirent que les sœurs devaient venir, ils se hâtèrent de les tuer, et comme ils n'avaient pas d'endroit pour conserver ce lard, ils le mirent dans de petits barils qu'ils cachèrent en arrière de leurs lits." Les Soeurs mirent peu de temps à découvrir la source de l'odeur intolérable. Sans aucun doute, si le Dr Smith avait visité les salles du lazaret, il aurait fait opposition aux conditions dans lesquelles vivaient les lépreux. Les Soeurs déclarèrent que les lits des patients "étaient couverts de paillasses, sans

drap, ni oreiller, n'ayant que quelques couvertures de laine, le tout placé sur de simples couchettes en bois, remplies de vermine". Dans certains endroits, les Soeurs avaient dû se servir de couteaux pour enlever la crasse. Jusqu'à un certain point, certains patients semblèrent étonnés de voir les Soeurs procéder à un tel nettoyage : "Nous avons fait le ménage pour vous recevoir"², dirent-ils.

Il est malheureux que le Père Gauvreau, qui écrivait avec une telle compassion et une si grande compréhension à propos de la situation des patients en 1861, semblât maintenant perdre contact avec cette sensibilité. Dans une lettre d'avril 1869 à Mère Mance, de Montréal, il écrit : "qu'avant l'arrivée des religieuses chez les lépreux, ce n'était ... que discorde, insubordination envers les autorités bienveillantes du Gouvernement ... révoltes contre le chapelain ...", et qu'ils étaient ingrats aux bienfaits du Bureau de Santé, qui "... n'épargnait rien pour les rendre heureux ... en un mot l'Hôpital était devenu comme une caverne de voleurs et de bandits". Les patients étaient "... enchaînés par toutes sortes de crimes, excepté le meurtre ..." En dépit de toute la charité qui leur était faite, "... ces être humains aux coeurs ulcérés ... plus que leurs corps étaient insensibles à tout ..." Tout changea avec l'arrivée des Hospitalières. "Mais ce qui contribue plus que toutes autres choses à les tenir dans l'ordre et à les porter à s'observer eux-mêmes, c'est l'humble habillement des soeurs, leur modestie, leur réserve, ... leur silence et recueillement et leurs attentions les plus tendres auprès de tous et surtout de ceux qui sont alités."³

Parce qu'il désirait qu'on apprécîât le travail des Soeurs, il maltraita ceux qu'il avait autrefois lui-même soignés avec tendresse. Bien que certains fussent rebelles, les malades hospitalisés au lazaret étaient bien plus un échantillon des habitants de la région qu'une bande de voleurs et de bandits. Au moins six des vingt patients étaient des enfants ou des adolescents à l'arrivée des Soeurs. Soeur St-Jean écrivit à propos des patients du lazaret : "... qu'ils nous font honte par leur obéissance et leur bonne volonté pour nous plaire en tout ce qu'ils peuvent."⁴

Le Révérend Gauvreau n'entendait vraisemblablement pas faire publier sa lettre, mais des chercheurs qui vinrent après lui en choisirent de larges extraits. La perception fautive qu'il donne des patients ne servit qu'à ajouter un fardeau supplémentaire de honte sur les victimes de la lèpre et leurs familles.

Après certains retards, l'Assemblée législative adopta, le 21 avril 1869, une loi pour constituer les Soeurs en corporation sous le nom Les Soeurs de l'Hôpital de Tracadie de l'Hôtel-Dieu Saint Joseph. En vertu de cette loi, les Soeurs avaient le pouvoir de détenir tout bien réel ou personnel qui pouvait leur être donné pour leur propre soutien ou pour le bénéfice des malades. Il leur était permis d'imposer les règlements nécessaires qui amélioreraient la situation des malades ou leur propre situation. La Législature conservait le pouvoir d'annuler ou de modifier la Loi, s'il était utile de le faire. Les Soeurs s'assurèrent que l'argent ou les biens donnés pour leur usage ne seraient pas confisqués si leurs services n'étaient plus requis. Elles firent passer des actes de transfert de biens et de cession au nom de Soeurs en particulier plutôt qu'au nom utilisé dans la loi de constitution en corporation.

En janvier 1869, le Dr Smith apprit que son mandat de directeur médical prenait fin le 14 mars. Avec sa femme Helen, fille de James Young, il déménagea à Chatham, où il ouvrit un bureau de médecine générale. Il conserva son intérêt pour la lèpre et continua d'en faire un sujet de recherche au cours des années qui suivirent.

Au même moment, le gouvernement accorda une subvention de huit cents dollars pour le soutien des Soeurs et les remèdes nécessaires aux lépreux. Les Soeurs se servirent d'une partie de cette somme pour acheter les médicaments qu'elles emmagasinèrent dans leur pharmacie.

Le programme médical conçu pour les patients du lazaret était maintenant dans les mains de Soeur St-Jean. Un des médicaments qu'elle utilisait était une préparation appelée le Fowle's Humor Cure, médicament breveté de l'époque. Elle le donnait à "... ceux des patients qui n'avaient jamais pris de remèdes ... ce remède tout en leur causant certaines douleurs dans les membres paraît leur donner une force, une vigueur qu'ils n'avaient pas; et tous se trouvent mieux de la bouche et de la gorge"⁵.

"Le coeur de tous les lépreux fut rempli de joie. Fowle était en extase. Il expédia boîte après boîte de ce mélange." On se servit amplement de ce mélange, mais malheureusement dans chaque cas, les symptômes réapparurent⁶.

"Quelque temps après notre arrivée, il se présenta un lépreux malade depuis six ans, demandant à être admis à l'hôpital. Ce pauvre homme était couvert de plaies... Après quelques jours de repos, je lui donnai la liqueur arsenicale, de cinq gouttes à la prise... toutes ses plaies sont

guéries, à l'exception d'une au pied; ses lèvres sont encore un peu malades; mais il est fort et vigoureux, les taches rougeâtres qu'il avait sur les jambes disparaissent peu à peu. Deux autres ... ont pris la liqueur arsenicale et ils se trouvent soulagés'', dit Soeur St-Jean. Le liquide arsenique, utilisé avec prudence, était considéré comme un médicament acceptable et utile dans le traitement des maladies de la peau. Elle donna également du bichlorure de mercure, à raison de trente-deux grains bruts par dose, à ceux qu'elle considérait dans l'état le plus grave. Ce métal était utilisé à profusion dans les médicaments et les docteurs LaBillois et Key l'avaient utilisé. Même le thé fort était considéré comme salutaire pour la santé. Il sembla faire disparaître les taches ambres. Toutefois, aucun de ces traitements ne procura un soulagement permanent. Soeur St-Jean finit par conclure que la maladie était incurable et par s'en tenir aux palliatifs comme le chloral, lorsque le malade souffrait ou ne pouvait pas dormir, les potions pour la toux et les gargarismes.

Elle écrivit avec compassion sur ses patients. Ainsi s'ouvre une lettre adressée à Mère Mance : "Je veille mes pauvres malades et je profite d'une si bonne occasion pour venir me reposer au milieu de vous ... le petit William est mourant, il souffre un vrai martyr; il est extrêmement oppressé. Nous en avons aussi deux autres bien malades. Nous veillons toutes les nuits depuis quelques temps..."⁸

Malgré les efforts de Soeur St-Jean, le nombre de décès parmi les patients demeura très élevé. Au cours des quatorze premiers mois après l'arrivée des Soeurs, on compta quatre décès pour vingt-sept malades; mais il y avait eu sept admissions. Il y eut trois décès en 1870, quatre en 1871. De novembre 1871 à novembre 1872, neuf malades moururent. A.K. McDougall attribua cette situation à un nombre important de cas avancés.

Les Soeurs ne reçurent le premier versement de la subvention accordée par le gouvernement — une somme de deux cents dollars — que plusieurs mois après leur constitution en corporation, soit en juin 1869. Pour leurs trois premiers mois à Tracadie, le Révérend Paquet avait payé leurs nécessités; cependant, cet hiver-là, sa santé se détériorant, il se rendit à Montréal où il fut admis à l'Hôpital Hôtel-Dieu. Les Soeurs durent étirer la maigre somme qu'elles avaient sous la main. Ce qu'elles recevaient en dons supplémentaires sous forme de nourriture, elles le partageaient avec leurs patients. "Les aumônes reçues sous forme de 'rondins' de bois, ne peuvent réchauffer des pièces où le vent d'hiver pénètre comme chez lui..."⁹



Table mise dans la salle à manger des Soeurs.
Musée historique de Tracadie.



Les premières Soeurs et leurs patients, circa 1870.
Archives publiques du N.-B. P67-3.

Pendant plusieurs mois après leur arrivée, elles furent une source d'émerveillement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lazaret. Un petit garçon avait pris l'habitude de faire la génuflexion chaque fois qu'il voyait une Soeur, même s'il était en pleine course. À une occasion, une Soeur se trouvant en conversation avec un prêtre, un vieillard ignora l'ecclésiastique et tomba à genoux devant elle. "Je viens à Votre Sainteté en toute confiance", dit-il¹⁰.

Tout en prodiguant des soins médicaux, elles consacrèrent une grande partie de leur routine quotidienne à l'instruction religieuse des patients. On ne se surprendra pas d'apprendre qu'à leur premier Noël, neuf patients, des enfants pour la plupart, étaient prêts à faire leur première communion. À cause de cette occasion spéciale, les Soeurs voulaient que les patients eussent des vêtements neufs.

Le Bureau de Santé distribua des vêtements neufs tous les six mois, et les patients les portaient continuellement. À la fin de la période de six mois, les vieux vêtements étaient brûlés. Les Soeurs étaient ingénieuses à coudre ensemble des bandes de coton qu'elles avaient sous la main pour les femmes menstruées et faisaient des chemises pour les enfants. Les annales indiquent que les jeunes étaient fiers de leurs vêtements neufs, ce qui faisait rire les religieuses doucement sous cape.

Avant la fin de leur première année à Tracadie, Mère Pagé fut rappelée à Montréal. Elle souffrait d'exzéma. Mère Mance craignait que son état vînt à l'exposer à contracter la lèpre. Soeur Monique Reid fut envoyée à Tracadie pour remplacer Mère Pagé. Elle devint la Mère supérieure en juillet 1869. Soeur Sicotte accompagna Mère Reid. Ce même mois mourut le Révérend Paquet. Son corps fut transporté à Caraque pour l'enterrement, mais son coeur fut pieusement conservé pendant plusieurs années sur l'autel de la chapelle des Soeurs à Tracadie. Il légua par testament la somme de quatre cents dollars à la communauté.

En dépit de ses épreuves, "le petit monastère de Tracadie semble fondé sur le roc. C'est un petit grain de senevé qui croît au milieu des épines, mais qui promet de devenir un grand arbre", écrivit Soeur St-Jean. Dans une seule période de six mois, la jeune Soeur avait servi mille six cent quatre-vingt quinze personnes dans la pharmacie. "Nous ne voyons, pour ainsi dire, que les pauvres qui viennent chercher des remèdes ... cela n'est pas distrayant, au contraire, ils nous portent plutôt à Dieu qu'ils ne nous en éloignent..."¹¹

Au cours de ses deux années passées à Tracadie, Soeur St-Jean avait

observé la maladie. Elle écrivit sur le hasard avec lequel la maladie choisissait ses victimes. La deuxième femme de François Robichaud, Domithilde Brideau, était patiente au lazaret lorsqu'elle donna naissance à un fils, en juin 1853. Elle nourrit au sein son bébé, alors qu'elle était couverte de lèpre. Elle mourut peu de temps après à l'hôpital. Depuis lors, l'enfant n'eut jamais de symptômes de la maladie. Monique Rousseau, la troisième femme de François Robichaud, était au lazaret. Deux de ses enfants, Augustin et Judith, avaient la lèpre eux aussi. Soeur St-Jean dit qu'une femme qui travaillait au lazaret y avait vécu huit ans, mangeant et dormant avec les patients, et que malgré tout, elle n'avait jamais attrapé la maladie. La blanchisseuse de l'époque vivait avec les patients depuis deux ans. Auparavant, elle avait pris soin de son mari, qui mourut de la lèpre. Elle non plus n'attrapa jamais la maladie.

Soeur St-Jean était tout à fait persuadée que "cette maladie ... est causée par le genre de vie auquel s'adonnent les habitants de Tracadie: presque tous sont pêcheurs ou navigateurs, leur principale nourriture est le poisson, surtout le hareng, les patates et les navets. Je puis assurer en toute vérité qu'il n'y a pas dix familles dans Tracadie qui mangent du pain, car la pauvreté y est extrême."¹² Puisque la plus grande partie des terres autour de Tracadie était impropre à l'agriculture et qu'ils craignaient d'être chassés de nouveau de leur foyer, les premiers colons acadiens mirent du temps à cultiver de grandes étendues. Presque chaque famille avait son jardin toutefois. On ne mangeait du pain de blé que quelques mois par année. Le reste du temps, le pain était fait d'orge, de sarrasin ou d'avoine.

Les docteurs Bayard et Wilson estimaient que le poisson mal nettoyé et les maisons surchauffées étaient des causes qui favorisaient le développement de la maladie. À l'occasion, on jeta le blâme sur le poisson salé et la viande. Le docteur J.C. Taché n'était pas d'accord. Il déclara : "... l'idée que l'usage ou l'abstention d'un aliment quelconque, d'un vêtement quelconque peuvent avoir une influence sur la production et la propagation de la lèpre semble absolument inadmissible."¹³

Plusieurs chercheurs trouvèrent que les habitants de Tracadie étaient des gens extrêmement robustes : "... ils semblent bien constitués, en santé, et ont un air prospère", écrivit W.H. Thornton¹⁴. De son côté, le docteur Taché écrivit : "... la population dont il s'agit est de bonnes moeurs, intelligente, laborieuse, remarquablement saine et robuste, de longue vie."¹⁵ A.M. Pope déclara : "Les auteurs qui attribuent la cause

de la maladie à la pauvreté de l'endroit tiennent des propos insensés ... Le district ne compte aucune famille qui n'est pas bien logée et bien vêtue. ''¹⁶

L'intimité de la vie familiale était un style de vie qui demeurait un facteur favorisant la persistance de la maladie chez certains. À moins qu'on ne séparât les malades des bien portants, d'autres cas allaient surgir. Chez les Drysdale, sept enfants tombèrent malades après que leur père refusa d'envoyer les premières victimes à l'hôpital. Un même destin frappa d'autres familles où les malades demeuraient en contact étroit avec les bien portants.

Les listes de patients et les rapports médicaux indiquent que lorsque la personne malade était soignée à la maison, la personne chargée de prodiguer les soins attrapait quelquefois la maladie. Très souvent cette personne, vraisemblablement une femme, attrapait la maladie d'un beau-père, d'un oncle ou du mari, puis elle la transmettait elle-même aux enfants.

Bien qu'il n'y eut jamais de mariage contracté par des lépreux connus au Nouveau-Brunswick, on ne fit rien pour dissuader les époux infectés par la maladie de cohabiter avec leur conjoint non infecté. Plusieurs femmes se trouvant dans le stade avancé de la maladie donnèrent naissance à des enfants.

Le dermatologue J.E. Graham fut parmi les premiers à avancer l'idée que la maladie pût être contenue efficacement à la maison si les malades étaient "prudents pour se tenir séparés de leur famille"¹⁷. Personne n'ayant quelque rapport avec le lazaret de Tracadie ne donna du poids à cette idée. Tous croyaient qu'un transport rapide à l'hôpital était la seule façon de contenir l'éruption.

Les Soeurs assumaient plusieurs responsabilités, mais elles avaient peu de pouvoirs véritables. Pendant de nombreuses années, il leur fut interdit d'ouvrir un noviciat, démarche vitale si la nouvelle fondation devait durer. Seule l'intercession de Mère Pagé durant une visite officielle à la maison de Chatham en 1873 amena Mgr Rogers à permettre à la communauté de Tracadie d'en ouvrir un.

Afin d'aider la communauté de Tracadie, de nombreuses maisons des Hospitalières en France contribuèrent financièrement à la nouvelle fondation. L'argent était donné à Mgr Rogers, qui visita les diverses communautés durant son voyage en Europe en 1871. Toutefois, plutôt que de verser les fonds aux Soeurs, l'évêque envoya l'argent à son secré-

taire, le Révérend Barry. Les Soeurs de Tracadie n'avaient d'autre choix que d'accorder à l'évêque la "permission" d'affecter l'argent à des travaux dans le diocèse.

En dépit des difficultés, la communauté grandit. En décembre 1873, les Soeurs ouvrirent une école; en 1877, le noviciat dut être agrandi. En 1875, Mère Reid avait été Mère supérieure pendant six années consécutives. Personne n'avait encore occupé ce poste durant aussi longtemps. Bien qu'elle fût trop jeune d'après les règles de l'ordre, Soeur St-Jean fut élue à trente ans à cette fonction.

Avant la fin des années 1870, les Soeurs avaient vu s'affaiblir leur autorité par rapport au lazaret. Le docteur J.C. Taché, qui visita le lazaret plusieurs fois au cours de cette décennie, raconta qu'il y avait à l'hôpital une jeune fille appelée Comeau, qui n'avait jamais eu la maladie. Sa conclusion fut confirmée par le docteur Smith, qui affirma que la jeune fille avait été admise à l'hôpital à la suite d'une attestation signée par "un médecin inexpérimenté d'un autre comté"¹⁸.

Le docteur Smith dit également aux autorités provinciales qu'un jeune garçon avait dû être renvoyé après avoir passé une année au lazaret. Il ne présentait aucun symptôme de la maladie. "J'insiste avec égards sur la nécessité de nommer un médecin expérimenté, à un salaire peu élevé, qui visiterait quatre fois l'an le lazaret ... Les dames qui administrent le lazaret sont, de leur propre aveu, incapables de diagnostiquer la maladie dans ses premiers stades et déclinent la responsabilité de tenter de le faire."¹⁹

La demande du docteur Smith fut accordée. Il fut nommé médecin consultant au lazaret en octobre 1878. Bien qu'il n'eût aucune compétence à l'intérieur de l'hôpital lui-même, il était maintenant libre d'accomplir ses tâches, soit de visiter les paroissiens infectés, d'inspecter les maisons et les usines, et "en faisant appel à la conscience des gens", de faire transporter les malades à l'hôpital au besoin. Il examinait également les patients et faisait ses recommandations quant aux soins à leur donner.

Comme il avait toujours été l'usage de le faire, c'est au Bureau de Santé qu'allait tout l'argent affecté à la conduite du lazaret, à l'exception de l'allocation versée aux Soeurs. Les approvisionnements, notamment la nourriture des patients, étaient achetés par cet organisme.

La méthode servant à préparer les repas des patients n'avait jamais été satisfaisante. La nourriture était encore cuite à la résidence du gar-

dien à une certaine distance, puis apportée au lazaret. Durant les premières années, le gardien, Philius Losier, et sa femme s'en occupaient, et le couple s'entendait bien avec les Soeurs. En 1874, le Bureau de Santé renvoya Losier pour le motif que "les services d'une personne compétente pouvaient être obtenus à un salaire moindre"²⁰. La décision fut prise par un Bureau de Santé récemment réorganisé, dont les manipulations provoquèrent toute une série de scandales.

À la place de Losier, pas moins de deux gardiens furent engagés chaque année, avec quelquefois leurs femmes et leurs enfants. On avisa les Soeurs qu'elles ne pourraient se procurer la plus petite quantité de nourriture pour leurs patients, à moins de donner des instructions écrites au cuisinier. Très souvent le cuisinier ne savait pas lire, ce qui laisse planer des doutes sur l'efficacité des ordres écrits. Puis, les nouveaux cuisiniers furent accusés de profiter des provisions mises de côté pour les patients et d'en faire profiter leurs amis également.

A.K. McDougall, le secrétaire du Bureau de Santé, n'était pour rien dans ces actions du Bureau, mais il sembla impuissant à les réprimer. En 1875, il indiqua au lieutenant-gouverneur que les dépenses seraient considérablement réduites et les patients mieux nourris, si "le service de la cuisine était dirigé directement par les Soeurs..."²¹

Les excès du Bureau continuèrent. Des gens impopulaires furent engagés comme gardes. L'état de démembrement se communiqua à l'hôpital lui-même, causant la discorde parmi les patients et de nouveaux ennuis aux Soeurs.

**Accusation et
contre-accusation :
un Bureau divisé**

Par conséquent, j'estime qu'il est de mon devoir de sonner l'alarme et de protester contre l'extravagance qui se manifeste dans l'administration de l'établissement, le Lazaret de Tracadie, et contre le gouvernement qui donne le pouvoir à la majorité des membres du Bureau de Santé de se plonger les mains à volonté dans le Trésor public. Je suis prêt à montrer ce qui a été fait.

Un informateur
Tracadie
le 10 février 1879

Votre correspondant désire retourner quelques années en arrière pour divulguer les dépenses que je désirerais cacher; au contraire, je veux que tout soit produit au grand jour. Il peut retourner aussi loin en arrière qu'il lui plaira, et si on trouve quoi que ce soit d'inexcusable, ce sera de sa part ou de la part du parti dans l'intérêt duquel il écrit.

John Young
le 15 février 1879

Un membre du Bureau dit que le vote était de six à trois pour mon renvoi, travestit les faits dans ce cas de même que dans tous les autres cas. Le vote fut de cinq à quatre comme suit :

Oui : John Young, William Archer, William Walsh, Fidèle Savoy, Olivier Robichaud.

Non : Rév. J.-A. Babineau, William Ferguson, William Davidson, A.K. McDougall.

A.K. McDougall
Pointe-aux-chênes
le 13 mars 1879
Les trois citations sont extraites
d'articles du "Lazaret de Tracadie",
The Miramichi Advance (Chatham, N.-B.)

Si Jean-Baptiste était vivant, il aurait ri du scandale du Bureau de Santé. Il aurait dit que c'était de la politique.

Je ne comprends rien à la politique, mais je sais que les membres

du Bureau de Santé faisaient des affaires avec le lazaret. C'était la même chose quand on était aux Becs-Scies, et ça n'a pas changé.

Ils avaient maintenant trois marchands, John Young, William Ferguson et William Davidson, et les trois voulaient faire des affaires avec le lazaret. L'hôpital donnait de grosses commandes à Tracadie. Un marchand pouvait s'enrichir, si l'hôpital achetait toutes ses marchandises de lui.

Jean-Baptiste, c'est toujours dur pour moi de le dire, mais Jean-Baptiste est mort en 1874. Il souffrait beaucoup de rhumatisme. On pense qu'il en est mort. De toute façon, je vivais maintenant avec Luc, mon garçon, il va nous dire ce qui se passait.

“Young a gagné le contrôle du Bureau de Santé et McDougall s'opposait à lui, c'est pour ça que Young l'a fait congédier”, a dit Luc.

Je lui ai répondu : “Mais Olivier m'a dit que c'était parce que McDougall vivait trop loin de Tracadie.” Olivier Robichaud, c'est mon neveu. C'est un homme très intelligent, un professeur, et maintenant il était le nouveau secrétaire du Bureau de Santé. Il a remplacé M. McDougall. Je suis très fière d'Olivier à Jani.

“C'était juste une excuse. McDougall faisait partie du Bureau depuis dix ans et avait toujours vécu à quarante milles de là”, m'a dit Luc. Il n'est pas fier d'Olivier et il n'a jamais bien aimé la famille Young.

Il a poursuivi : “C'était parce que McDougall ne laissait pas les Young mettre tout le Gloucester et le Northumberland dans leurs poches qu'il a été congédié.”

Je me suis mise à bâiller. Il allait commencer à parler de politique.

“McDougall a fait enlever le nom de Robert Young de la liste de vote pour ...”

Je n'ai pas écouté le reste. Je ne comprends rien à la politique. Ça n'empêche pas que je suis fière d'Olivier.

Traditionnellement, le Bureau de Santé avait été composé d'hommes, des gens d'affaires en général, qui avaient des intérêts dans l'établissement. Les contrats étaient répartis parmi eux plus ou moins à l'amiable par l'intermédiaire de vente aux enchères. C'est au plus bas enchérisseur qu'ils devaient être accordés, mais les offres qui l'emportaient étaient faites par des membres du Bureau ou leurs amis. Les prê-

tres qui étaient membres du Bureau étaient payés pour leurs fonctions d'aumônier et vendaient à l'occasion des articles à l'hôpital.

Le scandale qui mit un terme à cette façon d'administrer commença le 30 septembre 1868. Le Bureau de Santé nomma les membres William Ferguson et John Young, qui étaient cousins, marchands concurrents et rivaux politiques, pour former un comité des approvisionnements. Ils avaient reçu le mandat de commander les vivres qui pouvaient être réquisitionnés par l'hôpital entre les réunions du Bureau. La mesure avait été vraisemblablement prise pour s'assurer que les Soeurs, qui venaient à peine d'arriver, ne manqueraient pas d'approvisionnements essentiels.

Sans consulter son collègue, M. Young se mit à envoyer de grandes quantités de marchandises au lazaret et à facturer le Bureau pour les commandes. Par conséquent, deux modifications furent ajoutées le 3 février 1896 pour diminuer les pouvoirs du comité des approvisionnements. Young ne pouvait plus envoyer des approvisionnements sans la sanction de ses collègues ou, s'il le faisait, les biens ne seraient plus payés par le Bureau. En outre, le pouvoir du comité se limitait aux seuls approvisionnements et seulement à la quantité jugée nécessaire jusqu'à la prochaine réunion.

Cette décision sembla réprimer les excès du comité des approvisionnements pour les quelques années suivantes. En 1871, le Révérend Gauvreau, qui avait siégé au Bureau par intermittence au cours de ses vingt années passées à Tracadie, retourna au Québec. Le transfert avait été effectué à sa demande. Il était fatigué et en mauvaise santé. Il mourut à St-Flavien en 1875 à l'âge de soixante-neuf ans. En rapportant son décès, *Le Moniteur Acadien* écrivit : "... le plus beau titre que M. Gauvreau ait à la reconnaissance des Acadiens ... c'est sans doute ce dévouement sans borne dont il a fait preuve en faveur des pauvres lépreux ... il travailla constamment à améliorer leur triste sort."¹

Le Révérend Père Joseph Auguste Babineau fut nommé pour le remplacer. Né le 29 avril 1844 à St-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick, le prêtre impétueux était le premier Acadien pasteur de Tracadie. Au nombre de ses fonctions, il était aumônier du lazaret et membre du Bureau de Santé.

Vers la fin de 1873, le Bureau se composait comme suit : le Père Babineau, Alex McDermitt, John Young, William Ferguson, William Davidson et A.K. McDougall. M. McDougall, le secrétaire-trésorier,

venait de Pointe-aux-chênes, à quarante milles de Tracadie. Cet inconvénient ne sembla pas ennuyer les autres membres du Bureau. En 1874, le gouvernement nomma quatre autres membres, William Archer, Fidèle Savoy, Olivier Robichaud et Justinian Savoy. Le Bureau était maintenant formé de dix membres.

À la suite de ces nouvelles nominations, il devint évident que Young s'assurait l'appui de la majorité des membres du Bureau de Santé, les nouveaux membres et Alex McDermitt étant avec lui. L'une de ses premières actions fut de présenter une motion pour renvoyer Philius Losier. La motion adoptée, il choisit lui-même les nouveaux gardiens. Aux dires de McDougall, c'était habituellement des personnes qui s'étaient endettées envers Young d'une certaine manière.

Par la suite, Young se servit de sa position au sein du comité des approvisionnements pour envoyer des vivres ou commander des réparations sans convoquer de réunions à cet effet. Les frais occasionnés par ces commandes étaient fixés à sa propre discrétion, et puisque la majorité des membres du Bureau l'appuyait, ses factures étaient acquittées. Le tableau qui suit établit une comparaison entre les comptes accordés suivant les appels d'offre et ses comptes totaux pour ces années-là.

	Compte public	Comptes totaux
1874	105,40 \$	384,75 \$
1875	197,00 \$	370,00 \$
1876	154,70 \$	388,12 \$
1877	78,40 \$	360,07 \$

Les membres minoritaires du Bureau, ayant à leur tête A.K. McDougall, protestèrent, mais semblèrent incapables de maîtriser la situation, en partie à cause des amis puissants de Young à Fredericton: son frère, Robert, président du Conseil exécutif, et le contrôleur général, M. Adams. Si McDougall n'avait pas mis en colère Robert Young, il semble que John aurait pu continuer indéfiniment à avoir la main haute sur les fonds du lazaret. L'affaire n'avait rien à voir avec l'hôpital.

En octobre 1878, A.K. McDougall était l'un des réviseurs de la liste de vote pour le comté de Northumberland. Il fit radier des listes électorales de la paroisse d'Alnwick les noms de Robert Young et de plusieurs de ses amis, affirmant qu'ils ne possédaient pas de biens dans le district.



Le Révérend Joseph-Auguste Babineau, curé de Tracadie de 1871 à 1903.
Musée historique de Tracadie.

Dans un éditorial, le journal *The Miramichi Advance* écrivit : “On tenta délibérément d’écraser l’électorat véritable d’une grande paroisse en ajoutant à ses listes électorales des noms qui ne pouvaient, à aucun titre que ce soit, s’y trouver. C’est tout à l’honneur de M. McDougall d’avoir agi, en tant que conseiller municipal et réviseur, comme l’aurait fait un homme indépendant et honnête.”²

Les partisans de Young voulaient que A.K. McDougall fût révoqué de ses fonctions au sein du Bureau de Santé. En décembre 1878, Justinian Savoy, le président du Bureau, Olivier Robichaud, John Young et William Archer écrivirent au secrétaire provincial, M. Wedderburn. Ils demandèrent que McDougall fût révoqué parce qu’il vivait trop loin de Tracadie : “Le gouvernement pensa d’abord accueillir la demande, mais il la rejeta par la suite”, écrivit l’éditorialiste du journal *The Mira-*

michi Advance. "Ils dirent aux auteurs de la demande qu'il revenait à eux de le révoquer". On découvrit alors que "la moitié des membres du Bureau ne se prêteraient pas à une injustice de cette sorte"³.

On prétendit que pour que la motion en faveur de la révocation de A.K. McDougall fût adoptée, le gouvernement avait ajouté deux partisans de Young au Bureau : William Walsh et le docteur A.C. Smith. Le docteur Smith et Alex McDermitt n'assistèrent pas à la réunion, mais Walsh y assista, et il assura ainsi la majorité, plus une voix, nécessaire pour que McDougall fût révoqué. Justinian Savoy, à titre de président, s'abstint de voter. Le journal *The Advance* écrit : "M. McDougall était l'un des membres du Bureau qui s'était toujours élevé durant des années contre les dépenses injustifiées ... Son plus grand ennemi au Bureau n'a jamais pu faire allusion encore à aucune négligence de ses devoirs ou à aucune erreur administrative de sa part."

La révocation injuste de M. McDougall fit accourir à sa plume le Père Babineau. Dans une série de neuf longues lettres au style coloré et aux détails pittoresques, il dénonça John Young et ses amis du Bureau. Sous le nom de plume "l'informateur", les lettres du Père Babineau parurent dans le journal *The Miramichi Advance* dès février 1879. En plus des lettres du Père Babineau, le journal publia deux lettres de A.K. McDougall. Le rédacteur en chef du journal, G.D. Smith, écrivit six éditoriaux pour appuyer Babineau et McDougall. Une lettre de John Young signée par celui-ci fut également publiée.

Après sa première lettre, John Young envoya le reste de sa correspondance au journal *The Union Advocate* de Newcastle. Quatre lettres de Young parurent dans ce journal sous le nom de plume "Un membre du Bureau". Le journal fit paraître un éditorial sur le sujet.

Les correspondants s'accusèrent réciproquement de manipuler le Bureau et de recourir à des procédés d'embauchage déloyaux. McDougall affirma que les réparations ordonnées par John Young étaient manifestes, "car très peu de travaux étaient effectués et de fortes sommes étaient versées"⁴. Young accusa Babineau de tenter "de faire l'éloge exagéré de la pureté de l'aile libérale"⁵.

À une époque où la radio et la télévision n'existaient pas, les bouffonneries du Bureau de Santé ont dû fournir ample matière à divertissement au public lecteur du Nouveau-Brunswick. Les lecteurs apprirent du Père Babineau qu'un certain M. Didyme Losier vendit une carcasse entière de boeuf au lazaret au prix de cinq cents la livre. Une

fois le boeuf livré, John Young envoya ses hommes, qui emportèrent la moitié de la viande. Plus tard, il la revendit au lazaret au prix de six cents la livre. M. Young suggéra aux lecteurs de demander au Père Babineau ce qu'il en était d'une quantité excessive de vin vendue à l'hôpital. "Quarante dollars à un certain moment, puis des sommes moindres fréquemment depuis."⁶

Les patients du lazaret furent également mêlés à cette affaire. Une nuit, la fenêtre inférieure de la salle des hommes fut ouverte et une note fut lancée à l'intérieur encourageant un des patients à en discipliner un autre "d'une manière chrétienne". Cette action tint les Soeurs occupées, et les patients s'agitèrent. La note était signée par William Archer, Justinian Savoy et Olivier Robichaud, tous membres du Bureau.

Le Père Babineau mit en doute la sagesse d'engager un constable dont la principale fonction était "de parcourir le terrain à huit heures du soir en faisant sonner solennellement une vieille cloche à vache pour signaler aux patients qu'il était l'heure d'aller se coucher"⁷, ce qu'ils avaient fait jusque là de toute manière depuis l'arrivée des Soeurs. Même les blanchisseuses eurent leurs noms dans le journal. M. Young nomma deux d'entre elles dans une de ses lettres. L'une, dit-il, était "une personne sotte et querelleuse, incapable de faire son travail, et dont la seule qualification qu'elle pût avoir aux yeux de M. Babineau était qu'elle n'avait entièrement affaire qu'à M. Ferguson". L'autre, ajouta-t-il, était "une vieille servante qui avait accompli ses tâches avec loyauté ... elle économisait ses gages, puis les dépensait où cela lui plaisait"⁸.

Sous le ton de l'indignation pharisaïque qui caractérisait toutes ces lettres se trouvaient certains détails intéressants. D'abord, en se défendant lui-même, Young modifia les comptes du lazaret pour l'année 1868 comme suit : Ferguson 443,20 \$; Davidson 384,47 \$; Young 184,97 \$. Les comptes exacts pour cette année-là étaient plutôt les suivants : Ferguson 373,69 \$; Davidson 362,16 \$ et Young 184,97 \$. Young déclara également dans l'une de ses lettres que son compte pour l'année 1878 n'était que de 179,13 \$, mais le journal *The Advance* écrit : "il oublia commodément d'ajouter une autre somme de 180,94 \$ qui lui était due à la fin de l'exercice". Ce qui signifie que son compte entier au lazaret pour cette année-là s'élevait à "la somme totale de 360,07 \$", tandis que celui de Ferguson était de 392,71 \$ et celui de Davidson de 129,26 \$⁹.

En utilisant les chiffres exacts pour l'année 1867, plus le reste des

chiffres donnés par Young, nous constatons que de 1867 à 1878 inclusivement, le compte de Ferguson au lazaret s'élevait à une somme totale de 3 814,65 \$, celui de Davidson à 2 852,33 \$ et celui de Young à 3 332,85 \$. Une chose est claire : tous les marchands faisaient de bonnes affaires avec le gouvernement.

En plus de modifier les comptes, Young se vit également accuser d'avoir modifié le vote en faveur de la révocation de M. McDougall de sorte qu'il apparût que la motion aurait pu avoir été adoptée sans le vote de Walsh. Dans une lettre envoyée au journal *The Union Advocate*, Young prétendait que ce vote était de six à trois. Dans une lettre ultérieure, il modifia son affirmation et indiqua que le vote était de six à quatre. C'est cette dernière version que le secrétaire-trésorier nouvellement élu du Bureau de Santé, Olivier Robichaud, avait certifiée et envoyée au secrétaire de la province, M. Wedderburn. Puis, la controverse porta sur la question de savoir si le président du Bureau, Justinian Savoy, avait voté ou non. Young et Robichaud affirmèrent qu'il avait voté; on prouva que A.K. McDougall, qui avait consigné les faits de la réunion et conservé avec lui le procès-verbal, avait raison : Justinian Savoy n'avait pas voté. Walsh vota en faveur de la résolution, et la motion fut adoptée par cinq voix contre quatre.

Robichaud déclara que l'erreur se produisit parce qu'en l'absence du procès-verbal, il prit les documents qu'il avait sous la main, comme les projets de résolutions et ses notes. Il les fit certifier par le président du Bureau, puis les transmit au secrétaire de la province comme extraits exacts tirés du procès-verbal.

Le linge sale lavé sur la place publique n'était pas encore sec que le gouvernement provincial décida enfin qu'une enquête était nécessaire. Le 27 mai 1879, le procureur général, John James Fraser, le ministre des Travaux publics, P.A. Landry, et le solliciteur général de la province, J.H. Crawford, furent nommés pour enquêter sur l'administration du lazaret de Tracadie. Trois mois de plus passèrent toutefois avant que les commissaires n'arrivent à Tracadie.

Quand ils arrivèrent enfin en septembre, ils trouvèrent que "presque chaque membre du Bureau était ou avait été de quelque manière contracteur pour la fourniture des approvisionnements ou l'exécution d'ouvrage en rapport avec l'institution"¹⁰. Cette pratique avait causé une concurrence déloyale entre les membres et troublé l'harmonie nécessaire à une administration efficace.

Les querelles rendirent toute forme d'administration de l'hôpital impossible, si l'état du lazaret en est une quelconque indication. L'hôpital se trouvait dans un état inférieur, nécessitant des réparations et était peu approprié vu le nombre de patients. La distance entre la cuisine, située dans la résidence du gardien, et le lazaret faisait en sorte que la nourriture était souvent froide et peu appétissante lorsqu'elle était servie. Le besoin d'un endroit convenable pour conserver la nourriture devenait une source de gaspillage. Il semble que peu de réparations, sinon aucune, avaient été effectuées au lazaret depuis l'arrivée des Soeurs. En 1871, McDougall avait dit que l'hôpital était surpeuplé et qu'il fallait des salles pour les cas les plus graves.

En 1872, le docteur Samuel Lewin avait été envoyé pour inspecter le lazaret. En plus de trouver l'hôpital trop petit et de déplorer le manque de salle pour les cas les plus graves, Lewin ajouta qu'une morgue était nécessaire. "Lorsqu'un patient meurt, ses plaies sont à ce point infectées qu'elles se gangrènent immédiatement et l'odeur empoisonnante est intolérable. Le cadavre est étendu dans les salles où couchent les autres patients et gardé là pendant vingt-quatre heures ou plus..."¹¹

En 1873, McDougall demanda de nouveau que l'on construisît un autre hôpital. En septembre 1874, lorsque le docteur J. Baxter avait été envoyé à Tracadie pour inspecter le lazaret, l'hôpital manquait toujours d'une salle pour les cas les plus graves ou d'une morgue. Baxter dit au gouvernement qu'une personne avait été récemment admise et qu'elle était dans un si mauvais état que les autres patients ne pouvaient rester dans la même chambre qu'elle. Baxter trouva que l'aération dans les salles était déficiente, surtout la salle des femmes et l'atelier. Les ventilateurs ne servaient qu'à laisser pénétrer l'eau de pluie. Les cadres des fenêtres étaient pourris, la pluie et la neige s'infiltraient dans les appartements des hommes et des femmes.

Le docteur Taché constata également que l'hôpital se trouvait dans un mauvais état. À titre de sous-ministre de l'Agriculture, il vit à ce que le gouvernement fédéral verse une subvention de 1 500 \$ pour le lazaret. L'argent fut remis directement aux Soeurs en octobre 1878 "pour nous venir en aide dans les réparations et autres travaux que l'état de dilapidation et l'insuffisance des édifices du lazaret ... ainsi que dans l'amélioration du sort des pauvres malades confiés à vos soins"¹².

Les Soeurs obtinrent la permission nécessaire du gouvernement provincial avant d'entreprendre les travaux. La rancoeur qui régnait déjà

parmi les membres du Bureau de Santé était devenue si amère que les Soeurs déposèrent l'argent à la banque en attendant que la situation revienne à la normale.

Ainsi, en septembre 1879, lorsque le comité nommé par le gouvernement provincial mena son enquête, le lazaret avait l'apparence d'une fragile cabane de bois construite à la hâte. Comme le fit un autre visiteur, les membres du comité ont dû se demander comment la construction vieille de vingt-six ans "avait pu affronter de si nombreux vents d'hiver soufflant sur la surface gelée de la baie de Tracadie"¹³.

Dans leur rapport présenté au gouvernement, les membres du comité conclurent que le rapport du secrétaire Robichaud contenait des inexactitudes, mais ils refusèrent de dénoncer des membres du Bureau pour mauvaise conduite. Ils recommandèrent plutôt la révocation de tous les membres actuels du Bureau. Le gouvernement accueillit cette recommandation et un Bureau intérimaire fut constitué. Le journal *The Miramichi Advance* qualifia le rapport du comité "d'effort de blanchiment". Le journal protesta contre la révocation de tous les membres du Bureau, "des membres coupables des accusations comme de ceux qui combattent ces hommes au nom de l'intérêt public"¹⁴.

Les nouveaux membres venaient tous de la Législature du Nouveau-Brunswick et comprenaient le contrôleur général Adams, P.A. Landry et le secrétaire de la province William Wedderburn. Le Père L.A.H. Allain, l'assistant du Révérend Babineau, fut nommé secrétaire-trésorier.

Les nominations étaient toutes temporaires. Dès juillet 1879, les deux gouvernements avaient décidé de transférer l'hôpital, qui serait dorénavant sous la direction du ministère fédéral de l'Agriculture. Ferdinand Robidoux, rédacteur en chef du journal *Le Moniteur Acadien*, écrivit : "C'est une de ces rares transactions où toutes les parties intéressées trouvent leur avantage ou leur satisfaction. D'abord il est permis d'espérer que l'allocation votée ... permettra de faire bâtir un nouveau local pour les lépreux dans un court délai. Ensuite nous espérons et nous demandons qu'une plus grande latitude soit laissée aux Révérendes Mères de l'Hôtel-Dieu dans l'emploi et la disposition des fonds."¹⁵

La construction d'une nouvelle aile pour les lépreux était encore lointaine. De fait, en vertu des modalités de l'entente fédérale, les Soeurs avaient la direction et la gestion de l'hôpital; mais leur allocation annuelle (qui était trop maigre pour qu'on la considérât comme un salaire)

demeura à 800 \$. La Fondation de Tracadie comptait maintenant onze Soeurs qui devaient avoir soin de seize patients.

Le Père Babineau conserva sa charge d'aumônier et reçut un salaire annuel de 100 \$. Le médecin externe, le docteur Smith, vint quatre fois par année et devait recevoir 200 \$, plus ses frais de déplacement. Un document acceptant les modalités du changement fut adopté à la Législature du Nouveau-Brunswick le 9 novembre 1880.

Avec les 1 500 \$ donnés par le gouvernement fédéral en 1878, les Soeurs étaient maintenant en mesure de construire une cuisine, une buanderie et une dépense. Elles construisirent une morgue, mais il ne resta plus de fonds pour effectuer d'autres améliorations. Il n'était pas question de construire une aile pour les patients. A.M. Pope écrivit : "L'hôpital peut à peine être appelé un triomphe d'architecture, il n'a pas non plus cette solidité imposante que l'on est en droit de s'attendre d'une institution du gouvernement."¹⁶ En 1881, le docteur Smith rapporta qu'un des malades avait contracté la fièvre typhoïde et que l'hôpital ne comptait aucune salle de contagieux. Les Soeurs réussirent à l'isoler, mais au prix de grand inconvénient. En 1882, on construisit enfin une salle des contagieux pour les cas les plus graves. L'allocation annuelle du gouvernement fédéral demeura la même, environ 3 000 \$, approximativement la même que celle qu'elles recevaient d'habitude de l'autorité provinciale.

Quarante années environ s'étaient écoulées depuis les premières tentatives faites pour maîtriser la maladie et soigner les victimes. La prise en charge du lazaret par le gouvernement fédéral sembla raviver la curiosité du grand public. Tout au long des années 1880, un défilé ininterrompu de journalistes, d'hommes politiques et de membres du clergé se rendit à l'hôpital de Tracadie.

**Peu comprennent
notre position**

Il y a, de fait, dans presque tout ce paysage—les habitations—leurs patients—leurs alentours, un sentiment si froid, si désespéré, si prédominant de découragement qu'un voyageur passant par ce morne pays serait tenté de s'exclamer : "Ne voilà-t-il pas un lieu maudit?"...

Lecteur, le village funèbre que nous venons de dépeindre est celui de Tracadie...

J.M. Lemoine

Chronicles of the St. Lawrence, 1878

Tracadie est très paisible dans sa beauté charmante. À travers l'entrée de la baie s'étire un haut banc de sable rouge appelé la Dune, sur laquelle une grappe de gros bâtiments blancs semblent sortir abruptement des vagues. Un petit navire à vapeur affairé fait la navette de la traverse du port à un moulin sur le rivage. Ici et là un voilier glisse au-dessus de l'eau bleue. De grandes volées d'oiseaux sauvages s'envolent avec leurs cris perçants vers la mer et venant du sable brillant on entend des voix d'enfants qui s'amuse.

A.M. Pope

Catholic World, Vol. XXXVI

mars 1883

Tracadie est un village, petit et morne, bâti dans les marais du comté de Gloucester ... Les maisons sont petites et la pauvreté domine, et la rive qui fait face au golfe du Saint-Laurent est un triste désert de sable et de marécage ... Le village lui-même est déserté et les eaux du golfe répètent leurs pleurs éternels sur le rivage balayé par le vent, ce qui fait dire aux Acadiens que c'est "une colonie de misère".

The Daily Telegraph

(Saint John, N.-B.)

le 10 juillet 1880

Je visitai Tracadie dimanche, le 16 juillet. L'honorable Arthur D. Williams de New York m'accompagnait ... Il n'y a pas d'hôtel à Tracadie. Nous devons à la bonté de M. John Young, son plus riche citoyen, un souper et un gîte. Au soleil lever le lendemain la petite cloche du beffroi de

l'ancienne chapelle catholique romaine faisant face à la baie large et bleue annonça la première messe ... À 10 heures les chemins poudreux étaient remplis d'Acadiens-français allant à l'église. Un petit nombre venaient en voiture rachitique, mais la plupart étaient à pied. Ils venaient par bandes jeunes et vieux, vêtus de costumes bizarres. Quelques-uns s'étaient levés avec le jour et avaient marché dix ou douze milles. Un homme marchant avec des béquilles demeurait à sept milles de là. Il faisait chaud et l'air était rempli de maringouins et de mouches. Les dévots s'assirent sur une grande pile de bois de corde près de la maison du prêtre et attendirent le tintement de la cloche.

Siska

Le Moniteur Acadien (Shédiac, N.-B.)

le 7 septembre 1882

Le lazaret (est) un édifice triste et morne, aux alentours sombres et lugubres. À la fenêtre supérieure, les lépreux, que la maladie n'a pas encore rendus aveugles, surveillent sans cesse les bateaux de pêche qui vont et viennent entre la plage et les bancs de pêche; mais les fenêtres inférieures sont à volets clos, car les patients de cette section du bâtiment ne peuvent distinguer la nuit d'avec le jour.

The Daily Telegraph (Saint John, N.-B.)

le 10 juillet 1880

Il y a le tintement sourd de la cloche du couvent. De la porte de l'hôpital à travers la pelouse verte et jusqu'à la barrière s'avance une procession d'hommes; ce sont des lépreux, et ils portent un cercueil. Ils s'arrêtent à la barrière : ils n'iront pas plus loin. Des mains engagées pour ce travail saisissent alors le cercueil et le transportent de l'autre côté du petit pont et le long de la plage rocailleuse. Dans un coin du cimetière se trouve une tombe ouverte; autour il y a plusieurs monticules, chacun marqué par une simple croix en bois. Le cercueil de cette dernière victime est abaissé, la terre jetée dans le trou, les hommes s'éloignent, et les vagues bleues s'écrasant contre la berge herbeuse entonnent le dernier requiem de la petite victime.

A.M. Pope

Catholic World, Vol. XXXVI

mars 1883

Pendant que nous traversons un petit pont rustique près du lazaret, nous entendîmes les notes plaintives d'un violon. La mélodie en était triste et douce ... Le musicien était un lépreux qui passait ainsi les longues heures ennuyeuses.

Siska

Le Moniteur Acadien (Shédiac, N.-B.)

le 7 septembre 1882

Le soir venu, comme nous quittions l'endroit, les hommes venant du rivage remontaient cette Via Dolorosa; ils s'en revenaient lentement et douloureusement pour passer une autre longue nuit dans leur tombe vivante—rangée d'images de Dieu défigurées et souillées.

Beachcomber

The Halifax Chronicle (Halifax, N.-É.)

Après 1897

Après la messe nous visitâmes le lazaret. Monseigneur Rogers, Monseigneur Sweeny, l'ancien aumônier, Monseigneur Duhamel, le préfet apostolique de Terre-Neuve, le vicaire général Langevin, l'aumônier du lazaret et un autre prêtre ... Les lépreux étaient assis en face de nous. À tour de rôle les évêques leur adressèrent brièvement la parole, exhortant ces malheureux de prendre patience et d'unir leurs souffrances à celles de notre Saint Sauveur...

Puis, un des hommes s'adressa avec respect à l'évêque Rogers. Il le remercia du zèle qu'il mit à son travail ... en faisant venir les bonnes Soeurs prendre soin d'eux.

John Joseph Lynch

Archevêque de Toronto

Le Moniteur Acadien (Shédiac, N.-B.)

le 10 septembre 1885

C'est assez d'être entourée de malades, de leurs infections et de leurs odeurs, de leurs distorsions. C'est assez, je ne peux plus marcher dans ma propre cour et faire la cuisson sur mon propre feu ou m'asseoir sur mon propre perron et regarder le chemin. C'est assez de m'avoir privée du son des voix de mes petits-enfants. Ils n'apprendront pas leurs prières sur mes genoux ou ils n'écouteront plus les histoires que j'ai à leur raconter. C'est assez, toutes ces choses, sans avoir à supporter les regards des étrangers.

Ils me dévisagent toujours. Soeur St-Jean leur parle toujours de mes mains. J'essaie de les cacher sous mon tablier, mais c'est inutile. L'écrivain m'envisage toujours jusqu'à ce que j'oublie et laisse sortir mes mains. Les voici, je les lève pour qu'ils puissent les voir, ce ne sont plus que des moignons, mais elles sont comme ça depuis Becs-Scies.

Je n'ai pas encore "la maladie", mais j'ai des petites plaies aux pieds qui ne guériront pas. J'ai su qu'elles ne sont pas comme "la maladie". Cette maladie, je l'ai assez vue pour en connaître les signes, mais personne ne veut m'écouter : une vieille femme de plus de soixante-dix ans.

De toute manière, je ne pourrais pas marcher comme je le faisais avant ni travailler avec l'énergie que je dépensais quand c'était nécessaire. Luc était malade. Ma belle-fille Isabelle devait prendre soin de moi et s'occuper de nourrir et d'habiller ses six petits. J'ai décidé qu'il valait mieux pour moi de venir ici. Je n'étais au lazaret que depuis trois mois quand on m'a appris que Luc était mort. Je m'attendais à ça.

Au moins j'ai Lucille. Jè suis fière d'elle. Son visage est clair et beau. Ça fait quatorze ans déjà que Jean-Baptiste et moi on l'a amenée frapper à la porte du lazaret. Elle n'était peut-être pas si malade; elle aurait peut-être pu rester à la maison avec nous autres.

Les jours sont longs ici. On a le temps de s'asseoir et de penser au passé. L'été il y a plus de choses à faire. Lucille, moi et d'autres femmes on a un jardin à une certaine distance de la cour des hommes. On fait pousser des patates et des navets, juste ce dont on a besoin. On peut marcher jusqu'au rivage, celles qui le veulent du moins. J'aime les fleurs sauvages, les boutons d'or, les marguerites et les myosotis. Je cueille celles qui vont décorer l'autel de notre chapelle. Même si mes mains sont blessées, je peux encore faire beaucoup de choses. Il y a un bateau, et les hommes peuvent aller à la pêche s'ils le veulent, ou chasser.

Les hivers sont longs. Le vent glacial est pénétrant, le bâtiment est vieux. Soeur Lumina met des cendres chaudes dans ses souliers pour empêcher ses pieds de geler. Les murs tremblent au vent et on peut à peine trouver un coin où on ne sent pas le froid. Je m'asseois enveloppée dans une couverture et j'attends que les heures passent.

Lucille aide au lazaret. Elle est pleine d'entrain et elle est aimée des Soeurs. Elle peut coudre et filer la laine, mais elle ne sait pas tisser. Elle a appris à lire, mais il n'y a pas de livres ou de journaux ici.

Les petits vont dehors quand ils le peuvent, même par temps froid. Ils ont trop d'énergie pour rester enfermés dans un hôpital. Les autres sont cloués au lit, ou aveugles, ou ils ont mal aux jambes et ne peuvent pas marcher.

Evidemment, c'est beaucoup mieux pour nous que quand on était aux Becs-Sciès; et vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point c'était affreux quand ceux qui avaient "la maladie" n'avaient personne pour s'occuper d'eux à Tracadie. J'essaie de le dire aux autres des fois, mais quand on n'était pas là, quand on n'a pas vu ces choses par soi-même ... ça fait très longtemps de ça.

De toute manière, je n'en laisserai pas un se plaindre des Soeurs. Les autres m'écoutent parce que je suis l'aînée; les journaux disent "la plus vieille lépreuse" au lazaret de Tracadie.

C'était l'usage pour les visiteurs de se présenter d'abord au Père Babineau. La résidence du prêtre et la petite église de bois n'étaient qu'à quelques pas de l'hôpital. Le Père Babineau accompagnait les invités jusqu'au lazaret, en passant par la passerelle et le petit sentier. Tous les bâtiments étaient situés près du rivage. Les gens qui venaient visiter le lazaret entraient par la porte principale qui donnait sur la mer. Le Père Babineau sonnait et une Soeur ouvrait un guichet dans la porte. Après quelques mots de présentation du prêtre, elle faisait entrer tout son monde dans une salle de réception. D'habitude, c'est Soeur St-Jean et le Père Babineau qui faisaient l'historique général du lazaret et de la maladie de la lèpre au Nouveau-Brunswick à l'intention de leurs invités. Mais il semble qu'ils ignoraient presque tout des cas de la Miramichi. Puis, les invités avaient droit au tour de l'hôpital. Ces visites avaient pour résultat que les comptes rendus étaient tous très personnels et donc aussi variés que la personnalité des visiteurs.

Les uns peignirent Tracadie, l'église, la population, l'hôpital et la mer en une seule nuance de gris ardoise. Les autres lavèrent le village en tons rosés, ajoutant beaucoup d'édulcorants artificiels au paysage.

Beachcomber, qui écrivit dans le journal *The Halifax Chronicle*, autorisait à peine une dose de réalité pour déparer la sombre beauté de sa prose. "On raconte une histoire très connue dans la région et la plus triste de toutes", écrit-il à un certain moment, puis il se met en frais de raconter le récit d'une jeune femme fiancée à un "marin". Étant en mer, le jeune homme contracta la lèpre et on fit savoir au prêtre qu'il fallait apprendre la nouvelle à la jeune femme, mais le prêtre n'en eut pas le courage. "La fiancée, surveillant d'un oeil avide l'arrivée du navire et de son bien-aimé le vit arriver ... et courut joyeusement annoncer la bonne nouvelle au prêtre ..." Lorsqu'elle apprit que "son bien-aimé et elle étaient à jamais morts l'un pour l'autre en ce bas monde", la paysanne au coeur brisé s'en alla à Montréal et entra au couvent. Elle revint plus tard à Tracadie s'occuper des lépreux et, vous le devinez, parmi eux se trouvait son amoureux¹. Ce conte a sans doute été une révélation totale pour les Soeurs, les patients du lazaret et la population de Tracadie.

D'autres articles prirent un tour moins romantique. "Les lépreux

offraient un spectacle déchirant. On pouvait voir des distorsions hideuses, des tuméfactions et des plaies affreuses, et le morne désespoir bouffi qui éteignait le regard de certains visages faisait pitié à l'extrême", écrivit un journaliste du *Daily Sun* de Saint John².

Peu de journalistes surent aussi bien que Siska, auteur attaché au journal *The New York Sun*, saisir l'atmosphère du lazaret, qu'il visita d'ailleurs le 16 juillet 1882. Lorsque Siska, accompagné par l'honorable Arthur D. Williams, de New York, entra dans la salle des hommes, plusieurs patients se levèrent de table où ils étaient en train de manger. D'autres "se rangèrent en ligne la tête basse et la mine piteuse. Deux n'étaient que de simples enfants..." Un homme, Michel Doiron, non pas le Michel Doiron qui était patient du lazaret au moment de l'incendie en 1852, mais un pêcheur qui vécut vingt ans dans une cabane du côté de la baie de Tracadie, s'assit et fit face au soleil pénétrant par la baie de porte. Quand le prêtre lui avait demandé d'aller au lazaret, la seule objection de Michel avait été la perte de sa solitude. Il était maintenant assis en silence, un gros homme, à la barbe noire, fumant la pipe et "recherchant la compagnie de la nature ... Il n'y a pas longtemps un pauvre garçon de 19 ans s'échappa du lazaret la nuit, et marcha vingt-cinq milles pour voir sa mère. Il resta quelques heures chez ses parents, et revint le coeur moins souffrant."³

Un seul patient parlait anglais—Pierre Noël, bûcheron et passeur de vingt-huit ans. "Vous semblez surpris de me trouver ici parce que vous ne voyez pas de marque de la maladie", dit-il à Siska. "Regardez-moi les mains." Les lignes de ses mains semblaient lacées dans l'argent. Les pores de sa peau brillaient comme si elles étaient de la poudre d'argent. Son front était boursoufflé. M. Noël ajouta : "Tous vos doutes disparaîtraient si vous me voyiez le corps." Il dit aux visiteurs qu'il aperçut pour la première fois les symptômes au printemps. "... je travaillais aux billots dans la branche nord-ouest de la Miramichi. Un soir que j'allais me coucher, je vis sur ma jambe une tache jaune." Il ne fit pas attention d'abord aux symptômes, mais son état s'aggrava. "Enfin je vins ici sur le conseil d'un camarade pour voir les Soeurs et savoir ce que j'avais. Elles me dirent que j'avais "la maladie" et me voilà ici pour la vie." Il fit remarquer que les livres et les journaux lui manquaient, et Siska promit de lui en envoyer.

En haut, dans la salle des femmes, "quatorze femmes et filles, dans différents degrés d'émaciation, se tenaient en ligne les mains croisées et la vue basse. Il y avait des soeurs et des cousines... Elles n'étaient

Nos Léprouses en 1887.



pas communicatives.” Une des femmes entendit Soeur St-Jean remarquer qu’elle cachait ses mains sous son tablier. “Elle repoussa son tablier d’un air enragé et étendit deux moignons desséchés.” Siska ne l’identifie pas, mais d’après sa description, il avait rencontré Marguerite. Puis, il ajouta : “elle appela à ses côtés sa fille, au visage charmant ... ses mains se desséchaient, elle perdait les jointures une à une comme sa mère autrefois.”⁴

Siska rencontra également dans la salle des femmes Elizabeth McGrath, naine de vingt-huit ans. “C’était le visage d’une femme atteinte de la lèpre de la pire espèce.” Aveugle et sérieusement handicapée, elle insista pour se lever afin d’accueillir les visiteurs “malgré nos remontrances”.

Il raconta que les hommes et les femmes séparés par l’étage se voyaient rarement. “Il n’y a pas un homme à l’hôpital qui ne soit un lépreux.” Une blanchisseuse et une jeune femme travaillaient à l’hôpital, mais à l’exception de ces deux femmes, les Soeurs faisaient tout le travail.

Dans les salles, les lits étaient alignés de chaque côté comme dans un hôpital ordinaire. Les planchers étaient lavés tous les jours. Chaque dortoir avait son prie-Dieu “où ces affligés disent leurs prières au lever et au coucher”. Les murs étaient couverts d’images de saints et de devises, comme celle-ci : “Pour un moment de sacrifice une éternité de jouissance.”

Partout dans l’hôpital, les planchers étaient “blancs comme marbre”. Le gros poêle brillait; pas une tache de graisse ne venait déparer les vêtements des lépreux. “... les tabliers et les mouchoirs ... étaient blancs comme neige et les fenêtres étaient d’une netteté ravissante ... Il n’y a qu’un obstacle au confort de ces êtres ... Les bâtisses sont une disgrâce ... Les plafonds sont bas et les appartements mal aérés.”

À l’extérieur, Siska rencontra M. Noël une seconde fois, puis quatre de ses compagnons. Le jeune homme parla au nom de ses amis : “Il a pensé que l’un de vous pouvait être docteur et que vous pourriez lui enseigner quoi faire. Il a été sur la mer, mais il ne pouvait plus endurer l’air de la mer, ses poumons sont si faibles.” Siska n’était pas en mesure de prodiguer quelque encouragement et l’homme quitta ses compagnons et se dirigea vers la clôture qui fait face à la baie.

“Noël nous accompagna jusqu’au bout de l’allée conduisant au grand chemin ... Les deux petits lépreux marchaient à côté de nous.

L'un d'eux dit : "S'il vous plaît, monsieur, donnez-moi un sou." Siska leur donna chacun une pièce de monnaie. Ils n'auraient pas été plus surpris s'il leur était tombé un sac d'or ... Ils s'enfuirent comme le vent au lazaret."

M. Noël remarqua que les visiteurs allaient partir. "Mon Dieu", s'écria-t-il, "pourquoi ne puis-je redevenir bien? J'ai travaillé dur, je n'ai jamais été dissipé. Je me baigne tous les jours, je suis propre. Je ne puis voir pourquoi je ne guérirais pas. Des fois je pense que ce n'est pas la lèpre..."

Un homme avait dit à M. Noël qu'il avait eu la même maladie, et qu'il avait été soigné, puis guéri, par un médecin qui déclara que c'était la scrofule. "Si j'étais soigné pour le scorbut noir, je crois que j'en guérirais. Un dit qu'il y a un médecin à Chatham qui peut nous guérir. J'ai passé des nuits blanches à chercher un plan pour aller le trouver, pour lui demander de me guérir. Je n'ai pas d'argent mais je travaillerais dur pour le payer si seulement il me guérissait."

Comme ils s'attardaient aux limites du terrain du lazaret, M. Noël poursuivit : "Savez-vous que des fois je ne puis m'empêcher de croire qu'on ne nous guérit pas parce qu'on est intéressé à nous garder ici." Puis il sembla penser à ce qu'il venait tout juste de dire, et ajouta : "Je sais que ce n'est pas aussi mauvais qu'autrefois alors que la cour était entourée d'une clôture surmontée de dents de fer pointues. Quelques-uns des hommes m'ont dit comment on les traitait alors. Les Soeurs ont tout changé cela. Je n'ai pas à me plaindre d'elles ... Ce n'est pas leur faute ni la nôtre, si nous sommes ici."

Le temps était maintenant venu pour Siska et son compagnon de partir. M. Noël s'excusa de les avoir retardés : "J'en vois si peu qui comprennent notre position", dit-il⁵.

A.M. Pope, qui visita le lazaret un mois ou deux après la visite de Siska, rencontra Elizabeth McGrath, peu avant sa mort. Elle était alitée d'une manière permanente. Bien qu'elle "souffrit la plus intense et la plus continuelle agonie", jamais elle ne murmura ou ne se plaignit⁶. Elle priaït pour les Soeurs qui la soignaient, pour le prêtre, et pour ses compagnons de souffrance. "La soeur qui était de garde lisait les prières pour les malades près de son lit, et comme nous regardâmes, elle souleva ses petites mains et sourit ... fortement émus, nous nous éloignâmes." Il y avait aussi la soeur d'Elizabeth à l'hôpital, "une jeune femme mariée, d'une nature douce et mélancolique". Elle laissa

un bébé de cinq mois derrière, pour aller au lazaret.

Pope écrivit ceci à propos des salles réservées aux hommes : “il y a là un air de tristesse indolente que l’on est content de ne pas retrouver sur les visages des femmes qui ... ont réussi à donner à leurs appartements un certain aspect domestique. Ici elles cousent, tricotent, tissent et filent la laine, et lorsque la force le permet, elles aident à la lessive et aux soins infirmiers, travaux pour lesquels elles sont toujours rémunérées.” Parmi tous les patients, Pope trouva un “merveilleux esprit de résignation”. Le prêtre et les Soeurs ont “insufflé un esprit de soumission et de force morale très étranger à leurs natures”⁷.

La résignation et l’acceptation d’une insidieuse maladie incurable sont sans doute étrangères à toutes les natures, y compris à celle de Pope. Seule une foi fervente en une vie et une gloire futures aurait pu rendre l’épreuve supportable. Dans leur situation, les patients, du moins certains d’entre eux, pouvaient jouer du violon, et durant les soirées d’hiver, ils aimaient danser et chanter. Pierre Noël était un de ces patients qui divertissaient ses compagnons de souffrance en jouant du violon.

Plusieurs parmi ceux qui rencontrèrent Siska et Pope moururent quelques années plus tard. Lucille Saulnier avait presque trente et un ans au moment de sa mort en mai 1885. Michel Doiron mourut en 1887 à l’âge de trente-deux ans. Pierre Noël mourut également cette année-là. Il avait vingt-neuf ans.

En août 1885, trois ans après la visite de Siska, Mgr John Joseph Lynch, archevêque de Toronto, accompagné par d’autres membres du clergé catholique, visita le lazaret. Il y avait alors vingt-cinq patients à l’hôpital, “des garçons, des filles, des vieillards des deux sexes, des jeunes hommes, des jeunes femmes”. Tous furent rassemblés dans l’un des dortoirs pour rencontrer les dignitaires. La visite s’éternisa, chacun des prêtres adressant quelques mots aux malades.

Au moment de la visite, Lucille n’était plus depuis trois mois. Pour Marguerite, cette période fut sans doute très triste. Mgr Lynch écrit: “Lorsqu’on l’appela pour venir saluer le Très Révérend John Sweeney qui avait été son chapelain, elle se jeta à genoux devant lui pour recevoir sa bénédiction et elle se servit des moignons de ses mains cachées sous son tablier pour essuyer ses larmes.” C’est alors que la plupart des patients se mirent à pleurer⁸.

À son retour à Toronto, Mgr Lynch écrivit au premier ministre Sir John A. McDonald. “Je désire vous exposer l’état misérable du

logement des pauvres lépreux à Tracadie”, commença-t-il. Les plafonds étaient si bas que son secrétaire pouvait les toucher en s’allongeant le bras. “Je me suis adressé quelque peu aux pauvres affligés dans leur dortoir, et j’ai trouvé l’odeur intolérable; d’autant plus que j’étais assis parmi eux.” Dans la chapelle, les Soeurs d’un côté, les lépreux de l’autre, et le clergé parmi les laïques. “la chaleur et l’odeur étaient étouffantes.” Vingt à trente mille dollars, “une misère pour le gouvernement du Dominion”, suffiraient pour que soient construits non seulement un hôpital pour les lépreux, mais également une maison pour les Soeurs avec un grand couloir reliant les deux bâtiments. Il écrivit: “Les surintendants de prisons, de maisons de correction, d’asiles, etc. ont leurs maisons pour vivre séparés de ces établissements.”⁹

Bien que le salaire du docteur Smith en tant que médecin externe eût été augmenté de deux à trois cents dollars par année et que le Révérend Babineau eût réussi, de sa propre initiative, à faire doubler son salaire à deux cents dollars par année, la communauté religieuse, pour sa part, n’avait pas reçu d’augmentation de salaire depuis 1868, en dépit du fait que les religieuses assumaient la plus grande responsabilité.

Il y avait maintenant seize Soeurs au couvent. Mgr Lynch écrivit: “Pendant plusieurs années au commencement, les Soeurs durent être soutenues en partie grâce à des aumônes données par la maison mère à Montréal et grâce à d’autres personnes charitables.” Les Soeurs enseignaient dans un bâtiment séparé de l’hôpital. La paroisse payait pour cette école. “Je prends la liberté de suggérer que l’on accorde une rémunération plus élevée aux Soeurs, car je suis assuré que personne n’envie leur position...”¹⁰

McDonald transmit la lettre de l’archevêque au ministre de l’Agriculture, J.H. Pope. Celui-ci répondit à l’archevêque que d’après les rapports qu’il avait reçus de Tracadie, et selon son sous-ministre, le docteur Taché, il avait toutes les raisons de croire “que l’état (à tous égards) dans lequel se trouvent ces pauvres souffrants s’est grandement amélioré; bien que ... je dois dire à votre Excellence que je n’ai reçu aucune représentation officielle demandant des changements.”¹¹

En dépit du ton négatif de la lettre de Pope à Mgr Lynch, le gouvernement fédéral alloua des fonds pour certaines réparations nécessaires. À l’été de 1886, le docteur Smith rapporta que “tout l’intérieur du lazaret a été recouvert de planches et peint”. On ajouta des vérandas aux deux étages, dont les portes s’ouvraient de l’intérieur, ce qui

améliora l'aération et "ajouta sensiblement au confort des patients"¹².

Le docteur Taché envoya personnellement un cadeau aux patients, un bateau usagé, remis en état et repeint, et suffisamment gros pour que tous puissent monter à bord. Soeur St-Jean lui écrivit pour le remercier : "... tout naturellement ... ils ont, comme ils disent, 'sailé' en votre honneur."¹³ On ne fit pas d'autres réparations au lazaret. La question de l'augmentation du salaire des Soeurs ne fut pas examinée et ne devait pas l'être pendant une quinzaine d'années encore.

Entretemps, la maladie de la lèpre soulevait des inquiétudes ailleurs dans les Maritimes. Dans les années 1880, le docteur Smith se rendit, à plusieurs reprises, à l'île du Cap-Breton, dans une partie éloignée du district appelée Lake Ainslie, afin d'observer la manifestation de la maladie et de lutter contre elle, et, au besoin, d'amener les affligés à Tracadie.

14

**La lèpre
au Cap-Breton**

J'ai visité et examiné soigneusement plusieurs cas qui m'ont été signalés dans les districts suivants : Lake Ainslie, Egypt, Lake of Law au nord-est de Margaree et le Little Narrows. Ceux qui étaient affectés par cette maladie et leurs parents ne voulaient pas donner de détails. Par contre, leurs voisins et d'autres étaient très disposés à m'aider avec l'historique de chaque cas. Apparemment, ils étaient très désireux de voir le gouvernement prendre des mesures pour remédier au mal actuel.

En premier lieu, j'ai visité une famille du nom de MacArty, à Lake Law, région bien connue pour son association avec la lèpre ... Le Vieux MacArty m'a dit qu'il était âgé de 97 ans, qu'il était Irlandais ... Sa femme Betsy Hardy était originaire de Yorkshire, en Angleterre, il l'avait épousée à l'île du Prince-Édouard. Elle est morte à l'âge de 64 ans. Elle avait souffert de la lèpre pendant presque cinq ans et en était morte. Elle avait cinq garçons et trois filles. D'autres membres de sa famille étaient également morts de lèpre : Richard à 50 ans, John à 30 ans, William à 24 ans et Mary à 40 ans.

Albert S. Ashmead,
"Introduction of Leprosy into Nova
Scotia and the Province of New
Brunswick. Micmacs Immune",
Journal American Medical Association,
Vol. 2-XX 28 (1896)

Duncan McKinnon, un Écossais, était le premier étranger qu'on nous avait amené depuis que les Tingley sont venus à Sheldrake. Il est venu par goélette avec le docteur Smith depuis le Cap-Breton. Une charrette est partie de l'hôpital pour attendre le bateau. Nous autres, à l'hôpital, on était curieux; moi et les autres femmes, on attendait sur le balcon et les hommes étaient dehors lorsque M. McKinnon est arrivé.

Il avait l'air triste et était très marqué par "la maladie". Il ne nous a pas regardés et personne ne lui a parlé. On ne savait pas quoi dire. Il est entré au lazaret en boitant comme tous ceux qui sont atteints de "la maladie" aux pieds.

Parfois, j'avais pitié de lui, ici parmi des gens dont il ne compre-

nait pas la langue et les moeurs. Même notre religion qui nous procure tant de réconfort lui paraissait étrange.

Même ceux qui pouvaient parler anglais ne le comprenaient pas. D'ailleurs, il avait presque perdu la voix. Il est arrivé en juillet et est mort en septembre. Comme les Soeurs disent, son cas était avancé. Il a dû se sentir seul, loin des siens, n'ayant personne pour parler.

La lèpre existait au Cap-Breton depuis plus de trente ans avant l'arrivée de Duncan McKinnon au lazaret de Tracadie, le 15 juillet 1889. Tout comme à Tracadie, son origine était inconnue. Selon l'une des théories en cours parmi les habitants de Lake Ainslie, colonie écossaise, "la maladie avait débuté chez une ou plusieurs personnes qui avaient été soldats sur les plaines d'Égypte et qui avaient ramené la maladie ici, vers 1825"¹.

On savait que la maladie existait en Écosse et le docteur Smith laissait entendre que les ancêtres, des victimes de la maladie au Cap-Breton, avaient dû en être atteints. La majorité des médecins au Canada, y compris le docteur Smith, bien que reconnaissant le facteur de contagion de la lèpre, croyaient malgré tout à ses propriétés héréditaires.

Selon le chercheur William Fletcher, Betsy Hardy, la première victime, n'avait jamais eu de contact avec des lépreux avant de tomber malade. Elle avait remarqué les premiers symptômes en 1852. Par la suite, la maladie fut diagnostiquée par les médecins de la région et un prêtre qui avait résidé à Tracadie. Elle mourut en 1864. Cinq des huit enfants McCarthy attrapèrent la lèpre et en moururent : Richard, après 20 ans de maladie; John, après 12 ans; Mike (non mentionné par A.S. Ashmead), après 10 à 12 ans, et William et Mary, qui avaient souffert de la maladie pendant environ 20 ans. Justin McCarthy, le mari de Betsy, était né à Terre-Neuve, mais ses parents étaient originaires d'Irlande. Mme McCarthy était native de Lincolnshire, en Angleterre. Ils se sont mariés à l'île du Prince-Édouard en 1836 et sont venus s'établir à Lake O'Law, au Cap-Breton.

Il y a des éléments de similitude entre les victimes du Cap-Breton et celles du nord-est du Nouveau-Brunswick. Au Cap-Breton, les premières victimes étaient des descendants d'immigrants écossais et irlandais. Ils devaient être issus de familles qui avaient dû subir cette longue période de difficultés économiques, familière aux nouveaux colons. Lake O'Law, tout comme Néguaç, Tracadie et Pokemouche, était une

région isolée décrite comme “bizarrement belle dans son cadre montagnoux. Son charme romantique est sans pareil”. Tout comme au nord et dans les régions côtières du Nouveau-Brunswick, le climat était froid et humide, la neige persistant jusqu’en juin. Ici aussi les habitants menaient une vie simple, “se levant à l’aube et se couchant au crépuscule”. Ils se servaient de poêles et des foyers d’antan pour chauffer leurs maisons. Leur alimentation consistait en poisson, patates, gruau, farine, en viande de boeuf et de mouton, en thé et en lait.

Tout comme à Tracadie, la maladie attaqua les membres d’une famille et les amis au hasard. En plus des cinq enfants McCarthy, John Doyle, le mari de Mary McCarthy, et deux de leurs sept enfants devinrent infectés. Une autre fille, Susannah, échappa à la maladie, mais son mari, John Cameron, n’eut pas la même chance. Leurs deux enfants, toutes deux des filles, ne l’attrapèrent pas. La troisième fille, Catherine, s’en sauva elle aussi, mais son mari, John Conner, en fut victime. Joseph Brown, fermier et fils d’immigrants irlandais, assista William McCarthy pendant une partie de sa maladie. Lorsque McCarthy mourut, Brown lava et exposa la dépouille. Il fut la victime suivante et avant sa mort, sa nièce, Mary Rachel Harris, attrapa le virus. “Brown était aveugle et sourd, et elle était constamment à ses côtés lui faisant la lecture.”

Enfin, tout comme au Nouveau-Brunswick, la communication était difficile. Dans certains cas, les gens parlaient uniquement le gaélique. M. Fletcher dut faire certaines de ses entrevues avec l’aide d’un interprète.

East Lake Ainslie, deuxième foyer de la maladie au Cap-Breton, est situé à quelques milles de Lake O’Law. Ici encore, la maladie avait sévi dans un endroit isolé, mais particulièrement pittoresque. Le lac “mesure douze milles de long sur deux à quatre de large; il est entouré de hautes collines ... L’eau du lac est claire et limpide, et provient de plusieurs petits ruisseaux. Le lac est drainé par une petite rivière, la Margaree.”³

William Fletcher fut parmi les premiers à enquêter sur la manifestation de la maladie au Cap Breton en 1880. Il signale que les victimes de Lake Ainslie avaient été infectées avant même d’entendre parler des cas de Lake O’Law. Fletcher découvrit que six personnes étaient déjà mortes dans la région “d’une maladie aux symptômes caractéristiques de la lèpre”. L’une des victimes, John McLean, était fermier. Archie,

Donald et Sarah McKinnon, enfants de la même famille, étaient aussi fermiers. Ils sont également morts de la lèpre. Donald Gillis et Archie McLean furent les cinquième et sixième victimes de la maladie. Ils étaient tous les deux fermiers. Il n'y avait aucune trace de lèpre dans la famille de ces gens avant que la maladie ne les frappe. En plus des morts, trois personnes souffraient encore de la maladie. Neil, 39 ans, Margaret, 35 ans, et Christina McLean, 40 ans, frère et soeurs d'Archie, avaient tous développé les symptômes de la maladie pendant leur adolescence.

En 1885, soit quatre ans après la visite du docteur Fletcher, le docteur Smith se rendit au Cap-Breton. Il rapporta aux autorités fédérales qu'il n'avait trouvé qu'une seule personne montrant les symptômes de la lèpre. Il ajouta qu'après une étude minutieuse du cas et des antécédents familiaux de la personne en question, il était convaincu "qu'il ne s'agissait pas de la lèpre, mais d'une autre maladie". Il en conclut que "la lèpre n'existe plus—c'est-à-dire si elle a même déjà existé—au Cap-Breton"⁴.

Son rapport contredisait non seulement les recherches de Fletcher, mais aussi celles du docteur John Cameron, de Port Hood, au Cap-Breton. Seulement trois ans plus tard, soit en 1888, Cameron visita la région. Il trouva six personnes infectées par la maladie, dont les soeurs McLean.

Le docteur Cameron rencontra le cordonnier Duncan McKinnon, âgé de 42 ans, qui, une année plus tard, avait accompagné le docteur Smith à Tracadie. Flora, la soeur de McKinnon, mère de six enfants, dont le plus jeune n'avait que quelques mois, ressentait les symptômes. Cameron écrit : "Sa maladie n'était pas aussi virulente que celle des autres."⁵

Mary Rachel Harris, âgée de 29 ans et nièce de Joseph Brown, refusa de se laisser examiner par le docteur Cameron. Sa conclusion, selon laquelle elle était dans un état de lèpre avancé, s'appuya sur une description que sa mère avait donnée de ses symptômes. Cameron avait également parlé à un de ses voisins qui l'avait vue quelques mois plus tôt. "Ses yeux paraissaient creux et enflammés; sa figure était boursofflée, tuberculeuse et ulcéreuse."

John Gillis était âgé de 50 ans et avait eu la maladie depuis l'âge de 18 ans. Donald, son frère, en était mort plusieurs années plus tôt. Selon ses voisins, "John Gillis portait les habits de son frère ... John Gillis le nie et dit qu'il n'a jamais porté les vêtements de son frère."

Les familles dont les membres souffraient de la lèpre étaient sujettes au même traitement social de la part de leurs voisins que celui qui était réservé aux familles des malades au Nouveau-Brunswick. Selon le docteur Cameron, beaucoup de proches voisins croyaient que la maladie était contagieuse et étaient “alarmés par la proximité de la maladie de leurs maisons”. La famille de John Gillis, par exemple, était dans une situation difficile. “Aucun étranger ne s’approchait de la maison, ne se mêlait à eux ou ne les aidait à semer leurs cultures...” Il y avait dix personnes, dont l’âge variait entre 8 et 21 ans, dans la famille. On ne permettait pas à certains de l’approcher. Deux d’entre eux travaillaient pour le Cape Breton Railway et envoyaient tout l’argent qu’ils pouvaient⁶.

Quelques années plus tôt, Fletcher avait écrit : “Les gens considèrent que la maladie est contagieuse et en ont très peur, tellement que ceux qui sont portés à la charité ont pris l’habitude d’aider la famille Cameron en laissant leurs dons dans un baril placé à côté de la route.”⁷

En 1889, le docteur Smith avait confirmé l’existence de la lèpre sur l’île. Il ramena McKinnon à Tracadie et prit des dispositions pour en alerter le public, qui était déjà soucieux. La presse en eut vent. Un journal du Cap-Breton, *The Island Reporter*, accusa le docteur Smith de négligence pour n’avoir pas mis tous les malades au lazaret. Selon le journal, les victimes de cette maladie vivaient en liberté près de Englishtown et entraient en contact avec d’autres personnes. “... les lépreux en question font du beurre et le vendent.”⁸ Le docteur Smith répliqua que la maladie était presque disparue au Cap-Breton et que la peur de la contagion était sans fondement.

Il écrivit tout de même au gouvernement fédéral “qu’il y avait deux cas suspects à Lake Ainslie qui ont refusé de se faire examiner ... Dans mon dernier rapport, j’avais recommandé l’adoption d’une loi permettant l’examen et la ségrégation forcés des lépreux...”⁹

Le docteur Smith se chargea de la surveillance de la maladie et de la lutte contre elle au Cap-Breton, avec le même acharnement qu’il avait manifesté au Nouveau-Brunswick. Parmi les nombreux cas qu’il y avait à l’île en 1893, il rapporta que l’un d’eux était un passeur âgé de 16 ans, dont l’état était dangereux, et “les voyageurs étaient inquiets”. Avant le début de la navigation au printemps, il allait s’assurer que le jeune homme ne travaillait plus à ce poste-là. En 1897, le docteur ordonna à “un meunier de ne plus jamais visiter le moulin”¹⁰.

Lorsqu'il s'absentait du Cap-Breton, il nommait des gens, qu'il appelait des "amis fiables" dans le district, pour surveiller ceux qu'il soupçonnait d'avoir la maladie.

John Joseph Dunber, de Scotsville, au Cap-Breton, était l'un de ces "amis". À propos d'un individu, il écrivit : "... les précautions que vous avez recommandées à la famille concernant Hector ne sont pas aussi strictement suivies qu'ils vous l'avaient promis. À ce que je comprends, ils vendent toujours du whisky. Vous devriez peut-être leur dire de ne pas lui permettre de jouer de la cornemuse. Très peu de personnes le voient, seulement des amis intimes ... qu'à cela ne tienne, il sort et se promène partout sur la ferme."¹¹

Le docteur Smith se plaignit qu'il avait beaucoup de difficultés à s'occuper des malades du Cap-Breton. "Ils refusaient d'être placés au lazaret et je les ai isolés sous peine de confinement forcé."¹²

Au Nouveau-Brunswick, le seul pouvoir dont disposait le docteur Smith lui avait été conféré par le Bureau de Santé avant que les autorités fédérales ne prennent en charge l'hôpital. Il avait l'autorisation d'entrer par la force dans toute maison où se trouvait un cas possible de lèpre. "Ce pouvoir, je l'ai toujours", écrivait-il en 1906, "mais je ne l'ai utilisé qu'à deux occasions. On a tiré sur moi de manière menaçante, on m'a menacé de violence physique et je me suis assis des heures durant à écouter des insultes. À la fin j'ai toujours réussi à examiner la personne suspectée."¹³

Au Cap-Breton, le docteur Smith n'avait aucun pouvoir de ce genre. En réponse à la requête du docteur Smith qui désirait un mandat plus important, l'honorable Fleming, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, "fit adopter une loi me conférant les pouvoirs d'un Bureau de Santé dans ces circonstances ... Entretemps, j'avais confiné tous les malades et il ne fut pas nécessaire de proclamer la loi."¹⁴

Selon le docteur Smith, dans les deux provinces, une fois le diagnostic établi, "la seconde mesure que je prenais était d'empêcher que l'on embauchât le lépreux ou tout membre de sa famille tant qu'il demeurerait avec sa famille. Je menaçais ceux qui voulaient leur donner un emploi de publicité et de ruine."¹⁵ Il n'est donc pas surprenant que la pauvreté et les privations venaient à la suite du diagnostic de la lèpre au Cap-Breton, tout comme ce fut le cas au Nouveau-Brunswick.

En 1893, Neil McMillan, conseiller municipal de South Lake Ainslie, écrivit au gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour demander de

l'aide financière au bénéfice de Margaret et Christie McLean, qui "vivaient dans une hutte pauvre et misérable, impropre à l'habitation humaine ... leur entretien est loin de ce qu'il devrait être. Elles reçoivent de l'aide principalement de leurs voisins, qui leur procurent nourriture et vêtements."¹⁶ Les deux femmes ont continué à vivre de cette façon pendant quelques années. Margaret est morte en 1899. Christie, dont la maladie s'était apparemment arrêtée, vécut seule dans sa cabane jusqu'en 1907. À ce moment-là, le docteur Smith avait fait des arrangements pour l'amener au lazaret, mais comme ces arrangements n'avaient pas été exécutés, nous supposons qu'elle est morte peu avant la date de son départ. Le conseil municipal et des voisins charitables avaient continué de lui procurer de l'aide.

On a de la difficulté à croire que le docteur Smith ait pu écrire dans un de ses rapports : "Toute personne a des droits même si c'est un lépreux"¹⁷, alors qu'il avait isolé sur une montagne une victime du Cap-Breton, dénommée Gillis, "où il mourut atteint de lèpre"¹⁸. Un enfant du Cap-Breton fut confiné dans une chambre à l'étage supérieur. Sa mère, également atteinte de lèpre, avait été isolée de la même façon. Lorsque la mère mourut deux ans plus tard, le docteur Smith exhorta "le mari et le père à prendre des précautions". À cet effet, "on sortit le lit et la literie de la femme pour les brûler. L'étage supérieur fut également enlevé et brûlé, puis remplacé par du neuf—le tout sans que cela coûte un sou au Ministère."¹⁹

Ces mesures n'étaient pas moins draconiennes que celles qu'il avait recommandées au Nouveau-Brunswick. À une occasion, il avait ordonné la destruction complète des lits, de la literie, des tables, chaises et assiettes—toutes les installations dans une cellule de la prison du comté de Gloucester. Il avait donné ces instructions parce que, dit-il, le patient était une masse purulente de plaies et après examen sommaire, il le croyait atteint de lèpre. À une autre occasion, il entreprit un examen minutieux de tous les enfants lorsqu'on voulut construire une maison dans un "district lépreux". "La commission scolaire renverra tous ceux que je n'avais pas recommandés"²⁰, écrivit-il.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec la menace de l'isolation ou de l'incarcération forcée qui planait sur eux, beaucoup de gens, à la fois au Cap-Breton et au Nouveau-Brunswick, durent quitter la région lorsqu'ils constataient que leurs symptômes ne pouvaient plus être cachés. Le docteur Smith écrit : "Il y a environ trois ans, un lépreux du Cap-Breton est parti aux États-Unis." Il était parti afin d'éviter la ségréga-

tion. "Il est actuellement dans l'État du Maine et je me tiens au courant de ses mouvements..."²¹ Le médecin ne précisa jamais qui suivait cette personne, mais un enquêteur privé avait déposé Julie Savoie, qui avait quitté la région de Tracadie.

Le fait de s'enfuir ne garantissait pas la liberté aux victimes de la lèpre. Deux jeunes filles s'enfuirent de Tracadie à la fin des années 1870. L'une d'elle mourut à Providence, au Rhode Island. L'autre, Caroline Boudreau, fut renvoyée au lazaret sous escorte. "Nous ferons tout pour la garder ici et, par la force, si nécessaire", écrivit le Père Babineau.

La question se pose même de savoir si Julie Savoie, qui s'était également enfuie, était de fait atteinte de la lèpre. Elle n'était âgée que de 17 ans lorsqu'elle partit de Tracadie avec l'aide de ses parents pour empêcher le docteur Smith de la placer au lazaret. Elle alla à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, où on diagnostiqua une carie osseuse. On amputa ses doigts et ses ongles. À sa guérison, elle se trouva du travail comme bonne dans plusieurs maisons à Lévis, dans la région de Québec.

Le docteur Smith entreprit plusieurs démarches pour la rechercher, y compris un voyage à Québec. Il dut cependant rentrer sans elle. Il apprit plus tard qu'elle était morte. En 1906, soit douze ans plus tard, un détective de Québec, nommé Hurly, lui apprit que Julie Savoie avait été retrouvée. Le docteur Smith se rendit au poste de police de Lévis pour la prendre. Au lazaret, on "l'enferma, parce que nous avons peur qu'elle essaie de s'enfuir si on lui donnait l'occasion..."²³ On la garda dans cette chambre pendant trois ans. Le docteur Antoine Longis, qui remplaça le docteur Smith, à la mort de ce dernier, en 1909, la laissa partir. Selon lui, il n'avait trouvé que les effets de la lèpre sur la patiente. Il mentionna le fait que ses extrémités avaient été amputées.

Le docteur Langis écrit : "Mlle Savoy n'a ni parents ni personne qui veut et pourrait se charger d'elle. Nous devons donc la garder ici."²⁴ Elle mourut le 19 juillet 1927 d'une maladie cardiaque. Par ailleurs, on laissa en paix l'homme du Cap-Breton qui était allé au Maine. "Aussi longtemps que les Américains ne se plaignent pas, je ne dirai rien, mais le temps viendra où il constituera un danger pour la collectivité", écrivit le docteur Smith²⁵.

Au début du 20^{ème} siècle, la lèpre était pratiquement disparue du Cap-Breton. Les cas qui restaient furent maintenus dans un isolement total. On ne signala aucun nouveau cas. En termes d'efficacité, il apparaît que l'isolation à domicile était aussi valable que le confinement forcé

dans un hôpital.

En 1904, le docteur Smith écrivit : “Je ne m’attarderai pas sur la lèpre au Cap-Breton. Je voudrais respecter une requête de l’honorable Fielding, lorsqu’il était premier ministre de la Nouvelle-Écosse, à savoir m’abstenir de faire de la publicité autour de l’existence de la lèpre sur l’île. De plus, beaucoup de descendants de ceux qui avaient eu la lèpre occupent actuellement des postes importants dans la société et sont très sensibles à toute mention de la maladie de leurs ancêtres.”²⁶

À Tracadie, la maladie disparaissait également. Selon le docteur Smith, vers 1895, “Il n’y a aucun cas de lèpre dans ce village en dehors de l’hôpital. Depuis plusieurs années, le lazaret n’a admis aucun lépreux de cette paroisse. Les nouveaux venus viennent invariablement des districts environnants.”²⁷ Treize hommes et garçons, six femmes et filles étaient maintenant confinés au lazaret, bâtiment maintenant vieux de quarante-trois ans. Les autres bâtiments étaient occupés par dix-neuf Soeurs, qui souffraient toutes de maladies, autres que la lèpre, causées par leurs conditions de vie déplorables.

**Un nouvel édifice
est une question
d'urgence absolue**

Il est juste de supposer que même un lépreux hésiterait à se faire confiner à vie dans une structure infecte et putride aux plafonds très bas; et écrasé sur un emplacement si plat que le drainage ne peut se faire; et dont l'air intérieur et extérieur est impossible à purifier non seulement à cause de la maladie particulière des patients qui y sont enfermés, mais parce que les émanations du sol, imprégné d'eaux usées, donnent constamment l'idée de la peste. La demande de nouveaux édifices ... est une question de quarantaine et, par conséquent, d'urgence absolue.

The Miramichi Advance
le 14 juillet 1892

Il ne fait aucun doute que la ségrégation de nos lépreux entraîne rapidement la disparition de la maladie. Depuis plusieurs années, aucun lépreux de Tracadie n'a été admis au lazaret, qui a été pendant si longtemps la cachette de la maladie. Les lépreux qui ont été admis récemment, viennent des régions environnantes où les parents de lépreux, de la région de Tracadie, sont allés s'installer il y a plusieurs années ... dans quelques années, la lèpre ne sera plus qu'un souvenir ici.

Dr A.C. Smith
Archives publiques du Nouveau-Brunswick
le 31 décembre 1891

Une fois, j'ai entendu le docteur Smith dire que la plupart d'entre nous étaient mieux ici et plus à l'aise que chez nous. Parfois, j'ai envie de l'enfermer dans l'une des salles pendant une semaine et lui demander ensuite s'il n'a jamais visité une maison comme ça.

Il y a des rats partout. Les armoires et les tables sont pleines de trous. Ils nous prendraient notre pain sur nos assiettes, si on les laissait faire. Quand on se couche, on vérifie d'abord nos lits pour s'assurer qu'il n'y en a pas qui sont cachés sous nos couvertures. Le tapage qu'ils font dans la nuit nous garde éveillés toute la nuit.

Les toilettes dehors sont rattachées au lazaret et elles sont pleines. On ne peut trouver personne à Tracadie pour les nettoyer. Les rats y

ont été déjà et toute la bâtisse penche vers le bas, elle va s'écrouler un jour avec l'un de nous dedans. Ça nous fait rire parfois. On nous y laisserait probablement parce qu'on ne trouverait personne pour venir nous sauver.

Au printemps, quand la neige et la glace fondent et que les eaux de la marée haute inondent partout jusqu'à notre porte, les eaux usées se répandent sur les planchers inférieurs de la cuisine. Pendant l'été, la chaleur rend l'odeur des latrines encore pire. La salle des hommes et le réfectoire, ça pue!

En hiver, si je pouvais garder le docteur ici, je lui montrerais comment l'eau gèle dans les cruches, même pendant la journée. Je lui montrerais comment la salle des femmes est basse et obscure quand les portes et les fenêtres sont fermées, pour nous protéger contre le froid. Je lui demanderais comment nous, qui ne sommes pas très marqués par la maladie, on peut vivre jour après jour dans la même salle, avec ceux que la maladie a rongés, pendant que les intempéries détruisent l'endroit où nous vivons.

Ça ne vaut pas la peine pour moi de me plaindre. Mes jours sont comptés et bientôt je serai avec Jean-Baptiste, Luc et Lucille. Je prie pour les autres...

Certains, comme ma Lucille, ont passé leur jeunesse ici. Maurice Benoit n'avait que seize ans lorsqu'il est venu. Il a trente ans maintenant. Le docteur Smith a laissé sa soeur Judith rentrer à la maison il y a quelques années. Maurice devrait aussi retourner chez eux; comme moi, seules ses mains sont marquées. Leur père Xavier est mort des suites de la maladie il y a longtemps. Leur mère travaillait ici comme femme de ménage.

Marcel Leblanc est âgé de trente-trois ans aujourd'hui. Il est ici depuis l'âge de dix-huit ans. Ses soeurs Marie et Adeline sont mortes ici. Ils sont originaires de Shippagan. Joseph Comeau n'a que vingt et un ans, pourtant ça fait dix ans qu'il est ici. Il a un frère nommé Charles et une soeur, Marie Gillette. Ils étaient tous deux jeunes lorsqu'ils sont morts au lazaret.

Parfois je raconte des histoires aux jeunes filles qui sont ici. Suzanne Légère n'a que douze ans et Marie Power, onze. Malvina, la mère de Marie, me tient compagnie dans la salle; Bernard, son frère, est en bas avec les hommes. Ils viennent de St-Isidore.

Il y en a d'autres qui sont ici avec leurs familles. Olésine Plourde, elle a seize ans. Son père Bélonie est ici; ses frères Théotine, vingt et un ans, et Joseph, vingt-neuf ans, sont ici. Un frère, Guillaume, et une soeur, Lucille, sont morts à l'hôpital. Ils sont de Pointe Marcel près de Caraquet.

Hélène Ferré a dix-huit ans. Elle est à l'hôpital depuis l'âge de treize ans. Madame Forbes, née Marie Légère, ça fait deux ans qu'elle est ici. Elle a vingt-huit ans. Gillette Parisé est une Gionnais de Pointe Marcel. Elle a cinquante-six ans. À part moi, c'est elle la plus vieille femme ici.

Il y a un jeu auquel je joue avec le Bon Dieu. Il consiste à me rappeler tous ceux qui sont à l'hôpital. Après mes prières, je nomme chacun et essaie de me rappeler tout ce que je sais d'eux. C'est une façon de faire passer le temps.

Justine Comeau a quarante-quatre ans. Ça fait douze ans qu'elle est ici. Elle n'est pas mariée. Elle est originaire de Tracadie. Olivier Basque a vingt-trois ans. Il n'est ici que depuis quelques mois. Ulderico Doucet a dix-neuf ans. Il vient de Caraquet. Lui aussi, ça ne fait que quelques mois qu'il est ici. François D'Assise Basque a vingt-huit ans. Je crois qu'il est originaire de Shippagan.

Philippe Plourde n'est âgé que de treize ans, mais voilà déjà deux ans qu'il est ici. Stanislas Plourde a cinquante-six ans. Lui, c'est l'une des personnes âgées ici, mais pas aussi âgé que moi. Il est de Pointe Marcel.

François-Zavier Plourde n'a que dix-sept ans. Il vient de Lamèque. Sa soeur Marie Anne est morte de "la maladie" l'année dernière. Raymond Duguay a trente-trois ans. C'est l'un des hommes forts enfermés ici. Il est marié, mais sa femme et ses enfants sont à l'extérieur.

Maintenant, laissez-moi vous parler des Soeurs. Ça me fait du bien d'en parler; cela me garde occupée, et m'empêche de m'endormir.

Mère Marie-Anne Doucet est la Mère supérieure. J'aime son nom, mon avant-dernière enfant porte le même nom. Elle est née après ma sortie de l'hôpital. Depuis combien de temps est-ce que je ne l'ai pas vue ... Oh ça, c'est une autre histoire.

Mère Doucet n'a pas encore quarante ans, mais voici sa sixième année comme Mère supérieure. Elle vient de Bathurst. Elle a eu une formation de maîtresse d'école avant de venir ici. C'est vraiment une

femme intelligente, celle-là.

Elle m'a dit que son frère l'a conduite au couvent à Tracadie par voiture à chevaux. Lorsqu'il est rentré à la maison, il a dit à sa mère "elle ne va pas durer un jour". Il y a longtemps de cela. Mère Doucet a passé plus de temps ici que moi.

Soeur St-Jean est ma préférée, en fait, elle est la préférée de nous tous qui sommes affligés par "la maladie"; elle a le don de soigner par le toucher et de calmer la douleur par le son de sa voix. Seulement, elle est si occupée à la pharmacie, qu'on ne peut pas la voir aussi souvent qu'on le voudrait. Ça me préoccupe de savoir que ses longues heures de travail et son manque de repos vont la rendre malade. Elle rit toujours quand je lui en parle.

Soeur Maillet est l'infirmière en chef; Soeur Landry est chargée des approvisionnements; Soeur Daigle est chargée des salles des femmes...

Soeur Sormany est l'une des jeunes religieuses, mais elle ira loin dans la vie religieuse. Je la connais depuis qu'elle est petite fille, quand elle est venue étudier ici. Je l'appelais Amanda à cette époque-là. Son père est un homme très important à Lamèque, tout comme la famille Young à Tracadie. Soeur Sormany aide Soeur St-Jean à la pharmacie.

Soeur Robichaud travaille surtout avec les orphelins, mais parfois, elle vient nous visiter dans nos salles. Soeur Elizabeth ne vient pas beaucoup dans les salles. Elle est à la fois la boulangère, la cordonnière, la jardinière et parfois, elle s'occupe du nettoyage du couvent. Soeur Marguerite est la cuisinière; aussi, on ne la voit pas trop souvent. On la voit seulement à la messe.

Soeur Marie-des-Anges est notre cuisinière. Elle a survécu à la phthisie il y a quelques années. C'est pourquoi les Soeurs s'occupent des orphelins. Elles disent que sa guérison est un miracle. C'était une promesse qu'elles s'étaient faites. Aujourd'hui vingt-cinq petits enfants vivent au grenier au-dessus du couvent. Son nom a été bien choisi, Marie-des-Anges; elle a la face d'un ange.

Soeur Louise Légère est la plus grande parmi les Soeurs. Elle marche comme une reine. Elle est jeune aussi. Elle n'a que vingt ans. Elle a fait ses vœux l'an dernier. Parfois elles apportent l'orgue dans la salle des hommes et elles chantent pour nous. Soeur Légère a la voix la plus agréable. Sa voix sonne comme le mouvement de l'eau de la

mer sur la plage et le bruit du vent à travers les arbres. Bien longtemps après qu'elle a cessé de chanter, on peut l'entendre encore dans son coeur. La plupart du temps, elle est avec les orphelins.

Soeur Hedwige est l'une de nos infirmières. Soeur Octavie est chargée de la sacristie; parfois elle me laisse l'aider à décorer l'autel pour la messe.

En plus de s'occuper de nous et des orphelins, les Soeurs dirigent également une école. Elles confectionnent les habits des prêtres et les nappes d'autel pour les églises de la région de Tracadie. Elles font les hosties, le pain de la communion. Elles donnent de la nourriture et des vêtements aux pauvres; elles confectionnent nos vêtements et nos chaussures.

Une fois, une épidémie de picote a éclaté et deux Soeurs ont dû aller à Caraquet aider à soigner les malades.

Elles ont un grand jardin. Elles élèvent de la volaille. Elles ont une vache. Elles tricotent, cardent, tissent, font des bandages, chantent et prient...

Je pense à elles souvent quand je suis assise ici, les pauvres petites Soeurs. Leur bâtiment est tout près du nôtre; seule la chapelle les sépare. Les rats vont d'un bâtiment à l'autre, et en hiver, l'eau gèle également dans leurs cruches, même le jour.

En été, elles doivent laisser les portes ouvertes pour avoir de l'air frais. Parfois, des poules vont jusque dans leurs dortoirs; une fois même, une vache est allée jusque dans leur salon. Une nuit, elles se sont toutes réveillées quand un coq, qui s'était caché derrière un rideau, s'est mis à chanter.

Tout comme nous, les maladies comme la résipère, la phtisie, la grippe, le mal de gorge, la rougeole et la varicelle les attaquent. Certaines d'entre elles en sont mortes. Soeur Sicotte et Soeur Blanchard sont mortes l'année dernière. La seule maladie qu'elle n'ont pas attrapée de nous, c'est "la maladie". Dieu merci!

L'aptitude de Soeur St-Jean à soigner les malades avait attiré des gens, non seulement de Tracadie et des localités le long du golfe du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, mais aussi de toute la province. Les gens venaient d'aussi loin que Saint John et Madawaska pour la consulter.

Louise Légère avait sept ans; elle vivait avec ses frères et soeurs à Caraquet, situé à une distance de vingt milles, lorsque son père s'est blessé au bras en coupant du bois. Le bras était boursoufflé, noir d'infection lorsqu'il est venu demander de l'aide au lazaret. "Soeur St-Jean a ouvert ça et elle a nettoyé l'infection. Ensuite elle a appliqué un onguent et elle a refait le pansement. Quelques jours plus tard, quand on a enlevé le pansement, la plaie était bien cicatrisée", se rappelle Soeur Légère. "Tout le monde reconnaissait qu'elle faisait des cures merveilleuses."¹ Soeur Légère était âgée de 104 ans, en 1976, au moment de cette entrevue. Les frontières de son monde s'étaient rétrécies aux quatre murs d'une petite chambre, à l'étage supérieur de l'Hôtel-Dieu St-Joseph à Tracadie, hôpital que sa communauté avait fondé il y a un peu plus de soixante-quinze ans. Elle se rappelait Soeur St-Jean comme "une femme exemplaire, douée temporellement et spirituellement".

Elle n'avait que quinze ans lorsqu'elle avait vu Soeur St-Jean pour la première fois. On l'avait amenée au couvent visiter sa tante, Soeur Blanchard. "Soeur St-Jean se tenait dans l'entrée, la tête haute. J'ai regardé son visage et j'ai su à ce moment que je voulais être comme elle."² C'est vers cette époque qu'elle a commencé à jouer de l'orgue pour les Soeurs aux occasions spéciales.

En 1889, à l'âge de dix-sept ans, Louise Légère a quitté Caraquet pour entrer chez les Hospitalières de St-Joseph. Soeur Légère se souvient de ce que la vie était pour elle et ses collègues. Avec les autres Soeurs, elle se réveillait à tour de rôle, à quatre heures et demie le matin, pour allumer les quatorze poêles dans l'établissement. Il faisait très froid; en hiver, les escaliers des étages inférieurs étaient parfois givrés. Lorsqu'elle brisait la glace dans la cuvette, pour avoir assez d'eau pour se laver la figure et les mains, son souffle faisait de la vapeur dans l'air. Elle faisait le tour de l'édifice sombre et silencieux, portant une bougie et un panier de copeaux de bois.

On réveillait les patients à six heures. Les Soeurs qui n'étaient pas occupées à faire quelque chose allaient dans les salles réciter les prières du matin. On faisait les lits et les religieuses balayaient. Tôt le matin, l'air était très vicié et on ouvrait les fenêtres lorsque c'était possible. Puis les Soeurs servaient le petit-déjeuner.

Les religieuses se partageaient les tâches dans les salles, par alternance. À huit heures et encore à seize heures, les patients qui ne pouvaient s'occuper d'eux-mêmes, étaient nettoyés et peignés. Leurs pan-

sements étaient refaits. Dans l'ancien lazaret, il n'y avait pas de salle de bains dans les salles. Les désinfectants étaient rares; seuls l'acide carbolique et la créoline étaient utilisés. Les religieuses utilisaient des pinces en acier pour ne pas être infectées. Les plaies des lépreux étaient si douloureuses que les Soeurs procédaient lentement. Elles se gardaient bien de causer des douleurs supplémentaires. Il n'y avait pas assez de place dans les salles pour faire les pansements, aussi les Soeurs travaillaient-elles dans la salle à manger. On y avait placé une armoire où les médicaments et les onguents étaient entreposés.

Pour faire ce genre de travail, il fallait être très courageux. L'une des religieuses était de service lorsqu'on amena un nouveau malade. Pour faire son pansement, elle plaça une cuvette d'eau tiède au sol et y mit ses pieds. Comme elle défaisait le vieux pansement, des vers tombèrent de ses plaies dans l'eau. "Par une véritable miséricorde de Dieu", dit-elle au Père Lajat, "la lèpre avait rendu le pauvre homme aveugle."³

Pour certaines religieuses, les premiers jours au lazaret étaient des jours très difficiles. Une religieuse dut partir plusieurs fois pour reprendre courage. Une autre, lors de sa première expérience auprès des lépreux, devint indisposée après avoir nourri un patient très malade. "La nourriture entrait par sa bouche et sortait par son nez." Toutes les Soeurs affirmaient s'habituer au travail après quelques jours. "Je ne trouvais pas le travail difficile, dit Soeur Légère. On travaillait aussi dur les uns que les autres. On s'habituaient bien vite, on n'y pensait pas."⁴

C'est le docteur A.J. Losier, médecin praticien de Chatham, né et élevé à Tracadie, qui avait appris aux Soeurs comment se servir des désinfectants. C'est également lui qui leur avait appris à utiliser des gants. Le docteur Losier venait au lazaret quelquefois, lorsque le docteur Smith était absent ou malade.

Il y avait presque toujours une ou deux religieuses dans les salles. En plus des prières du matin, "deux fois par jour, elles consacraient quelques moments à la lecture spirituelle". On apprenait à lire aux patients qui étaient susceptibles de demeurer longtemps à l'hôpital. Les religieuses faisaient la toilette des morts et c'était elles, avec l'aide de quelques hommes dans les salles, qui les ensevelissaient.

Tous les vêtements, la literie et les pansements devaient être lavés à la main. La lessive des patients se faisait séparément de celle des religieuses. L'un des patients aidait généralement à faire la lessive, qui

se faisait sur une planche à laver et les vêtements étaient ensuite bouillis dans un chaudron sur un feu ouvert. En été, ce travail se faisait à l'extérieur, mais en hiver la salle commune des Soeurs était utilisée à cette fin. Le savon était fabriqué à partir de la graisse animale mélangée à de la cendre. En été, le puits fournissait toute l'eau dont elles avaient besoin. En hiver, quelques hommes du lazaret allaient à la rivière remplir les barils avec de l'eau glacée. Lorsque le temps était si mauvais que les hommes ne pouvaient le faire, les religieuses faisaient fondre la neige. Il fallait deux femmes pour soulever les draps mouillés, les essorer et les étendre sur la corde à linge.

Plusieurs fois par année, on sortait les tapis du lazaret pour les aérer. Les religieuses les secouaient dans le vent ou les battaient avec des branches. Soeur Légère rit en se rappelant que la poussière leur volait dans la figure, mais qu'aucune d'elles n'avait peur d'attraper "la maladie".

Aucune des religieuses n'attrapa la lèpre. Par contre, la tuberculose les frappait durement. Une année, trois religieuses, toutes entre vingt et trente ans, succombèrent à la tuberculose. Soeur Marguerite Haché est morte le 15 janvier 1885 à l'âge de vingt-six ans. Elle avait consacré la grande partie de sa vie à l'enseignement. Huit mois plus tard, ce fut le tour de Soeur Marie-Anne Losier, fille de l'ancien gardien, Philius Losier. Elle avait été la première élève de leur école et la première à faire profession dans la fondation de Tracadie. En octobre 1885, Azilda Houde, une autre jeune religieuse, allait être la troisième victime.

Dans son rapport annuel au gouvernement, le docteur Smith fit leur éloge en ces termes : "De leur vivant, elles calmaient la douleur et reconfortaient les coeurs malheureux de ceux qu'une mystérieuse Providence avait affligés; aujourd'hui, elles reposent sur cette côte isolée, près de ceux pour qui elles étaient mortes. Les hommes n'érigeront pas de monuments en souvenir de ces femmes dévouées, mais il est une voix à travers les siècles qui dit : "Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites."⁵

À une époque où les connaissances dans le domaine médical étaient rares, ce sont leurs convictions religieuses qui prenaient le dessus. Deux religieuses, Marie-des-Anges et Luce Blanchard, eurent également la tuberculose. Elles firent la promesse solennelle qu'elles ouvriraient un orphelinat, si elles guérissaient. Soeur Marie-des-Anges guérit totalement, alors que Soeur Blanchard eut une rémission. Conséquemment,



Religieuses avec deux patients enfants.
Archives publiques du N.-B. P20-281.

en 1888, elles divisèrent le grenier au-dessus du couvent avec des rideaux, et y accueillirent une douzaine d'enfants sans foyer. Soeur Légère couchait dans un petit lit tout près. Le soin des orphelins était l'une de leurs tâches premières.

Les Soeurs attrapaient d'autres maladies à part la tuberculose. L'érysipèle éclatait fréquemment au lazaret. Cette infection de streptocoques, caractérisée par une inflammation profonde de la peau, affectait les Soeurs et leurs patients. Les maux de gorge, la grippe et la fièvre étaient d'autres maladies qui ne connaissaient pas de frontières.

En 1891, deux autres religieuses, Soeur Sicotte et Soeur Blanchard, étaient gravement malades. Le Père Babineau écrit : "J'estime que ces dames dévouées sont plus particulièrement exposées à la contagion du fait de l'état infect des édifices."⁶

Le Père Babineau avait passé vingt ans à Tracadie. Administrateur actif et ambitieux, il avait présidé à la construction d'une grande église tout en pierre. Elle était située au sommet d'une colline, à quelque distance de la petite chapelle en bois qui faisait face à la mer. Avant le parachèvement des travaux, il porta son attention au lazaret.

En mars 1892, il présenta personnellement un mémoire au ministre de l'Agriculture. Cette année-là, quatorze hommes étaient entassés dans une salle qui mesurait seulement dix-neuf pieds sur vingt-quatre. "Je prêche aux hommes de cette salle"⁷, écrivit-il. L'autre salle, sur le même étage, servait de salle de séjour et de salle à manger, de menuiserie et de cordonnerie. Un demi-étage plus haut, onze femmes couchaient dans une salle qui avait les mêmes dimensions que le dortoir des hommes. Une salle de séjour et une salle à manger, de mêmes dimensions, contenaient un métier à tisser et des matériaux pour la couture, le tissage et autres occupations. Dans les deux salles de l'étage des femmes, le plafond était incliné. Les salles étaient également peu éclairées.

On n'avait pas tenu compte de la ventilation au moment de la construction des édifices. Lorsque les Soeurs arrivèrent, "on plaça, au plafond de chaque chambre, un tuyau en bois qui donnait sur le toit". L'air était encore plus malsain dans les bâtiments à cause des latrines attenantes. Elles étaient construites sur une fondation en bois placée sur le sol. "Tout autour, des milliers de rats avaient contribué à l'affaissement du sol."⁸ Il en résulta que toute la structure s'enfonçait dans le sol. La résidence, que le Bureau de Santé avait construite à l'intention des religieuses, avait été agrandie à leurs frais en vue de répondre à

l'accroissement de la communauté. Selon le Père Babineau, "ces bâtiments devaient être temporaires, ce qui fait qu'aucun d'eux n'est ni convenable ni confortable"⁹.

Trois députés du Nouveau-Brunswick, K.F. Burns, de Gloucester, M. Adams, de Northumberland, et John McAllister, de Restigouche, présentèrent un mémoire à l'appui de celui du Père Babineau : "En conclusion, nous devons indiquer avec beaucoup de réticence que si un nouvel édifice n'est pas construit dans les plus brefs délais, les religieuses pourraient être contraintes, pour sauver leurs propres vies, de décider si elles doivent demeurer plus longtemps en charge."¹⁰ Le *Miramichi Advance* publia le mémoire du Père Babineau ainsi que la déclaration des députés. Le Père Babineau répliqua sans perdre de temps. Les religieuses n'avaient jamais pensé retirer leurs services—et ne le feraient jamais. "... cette déclaration est une distorsion de l'esprit des religieuses, qui font un travail charitable et le poursuivraient à leur corps défendant."¹¹

Le Père Babineau rentra d'Ottawa à Tracadie avec l'idée optimiste que son voyage avait été un succès. Il déclara au *Courrier des Provinces Maritimes* qu'il avait intéressé le gouvernement dans la construction d'un nouveau lazaret et qu'il avait obtenu des pouvoirs publics la promesse qu'une subvention de vingt-cinq mille dollars allait être accordée pour le financement d'un nouvel édifice.

Mère Doucet, Soeur St-Jean et Soeur Sicotte, qui mourut le 3 novembre 1891, avaient déjà préparé les plans du nouvel édifice. Soeur Sicotte avait été tout particulièrement préoccupée. Elle encourageait les patients, leur promettant que les choses allaient changer pour le mieux. "Au temps où l'on sera dans la nouvelle maison...", disait-elle. Elle déclarait aux autres que s'il n'y avait pas suffisamment d'hommes pour aider à la construction, "nous porterons nous-mêmes les pierres dans nos tabliers". Les religieuses coupaient les bouts, faisaient toutes sortes d'économies; le sacrifice était justifié, selon Soeur Sicotte. Jusqu'au parachèvement et au paiement complet du nouvel édifice, disait-elle, "il faudra souvent se contenter de manger de vieilles patates et de la mélasse"¹². En mai, Ottawa envoya un architecte nommé Watts pour vérifier le plan que les religieuses avaient préparé.

Elles furent cependant déçues, malgré tout le travail et l'espoir qu'elles avaient de réussir, lorsque *Le Courrier des Provinces Maritimes* annonça le 7 juillet 1892 : "c'est avec un profond chagrin que nous

apprenons, par le télégraphe, que le gouvernement fédéral ne se propose pas de voter, à cette occasion, le montant requis pour la construction d'un nouveau lazaret à Tracadie. Refuser de voter de l'argent pour une chose aussi méritoire, aussi charitable et nécessaire, c'est rendre notre pays indigne aux yeux de l'univers." Selon le *Miramichi Advance*, le refus de voter les fonds venait du fait que le plan proposé par le Père Babineau aurait coûté environ quatre-vingt mille dollars. "Quiconque avait fait ces prévisions ne devait rien savoir de la construction."¹⁴

Le Père Babineau reconnut qu'il avait soumis un projet de plan du bâtiment requis lorsqu'il s'était rendu à Ottawa en mars. C'était cependant bien avant que l'architecte du gouvernement ne se rende à Tracadie. Le Père Babineau ajouta : "nous supposons que l'architecte du gouvernement avait préparé des plans et devis et les coûts estimatifs basés sur les plans et autres données que les religieuses lui avaient présentés."¹⁵ Selon lui, nul autre que le docteur Smith devait porter le blâme pour la non-affectation des fonds. Tout juste avant que le Père Babineau ne présente son mémoire au gouvernement, le rapport du médecin pour l'année 1891 avait été déposé. Celui-ci décrivait un avenir rose et concluait : "... dans quelques années seulement, la lèpre ne sera plus qu'un souvenir ici."¹⁶

Il est permis de croire que les députés auraient pensé deux fois avant d'affecter des fonds pour la construction d'un édifice qui aurait été inutile peu de temps après. Le ton du rapport du docteur Smith pour l'année 1892 changea de façon draconienne. En décembre de cette année-là, il rapporta : "J'ai remarqué que la maladie éclate dans des endroits inattendus et j'ai peur que de nouveaux cas surviennent dans les années à venir."¹⁷

Se montrant bon prophète, *Le Courrier* prédit que les locaux incommodes étaient une source constante de danger d'infection pour ceux qui devaient y vivre et y travailler. Au début de l'hiver de 1893, près de soixante-dix hommes, femmes et enfants étaient entassés dans le couvent et dans le lazaret qui, d'après le Père Babineau, "n'était qu'une pile de bois pourrissante, vieille et froide"¹⁸.

Cette année-là, une épidémie d'érysipèle éclata. Dans un intervalle de huit jours, entre le 5 et le 14 mars, cinq patients—Joseph Comeau, Hélène Ferré, Bélonie Plourde et sa fille Olésine et François D'Assise Basque—moururent. Selon le Père Babineau, "la salle des hommes était

si pleine avant ces décès qu'on n'aurait pas pu admettre de nouveaux cas''¹⁹.

Le docteur Smith rapporta que treize patients avaient contracté l'érysipèle, certains d'entre eux plusieurs fois de suite. Il y eut également des cas de typhoïde et de fièvre rhumatismale. Les religieuses avaient passé des nuits blanches lorsque l'épidémie battait son plein. Elles furent aussi terrassées plusieurs fois par l'érysipèle et par d'autres maladies. Aucune d'elles ne mourut cette année-là, peut-être parce qu'on avait si terriblement besoin d'elles.

Entretemps, les religieuses revirent leurs plans. Cette fois, le nouvel édifice était "peut-être plus convenable et pas si grand...", écrivit le Père Babineau. Il expédia un flot continu de lettres à Ottawa. En complément de ses lettres, il se rendit personnellement plusieurs fois au bureau du ministre de l'Agriculture. Après chaque voyage, il chargeait le gouvernement de ses dépenses.

La pression implacable du Père Babineau et la nouvelle de la mort de plusieurs personnes non reliées à la lèpre incitèrent le gouvernement à agir. Vers la fin de mars le gouvernement approuva une subvention de quinze mille dollars. La somme aurait été suffisante pour un bâtiment modeste en bois, mais ce n'était pas ce que le Père Babineau voulait ni ce qu'il croyait nécessaire. Un bâtiment en pierre résisterait mieux à la longue aux intempéries et le risque d'incendie serait considérablement réduit. La pierre pouvait être obtenue d'une carrière située tout près.

Le Révérend Thomas A. Dwyer, Frère de la Charité, de Boston, envoya une lettre aux Hospitalières en janvier 1893, qui contenait une offre que ni le prêtre ni les Soeurs ne voulaient rejeter. Le frère était intéressé au travail que les religieuses entreprenaient "en faveur des pauvres lépreux ... si bien que j'ai pensé qu'il y avait là quelque chose à faire connaître aux bons catholiques des États-Unis, pour les édifier, aussi bien que pour les inviter à venir au secours de votre communauté. Je me suis donc décidé à écrire un article sur le lazaret de Tracadie, auquel je le sais, tous mes lecteurs prendront grand intérêt."²¹

Les religieuses étaient bien disposées à accorder une entrevue. De cette façon, les quinze mille dollars alloués par Ottawa pouvaient être consacrés entièrement au lazaret. Les fonds que les catholiques des États-Unis feraient parvenir paieraient un nouveau couvent et leurs autres oeuvres charitables. Monsieur Angers, le ministre de l'Agriculture,

s'opposa au plan. Le gouvernement s'attirerait beaucoup de critique, si les religieuses n'utilisaient pas une partie des quinze mille dollars pour leurs besoins.

Il n'y eut pas de grande allocation de fonds cette année-là, mais le gouvernement approuva les plans révisés que les religieuses avaient présentés. Un architecte dressa le plan des constructions projetées et le Père Babineau, au nom du gouvernement, acheta un terrain de douze acres à quelque distance de là. Les nouveaux édifices ne seraient pas menacés par la marée haute et le dégel. Le terrain du lazaret et le couvent adjacent auraient trois cents pieds et trois cent cinquante pieds respectivement donnant sur la rue principale du village et la plage. Le terrain, qui mesurait onze mille six cent vingt-deux pieds, s'étendait de la rue principale à la plage.

En 1894, le Parlement affecta vingt-six mille dollars pour l'édifice. En mars, un appel d'offres fut lancé, et le contrat fut accordé à William Stewart, d'Ottawa. Le Père Babineau avait réussi à obtenir une autre concession. Les murs du bâtiment, qui comporterait un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et un grenier, seraient en pierre. Les planchers, les cloisons et le toit seraient en bois.

Lorsqu'on entreprit les travaux, un autre bâtiment ouvrit ses portes à deux cents verges du lazaret. Le docteur Smith était enfin déménagé de Chatham. Il avait mis fin à sa pratique privée pour "consacrer tout mon temps à la lèpre"²².

Les religieuses avaient cependant d'autres problèmes à régler. Le nouveau lazaret allait pouvoir abriter les religieuses et les lépreux, mais on n'avait rien prévu pour les orphelins. Il n'y avait pas non plus d'espace pour les personnes âgées à qui les religieuses venaient tout récemment de donner abri. De plus, un autre besoin se faisait sentir et les religieuses étaient décidées à y répondre. Il n'y avait pas d'hôpital général à Tracadie. L'hôpital général le plus proche se trouvait à cinquante milles. Il aurait été si commode d'ouvrir une aile hospitalière, attenante au nouveau lazaret, suffisamment grande pour abriter les orphelins, les personnes âgées aussi bien que les malades.

**Le nouvel édifice :
période de changement**

C'est une structure massive en pierre comportant un sous-sol et trois étages, dont un étage mansardé. Les travaux d'excavation ont commencé le 15 mai dernier et les travaux de construction le 12 juin.

La structure est cruciforme. La section principale mesure 193 pieds 6 pouces sur 39 pieds, alors que la section transversale mesure 90 pieds sur 39 pieds. Le bâtiment est situé à quelque distance des vieux bâtiments et occupe un emplacement qui domine tous les environs et qui offre une vue magnifique de la mer et du village. De chaque côté, la plage s'étend à perte de vue. Le drainage est excellent. Le terrain va en s'inclinant vers la plage. On y a construit un grand égout.

Le clocher s'élèvera au centre de la structure.

Le matériau utilisé pour la construction est une pierre belle et durable, extraite d'une carrière située à quelque douze milles de distance et transportée sur la plage en contrebas du lazaret par gros chalands. Les rebords du toit sont en bardeaux, et le dessus en tôle galvanisée.

Dans le sous-sol, on a creusé un puits profond de 25 pieds au-dessous du sol. Ce puits fournit de l'eau pure. Le sous-sol est construit en béton avec du ciment Portland jusqu'au niveau du rez-de-chaussée. Il y a cinq ventilateurs sphériques qui fonctionnent sans arrêt. La chaleur sera fournie par une chaudière située au sous-sol.

Les lépreux seront logés dans l'aile sud de la section principale, les religieuses dans l'aile nord.

La section transversale comprendra dans l'aile avant, la salle de réception, la pharmacie, etc., et l'aile arrière, la sacristie, qui comportera un étage. La partie centrale du bâtiment comportera la chapelle, une salle carrée, haute de deux étages, séparée des ailes nord et sud par des cloisons en verre. Elle sera éclairée par une fenêtre située directement au-dessus du toit de la sacristie.

Du côté des lépreux, la salle à manger et le fumoir seront situés à l'étage supérieur. Il y aura une salle avec deux lits pour les cas très graves. Ce pavillon est doté d'une salle de bains et de tous les appareils utiles.

Il y a là également une petite chapelle mortuaire.

L'aile destinée exclusivement aux religieuses sera très bien aménagée... Elle

est entourée de vérandas sur les côtés et aux extrémités du bâtiment, où les religieuses pourront faire quelques exercices à l'air frais pendant leurs veilles solitaires.

A.M.B.

The Daily Sun (Saint John, N.-B.)

Octobre 1894

Le jour où on a déménagé dans le nouveau lazaret, on était excités. Soeur Marie-des-Anges plaça pour moi une chaise berceuse à l'entrée de la salle des femmes. C'était tout juste la première semaine d'avril; Soeur Marie enveloppa mes genoux d'une couverture et j'avais un châle épais en laine autour de mes épaules.

Quand elle a eu fini avec moi, elle a amené Malvina Power et Théotiste Duguay. On s'est assis en demi-cercle autour du faisceau de soleil qui pénétrait. Marie-Ange Chiasson était dehors sur le balcon à regarder les travailleurs en bas. On avait permis à Odile LeClair et à Justine Comeau de les aider, et elles étaient en bas.

Le déménagement avait commencé. On pouvait voir deux charrettes roulant sur le chemin passer devant le nouveau lazaret et entrer dans notre cour. Les chevaux tiraient sur les harnais et les roues grinçaient. Le chemin était sillonné d'ornières remplies de glace, de neige et de boue.

Nous, qui étions assises à l'entrée, on était les cas les plus graves, mais moi je suis seulement vieille. Madame Power est aveugle et Madame Duguay est incapable de marcher. Sa chaise a des roues. La grippe a éclaté dans la salle des hommes et les Soeurs ont peur que les femmes l'attrapent. Je les ai entendues en parler.

Soeur Marie s'est penchée au-dessus du garde-fou pour voir ce qui se passait. Elle nous dit qui fait quoi. Nous pouvons entendre des voix. Il paraît que chacun a un ordre à donner. Trois petits garçons dansent un peu partout comme des papillons.

Après le déménagement, Soeur Marie-des-Anges et une autre Soeur, une nouvelle qui n'a pas encore fait ses vœux, arrangent nos affaires. Je n'ai vraiment pas grand-chose. Seulement la croix en bois qui était accrochée au-dessus de mon lit chez nous. Elle a été faite par mon père et je l'ai toujours eue près de moi. "Fais attention", j'ai dit à la jeune religieuse, "enveloppe-la dans du papier avant de la mettre dans la boîte ou tu vas la briser". Bien sûr, elle est déjà égratignée et usée. Je l'aurais portée moi-même, mais j'ai peur de la laisser tomber en chemin.



Salle des femmes dans le nouveau lazaret, après 1896.
La femme âgée assise pourrait être Marguerite Robichaud.
Tiré de Le lazaret de Tracadie, F. M. Lajat, 1938.



Soeurs Héloïse Holmes et Marie de la Ferre avec le patient Hum Lee.
Musée historique de Tracadie.

“Regarde Marguerite, je l’ai enveloppée comme si c’était fait en verre.” La religieuse me montre un paquet et je peux voir que c’est ma croix qui est à l’intérieur. Je lui souris.

Je ne peux croire que nous déménageons enfin. Pendant deux ans on n’a parlé de rien d’autre. “Nous aurons plus chaud lorsque nous serons dans la nouvelle bâtisse”, me chuchote Malvina. Elle tire son châle plus près d’elle. “Je sentirai toujours le froid de cet endroit”, dit-elle.

Théotiste a la tête baissée, c’est donc bien difficile de l’entendre. Elle ne veut pas qu’on voie sa figure. “On dit que chacun de nous aura sa propre chaise et sa propre table dans le nouveau lazaret”, chuchote-t-elle. Je fais signe de la tête. Elle dit quelque chose d’autre, mais je ne peux la comprendre.

C’est vrai. C’est sûr que dans la nouvelle bâtisse, nous aurons plus chaud et nous aurons une table pour nos choses; et on ne sentira pas l’odeur des toilettes. Même la puanteur de “la maladie” se perdra dans les grandes pièces et puis il n’y a pas un rat qui pourra entrer dans les murs.

“Peut-être”, chuchote encore Malvina de sa voix enrouée, “peut-être que nos plaies vont guérir dans l’air pur de la nouvelle bâtisse.” Elle a peut-être raison. Peut-être le mauvais air de cette vieille bâtisse rend “la maladie” plus grave.

Ces derniers mois, les religieuses ne parlaient de rien d’autre que du nouveau lazaret. Il sera beaucoup plus facile pour elles de nous soigner dans notre salle même, avec l’eau chaude et les salles de bains tout à côté. Soeur Maillet nous a dit que les maux de gorge et les infections ne vont pas se propager si rapidement parmi nous comme c’est le cas ici. Soeur Sormany nous dit que ça nous fera tous du bien de respirer profondément sans que l’odeur de la pourriture nous remplisse les poumons.

J’entends la voix de Mère St-Jean dehors. “Fais attention avec cette malle. Elle est pleine des bocaux que nous avons ramenés de Montréal.” Pour elle, ces bocaux et ces bouteilles sont comme ma croix. Je ne lui en veux pas non plus d’en prendre soin comme ça. Ils sont pas mal beaux, bleus comme un ciel d’été; autant que je puisse m’en souvenir, ils ont toujours été dans sa pharmacie.

Depuis quelques jours, nous n’avons pas beaucoup vu Soeur Dou-

cet ou Mère St-Jean. Elles sont occupées. Les onguents, les poudres et les médicaments devaient tous être transportés au nouveau lazaret. Elles devaient s'assurer que les salles étaient en état de nous recevoir et diviser les pièces pour que chacun sache où mettre ses choses après le déménagement.

Lorsqu'il est pour nous temps de partir, on nous pose sur des planches et puis on nous enveloppe de couvertures épaisses en laine. Des hommes viennent nous transporter en bas. On nous met dans l'une des charrettes. Soeur Marie-des-Anges monte à côté de nous et s'assoit sur la paille.

Je ne voulais pas aller au nouveau lazaret étendue comme une morte. Soeur Marie-des-Anges place des oreillers dans mon dos et je peux me redresser. Devant nous, les orphelins sont alignés en deux rangs. Soeur Légère est avec eux. Les petites filles portent des jupes longues en laine et des bas épais. Quelquefois j'ai vu les religieuses les tricoter quand elles restaient debout toute la nuit. Les religieuses tricotent également les chapeaux et les mitaines que les enfants portent.

Malvina pleure. C'est une descendante de Fidèle Brideau et l'année dernière, sa petite fille Marie est morte de "la maladie". Ses deux garçons, Charles et Bernard, jouent autour de la charrette et j'entends une religieuse les chicaner.

Ceux qui sont atteints de "la maladie" marchent derrière les deux charrettes qui transportent les cas les plus graves. Le Père Babineau fait l'inspection des enfants, des malades et des religieuses, et lorsqu'il est sûr que nous sommes tous prêts, il commence à réciter le Je vous salue Marie et on répond en chœur.

Les chevaux tirent sur les harnais. La charrette dans laquelle je suis roule sur le chemin et j'entends le Père Babineau commencer une autre prière. Ça me rappelle le jour où je suis allée aux Becs-Scies, le petit Jean-Baptiste couché dans mes bras. Je me retourne pour faire signe à mon mari et aux petits, mais personne ne me répond.

La nouvelle annonçant qu'Ottawa avait décidé de construire un nouveau lazaret n'avait pratiquement pas encore été publiée que les religieuses et leur aumônier avaient déjà entamé d'autres plans d'agrandissement des locaux. Soeur St-Jean écrit : "Nous comptons sur l'aide de la Divine Providence pour bâtir notre orphelinat et nos salles pour les malades autres que les lépreux; toutefois, nous savons qu'il nous

faut aussi y mettre la main.”¹

Les religieuses organisèrent une vente de charité pour amorcer leur campagne financière. L'événement comportait la vente de gâteaux et pâtisseries, d'objets faits à la main, et une série de concerts en plus des repas. Le prix d'entrée aux concerts n'était que de vingt cents. L'entrée à la foire était gratuite. Les religieuses ne récoltèrent que sept cent cinquante dollars. En plus des contributions privées, le total se chiffra à deux mille huit cent cinquante dollars.

Entretemps, le Père Babineau obtint la permission des autorités fédérales de construire la nouvelle aile sur le terrain du gouvernement, à condition que le clergé et les fidèles prissent en charge les coûts de construction. Mgr Rogers appuya l'idée d'un hôpital général et d'un orphelinat, mais il voulait qu'ils fussent construits sur un terrain appartenant à la congrégation et non au gouvernement. “L'orphelinat rattaché au lazaret ... serait toujours un objet de critiques de la part de ceux qui ne veulent pas le bien de nos institutions religieuses.”² Le Père Babineau réussit à convaincre l'évêque de cesser son opposition.

Les religieuses espéraient recevoir soit un prêt de leur maison mère à Montréal, soit la permission de monseigneur Rogers de contracter un emprunt à la banque pour payer le coût des travaux. La maison mère à Montréal n'accorda pas de prêt à la fondation de Tracadie et Mgr Rogers leur dit “qu'il ne faut pas qu'il en résulte des dettes; nous devons payer au fur et à mesure que les travaux progressent”³. Avec quelques fonds en mains, les religieuses commandèrent la pierre nécessaire pour la construction. Cela fait, elles suspendirent le projet temporairement.

Vers la fin de l'hiver et au début du printemps, la grippe éclata dans les salles des lépreux. L'un des malades, Théotime Plourde, âgé de vingt-cinq ans et originaire de Pointe Marcel, succomba à cette grippe. Elle se propagea à l'orphelinat. Craignant que l'air infect et le froid insupportable ne missent la vie de tous en danger, les religieuses déménagèrent tout le monde, chacun dans ses nouveaux locaux, bien que la construction ne fût pas tout à fait terminée. C'était le 8 avril 1896.

En mai 1896, dans un acte symbolique de purification, les vieux édifices furent rasés par le feu. Il avait éclaté après que des religieuses s'y étaient rendues pour faire la lessive. Le feu avait commencé dans la cheminée avant de se propager au grenier. Il n'y eut ni blessé ni perte de vie.

La maladie diminuait déjà au Nouveau-Brunswick lorsque le nou-

veau lazaret ouvrit ses portes. De 1868 à 1880 inclusivement, dix des cinquante-quatre patients admis venaient de l'extérieur de Tracadie. Entre 1881 et 1890, seulement sept patients sur trente et un étaient de Tracadie; les autres venaient des régions environnantes. Entre 1891 et 1900, seul un patient était originaire de Tracadie. En 1853, il y avait trente-sept cas connus; en 1897, il y en avait vingt.

Selon le docteur Smith, la maladie s'était propagée dans les régions environnantes à partir de son foyer original à Tracadie et Néguac. De 1882 à 1900 inclusivement, soit une période de dix-neuf ans, on eut dix-huit patients; presque tous membres de la même famille de Pointe Marcel, agglomération trop petite pour être considérée comme un village. Les autres se répartissaient comme suit : Caraquet, huit; Lamèque, six; St-Isidore, cinq; Pokemouche, trois; Shippagan, deux; Bas Caraquet, un. Après 1900, il y eut vingt-sept patients originaires du Nouveau-Brunswick et vingt-deux patients des autres provinces.

Au cours des années, un changement intéressant se produisit, caractérisé par l'augmentation de l'âge moyen des patients au moment de l'admission. Pour les femmes, l'âge moyen à l'admission est passé de vingt-cinq ans entre 1868 et 1900 à trente ans pendant les cinquante années suivantes. Durant la même période, l'âge moyen des hommes à l'admission est passé de vingt-sept à quarante ans. Le nouveau lazaret pouvait loger environ cinquante patients, mais n'en eut jamais plus de vingt-deux.

Dans le nouvel édifice, les orphelins furent encore placés au grenier au-dessus du couvent. La proximité des enfants du lazaret était une source de préoccupations. Les efforts en vue de construire un nouvel orphelinat et un hôpital général furent relancés en 1897. Les religieuses avaient trois mille dollars en mains. Le Père Babineau estimait que les religieuses pouvaient payer pour la maçonnerie et peut-être pour le toit, sans contracter de dette.

La construction de la nouvelle aile démarra en 1897. Le travail était supervisé par le Père Babineau. Celui-ci était également chargé des contrats. Il fit personnellement un don de cinq mille dollars pour la construction. Il réussit à convaincre le curé de la paroisse de Néguac, le Père Théberge, de faire une contribution de quatre mille dollars. Il quêta un peu partout dans la paroisse, y compris dans les camps de bûcherons, pour réunir les fonds nécessaires. Le coût total s'éleva à douze mille cinq cents dollars et il n'y eut aucune dette.

En même temps qu'on construisait l'orphelinat, d'autres changements se produisaient. Le 15 avril 1897, on admettait Thordur Thors-teinsson, vingt-sept ans, Jon Gudmundsson (Gimmisson), trente-trois ans, et Elin (Jónsdóttir) Freemans, tous d'origine islandaise. Ils étaient parmi les nouveaux immigrants arrivés au Canada cet hiver-là et ne se connaissaient pas. Ils vivaient dans l'Ouest canadien, où on envoya le docteur Smith faire des investigations lorsqu'on y soupçonna la lèpre.

Tout comme au Nouveau-Brunswick et au Cap-Breton, les victimes faisaient partie de groupes récemment arrivés au Canada. La pauvreté les avait peut-être forcés de quitter l'Islande. Et puis, tout comme au Nouveau-Brunswick et au Cap-Breton, on fit beaucoup de bruit autour de la découverte de la lèpre parmi la population islandaise de l'Ouest canadien.

Un journaliste de Montréal écrivit que la lèpre était répandue en Islande et que "dorénavant on devrait sérieusement tenir compte de ce fait"⁴. Selon un certain Volmer F. Moller, écrivant dans un journal de Winnipeg, "Les Islandais doivent subir un examen rigoureux avant d'être admis au Canada. La lèpre est très répandue en Islande et, bien que le gouvernement danois ait fait beaucoup de progrès à cet égard dans les dernières années, la maladie continue à se répandre."⁵

Contrairement aux victimes du Cap Breton, les patients de l'Ouest canadien ne pouvaient choisir leur traitement. Certains de leurs amis essayèrent, mais sans succès, de les faire rapatrier en Islande, parce qu'ils faisaient partie d'un groupe d'immigrants dont la présence au Canada avait été particulièrement sollicitée par les agents d'immigration. On obligea le trio malheureux, accompagné par le docteur Smith, à voyager d'un bout à l'autre du pays dans un wagon-marchandises placadré, rattaché directement à la locomotive. Elin (Jónsdóttir) Freemans, qui avait laissé son mari et ses trois jeunes enfants, y compris un bébé, mourut quelques mois seulement après son arrivée à Tracadie. Selon les religieuses, elle ne parla à personne pendant son séjour à Tracadie.

Le docteur Smith rendit visite à un quatrième immigrant islandais, Gudmundur Kristjansson (Goodmander Christiansson), à Selkirk, au Manitoba, mais la nature de sa maladie était incertaine. En pareil cas, le médecin renvoyait des spécimens du patient pour examen bactériologique. Entretemps, on permit à M. Kristjansson de demeurer chez lui.

Parfois on soupçonnait de lèpre tant ceux qui venaient d'une famille

dont certains membres avaient eu la maladie, qui vivaient dans les régions où elle avait été dépestée, que ceux qui souffraient d'une maladie de peau caractéristique. Les membres de leurs familles, des voisins ou le curé demandaient alors au docteur Smith de les examiner. D'après celui-ci, ces accusations procédaient souvent d'une calomnie vicieuse. C'est pourquoi le certificat attestant qu'une personne ne souffrait pas de lèpre était très important pour ceux qui étaient ainsi soupçonnés. Gudmundur Kristjansson était de ceux-là. Il écrivit au docteur Smith : "J'espère que vous me le ferez parvenir aussitôt que possible. Les gens se moquent tellement de moi, ils racontent que vous ne l'enverrez jamais..."⁶

Au lieu de lui envoyer le certificat, le docteur Smith répondit : "Je vous conseille de ne pas faire de remous et de prendre toutes les dispositions pour votre famille aussi rapidement que vous pouvez le faire, car vous allez être obligé de les quitter bientôt."⁷ Le docteur Smith se serait rendu à Selkirk ramener Gudmundur au mois de mai, mais Soeur St-Jean était très malade, elle souffrait de névralgie cardiaque. Il demanda donc au gouvernement s'il pouvait remettre son voyage à une date ultérieure. Ce n'est pas avant le mois de juillet que le quatrième Islandais fut admis. Soeur St-Jean se remit de la maladie. Au cours des années suivantes, elle tomba plusieurs fois malade à des moments qui paraissaient correspondre aux moments de tumultes, de disputes et de controverses, tant au lazaret qu'au sein de la communauté religieuse.

Les parents des nouveaux malades étaient inquiets à leur sujet et la nature de la maladie les déconcertait. La fille de M. Kristjansson envoya une lettre dans laquelle elle avouait que son père n'avait jamais quitté sa famille et "... les quitter maintenant qu'il était vieux, j'ai peur que cela ne soit trop dur pour lui. Nous espérons cependant qu'il guérira."⁸ M. Freeman écrivit : "Je vous saurais gré de me faire savoir combien de temps vous estimez que ma femme restera là-bas; pourquoi ne lui donnez-vous pas plus de médicaments. J'espère que vous ferez tout pour qu'elle guérisse rapidement."⁹

Une cinquième victime, du nom de Harold Roberts, vivait à Saint John lorsque le docteur J. W. Daniel diagnostiqua sa maladie. Le jeune homme venait d'immigrer au Canada en provenance des Bermudes. Le docteur Daniel l'amena avec lui à une réunion de la société médicale à Saint John, où les autres médecins étaient d'avis qu'il souffrait de la lèpre. L'un des médecins provoqua l'étonnement parmi ses collègues lorsqu'il déclara qu'il y avait, dans cette ville, une femme atteinte

de lèpre, dont l'état était plus grave, mais qui était en mesure d'aller partout en ville sans causer de crainte de contaminer quiconque.

On isola Harold Roberts jusqu'à ce que le docteur Smith vint le chercher pour le conduire à Tracadie. Quelques mois plus tard, sa famille des Bermudes réussit à le faire rapatrier. Le docteur Smith l'accompagna à New York, où il le remit à son père. Les deux repartirent pour les Caraïbes. Il s'était fait beaucoup d'amis parmi les patients pendant les cinq mois qu'il avait passé à Tracadie. Selon Soeur St-Jean, "il paraissait toujours gai, satisfait, poli, en un mot, il se montrait gentil"¹⁰.

Un an avant l'ouverture du nouveau lazaret, des rumeurs de mécontentement s'élevèrent parmi les patients. Au cours des années suivantes, peu de patients allaient être "gais, satisfaits et polis".

17

**Jours de discorde
et enquête**

Je n'ai pas envoyé chercher Pierre Plourde, il est venu à moi ... Il voulait que j'écrive au gouvernement pour voir s'ils ne pourraient pas recevoir de la meilleure mangeaille que ce qu'ils recevaient. Je lui ai dit qu'il eût mieux valu pour lui de se plaindre directement aux dames de l'hôpital ... Il répondit que lorsque les lépreux se plaignaient, ils étaient menacés par M. Babineau, qui venait généralement les voir et les "sermonnait"...

Quelques jours plus tard, Olivier Plourde, un des lépreux de l'hôpital, vint me voir à mon bureau et confirma tout ce qu'on m'avait dit ... il déclara qu'il n'en pouvait plus et qu'il s'en retournait vivre chez lui. Depuis, j'ai appris que les plaintes adressées contre les victuailles étaient renvoyées à des parties à Tracadie pendant l'été—mais sans trop d'effet, semble-t-il...

J'apprécie tout ce que vous dites à propos de la bonne Mère supérieure, que je connais depuis plusieurs années, et je suis la dernière personne qui lui causerait contrariété ou ennui.

Robert Young au docteur Smith
Centre de documentation de la
Société Historique Nicolas-Denys
le 13 janvier 1897

Eh bien! À quoi ça sert de se plaindre. On est ici et on ne peut pas s'en aller chez nous encore une fois. Mais les jeunes, ils sont plus impatientes que moi. Certains ne mangent pas la nourriture qu'on leur apporte et ils disent à la Soeur de rapporter ça à la cuisine. Il y a eu des lettres envoyées du lazaret, que les Soeurs n'ont pas réussi à voir, et maintenant certaines personnes importantes savent qu'il y a des problèmes ici. Les malades doivent aller en bas pour voir le prêtre. Pas moi, je ne peux pas marcher aussi loin. Olive m'a tout raconté ce qui s'est passé.

Le Père Babineau a dit qu'on attirerait la malchance sur nous si on continue. "Se plaindre, c'est frapper le gouvernement au visage pour tout ce qu'il vous a donné, alors que vous devriez remercier le Seigneur d'avoir été si bien traités", nous a-t-il dit.

Olive a demandé : "Qui devons-nous remercier pour le thé qui goûte l'eau, la mélasse éclaircie et le pain moisi?" On ne lui a pas répondu.

"Aujourd'hui la viande était sûre. On pouvait la sentir avant qu'on la mette sur la table. Qu'est-ce que notre gouvernement dit de ça?" a demandé Joseph Plourde. "J'ai mal à l'estomac parce que j'ai faim, et pourtant, je ne peux pas manger ça." Il a montré une petite tranche ronde de pain noir. "C'était à moitié cuit à l'intérieur et plein de vers", m'a dit Olive.

Le prêtre s'est alors fâché et a dit que les Plourde causaient toujours des ennuis au clergé et que ceux parmi nous qui étaient d'accord avec eux étaient du côté du démon. Marie-Anne pleurait. Certains des hommes regardaient par terre comme s'ils étaient honteux. Le prêtre gagne toujours quand il parle comme ça; qui veut accompagner le démon quand on se dirige déjà vers la tombe?

Les Plourde sont des batailleurs, mais ils ne sont pas les seuls à avoir faim. Même si on mange tout ce qu'on nous sert, les portions sont petites et une jeune personne ne se sent pas rassasiée. Aujourd'hui on a eu du gruau au déjeuner, de la soupe au boeuf pour dîner et des tartes pour souper. Certains soirs on a seulement des beignes, des tartes ou des restants frits. La nourriture n'était pas aussi mauvaise que ça il y a quelques années.

Je ne dis pas tout ce que j'ai sur le coeur. Je suis une vieille personne et je ne mange pas beaucoup de toute façon. D'ailleurs, je ne veux pas faire mal aux Soeurs. La plupart sont gentilles et aucune d'elles ne peut changer la nourriture.

Alors, j'avale ma colère, comme la jeune Islandaise, Elein, qui se repose sur son lit à côté du mien. Ses seins coulent encore du lait pour son bébé. Pourtant, elle ne verse pas de larmes. Jour et nuit elle reste couchée, éveillée et silencieuse.

Une fois, Marie-Anne a touché Elein à l'épaule, mais Elein s'est éloignée. Elle avait peur des marques de "la maladie", je présume. Je comprends ce que c'est que de laisser de jeunes enfants et la chaleur des bras d'un mari. Je lui ai parlé doucement, j'ai prononcé son nom, mais elle n'a pas répondu. Il n'y a que Justine qui semble ne pas la déranger. Elle s'asseyait près de son lit et lui parle comme si elle était comme nous et comprenait notre langue.

Les hommes en bas qui sont arrivés en même temps qu'elle ne sont

pas comme ça. Ces Islandais! Ils ont tout un tempérament! L'un d'eux a jeté sa nourriture sur le plancher en face de la Soeur. Il a dit que la viande était pourrie et qu'il ne pouvait pas manger ça. Ce n'était pas bien. La Soeur doit apporter ce qu'on lui donne à servir. Elle n'aurait pas dû se faire insulter comme ça.

La seule qui ait pu aider Elein, c'est Mère St-Jean. Mais elle ne va pas très bien depuis quelque temps, et personne ne nous dira comment elle va ni ce qu'elle a. Quand on demande, ils se contentent de répondre qu'elle est fatiguée et qu'elle se repose. J'ai entendu dire que c'était son coeur, je suis inquiète.

Les Soeurs ont peur elles aussi. Les plaintes les contrarient. Elles avaient pris l'habitude de nous raconter des histoires à propos de leurs familles, des frères et des soeurs qu'elles ont quittés quand elles sont venues ici. Maintenant, quand elles me peignent et me donnent mon bain, elles sont silencieuses.

La salle est grande et les espaces entre nos lits le sont aussi. Le soir, un rideau me sépare des autres. Ça me faisait peur au début de me sentir renfermée comme ça, mais maintenant je ne m'en fais plus. Au-dessus de chaque lit il y a un nom de saint. J'oublie toujours qui est mon saint, mais je voulais sainte Thérèse, la Petite Fleur; ma Lucille, c'était une petite fleur.

Sur le mur derrière notre dortoir, un rideau cache la fenêtre par laquelle on peut voir la chapelle en bas et entendre la messe. Nos murs sont couverts d'images saintes et de messages imprimés; seulement, je ne peux pas les lire.

Depuis plusieurs semaines maintenant, je reste le plus souvent étendue sur mon lit et je regarde les images saintes. Ma vue est très mauvaise, et les images sont embrouillées, mais je me souviens à quoi elles ressemblent, surtout celle de Jésus guérissant des lépreux.

Ici, même quand les lépreux sont guéris, ils ne peuvent pas retourner chez eux. Maurice Benoit, ça fait vingt ans qu'il est ici; il se porte bien. Pourtant, il a passé ici son enfance, sa jeunesse, et il est maintenant au milieu de sa vie. Ses mains sont comme les miennes : des anciennes marques de "la maladie" sont restées.

Il y a aussi une autre image, celle de Jésus au milieu de petits enfants. Les apôtres ont essayé de garder les petits éloignés, mais Jésus leur dit de les laisser venir à lui. Des fois je pense que les Soeurs, le

Père Babineau et le docteur Smith sont comme les apôtres, et nous, nous sommes les Enfants de Lazare.

Nécrologie

La lépreuse la plus âgée au lazaret Hôtel-Dieu de Tracadie, Marguerite Saulnier, née Robichaud, est décédée le 22 mars 1897 à l'âge de 83 ans. Elle avait souffert de la lèpre pendant la plus grande partie de sa vie adulte et avait été patiente au lazaret depuis le 3 novembre 1880. Elle était aimée de tous à cause de son esprit primesautier et de sa promptitude à aider ses amis les patients. La longue durée de sa maladie était une source d'étonnement tant pour le monde médical que pour le grand public.

Elle était relativement en bonne santé jusqu'aux dernières semaines. Sa maladie s'était compliquée par la grippe espagnole qui régnait dans les salles ce printemps, a déclaré un porte-parole du lazaret.

Mme Saulnier était la troisième enfant et la fille aînée de François et Marie Savoie. Elle est née en 1813 d'une famille de onze enfants. Le 16 juillet 1832, elle épousa Jean-Baptiste Saulnier, qui mourut avant elle en 1874. Ils eurent sept enfants. Leur fils, Luc, est décédé il y a plusieurs années, leur fille, Lucille, est morte au lazaret en 1885.

Une messe funèbre fut célébrée à la chapelle du lazaret. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial, à Tracadie, le 23 mars 1897¹.

Les premières indications de mauvaises conditions à l'hôpital commencèrent à se répandre dans le public vers 1894 et coïncidèrent avec l'ambitieux programme d'expansion imaginé par le clergé de Tracadie. Le journal *The Daily Sun* écrivit que les résidents du lazaret se plaignaient de la nourriture. Le journaliste estimait qu'ils n'avaient aucun droit de protester ainsi puisqu'ils étaient supportés par les deniers publics et qu'ils devaient manifester de la gratitude à l'endroit de leurs bienfaiteurs². Vers la même époque, un certain nombre de patients envoyèrent de l'établissement une lettre anonyme, qui se retrouva entre les mains du sénateur Burns. Il la fit parvenir au Père Babineau en demandant des explications. Le prêtre déclara : "Un des lépreux prenait des leçons d'écriture d'une des Soeurs et était désireux de montrer au ministre comment il s'améliorait."³

Les plaintes augmentèrent. En janvier 1897, Robert Young, qui vivait maintenant à Caraquet, reçut la visite de Pierre Plourde. Il avait des parents au lazaret et il dit à Young que la nourriture était mauvaise. Il lui demanda de l'aider à procurer de la meilleure "boustifaille" aux malades. Quelque temps après, Olivier Plourde, patient du lazaret, quitta

l'établissement et dit à M. Young qu'à moins d'une amélioration des conditions, il s'en allait chez lui pour y demeurer. Robert Young écrivit au docteur Smith au sujet de ces visites et menaça de se rendre à Ottawa, si rien n'était fait. Lorsque le docteur Smith discuta de cette question avec le Père Babineau, le prêtre répliqua qu'il croyait que ce serait une erreur d'entreprendre quelque mesure que ce soit. "Les Plourde feront leur temps et se laisseront de ces plaintes ou les gens se laisseront de les écouter."⁴

Bien que les Soeurs fussent chargées du soin des malades, elles n'étaient investies d'aucun pouvoir réel. L'administrateur était le Père Babineau. Le gouvernement donna deux mille dollars destinés exclusivement aux besoins des malades. La somme revenait annuellement à cent dollars environ par patient. Y étaient inclus non seulement la nourriture, mais le coût du chauffage, du logement, des vêtements et des médicaments. Par ailleurs, les vingt-neuf religieuses disposaient de beaucoup moins pour vivre. Un rapport envoyé à Mgr Rogers en 1896 indique que la communauté reçut mille cinq cents dollars en donations et en produit de vente de légumes. Elle reçut huit cents dollars en salaires du gouvernement et elle avait en banque une somme totale de mille huit cent quatre-vingt dix-neuf dollars pour son fonds de construction. Elle possédait également des biens évalués à deux mille cent quatre-vingt deux dollars. En plus d'elle-même, la communauté devait également s'attendre à nourrir et à vêtir quinze orphelins.

Les Plourde ne se lassèrent pas de se plaindre non plus que d'autres au lazaret. Les Islandais critiquèrent dans les lettres qu'ils envoyèrent à des parents et amis dans l'Ouest canadien le traitement qu'on leur réservait. Deux d'entre elles furent traduites en anglais et F.W. Colclough, de Selkirk, au Manitoba, les porta à l'attention du gouvernement fédéral. Dans une de ces lettres, Jon Gudmundsson qualifia le lazaret de nonnerie. "On ne peut pas l'appeler autrement puisqu'il est tellement différent de tout autre hôpital que j'ai vu ou dont j'ai entendu parler."⁵

Gudmundur Kristjansson écrivit que la viande était à ce point mauvaise qu'elle exhalait une odeur qui pouvait être remarquée de loin et qu'elle était servie parfois à demi cuite. "... notre pain est très brun et noir, et parfois si peu cuit qu'on peut le faire cuire à nouveau. Nous avons du thé à boire, mais parfois seulement de l'eau."⁶ Les Islandais, les Plourde et d'autres affirmèrent qu'on leur servait de la viande avariée, qu'il y avait des vers dans le pain et que lorsqu'ils adressaient

des plaintes au Père Babineau, celui-ci ne s'en souciait pas.

À une occasion, Gudmundsson lança son assiette de nourriture sur le plancher en face de la Soeur. On fit chercher le Père Babineau, qui ordonna qu'on ne serve au patient que du pain et de l'eau. Les Islandais dirent que les Soeurs lisaient les lettres que les patients envoyaient de l'hôpital. Gudmundsson déclara : "... on nous traite comme des hommes qui ont commis un quelconque gros crime et qui purgent leur peine..." Sa lettre fut attestée par Thordur Thorsteinsson, G. Kristjansson, Tranquille Leclair et Olivier et Joseph Plourde⁷.

Les Islandais croyaient que le médecin les avait trompés. "Lorsque le docteur A.C. Smith vint me voir à Winnipeg, il me dit qu'il avait quelque chose à faire avec l'établissement. Mais lorsqu'il vint ici, il déclara le contraire ... que le gouvernement ne s'en occupait pas et que, par conséquent, le traitement ne pouvait pas être meilleur que ce qu'il était."⁸ M. Kristjansson écrivit : "Le docteur Smith ne vint presque jamais nous voir." Tout ce que le médecin lui avait dit à Winnipeg était faux⁹. Les Islandais s'attendaient également à être guéris. D'après la famille Kristjansson, le docteur Smith promit que M. Kristjansson serait guéri en une seule année. Pourtant, dans une communication privée, le médecin demanda que l'on donnât un certain temps à ce dernier pour qu'il s'occupât de sa famille avant de les laisser à jamais. Le beau-frère de M. Kristjansson demanda : "S'il s'agit d'une prison à vie pour ceux qui s'en vont là, pourquoi ne pas l'avoir dit, nous ne nous serions pas attendus alors à tant de vous?"¹⁰

Le docteur Smith fit très peu pour aider les patients dans leurs ennuis avec l'administration. Il ne pouvait pas visiter les salles sans permission, et lorsqu'il venait, un des employés du personnel devait l'accompagner. Ce n'est pas avant 1900, après qu'un poste lui fut confié au lazaret, qu'il put voir les patients seul. Même là, il était espionné par le Père Babineau qui, dit-il, le surveillait à travers les planchettes de la porte.

La seule référence écrite en notre possession qui révèle qu'il était au courant des problèmes qui existaient est une communication sans date au gouvernement : "Lors du transfert des patients dans le nouveau bâtiment, j'entends aviser le prêtre et les Soeurs de la nécessité impérieuse de changements à propos des lignes que je vous ai soumises ... un refus à cet égard exigera un rapport spécial à faire au ministère ... et attirerait l'attention du public sur toute l'affaire."¹¹

Lorsqu'il fallut choisir de défendre les patients contre l'administration, le docteur Smith opta pour le statu quo. Sa relation avec le clergé, particulièrement avec le Père Babineau, avait toujours été froide. Le prêtre s'était trouvé souvent en concurrence avec le médecin dans la lutte contre la maladie et pour l'admission des patients, du moins ceux de la région. Le docteur Smith n'était plus le seul médecin qui pût s'acquitter du travail. Des médecins francophones vivaient maintenant à Caraquet. Au tournant du siècle, deux d'entre eux s'étaient établis à Tracadie. Le docteur Smith n'entendait pas sans doute se mettre l'administration de l'hôpital à dos. D'ailleurs, il était souvent absent de Tracadie pour faire des recherches sur la maladie, pour assister à des conférences médicales et pour se mettre à jour sur les nouveaux traitements. Bien qu'il eût la plus grande estime pour les Soeurs, il parlait des patients en des termes des plus généraux et des plus déshumanisants. Il écrivit en 1896 : "Aujourd'hui nous avons inscrit dans les livres ... en tant que pensionnaires, quinze mâles et six femelles. De ceux-là, trois sont âgés de dix ans, un a onze ans, un autre quatorze ans et deux ont dix-sept ans."¹²

Les prêtres et les Soeurs n'étaient jamais tenus de fournir des rapports annuels ou des comptes détaillés, et aucun inspecteur fédéral n'était venu, puisqu'ils avaient la direction du lazaret. Ils avaient la haute main la plus totale sur les patients une fois que ceux-ci étaient admis.

Les soucis des patients étaient causés, en partie, par leur déception après leur déménagement dans leurs nouveaux quartiers. Le nouveau bâtiment était inachevé, froid et plein de courants d'air. Pour empirer les choses, un grand nombre de décès survint d'octobre 1896 à octobre 1897. Raymond Duguay, 36 ans, de St-Isidore, Philippe Plourde, 18 ans, de Pointe Marcel, Xavier Plourde, 21 ans, de Lamèque, David Plourde, 57 ans, de Pointe Marcel, Marcel LeBlanc, 36 ans, de Shippagan, Elein (Journisth) Freeman, Malvina (Brideau) Power, 45 ans, de Tracadie, Théotiste (Chiasson) Duguay, 45 ans, de Shippagan, et Marguerite (Robichaud) Saulnier, 83 ans, de Tracadie, tous moururent durant cette période. Le docteur Smith écrivit : "... tous ceux qui moururent ont été atteints par la grippe l'hiver dernier et étaient en conséquence affaiblis."¹³ En dépit de preuve contraire, il rapporta en 1897 que tous les patients, y compris les Islandais, "semblaient étonnamment contents. L'influence éclairée, chaleureuse des gentilles Soeurs explique la résignation patiente que manifestent nos pauvres lépreux."¹⁴

Presque un an après l'envoi des lettres des Islandais, Joseph Gio-

net et six autres patients firent parvenir un document à Robert Young. Les patients, y disait-on, étaient affamés parce que la nourriture était si mauvaise qu'ils étaient incapables d'en manger. Les tartes qui leur avaient été récemment servies avaient été faites depuis huit jours, elles étaient moisies et pleines de vers. "Nous vous remercierions de bien vouloir saisir le gouvernement de notre cas puisque nous ne savons pas à qui nous adresser ... les lépreux sont à la veille de s'enfuir dans les bois."¹⁵ Young envoya la déposition au lazaret et menaça de saisir Ottawa des plaintes des patients, si une explication satisfaisante n'était pas fournie dans un délai de dix jours.

À la même époque environ, Olivier Plourde envoya une lettre à Mgr Rogers, lui demandant de venir au lazaret et de visiter les patients. "Si vous ne voulez pas venir pour l'amour des malades on vous demande pour l'amour de Dieu."¹⁶ Mgr Rogers avait également été informé du document envoyé à Young. Le Père Babineau répondit aux questions de l'évêque. Il déclara qu'il avait lu la pétition aux malades en présence de Mère St-Jean. "Ils ont dit qu'ils n'avaient pas exprimé un certain nombre de ces plaintes, mais ils ne nièrent pas s'être plaints. De toute façon, ils se plaignent tous les jours."¹⁷

Le Père Babineau répondit ainsi à Robert Young : "Plusieurs doivent être frappés par l'étrangeté du fait que nos lépreux doivent voyager vingt-quatre milles avant de pouvoir trouver un homme qui attachera quelque importance à leurs plaintes "mensongères" ... Je le tiens de Joseph Gionet lui-même ... que quelques-unes au moins des accusations que je trouve dans votre document dactylographié "n'ont jamais été portées" et sont fausses ... votre attitude à l'endroit des lépreux a pour effet de les inciter à l'insubordination."¹⁸

Cette fois-ci, le prêtre prit l'affaire suffisamment au sérieux pour qu'elle méritât un voyage à Ottawa. Il prit les documents qui prouvaient, disait-il, que les malades encouragés par des gens de l'extérieur du lazaret se plaignaient sans raison. Dans un de ces certificats, le docteur Smith écrivait qu'il avait examiné et mangé le pain qui avait été servi au souper et dont les lépreux s'étaient plaints en disant qu'il était impropre à la consommation. "... le pain est bien fait, entier et propre à satisfaire le plus exigeant." Dans une note écrite au crayon, sur la copie du certificat qu'il gardait parmi ses papiers, il ajouta : "Le Père Babineau m'a apporté un morceau de pain en disant qu'il l'avait pris de la table des lépreux et m'a demandé d'y goûter et d'en certifier."¹⁹

Devant la montée des critiques, le ministère de l'Agriculture à Ottawa nomma le docteur E.P. LaChapelle pour diriger une commission rogatoire afin d'enquêter sur les plaintes formulées au lazaret. Le ministre S.A. Fisher dit au docteur LaChapelle de n'ordonner aucun changement: "Vous devez faire rapport ici en ce qui concerne les accusations portées et la direction de l'établissement." Fisher fit souligner: "Il serait plus facile de le laisser (le lazaret) aller au train où il va."²⁰

Le docteur LaChapelle était professeur de médecine à l'Université Laval, président du Conseil de la Santé pour la province de Québec et superintendant de l'Hôpital Notre-Dame. Les autres commissaires étaient le docteur A. Vallée, superintendant de l'Asile d'aliénés de Beauport, et le docteur E.P. Benoit, attaché au service médical à l'Hôpital Notre-Dame et rédacteur en chef de l'Union Médicale.

Les commissaires arrivèrent à Tracadie le 1er novembre 1898 et, sans être annoncés, ils présentèrent leurs lettres de créance à Mère St-Jean. Ils commencèrent immédiatement leur inspection. Ils constatèrent que la nourriture était abondante et de bonne qualité. Les repas préparés étaient bien cuits et appétissants. Les salles des lépreux étaient propres et bien aérées. Le lendemain, ils s'entretenirent avec le Père Babineau. Celui-ci écrivit: "J'ai eu soin de toucher un peu aux principales "charges" que les malades ont l'habitude de faire ... Dans notre entrevue ... je leur ai fait la biographie de M. R. Young à partir du temps où nos malades étaient sous son gouvernement à venir jusqu'à nos jours—ce que je leur en ai dit m'empêche d'avoir aucune crainte au sujet de leur visite chez lui."²¹

Les Soeurs reconnurent les quelques problèmes que causa la nourriture. Une fournée de pains n'était pas aussi bien cuite que les autres. Le poisson frais, acheté durant la semaine, prenait une odeur avant d'être servi. Le boeuf salé était utilisé quand il n'y avait pas de boeuf frais et il avait tendance à noircir. Du fait que les malades avaient des tubercules dans la bouche, leur sens du goût était affecté, et les plaies interdisaient au cuisinier d'ajouter de l'assaisonnement comme du sel et du poivre. L'entreposage de la nourriture représentait un problème; les commissaires recommandèrent la construction d'une glacière. Ils crurent également que la grange devait être agrandie pour abriter suffisamment de vaches et garantir un bon approvisionnement de lait.

Plus tard, les médecins rencontrèrent individuellement Jon Gudmundsson, Joseph Gionet, Gudmundur Kristjansson, Thordur Thors-

teinsson, Olivier Plourde, Jean-Baptiste Plourde, Joseph Plourde, Joseph Dignard, Maurice Benoit, Marcel LeBlanc*, Tranquille Leclair, Olive Légère, Justine Comeau, Geneviève Drysdale et Marie-Anne Chiasson, soit quinze des vingt et un patients. Ils rencontrèrent également les Soeurs, le docteur Smith, et plus tard, Robert Young.

Compte tenu du fait qu'on leur avait demandé de ne formuler aucune accusation dans leur rapport et qu'ils avaient été bien "préparés" à l'avance par le Père Babineau avant de rencontrer les malades, il n'est pas surprenant que les commissaires aient conclu : "... que les plaintes portées par les lépreux ne sont pas fondées, comme il a été facile de nous en rendre compte par notre inspection, par les transquestions posées aux malades, ainsi que par les explications ... fournies par les autres personnes interrogées."²²

Un menu de trois semaines faisait partie du rapport. Ce menu montrait que, sans tenir compte de la qualité, les repas étaient peu copieux selon les normes d'aujourd'hui. Les soupers consistaient souvent en beignets ou en pâtisseries servies avec du pain. Parfois, le menu d'une journée entière, en incluant le pain qui était servi à chaque repas, équivalait à peine à plus d'un dîner substantiel.

Une comparaison entre le menu de 1898 et celui en usage au moment où le docteur LaBillois était médecin résident, soit en 1850, indique qu'en quantité et en contenu nutritif, le premier menu était supérieur.

<u>1850</u>			
	Dimanche	Lundi	Mardi
Matin	pain, poisson patates	gruau et lait	poisson et patates
Midi	soupe, viande et patates	soupe, viande et patates	soupe, viande et patates
Soir	gruau et lait	gruau et lait	gruau et lait ²³

	Dimanche	Lundi	Mardi
Matin	pâtés	gruau	morue et grillades de lard
Midi	soupe au riz steak	soupe, boeuf bouilli, navets	fricot
Soir	beignets	tartes	pouding creuse ²⁴

Les Soeurs déclarèrent qu'en plus d'un goûter, trois repas par jour étaient servis aux malades. Ils avaient le choix entre de la mélasse ou du sucre dans du thé et du gruau. Jamais ne leur avait-on servi de la nourriture avariée ou immonde.

Mises à part leurs plaintes à propos de la nourriture, les patients dénonçaient le docteur Smith. Ils avaient entendu raconter des histoires de guérisons possibles qu'ils amplifiaient entre eux. "Ils admettent que le médecin les visite de temps à autre ... et qu'il traite bien tous les symptômes de leur maladie; mais ils lui reprochent avec amertume de ne pas chercher à les guérir."²⁵

Les patients accusèrent les Soeurs de lire les lettres qu'ils envoyaient. Elles le nièrent, affirmant que les autorités postales leur avaient demandé de mettre les lettres dans une deuxième enveloppe et de les adresser elles-mêmes. Les patients pouvaient toujours cacher leur correspondance s'ils le voulaient en la cachetant dans une enveloppe intérieure.

Les patients déclarèrent aux commissaires qu'ils étaient oisifs. Ces derniers écrivirent que les patients pouvaient travailler s'ils le voulaient; toutefois, le jardin était à l'abandon, les outils inutilisés, parce que les patients croyaient qu'il appartenait au gouvernement de les nourrir. Par ailleurs, les médecins admirèrent que la plupart des patients ne pouvaient pas travailler, leurs mains et leurs pieds étant difformes, leurs doigts mutilés, leurs muscles atrophiés : "Le travail, d'abord douloureux, devient bientôt impossible."²⁶

La recommandation la plus ferme du rapport portait sur la nomination d'un directeur médical, soit le docteur Smith. Les médecins dirent qu'il devrait avoir son bureau dans l'établissement et les clés des salles de façon à pouvoir les visiter à tout moment. Tous les malades devraient

le voir au moins une fois par semaine. Il devrait tenir des dossiers médicaux et des histoires personnelles détaillées dès le début de l'admission d'une personne, et les garder à jour. Le ministère de l'Agriculture devrait être avisé de toute arrivée de nouveau patient.

Jusqu'en 1900, les registres ne donnaient pas plus que le nom du patient et le lieu de résidence au moment de l'arrivée. L'âge manque dans plusieurs cas, et même jusqu'en 1897, le sexe des patients n'était pas indiqué correctement. Ainsi, Elein Jurnisth Freeman y figurait en tant qu'homme. Avant l'arrivée des Soeurs, la liste des noms des patients était pleine d'erreurs d'épellation; les âges, lieux de résidence et autres détails étaient ignorés. Les causes de décès n'étaient jamais enregistrées. Le docteur Smith attribuait tous ces décès à la lèpre. Quand on sait que plusieurs maladies ravageaient les salles, il paraît peu probable que tous mouraient de la lèpre.

Les commissaires désiraient également que l'hôpital fût mieux administré. Ils recommandèrent que le lazaret fût inspecté chaque année pour assurer le maintien d'une même qualité d'administration professionnelle.

Le gouvernement était lent à agir à la suite du rapport. Le Père Babineau en conclut que l'administration avait été exonérée de tout blâme. Cependant, il se dit d'accord avec un changement souhaité par les commissaires. "Ils veulent que nous ouvrons un cimetière pour les lépreux sur le terrain du lazaret près du rivage ... J'aurais à faire l'annonce de cet ordre aux malades et ils comprendront que l'exclusion de leurs restes du cimetière paroissial est la première conséquence de l'enquête que leurs plaintes ont amenée."²⁷ Le changement de lieu d'inhumation était effectué par précaution. Le docteur Smith écrivit : "Les bactériologistes ont montré que le bacille de la lèpre ... résiste à la putréfaction ... on ne sait à l'heure actuelle combien de temps."²⁸ Au printemps de 1899, Jacob Dignard, 12 ans, Marie-Anne Chiasson, 19 ans, et Bernard Power, 13 ans, furent mis en terre dans le nouveau cimetière près du rivage. Tous étaient décédés à peu de jours les uns des autres.

La paix n'avait pas été rétablie à l'hôpital. Le 24 août 1899, Thomas Savoy écrivit au premier ministre Sir Wilfrid Laurier au nom de sa femme Tharsile, patiente du lazaret. Il dit qu'il avait demandé au Père Babineau "s'ils pouvaient donner à ma femme une tasse de thé par jour ... il ne m'a pas répondu—j'ai donc été obligé de me rendre à l'hôpital et d'apporter du thé à ma femme et quelque chose pour trans-

porter à l'intérieur de l'eau pour son usage". M. Savoy tenta d'acheter de la viande et du sucre, mais on lui fit savoir qu'ils n'avaient pas de sucre et "qu'ils gardaient la viande pour faire du savon"²⁹.

M. Savoy joignit une pétition signée par lui-même comme témoin et par Oliver, Joseph, Cérénus et Jean-Baptiste Plourde, Joseph Gionet, Thordur Thorsteinsson et Gudmundur Kristjansson. Ils affirmèrent qu'ils étaient emprisonnés et affamés et qu'ils ne voyaient le docteur Smith qu'une fois par année environ. Ils prétendirent également qu'ils étaient "attachés et battus"³⁰. Le Père Babineau déclara que les signataires de la lettre avaient été informés qu'il s'agissait simplement d'une demande de médecin qui pût les guérir. "Deux des Islandais signeraient n'importe lequel document, y compris une pétition pour se faire pendre eux-mêmes."³¹

Les difficultés au lazaret n'allèrent pas cesser tant que le gouvernement n'aurait pas la main haute sur la direction médicale de l'établissement. Le docteur LaChapelle écrivit : "... que le médecin devrait avoir les pouvoirs nécessaires et être seul responsable du traitement des malades, y compris de leur régime alimentaire."³² Enfin, en dépit de quelque résistance du prêtre et des religieuses, le docteur Smith fut nommé directeur à l'automne de 1899. Une chambre à gauche de l'entrée lui fut assignée.

L'une des dernières mesures qu'accomplit le Père Babineau avant de se retirer comme administrateur fut de garantir une petite augmentation de salaire pour les Soeurs. "On ne devrait pas autoriser ni permettre que ces dames dussent se battre pour gagner leur vie pendant qu'elles exercent ce travail humanitaire", écrivait-il³³. Dans les estimations supplémentaires de 1899-1900, un montant additionnel de deux cents dollars fut mis de côté, somme quelque peu inférieure à la demande de mille six cents dollars qu'avait faite le prêtre. C'était là toutefois leur première augmentation en trente ans. Une année plus tard, on leur accorda une autre somme de deux cents dollars, à la demande, encore une fois, du Père Babineau.

De nature autoritaire, le prêtre accepta difficilement la retraite—particulièrement du fait que son emploi avait été donné à son vieux rival. Il consacra ses énergies aux affaires internes du couvent, qui étaient du ressort des Soeurs. Une dispute ne tarda pas à éclater entre le prêtre et la Mère supérieure, Mère Marie-Anne Doucet.

La Mère supérieure mit le prêtre jaloux en colère en autorisant deux

des Soeurs à se confesser à leur vicaire plutôt qu'à lui. Cet incident et d'autres affronts à son autorité amenèrent le Père Babineau à convoquer la communauté religieuse et, devant toutes ses soeurs en religion, le prêtre lut une liste de récriminations qu'il nourrissait à l'endroit de la Mère supérieure. Le couvent fut en émoi. Plusieurs religieuses crurent que le prêtre était allé trop loin : elles voulaient qu'il fût relevé de ses fonctions. Un deuxième groupe croyait que la Mère supérieure, Mère Doucet, devait se soumettre à l'autorité du Père Babineau parce que les règles d'obéissance le lui prescrivaient. Soeur St-Jean était à la tête de ce dernier groupe.

La controverse se répandit à l'extérieur des murs du couvent. Mgr Rogers appuya le Père Babineau. D'autres membres du clergé de la région tendaient à sympathiser avec Mère Doucet. La dispute menaçait l'existence même de la fondation de Tracadie. Enfin, Mère Brousseau, la Mère supérieure des Hospitalières de St-Joseph de Montréal, fut mise au courant des événements. À son tour, elle avisa le délégué apostolique, Monseigneur Diomedé Falconio, l'ecclésiastique le plus éminent de l'Église catholique romaine au Canada.

Le Père Babineau fut forcé de démissionner de son poste d'aumônier auprès des Soeurs. Cependant, son animosité à l'endroit de la congrégation était telle que cette démission ne l'empêcha pas de se mêler de leurs affaires. Enfin, au printemps de 1903, il fut transféré de Tracadie, après trente-deux ans dans la paroisse. Il fut nommé pasteur à St-Léonard, dans le nord du Nouveau-Brunswick. Il y entreprit la rénovation de l'église paroissiale et surveilla la construction d'un presbytère spacieux. Il demeura à St-Léonard jusqu'à sa mort le 31 mars 1915.

Après trente-quatre ans à Tracadie, Soeur St-Jean fut transférée à Arthabaska, au Québec, où, peu de temps avant son arrivée en août 1902, les malades commencèrent à faire la queue à la porte du couvent. Elle fut bientôt élue Mère supérieure. Fidèle à son caractère, elle lança une campagne de financement pour réunir des fonds destinés à la construction d'un hôpital. Dans une lettre à son vieil ami le docteur Smith, elle l'assura que bien que Tracadie lui manquait beaucoup, elle était heureuse.

Peu de temps après son élection pour un deuxième mandat comme Mère supérieure, elle apprit qu'elle avait le cancer au côté gauche. Elle fut opérée à Montréal, se rétablit, et revint à Arthabaska. Elle emprunta le reste de la somme dont elle avait besoin pour parachever la cons-

truction de l'hôpital qu'elle désirait tellement, mais avant de voir la fin des travaux, le cancer reprit. Elle fut tourmentée par la dette qu'elle avait contractée.

Vers la fin de sa vie, alitée, elle reçut la visite de l'Évêque de Québec. Celui-ci la bénit et la déchargea de ses responsabilités séculières. Réconfortée par ce geste, elle mourut en paix le 8 mai 1906. Elle avait soixante et un ans. Lorsque la nouvelle de sa mort parvint à Tracadie, un service solennel fut célébré à son intention. Plus tard, en juillet, à son retour de Rome, l'évêque Thomas F. Barry, qui avait remplacé le défunt Mgr Rogers, de Chatham, vint à Tracadie et célébra une messe pontificale à la mémoire de Soeur St-Jean. Six autres prêtres l'assistèrent, signe de la haute considération qu'on lui portait.

Aujourd'hui, sa devise est toujours exposée dans le petit musée de Tracadie exploité par les Soeurs. Elle dit : "Je cherche partout dans ma solitude les croix que l'on me disait devoir y rencontrer et nulle part je ne les trouve." Les annales rapportent que Soeur St-Jean était l'âme de la collectivité de Tracadie et de ses nombreuses bonnes oeuvres.

**“Aie pas peur de moi,
j’ai pas la picote”**

C'est étrange, mais les gens de ce village de Tracadie, où se trouve le lazaret, de même que les gens des environs ne semblent pas s'inquiéter le moins du monde de la maladie ... l'idée d'une contagion ou infection possible ne semble pas leur venir à l'esprit.

“Saddest Spot in North America”,
Montreal Star (Montréal, Qc),
sans date—entre 1899 et 1902

“Personne n'avait peur de la maladie à Tracadie”, nous a dit Dorothy Fitzgerald¹. Et le docteur Smith s'en plaignait en 1904 : “J'ai de la difficulté à empêcher les garçons du village, qui viennent sur les terrains, de fréquenter nos plus jeunes patients.”²

Mme Delphine (Arseneau) Lockhart, qui avait été conduite à l'orphelinat en 1898 à l'âge de quatre ans, nous a raconté que les orphelins s'apercevaient à peine de la présence des lépreux. Ils pouvaient les voir derrière la fenêtre vitrée dans la chapelle ou à travers la clôture qui séparait la cour des orphelins de leur cour à eux; mais lorsque les enfants s'agaçaient entre eux, ils disaient des choses comme : “Aie pas peur de moi; j'ai pas la picote”, maladie qui leur faisait beaucoup plus peur que la lèpre³.

Dès le XXe siècle, le nombre de cas avait été réduit. Le journal *The Daily Sun* rapporta en 1902 qu'il y avait eu trente-sept lépreux dans les localités de Tracadie-Caraquet en 1875 et quatorze en 1901. La région infectée comptait, en 1901, dix mille huit cent soixante-huit habitants. La population avait augmenté, depuis 1891, de sept cent vingt-cinq habitants; ainsi la diminution des cas était-elle d'autant plus marquée.

Au cours des décennies suivantes, le nombre de patients diminuait constamment au lazaret. L'amélioration des soins de santé prolongea les vies; des rémissions se produisirent, de nombreuses personnes furent guéries et certaines d'entre elles rentrèrent chez elles. D'autres, bien que guéries, demeurèrent incarcérées plusieurs années parce qu'elles

n'avaient nulle part où aller. Des maladies, telles la pneumonie, les crises cardiaques et les congestions cérébrales, causèrent autant de décès parmi les patients que la lèpre elle-même.

Même avant le XXe siècle, certains traitements étaient possibles. Le docteur Smith écrivit : "La lèpre tend à cesser spontanément à l'occasion ... Judith Benoit entra au lazaret en 1879 et partit en 1889. Augustin Losier fut admis en 1879 et s'en alla en 1885. Louis Mazerolle quitta le lazaret en 1890. Ces patients reçurent leur congé de moi; la maladie dans chaque cas ayant entièrement disparu."⁴

Maurice Benoit, qui fut admis en 1878, quitta l'hôpital de son plein gré en 1899, apparemment guéri. Il trouva du travail dans une scierie locale, se maria et vécut très vieux. "C'était un homme très aimable", rappela son ami Jim Losier⁵. C'était une fin heureuse pour un homme qui avait passé la plus grande partie de son enfance et de ses années de jeune adulte au lazaret. Judith, la soeur de Maurice Benoit, se maria, dit-on, et mena une vie normale après avoir reçu son congé de l'hôpital. Augustin Losier demeura célibataire. Il avait été, pendant plusieurs années, engagé comme homme à tout faire sur les terrains du lazaret.

En 1900, l'huile de chaulmoogra fut introduite, annonçant des résultats prometteurs. L'huile était extraite des graines de l'arbre chaulmoogra et administrée intérieurement. Le docteur Smith l'avait expérimentée à deux occasions déjà, mais sans succès.

Apparemment encouragé par des rapports venus d'ailleurs, il essaya l'huile une troisième fois. Dès le 31 octobre 1901, il écrivit que chez tous les patients qui suivirent le traitement à l'huile de chaulmoogra, "l'état de santé général s'est amélioré; les ulcères aux membres guérissent rapidement, les tubercules ont disparu, l'enflure des visages et des mains a été réduite à un état presque normal. Dans le cas de ceux qui n'ont utilisé les remèdes que d'une manière intermittente, une petite amélioration a été remarquée."⁶

Au cours des années qui suivirent, le docteur Smith continua ses traitements, en combinant l'huile avec de la quinine ou du sirop de merise dans l'espoir de diminuer l'effet secondaire le plus grave, la nausée et l'indigestion. En 1914, l'huile était raffinée et le produit, appelé anti-léporal, était d'usage général au lazaret. En 1919, l'huile était administrée par injection aussi bien qu'en capsule. "C'est douloureux, les jeunes trouvent cela surtout", déclara le docteur Joseph-Antoine Langis⁷.

Soeur Victoria Branch était la première infirmière immatriculée assignée au lazaret. "Avant que j'arrive, vous savez, il n'y avait pas de garde-malades, seulement des soeurs entraînées sur place." Elle se rappela que les injections étaient administrées une fois par mois. "L'huile de chaulmoogra était très épaisse et on avait besoin d'une grosse aiguille. Maintenant les aiguilles de seringues sont fines; on ne les sent même pas. Dans ce temps-là, les injections étaient douloureuses et on détestait les donner, car ces gens-là n'étaient pas musclés et on devait les injecter creux dans le muscle de la hanche."⁸ Certains patients refusèrent le traitement parce qu'il était trop douloureux. D'autres tombèrent dangereusement malades après une injection, et le traitement dut être arrêté. Puis, il y avait ceux qui étaient incapables de recevoir les injections, mais qui pouvaient prendre l'huile en capsule.

Dans les années où l'huile fut introduite à Tracadie, le docteur Smith et, plus tard, le docteur Langis eurent la chance de comparer les résultats chez les patients qui manifestaient une intolérance au médicament avec ceux qui pouvaient le tolérer. Le docteur Langis était d'accord avec le docteur Smith. "Chez tous nos patients qui profitent de ce traitement, on constate une amélioration appréciable..." Il trouva que les cas semblables à qui l'huile n'avait pas été administrée "empiraient chaque jour"⁹.

Grâce à de meilleurs soins de santé en général parmi la population, la maladie apparut rarement et peu de personnes à l'extérieur du lazaret y pensaient beaucoup. La famille Fransblow avait eu un petit magasin à Tracadie depuis 1898. Joseph, qui exploite maintenant un établissement semblable avec son père à Bathurst, était né au village. "Personne n'était contre l'idée d'avoir le lazaret là. Les gens l'acceptaient. Ils n'ont jamais passé de pétition ou protesté pour le faire enlever. Quand nous nous sommes installés là, Tracadie était un petit village et la raison pour laquelle on y faisait beaucoup de commerce, c'était à cause de son éloignement de la ville; c'est devenu un centre. Les gens des alentours venaient faire leurs affaires là." Il y avait quelques magasins et celui des Fransblow était le troisième en importance après les deux compagnies Loggie, W.S. et N. & R.

Dans le village lui-même, il y avait un certain nombre de personnes qui vivaient, sinon à l'aise, du moins assez bien. "La pêche, l'agriculture, le bois, c'étaient les industries principales." Les deux compagnies Loggie "... vendaient toutes sortes de marchandise, mais surtout de l'épicerie, et ils achetaient des traverses de chemin de fer, du bois

de pulpe, du poisson, du homard ... ils vendaient des bleuets en boîte et sur les étiquettes ils n'écrivaient jamais Tracadie ... Les gens de l'extérieur, quand on mentionnait Tracadie, c'est à ce qu'ils pensaient, qu'il y avait des lépreux là", dit M. Fransblow¹⁰. Jim Losier, agent des pêches à la retraite, le confirma : "Si on écrivait Tracadie sur un produit, on ne pouvait pas du tout le vendre."

Soeur Branch dit que les plus jeunes au village avaient plus peur que les plus vieux—ils s'opposaient plus à la présence des lépreux. Certains marchands, à cause du stigmate existant à l'étranger, protestèrent aussi à l'occasion. Soeur Branch nous raconta : "... mais ils aimaient vendre. À chaque mois, on demandait les listes de prix des magasins avant d'acheter nos provisions. On envoyait notre liste à chaque magasin et ils étaient en compétition pour nous avoir comme client. Bien sûr nous achetions au plus bas prix. Ça arrivait que la marchandise n'était pas de bonne qualité et naturellement nous voulions le meilleur pour les lépreux. Après tout ils avaient assez de problèmes sans avoir de la nourriture inférieure." De fait, il y avait si peu de cas de la région que M. Fransblow, comme plusieurs autres à qui nous avons parlé, croyaient que "les lépreux du lazaret n'étaient pas de Tracadie. Ils venaient d'endroits hors du pays".

Toutefois, comme le siècle progressait, les gens à Tracadie prirent beaucoup plus conscience de la nature de la maladie. Avec cette connaissance, ils adoptèrent certaines attitudes communes à ceux qui étaient de l'extérieur de la collectivité. La plupart des victimes étaient maintenant des immigrants qui s'étaient établis dans l'Ouest canadien. La plus jeune génération de villageois savait très peu de choses de la maladie chez leurs ancêtres. Certains croyaient que le lazaret avait été imposé à Tracadie à cause de son isolement et du manque de pouvoir politique. Aux dires de Soeur Branch : "Nous avons un patient russe. Un jour il se rendit au village chercher de la boisson et il s'enivra. Les autorités le ramenèrent. Ç'a causé tout un affolement. Les gens du village ont commencé à faire signer des pétitions demandant à Ottawa de sortir les lépreux de Tracadie."

Lorsqu'un missionnaire catholique, qui avait contracté la maladie, fut admis en 1957, le docteur Paulin, médecin généraliste à Tracadie, lui donna, à lui et aux autres patients, un bateau à moteur. Il leur était permis de se rendre en bateau au chalet du docteur Paulin, situé sur une pointe de terre, à une certaine distance du lazaret. Depuis les tout débuts, les patients avaient été autorisés à naviguer sur la baie et à pique-

niquer sur les terrains des Soeurs, de l'autre côté de la lagune. Le docteur Langis avait pris l'habitude, dans les années 1920, d'amener les patients faire du bateau. À d'autres occasions, raconta Mme Lina Losier, qui était une enfant à l'orphelinat à cette époque, il amenait également les enfants. Les normes d'hygiène devaient être maintenues puisqu'aucun des enfants n'attrapa la lèpre.

Dans les années 1950, les opinions étaient différentes. Soeur Branch déclara que les gens "... disaient que des lépreux avaient été vus partout dans le village; vous savez, ils ont exagéré ... ils disaient qu'ils (les lépreux) avaient le droit de faire n'importe quoi ... On devait nier ça tout le temps ... en tout cas ils ont mis les règlements plus sévères, à Ottawa. Les lépreux n'avaient plus le droit d'aller sur nos terres. C'était déprimant, ils se sentaient comme des étrangers ... mais ils ont continué d'aller en bateau. On leur a dit que l'eau était pour tout le monde."

Mais les positions prises par les gens à Tracadie étaient assez tolérantes par rapport aux attitudes de ceux de l'extérieur de la région. Mme Fitzgerald raconta : "Les gens passaient tout droit en voiture. Ils ne se seraient pas arrêtés à Tracadie pour rien au monde. Ils racontèrent des histoires bizarres ..." Soeur Branch nous affirma : "On pouvait toujours dire quand des visiteurs passaient à Tracadie. Ils conduisaient de l'autre côté du chemin quand ils passaient devant le lazaret." Elle affirma également qu'elle avait assisté à un congrès médical au milieu des années 50 et que plusieurs membres de la profession avaient refusé de lui serrer la main une fois qu'ils avaient appris qu'elle travaillait avec des patients lépreux.

Jim Losier accompagna une fois un fonctionnaire du gouvernement qui désirait visiter le cimetière du lazaret. "Il y avait une barrière ... la barrière était attachée avec une corde. Le monsieur voulait voir le cimetière pour faire un rapport au gouvernement ou quelque chose comme ça ... en tout cas il ne pouvait pas défaire le noeud de la corde. Il avait un couteau de poche ... il a coupé la corde et après ... il a pris son couteau et l'a tiré dans la rivière; il avait peur." Une fois l'envoyé du gouvernement parti, l'ami de Jim Losier prit un bateau et récupéra le couteau qui, souligna-t-il, était tout neuf.

Au tournant du siècle, la mère de Dorothy Fitzgerald avait l'habitude de jouer du piano pour les patients du lazaret, et des années plus tard, sa soeur Patricia fit de même. À Noël, les Soeurs étendaient un tapis rouge et les orphelins étaient autorisés à visiter le lazaret. "Les

Soeurs nous disaient de ne rien toucher. Nous chantions pour eux. Pour nous, la lèpre c'était la lèpre, rien de plus", raconta Mme Lockhart. Mme Lina Losier visita le lazaret avec ses camarades de classe : "Ils (les lépreux) aimaient beaucoup ça. Un homme, un Chinois, se balançait au son de la musique et il riait et riait." Et Soeur Branch de faire remarquer : "Les lépreux aimaient bien voir les enfants. Ils leur parlaient." Quant aux enfants, certains ne vinrent pas parce qu'ils avaient peur; la plupart toutefois voulaient visiter les salles du lazaret. "On leur promettait ça comme une traite."

Parfois, les patients du lazaret étaient autorisés à s'éloigner des terrains. Mme Fitzgerald se rappela : "Quand j'étais enfant, j'avais l'habitude de m'asseoir sur le trottoir avec les deux Islandais. Ma grand-tante, Mme Smith, les avait invités. Elle avait deux chaises au bout de l'allée et elle avait des biscuits et de la limonade; et on était invités à s'asseoir là et à l'écouter lire la Bible à ces deux lépreux."

Le docteur Smith croyait que le danger d'attraper la lèpre était si éloigné qu'il encouragea sa femme et sa fille, Annie, à visiter les patients anglophones. Annie se prit d'amitié pour Muriel Middleton, jeune femme d'Hamilton, aux Bermudes. Helen Smith était amie de Louise Hyson, d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse. Elle était mère de plusieurs enfants, dont le plus jeune, Arthur, contracta également la maladie.

Pour le grand public, même pour les médecins, la croyance était, malgré les preuves contraires, que la maladie pouvait être attrapée facilement et se répandre rapidement. Cette peur sembla augmenter avec la découverte de la lèpre au sein de la population immigrante. Les membres de la commission LaChapelle écrivirent en 1898 : "Cette horrible maladie, loin de disparaître en effet, paraît gagner du terrain ..." Ils recommandèrent que "des instructions très précises devraient être données aux officiers des stations de quarantaine pour empêcher les lépreux d'entrer dans le pays et créer de nouveaux foyers de contagion".

En 1907, les autorités fédérales ordonnèrent que les wagons utilisés pour transporter des lépreux fussent désinfecter par fumigation. Jim Losier travaillait comme pompier au lazaret. Il désinfecta une fois un wagon de cette manière avec de la fumée de soufre. Par la suite, le wagon fut conduit à Moncton. "À Moncton ils ont su que c'était le train qui avait apporté des lépreux à Tracadie. Il y a eu toute une affaire dans les journaux."

Jusqu'en 1906, les Soeurs et leurs domestiques faisaient toujours

la lessive du lazaret à la main, sur une planche à laver. Cependant, cette année-là, une laveuse à vapeur moderne fut installée. La machine était utilisée pour le lazaret et l'hôpital, mais la lessive du lazaret devait être chargée de ce côté-là et lavée séparément. Les hommes portaient des vêtements spéciaux, "un gros manteau, des grosses culottes, des gros gants ... la machine faite d'acier était très pesante ... Ça prenait deux hommes pour ouvrir et fermer les portes. Il fallait aller de l'autre côté pour enlever le linge." M. Losier ajouta que lorsque le travail à l'intérieur du lazaret était terminé, les hommes enlevaient leurs vêtements protecteurs et se lavaient avec du désinfectant.

Vingt-cinq années étaient passées depuis que le gouvernement fédéral avait pris la direction du lazaret; pourtant, le docteur Smith recourait toujours à l'autorité que le Bureau de Santé lui avait conférée au moment où le lazaret était de la compétence de la province. Maintenant, un projet de loi avait été déposé devant le Parlement. Le docteur Smith considérait que le projet de loi était devenu inutile. "Puisque la lèpre est en train de disparaître avec nous et puisque je ne vois plus de grandes difficultés quant à la ségrégation de tels cas qui pourraient naître à l'avenir, je crains qu'il ne soit pas sage de retourner à l'ancien et très insatisfaisant état de choses où fut utilisée la force en vertu du mécanisme de la loi..."¹²

En dépit des objections soulevées par le docteur Smith, les autorités fédérales votèrent la loi la plus répressive contre les malades depuis l'adoption de la loi sur la lèpre (*Leprosy Act*) par la Législature du Nouveau-Brunswick en 1844. Une règle concernant la lèpre devint loi en 1906. En vertu de cette loi, toute personne au Canada reconnue ainsi affligée pouvait être confinée dans un lazaret. La loi conférait le "pouvoir discrétionnaire" d'autoriser certaines victimes à demeurer à la maison, à condition que la maladie n'ait pas atteint le stade de la contagion. Les victimes étaient assurées d'être isolées, de recevoir des traitements médicaux et des soins de santé.

"Les personnes suspectées de lèpre" ("suspected lepers" dans le texte anglais de la loi) pouvaient être soumises à l'examen d'un médecin qualifié et forcées d'être incarcérées, si on croyait qu'elles étaient affligées de la maladie, sinon elles pouvaient se voir menacer de poursuites judiciaires. Si deux médecins ou le directeur médical déclaraient sous serment qu'une personne était lépreuse, des juges pouvaient lancer contre elle un mandat d'arrêt et de réclusion subséquente dans un lazaret. Quiconque hébergeait un lépreux était passible d'une amende

d'au plus cent dollars ou de six mois de prison, ou des deux peines à la fois. Des mandats pouvaient être lancés autorisant un agent de la paix ou d'autres personnes à entrer à tout moment dans une maison, une pièce ou un endroit à la recherche d'une personne suspectée de lèpre, laquelle pouvait être contrainte à subir un examen¹³.

Malgré la disposition législative qui autorisait l'isolement à la maison jusqu'à ce que le lazaret à Tracadie ferme ses portes en 1965, les seules personnes qui avaient ce privilège étaient les victimes du Cap-Breton. Le docteur J.J. Heagerty du ministère de la Santé publique écrivit en 1932 : "... on ne trouva jamais de cas où un lépreux possédait suffisamment d'argent pour se soigner lui-même chez lui, pendant le nombre d'années, parfois une vie entière, que nécessitait le traitement."¹⁴

S.J. Smyth était sans doute en mesure de couvrir les frais de ses soins médicaux. Ingénieur canadien employé à Rio de Janeiro, il attrapa la maladie au Brésil. Lorsque la maladie fut diagnostiquée à la clinique externe du Toronto General Hospital, des représentants de la compagnie demandèrent au gouvernement la permission de construire un chalet pour M. Smyth dans une région isolée au Canada. Époux d'une infirmière professionnelle, Julia Smyth, il était assuré de recevoir des soins médicaux à toute heure du jour. Sa demande fut rejetée. Comme d'autres victimes, M. Smyth se retrouva passager solitaire dans un wagon, "entre la locomotive-tender et le fourgon à bagages, le plus éloigné possible des wagons à voyageurs", en route pour Tracadie "où une colonie de lépreux est établie"¹⁵.

On fournit à M. Smyth une chambre privée avec bain, en divisant une partie de la grande salle de dix lits des hommes. On trouva une chambre pour Mme Smyth dans la partie du couvent réservée aux prêtres en visite, à l'extérieur du cloître des religieuses. Le 23 mars 1933, Julia Smyth écrivit : "Nous fûmes en général agréablement surpris à la vue de l'hôpital. Je ne peux pas l'appeler "lazaret", mot que le dictionnaire Webster définit comme un hôpital pour les pestiférés..."¹⁶ Cet été-là, M. Smyth paya l'Orchestre des citoyens de Bathurst pour qu'il vînt divertir les "lépreux" sur la pelouse du lazaret. Mme Fitzgerald rappela : "Certainement nous y allâmes tous." Après le concert, les membres de l'orchestre furent autorisés à visiter l'établissement. M. Smyth y demeura quelques mois seulement. "N'aimant pas le climat et ne pouvant se faire aux usages et aux circonstances, Monsieur Smyth obtint du gouvernement la permission de s'en aller en Angleterre, à ses dépens", disent les annales des religieuses.

“Le docteur Ryan, mon frère et James Robichaud le conduisirent à bord du train à Newcastle et ils l’accompagnèrent à Halifax, où il monta à bord d’un bateau pour l’Angleterre. En Angleterre, on leur permet de vivre dans leurs propres maisons”, fit remarquer Mme Fitzgerald. Il mourut deux ans plus tard de la maladie de Bright. Julia Smyth écrivit à Soeur Branch : “Ce n’était qu’un homme jeune, il avait moins de quarante ans.”

M. Smyth n’était pas le premier patient à obtenir des privilèges spéciaux, s’il pouvait se les offrir. Muriel Middleton avait eu sa chambre privée au lazaret et ses parents lui envoyaient des cadeaux en vêtements et en argent.

Le gouvernement fédéral payait pour que les enfants du Révérend J.E. Davis viennent le visiter. Le ministre baptiste attrapa la maladie aux Indes, où il travailla pendant dix-sept ans. Il fut admis au lazaret en novembre 1910. Quand l’état de santé du ministre empira, le ministère de la Santé publique répondit à une demande faite par Evelyn Davis, la fille du ministre. Le docteur Montizambert lui écrivit ces mots : “Il me fait plaisir de vous informer que le ministre a accepté que vos dépenses, faites pour rendre visite à votre père au lazaret de Tracadie, soient payées par notre ministère ... La somme couvrira tous vos frais de déplacement à Tracadie, où le directeur médical a reçu instruction de faire l’impossible pour assurer votre confort, pendant votre séjour.”¹⁸

Mlle Davis ne vint pas visiter son père, mais son frère George fit le voyage pendant le congé de Noël en 1914. Ses dépenses furent de quarante dollars et vingt-cinq cents. Une année plus tard, Stanley Davis, un deuxième fils du ministre, reçut le même privilège. Le docteur Montizambert déclara que cette faveur fut “hautement recommandée en tant qu’acte de charité et de compassion”¹⁹. Le Révérend Davis mourut le 29 avril 1916. Son cadavre, plutôt que d’être enterré au cimetière du lazaret, fut mis dans un cercueil scellé, en métal, puis transporté à Wicklow, en Ontario, pour l’inhumation.

Le traitement de faveur accordé par le gouvernement au ministre, qui avait consacré dix-sept ans de sa vie aux soins des lépreux dans un pays étranger, était digne d’éloges. La visite de ses enfants était une faveur pour le Révérend Davis, que beaucoup ne connurent jamais. Plusieurs hommes et femmes laissèrent des épouses et de jeunes enfants à la maison et ne les revirent jamais plus.

Une femme russe ne parvint jamais à exprimer son sentiment de

solitude à l'égard de ses enfants. Une jeune Soeur qui s'ennuyait beaucoup de sa mère se prit d'amitié pour elle. Chaque jour pendant la récréation, elle s'assoit près d'elle : "Si vous voulez, je puis bien me faire votre petite fille", lui dit-elle. En dépit de l'énorme fossé linguistique et culturel qui les séparait, une douce amitié se développa entre elles²⁰. Plusieurs années plus tard, une autre Soeur, feuë Louise Légère, se souvint des enfants, maintenant adultes, qui vinrent à la porte du lazaret visiter leur mère, "... mais elle était décédée l'année précédente. Les soeurs leur montrèrent l'endroit où elle était enterrée."

Cependant, la compassion qu'avait manifestée les autorités fédérales à l'endroit du Révérend Davis ne s'étendit pas sur les Soeurs, qui effectuaient le même travail pour les citoyens canadiens. En novembre 1915, un mois avant la visite de Stanley Davis à Tracadie, le docteur Langis écrit au docteur Montizambert, au nom de Soeur Marie Bariault et de Soeur Marie-Anne Doucet. Leur état de santé nécessitait des traitements chirurgicaux à Montréal, Soeur Marie pour un cancer, Soeur Doucet pour des cataractes. Leurs soins médicaux, qui seraient dispensés à l'Hôpital Hôtel-Dieu, seraient gratuits. Toutefois, les Soeurs voulaient que le gouvernement paie leurs frais de déplacement, qui comprendraient également ceux du docteur Langis et de Mère Sormany qui les accompagneraient. On demanda au total la somme de cent soixante-dix dollars. "Les deux soeurs ... sont des personnes qui ont usé leur santé au service des lépreux", écrit Soeur Sormany²¹. Elles avaient altéré leur santé en prenant soin des lépreux. Elles avaient toutes deux été membres de la fondation de Tracadie depuis plus de trente ans.

Depuis 1912, la congrégation n'avait reçu que mille cinq cents dollars par année en salaires des autorités fédérales, tandis que le docteur Langis gagnait un salaire de base annuel de mille six cents dollars. Il y avait toujours quatre Soeurs en devoir, à plein temps, au lazaret, en plus de nombreuses autres qui y travaillaient à tour de rôle. Chaque novice était tenue de passer six mois dans les salles des lépreux. Mère Sormany écrit que non seulement les Soeurs devaient économiser rigoureusement, mais elles devaient s'endetter. Les augmentations de salaire récentes avaient été affectées au paiement de cette dette et la congrégation ne pouvait pas se permettre d'envoyer les Soeurs à Montréal pour y recevoir les traitements nécessaires. Le ministre de l'Agriculture, Martin Burrell, répondit sèchement : "... il n'est pas de mon pouvoir de vous accorder cette somme."²²

Nous ignorons si les Soeurs trouvèrent l'argent pour le voyage

nécessaire; nous savons cependant que l'état de Soeur Marie-Anne empira. Dès 1919, à l'âge de soixante-cinq ans, un glaucome extrêmement douloureux la priva de la vue. Elle mourut en 1934, après avoir passé cinquante-sept ans de sa vie dans la vie religieuse. Soeur Marie Bariault, qui devait mourir de cancer, avait effectué plusieurs tâches manuelles, de l'exercice de la profession infirmière à la cordonnerie, puis à la buanderie, dans les salles du lazaret et au sein de la collectivité.

Vashti DeLeon fut une autre patiente privilégiée. Elle avait été élevée sur une plantation jamaïcaine. Ses parents étaient à l'aise, disait-on. Elle travaillait dans une chocolaterie à Toronto lorsque la maladie fut diagnostiquée. Elle n'avait que vingt ans lorsque, comme M. Smyth, elle arriva par train. C'était le 26 janvier 1921.

M. Losier se souvient qu'il y avait une tempête de neige le jour de son arrivée : la gare était ensevelie sous la neige. Le train s'arrêta à Six Roads, à environ vingt kilomètres, ou douze milles, du lazaret. "Ils ont préparé un traîneau avec des matelas des deux côtés, des matelas en dessous d'elle ... Elle était aimable; bien couverte pour qu'elle ne prenne pas le rhume. Les chemins étaient bloqués .. Ç'a leur a pris une demi-journée pour l'amener ... à l'hôpital ... Elle était jeune. Son visage était beau ... elle était bien habillée ... je l'ai regardée quand elle a monté l'escalier—ses pieds, ses chevilles, ils étaient enflés." Soeur Branch dit que Mlle DeLeon était "très agitée quand elle est arrivée de Toronto à Tracadie ... ils ont préparé un endroit pour lui faire une chambre privée et ç'a l'a soulagée ..."

Mlle DeLeon, catholique, s'éloigna de l'église pendant deux ans, raconte Soeur Branch. "Si Dieu était comme ça, elle ne voulait pas de Lui. La Mère supérieure, Mère Ladauniversière ... une femme très rusée, elle l'a ramenée à l'église ... elle (Mlle DeLeon) s'est résignée. Elle a appris à vivre ... avec nous autres. Les Soeurs étaient ses amies et elle aimait se divertir avec les autres patients. Elle avait un radio, le premier au lazaret. Son frère lui avait apporté ça ... On allait la voir pour écouter les nouvelles ... Les soeurs n'en avaient pas (de radio)." Mlle DeLeon avaient de beaux vêtements que sa soeur lui avait envoyés, et chaque année son frère et sa soeur venaient la visiter. Les plus jeunes Soeurs lui présentèrent des jeunes filles du village. "Ces filles-là pouvaient visiter aussi souvent qu'elles voulaient, plus souvent que moi", rappelle Soeur Branch.

Patricia Young se souvient d'elle. "Vers la fin, elle parlait der-

rière un écran. Elle disait : "Je ne veux pas que personne me regarde." Bien élevée et populaire auprès du personnel et des patients, aussi bien que des visiteurs, elle n'avait pas été oubliée de plusieurs, à qui nous avons parlé. Elle mourut de pneumonie le 8 octobre 1949.

Bien que le docteur Smith avertissait les visiteurs, "n'appellez pas avant dix heures, ne touchez à rien de ce dont ils se sont servis, et même, ne vous assoyez pas sur leurs chaises, et surtout, ne respirez pas leur haleine"²³, il dit une fois en confidence : "J'en suis venu à la conclusion que la seule manière de devenir victime de cette terrible maladie, c'est par l'inoculation."²⁴ Plus il y pensa, plus cette idée lui souriait : "Ce n'est pas une question d'inconvénient personnel ou de douleur, c'est plutôt de savoir si un tel pas, de ma part, serait dans l'intérêt de la science médicale."²⁵ Rien ne nous indique que le docteur Smith appliqua cette idée. Peut-être les résultats prometteurs de l'huile de chaulmoogra le persuadèrent-ils que de telles intentions héroïques étaient inutiles.

Mme Fitzgerald dit de lui : "Il aimait étudier toutes sortes de choses à la mode." La bibliothèque de son bureau débordait de livres et de documents sur la lèpre. Il correspondait fréquemment avec d'autres médecins et chercheurs dans ce domaine. Avec tout cela, il trouvait encore le temps d'explorer les emplacements des campements indiens autour de Tracadie et de rassembler une collection d'objets indiens. Il s'adonna à la photographie comme passe-temps. Elizabeth Kristjansson (Christianson) lui écrivit : "Veuillez accepter mes sincères félicitations pour la photographie de mon père ... il paraît bien et a un visage en santé."²⁶ Plusieurs des photographies de Tracadie et du lazaret publiées dans notre livre furent prises par lui.

De ces trois personnes, Soeur St-Jean, le Révérend Babineau et le docteur Smith, seul ce dernier devait demeurer associé au lazaret jusqu'à sa mort.

Qui peut dire combien de temps "la maladie" aurait subsisté dans la région sans les méthodes d'isolement intransigeantes, parfois impitoyables du docteur Smith? En dépit de la vigilance du médecin, la maladie apparaissait à l'occasion. Pendant la deuxième moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle, cinq des dix enfants de Jean et Henriette Dignard, de Lamèque, moururent au lazaret. La mère et deux autres de ses six enfants furent admis dans une période d'un an. Le père devint plus tard victime lui aussi. Dans d'autres cas également, lorsqu'une vic-

time réussissait à éviter la détection, les résultats étaient désastreux pour sa famille.

Le docteur Smith remplaça le Père Babineau en plus de s'acquitter de ses propres tâches. Il écrivit aux fonctionnaires du gouvernement au nom des Soeurs. Il correspondit également avec les familles des patients et trouva le temps d'aider à la célébration des anniversaires de naissance des résidents du lazaret et d'assister aux célébrations organisées par les Soeurs, les jours de fête ou à l'occasion de leurs anniversaires.

En plus de visiter le lazaret, il faisait ses visites à l'hôpital général chaque jour. À la fin d'août 1904, cent trente personnes y avaient reçu des soins. Si un patient était pauvre et avait besoin de médicaments, le docteur Smith payait lui-même les médicaments plutôt que de voir les Soeurs se retrouver sans argent. "Il était très aimé de tout le monde", dit de lui Soeur Branch. "Le docteur était toujours aimable et bon envers nous", écrivit Joseph A. Butler, un des patients du lazaret²⁷.

Assise dans la pièce avant qui avait été le bureau du docteur Smith, Mme Fitzgerald se souvient de lui dans ses derniers jours. Il aimait que sa mère joue de l'orgue pour lui, et il s'assoyait et regardait par la fenêtre avec des lunettes fumées. Les annales racontent : "Sur la fin de la vie de notre tout dévoué médecin nonobstant la paralysie qui l'empêchait de s'occuper de ses fonctions ... il savait surmonter courageusement le malaise qu'il éprouvait et se rendait chaque jour faire sa visite habituelle à l'hôpital..."²⁸

Il mourut aux petites heures du matin le 13 mars 1909, à l'âge de soixante-huit ans. "Apprenant qu'il n'était plus, les pauvres lépreux désolés s'échappèrent au travers des champs et se rendirent près de sa demeure. Madame Smith devinant le pourquoi de leur approche ... leur accorda l'insigne privilège d'entrer dans la chambre même où reposait la dépouille mortelle du regretté disparu." Les Soeurs écrivirent : "Son nom vénéré, synonyme de bienveillance et de dévouement ... laisse dans nos cœurs reconnaissants un souvenir à jamais inoubliable."²⁹

Au moment où il mourut, le long combat contre la maladie de la lèpre au Nouveau-Brunswick était presque achevé.

19

**Des gens
tout comme nous**

À leur mort, ils sont ensevelis dans la terre réservée aux lépreux. Rien ne distingue leurs tombes de celles des autres. Ils ne laissent pas plus de vide que s'ils n'avaient jamais existé.

“Saddest Spot in North America”
The Montreal Star (Montréal, Qc)
sans date, entre 1899 et 1902

... le premier événement à mentionner est l'abjuration et le baptême d'un de nos lépreux islandais, John Gimmerson (Jon Gudmundsson) interné au lazaret en 1897 ... il nous fait goûter de temps à autre la joie de ramener une âme de plus au Bon Dieu.

Annales des R.H.S.J. à Tracadie
1904

Le 14 août, deux de nos lépreux protestants, Arthur Hyson, âgé de 11 ans, natif de la Nouvelle-Écosse, et Nicolas Popoff, 14 ans, originaire de la Russie et émigré au Canada vers 1900, se convertirent au catholicisme et le lendemain le 15, firent leur première communion. Pour l'occasion, comme aux jours de grandes fêtes, toute la communauté était présente.

Les Annales, 1909

Il arriva sur les conseils d'un concitoyen le 30 avril 1919, après avoir marché 130 milles. Il mit 7 jours à couvrir la distance séparant Dalhousie et Tracadie, à travers de mauvais chemins. Sur son chemin, il quèta pour manger et dormit dans des granges. Il nous arriva plus mort que vif ...

Dr Joseph-Antoine Langis,
Histoire du cas de John Dignard,
Archives publiques du N.-B., 1919

En novembre de cette année le lazaret admettait une nouvelle malade lépreuse ... Dame John Pehudoff, femme russe et mère de quatre enfants. N'étant pas catholique il peut se faire ... que la nostalgie des siens jointe aux souffrances inévitables de sa condition contribuent à (la) ramener vers le Consolateur des affligés...

Les Annales, 1926

Nicolas ... interné ici depuis deux ans et demi, et actuellement bien malade est baptisé par Mons. l'Aumonier ... Toutes les soeurs qui sont disponibles assistent à la cérémonie...

Les Annales, 1932

Celui-ci (Nicolas) ayant été examiné par quatre médecins compétents qui le déclarèrent guéri ... au beau jour de la Fête de St-Joseph, il prenait les chars pour se rendre au Saskatchewan sa place natale, rejoindre sa femme et ses parents. Dire sa joie et son bonheur est chose impossible. Nos voeux de bon voyage ainsi que l'assurance de nos prières l'accompagnèrent.

Les Annales, 1934

... le 9 août, nous arrivait un autre Chinois, Hum ... homme très doux ... il ne donnera aucun trouble, car il paraît s'y plaire ici et n'est pas difficile à contenter.

Les Annales, 1936

... un événement qui attriste. Nicolas ... est ré-admis au Lazaret après cinq ans et demi de séjour chez lui ... la sympathie qu'on leur témoigne aide à trouver moins dure cette grande épreuve. Madame accompagne son mari, cette deuxième fois. Quel courage et quel amour dévoué elle fait preuve!

Les Annales, 31 octobre 1939

Le docteur Joseph-Antoine Langis poursuit le travail du docteur Smith. Ses responsabilités étaient toutefois moindres, ses pouvoirs plus limités et les conditions de son dur labeur s'étaient considérablement améliorées depuis les tout débuts. Mme Smith réserva pour lui le bureau de son mari et le docteur Langis hérita de sa bibliothèque. Puisqu'il était marié et père de neuf enfants, le gouvernement fédéral fit construire une résidence pour le superintendant et sa famille, peu après son arrivée à Tracadie. Le médecin, natif de Rimouski, au Québec, et diplômé de l'Université de Montréal, avait exercé sa profession de nombreuses années à Petit-Rocher, au Nouveau-Brunswick, avant d'assumer ses nouvelles responsabilités.

Le docteur Langis demeura superintendant pendant les vingt-trois années suivantes. Pendant cette période, le nombre de cas diminua considérablement, de vingt-deux cas l'année de son arrivée à dix au moment où il prit sa retraite à la fin de 1933. Il fut le premier médecin à faire l'histoire de cas de chaque malade et à tenter de retracer la maladie dans les familles individuelles. Mis à part son travail au lazaret, il avait une pratique privée à Tracadie comme ce fut le cas pour les autres méde-

cins qui, après lui, s'acquittèrent de la même fonction de superintendant.

Après sa retraite en 1934, le docteur W.T. Ryan, originaire de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, se vit confier le poste. Le docteur Ryan avait été au service du gouvernement auparavant, alors que, jeune médecin, il avait suivi les mineurs jusqu'aux camps de mines d'or du Nord canadien. Au moment de sa nomination à Tracadie, il était médecin généraliste à Boiestown. Les vastes étendues rurales du Nouveau-Brunswick obligeaient le médecin de campagne à passer plusieurs nuits sur les grands chemins. Après de nombreuses années, il chercha une pratique médicale moins ardue et opta pour Tracadie.

Pendant les trente dernières années d'existence du lazaret environ, le nombre de malades était peu élevé. Quelques-uns d'entre eux représentaient des cas à long terme. Pour toute la décennie 1934 et 1944, on ne compta que cinq nouvelles admissions. Les deux derniers cas venus du Nouveau-Brunswick ont été admis en 1937. Il s'agissait de deux personnes âgées, un homme de Néguaç et une femme de Tracadie, qui avaient été exposés à la maladie longtemps auparavant.

Le 19 février 1939, le docteur Ryan mourut d'une maladie de coeur après une brève maladie. À son décès, Aldoria Robichaud, jeune médecin qui venait d'ouvrir une pratique à Tracadie, fut nommé superintendant par intérim. Son poste allait devenir permanent par la suite. Ce fut le docteur Robichaud qui introduisit les sulfamides de diasone pour les victimes de la lèpre. Soeur Branch déclara qu'il avait l'habitude d'assister à tous les colloques sur la médecine pour se tenir au courant, que ce fût à propos des besoins de ses malades hospitalisés que de ceux du lazaret¹.

En janvier 1943, l'hôpital général et le lazaret furent complètement détruits lorsqu'un incendie éclata, au matin, dans le système électrique. Bien qu'il n'y eût ni blessure ni perte de vie, les Soeurs et le personnel eurent besoin de temps pour trouver des logements temporaires et réouvrir. La résidence du superintendant, que la famille Ryan habitait alors, servit à loger les huit malades du lazaret. "Mme Ryan a été très généreuse quand c'est arrivé. Les enfants étaient partis, elle s'est installée sur le sofa et on a pu loger les patients en haut. C'était une grande maison", rappelle Soeur Branch. Trois Soeurs demeurèrent avec eux dans la maison.

Dans les mois qui suivirent l'incendie, le docteur Robichaud en profita pour visiter Carville, en Louisiane, où se trouvait un hôpital

de quatre cents lits pour lépreux. "Ils expérimentaient avec les "sulfas" dans ce temps-là et naturellement il s'en est revenu avec un grand intérêt pour ces médicaments-là", raconte Soeur Branch. À son retour, le docteur Robichaud introduisit le diasone dans le traitement de la lèpre. Jusqu'alors, les patients étaient soignés avec de l'huile de chaulmoogra. L'arrivée de la nouvelle drogue signifiait des guérisons. Pour les cas de lèpre lépromateuse, le diasone devait être pris pendant quatre ans et demi, pour les cas de lèpre tuberculeuse, dix-huit mois suffisaient.

Lorsque le nouvel hôpital ouvrit en 1946, une douzaine de chambres, dont la cuisine, le parloir et le bureau, étaient réservées aux lépreux. Chacun des sept patients avait sa propre chambre avec bain. Les Soeurs n'oublièrent jamais ceux qui étaient confiés à leurs soins. Certains patients qui avaient été guéris dans les dernières années revinrent les visiter. Plusieurs écrivirent.

Nous avons parlé à Soeur Victoria Branch dans un petit parloir de la maison mère provinciale à Bathurst. Après plusieurs années passées au lazaret, elle fut transférée à l'hôpital général. Elle devint alors infirmière en chef chargée de la salle d'opération. "Mais j'étais toujours associée avec le lazaret parce que j'étais la secrétaire personnelle du docteur Robichaud", dit-elle. Petite, les yeux rieurs et l'esprit prime-sautier, elle a maintenant plus de quatre-vingts ans. Elle passe encore de nombreuses heures chaque jour à s'occuper des religieuses alitées.

Soeur Roseline Légère fait partie de la troisième génération de femmes à entrer chez "les Hospitalières de St-Joseph" à Tracadie. Elle est la nièce de Soeur Louise Légère, elle-même la nièce de Soeur Blanchard. Quoique retirée des tâches régulières, elle s'occupe elle aussi des Soeurs alitées à la maison mère de Bathurst. Le sourire facile et bonne raconteuse, elle apporte avec elle un sentiment de gaieté chaque fois qu'elle entre dans une salle.

À Tracadie, nous avons rencontré Soeur Georgina Robichaud, qui est chargée des archives personnelles des Soeurs. L'âge l'a ralentie quelque peu, mais n'a pas réussi à affaiblir sa mémoire ni à refroidir son enthousiasme pour la vie. En 1926, elle frôla la mort après avoir combattu la tuberculose pendant plusieurs mois. Les médecins ne pouvaient faire plus. La Mère supérieure lui dit qu'elle allait, avec les autres Soeurs, faire une neuvaine aux saints martyrs canadiens, cinq missionnaires jésuites qui avaient été mis à mort par les Hurons deux siècles plus tôt. Le lendemain de la neuvaine, tous les signes de la maladie étaient dispa-

rus. Sa guérison fut authentifiée par des membres de la profession médicale et par des représentants de l'Église catholique. Cette guérison et d'autres miracles contribuèrent à la canonisation des Saints Martyrs.

C'est grâce à Soeur Robichaud si un grand nombre d'anciens documents ont été conservés. "J'ai deux filières, une des choses anciennes et l'autre les choses d'aujourd'hui. Quand je me mets dans les choses anciennes, je pourrais passer des heures et des heures." Soeur Robichaud sauva la collection de l'incendie à deux reprises. D'abord, lors de l'incendie de Tracadie, en 1943, puis, à la maison mère provinciale à Bathurst, où elle avait pris les documents pour les mettre en lieu sûr. Elle travailla au lazaret pendant six mois avant d'être professe. "Après que j'ai fait profession, je n'y allais plus, et ça m'a fait de la peine ... Ils m'appelaient "Ma Petite Mère"."

Soeur Dorina Frigault travaille maintenant au centre Accueil Ste-Famille, maison d'accueil pour femmes battues, enfants et adolescents en difficulté, située près de l'hôpital général appelé encore Hôtel-Dieu de St-Joseph. Au printemps de 1963, elle empêcha qu'un certain nombre de pièces de valeur historique fussent vendues par sa communauté. Le Musée historique de Tracadie commença à grandir grâce à cette petite collection : sa création est presque entièrement due à ses efforts. "Je n'ai jamais travaillé au lazaret, mais je visitais souvent. Quand j'étais jeune, on allait tous les dimanches soirs pour chanter et leur donner les nouvelles de la semaine", nous raconta Soeur Frigault. "C'était une famille pour nous autres. Celles qui savaient jouer sur l'harmonium le faisaient et on chantait toutes sortes de chants comme "You are my Sunshine"—pas seulement des chants religieux."

Lorsqu'il prit sa retraite en 1965, Jim Losier avait occupé pendant plus de trente ans le poste d'agent des pêches. Ancien combattant de la Première Guerre mondiale, il passa une année de plus en Angleterre pour se remettre de ses blessures avant de revenir à Tracadie en 1919. Gentil et aimable, ne craignant aucunement la maladie, il vint à connaître plusieurs victimes de la lèpre.

Dorothy (Young) Fitzgerald eut l'occasion de connaître plusieurs patients également. Comme Soeur Frigault, elle était historienne amateur. Elle travailla longtemps au palais de Justice à Newcastle. Lorsqu'elle revint à Tracadie, elle ramassa les documents de son grand-oncle et les remit aux archivistes de la province. Son souhait était de voir quelqu'un écrire un documentaire complet sur le lazaret. Mme Fitz-

gerald mourut un mois après notre rencontre avec elle. Sa soeur Patricia est beaucoup plus jeune. Elle travaillait à Moncton jusqu'à tout récemment. Elle avait l'habitude de sécher des cours afin de jouer avec les patients et de chanter pour eux. "Ils avaient l'habitude d'être aux petits soins pour moi et j'adorais ça." Ces personnes furent touchées brièvement ou pendant plusieurs années par ces prisonniers du lazaret et grâce à elles les voix des pensionnaires captifs furent entendues.

Philorome fut admis au lazaret le 18 mai 1909, quelques mois seulement après l'admission de sa mère. La maladie avait déjà emporté plusieurs de ses frères et soeurs. Son père avait abandonné sa famille des années plus tôt. Selon le rapport du docteur Langis rédigé au moment de l'admission, Philorome avait les symptômes de la maladie dans sa première phase et ils disparurent avec le traitement. Soeur Branch, parmi d'autres, nous dit qu'il n'avait jamais contracté la lèpre. Quoi qu'il en soit, le jeune homme n'était pas seulement arriéré, mais il souffrait de troubles émotifs à son arrivée.

Le docteur Langis tenta en vain de faire interner Philorome à l'hôpital pour malades mentaux à Saint John; sa demande fut rejetée. Le docteur Smith s'était trouvé dans la même situation quelques années auparavant à propos d'un patient. Confrontés à de vagues directives des autorités fédérales et à des patients considérés dangereux par leurs amis pensionnaires et leurs infirmières, ils les enfermèrent dans des chambres du lazaret.

Les ingénieurs apportaient la nourriture à Philorome parce qu'il était coléreux et très fort. "Sa chambre était sombre", dit Jim Losier. On ne pouvait rien lui laisser. Ses couvertures devaient être remplacées tous les deux jours parce qu'il les effilochait fil par fil.

Petit à petit, avec l'aide d'un autre patient qui, pour une maigre récompense, demeurait à ses côtés pendant la journée, Philorome reçut la permission de retourner dans les salles du lazaret. Toutefois, peu de temps après, un jour que la neige était épaisse, sur le sol : "Il s'était sauvé ... nu-bas ...", raconta M. Losier. "On a suivi sa trace, on a trouvé ses bas, il avait été là-bas à Pointe à Bouleau ... Il était assis sous un gros arbre, nu-pieds dans la neige. Il ne savait pas où il était. Il était tout énervé ... L'ingénieur en chef, Jim Robichaud, lui a dit: "Suis Phil, viens avec nous autres", et il nous a suivi à l'hôpital ... un mille et demi dans la neige, nu-pieds. Quand il est arrivé, les garde-malades en ont pris soin, ont lavé ses pieds et ci et ça."

Soeur Roseline Légère s'était prise d'amitié pour Philorome et il la suivait dans le lazaret. Au moment de l'incendie, une des pièces qui avaient le plus de valeur était la chaise roulante qu'utilisait Mlle DeLeon. Tandis que le docteur Robichaud et un autre médecin de Tracadie amenaient les lépreux à la maison des Ryan en voiture, Philorome et Soeur Légère poussaient la chaise roulante sur les champs recouverts de glace. C'était un jour de vent glacial, rappelle Soeur Légère, mais "on a sauvé notre chaise".

L'horreur qu'inspirait la lèpre à la société se traduisait chez les victimes de la maladie par la façon dont ils se percevaient eux-mêmes et dont ils se percevaient réciproquement. Le nouveau lazaret leur procura une plus grande intimité, et ils commencèrent à s'isoler les uns des autres. Peu étaient parents maintenant et la plupart venaient de pays différents; ils avaient une langue et des habitudes distinctes. Soeur Branch raconta qu'ils mangeaient seuls plutôt qu'en commun et qu'ils préféreraient s'abstenir d'un chocolat qui sortait d'une boîte ouverte par l'un des malades. C'est ainsi qu'ils jouaient aux cartes, mais seulement au solitaire. Ils écoutaient la même station radiophonique, mais chacun avait sa propre radio. Ils partageaient le chalet construit par Nick, qui était très adroit de ses mains. Par beau temps, ils allaient s'asseoir près de la mer et se laissaient laver par l'eau salée. Ils respiraient le même air salin et mangeaient leurs repas individuels préparés par la même Soeur.

"Au début, les soeurs faisaient leur linge. Elles commandaient des gros rouleaux de tissu et tout le monde était habillé pareil", raconte Soeur Branch. "Dans mon temps, ils commandaient leur linge tout fait du catalogue Eaton's ... Ils aimaient ça quand le catalogue arrivait, mais bien sûr on leur permettait un certain montant seulement. On ne pouvait pas les gâter avec trop de linge. Les lépreux choisissaient ce qu'ils voulaient et les soeurs le commandaient, s'ils en avaient besoin ... Quand le catalogue arrivait, ça les tenait occupés. Il n'y a pas seulement les lépreux qui sont comme ça. D'autres personnes sont comme ça aussi."

Soeur Branch fit un geste en direction d'une fenêtre ouverte d'où elle pouvait voir quelqu'un en train de tondre le gazon. "Nous avions des hamacs dans le jardin. Nous ne les suivions pas dehors parce qu'ils voulaient être tout seuls. Vous savez, ils aimaient bien surveiller leurs jardins et en prendre soin malgré leurs mains brisées. Les femmes aimaient surtout les fleurs et les hommes les légumes."

Comme plusieurs handicapés, les patients parvenaient à s'adapter

aux conditions imposées par leur maladie. Jean aimait son jardin et l'entretenait lui-même bien qu'il n'eût pas de doigts. "Il désherbait en usant les côtés de ses mains. Toute sa famille est morte de la lèpre. Sa femme est morte jeune ... Elle avait passé deux ans seulement au lazaret. Paisible il ne se chicanait jamais", raconte Soeur Branch.

Jim Losier passa plusieurs heures avec Jean. "Pour fumer, il mettait une pierre sur la table, les allumettes, et une soeur remplissait sa pipe..." D'abord, il plaçait sa pipe sur le bord de la table, ensuite, il mettait l'allumette dans sa bouche, puis la frottait contre la pierre. Rapidement il posait l'allumette allumée sur la table, le bout enflammé au-dessus du bord de la table, il prenait sa pipe avec sa bouche, la tenait sous la flamme et prenait des bouffées jusqu'à ce qu'elle s'allume. Sa fille Julie avait l'habitude de poser son livre de prières sur le plancher en face d'elle et tournait les pages avec les moignons de ses mains.

Jean allait chaque jour sur la côte. Un jour, il ne revint pas pour souper. Soeur Branch se rappelle : "Nous avons envoyé Philorome pour voir et Philorome est revenu et il a dit : "Parti, parti." On s'est rendus à la côte. Il était mort là, sur la plage. Les hommes sont venus et l'ont ramené. Il avait été pêcheur. Oh! comme il se sentait chez lui au bord de l'eau."

Lorsque les patients mouraient, nous raconta Soeur Légère, ils étaient embaumés au lazaret. "On les exposait dans leur chambre. On poussait le lit. On les descendait dans la chapelle des lépreux pour le service ... J'ai assisté à la mort de Philorome. Il est mort subitement comme son père. Ils sont enterrés dans le cimetière des lépreux. Un seul n'était pas catholique, et il est enterré à part des autres."

Jean n'était pas le seul à aimer la plage. Nick allait sur la côte et s'enivrait. "Des fois il restait coucher là. On n'allait pas le chercher. Il faisait des meubles ... des cendriers, et il vendait ça, et ça lui faisait de l'argent. Il se faisait apporter sa boisson par des gens de la place." Patricia Young se rappelle Nick. "C'était tout un gars", dit-elle. "Un tas de filles pensaient qu'il était bien ... Je pourrais en nommer quatre ou cinq. Elles ne me remerciaient pas pour le faire ... Elles devaient être invitées à s'en aller du lazaret."

Lorsqu'un patient était guéri, personne ne se réjouissait plus de sa guérison, à part sa famille, que la Soeur qui l'avait soigné. Betty n'avait que vingt et un ans. "Une belle petite Chinoise. Elle a guéri très vite", se remémore Soeur Branch en souriant. "Dr Robichaud l'a

accompagnée jusqu'à Montréal parce que, dans le train, si on avait su qu'elle venait du lazaret, les gens auraient peut-être protesté. Il l'a ramenée jusqu'à Montréal et sa famille est venue à la gare. Dr Robichaud a dit qu'il n'avait jamais vu tant de joie. Son père l'a prise dans ses bras et l'a levée en l'air, ses frères ont fait la même chose. Ils étaient tellement contents de la revoir."

Soeur Branch n'a jamais su exactement ce qu'il était advenu de Sam et se le demande encore; elle se souvient de lui. Lorsque les enfants venaient et chantaient pour les patients, Sam, un autre Chinois, frappait dans ses mains et chantait à l'unisson. Il craignait les douches, aussi prenait-il son bain dans une cuvette. Les Soeurs ont dit qu'il "se baignait dans une soucoupe, mais il était toujours propre; il s'en est allé. On n'en a plus entendu parler." C'était durant la guerre. Le Chinois avait payé un droit de cinq cents dollars pour entrer au Canada, et cette somme était remboursée s'ils désiraient retourner dans leur pays. "Il s'en retourna chez lui, mais il y avait une révolution en Chine à ce temps-là. Il avait été guéri avec les vieux remèdes. Il venait d'un petit village près de Canton. On a souvent parlé de lui en souvenir ... Il a peut-être été tué aussitôt qu'il est arrivé là-bas parce qu'il venait d'un pays capitaliste."

Jim Losier, lui aussi, portait en lui certains moments angoissants qu'il partageait avec les patients. "Il y avait un gars qui s'appelait Lommes. Il avait fait la Première Guerre comme moi. Il me cherchait tout le temps parce que j'étais revenu de la guerre, moi aussi. Il avait marié une Anglaise. Sa femme est venue le visiter avec ses deux petits garçons. Ah! c'était triste. Il voulait embrasser les garçons et elle ne voulait pas. Il voulait les toucher, mais elle les enlevait. Ils étaient petits, bien habillés. Elle avait peur, vous savez. On ne peut pas la blâmer. Elle ne voulait pas s'approcher de lui. Ça le fâchait, ça lui brisait le coeur. Il n'était pas fâché après elle, mais après lui-même. Après un bout de temps, elle est retournée en Angleterre..."

M. Losier s'éclaircit la voix. "Il y avait aussi un homme appelé Jon qui chantait. Oh! il avait toute une voix pour chanter, riche et douce. On pouvait l'écouter toute la journée. Ses yeux étaient presque partis. La maladie les avait détruits."

"Un autre garçon était aveugle. Aussi il n'avait pas de mains. Il avait une petite table qu'il aimait beaucoup et les Soeurs l'ont apportée pour la nettoyer. Elles l'ont lavée et ont mis une toile cirée dessus. Quand

elles en ont fini, elles lui ont rapporté, mais il pouvait sentir l'huile. Il a demandé à la soeur qu'est-ce qui était arrivé à sa table. Elle lui répondit qu'elle l'avait lavée et couverte d'une toile cirée. Oh! il était fâché et essayait d'enlever la toile avec ses dents. Il était d'un pauvre état cet homme-là; la chair tombait de son corps. Il passait son temps au lit. Il savait que personne voulait aller près de lui."

"Il y avait une fille qui était née au lazaret", raconte Soeur Branch. "Le Dr Smith l'a mise au monde et elle a été adoptée par une famille qui vivait en dehors du village. Elle est toujours vivante. Elle m'écrit à tous les Noël et me visite tous les étés. Vous savez, c'était ma bonne. Après qu'elle a grandi, les gens savaient qu'elle était venue au monde au lazaret. Personne ne voulait l'engager et ils l'ont amenée au lazaret où elle a travaillé pour moi pendant deux ans. Elle avait sa chambre avec les autres bonnes. Elle ne s'est jamais mariée. Elle vit au Québec. Elle passe soixante-dix maintenant, vous savez."

Une fois, Soeur Branch eut à faire des arrangements pour la naissance d'un bébé au lazaret. Ses yeux scintillent comme elle se remémore l'événement. Régina était enceinte lorsqu'ils ont découvert qu'elle avait contracté la lèpre à Toronto. "Ils l'ont admis tout de suite et sa fille est née là. En fait, je l'ai mise au monde moi-même. Dr Robichaud est venu la voir. Il était à peu près sept ou huit heures, Soeur Alfreda Haché et moi étions avec elle et elle était en travail depuis le matin. Son travail a progressé après sept heures et elle était à demi complète quand on a appelé Dr Robichaud ... elle s'est mise à pousser parce qu'elle n'aimait pas Dr Robichaud. Elle le trouvait trop froid et elle pria pour qu'il ne touche pas son bébé. Je tenais le bébé par les chevilles quand il est arrivé. Bien sûr, il a dû couper le cordon..."

"Nous avons apporté le bébé en dehors du lazaret et on l'a placé à l'infirmerie des Soeurs. Elle (Régina) n'avait pas le droit de le prendre. On pouvait seulement lui montrer à travers la grille de la chapelle. Soeur Lucienne Thomas fut nommée gardienne du bébé. Elle en a pris soin jusqu'à ce qu'il ait un mois. Après il est venu, le père, et l'a apporté à sa soeur." Trois ans plus tard, Régina quittait le lazaret. "Elle n'a pas été renvoyée, mais elle n'était plus contagieuse et le ministère lui a dit que si elle voulait aller chez elle, elle pouvait y aller. Elle est venue nous visiter plusieurs fois, mais sans la fille. Elle était au collège. Elle (Régina) voulait voir les arbres qu'elle avait plantés ... vous savez, ils avaient bien poussé..."

Si possible, une attention particulière était apportée aux enfants. Soeur Branch se rappelle un petit garçon appelé Joe. “Il venait de l’Ouest. Son père était venu avec lui et nous avait dit : “Il va perdre ses classes.” Il avait neuf ans et Soeur Caissie lui faisait la classe ... mais nous ne l’avons pas gardé longtemps. À ce temps-là les patients devaient être négatifs pendant un an avant d’être envoyés. Dr Robichaud l’a seulement gardé pendant six mois. Étant un enfant, sa place n’était pas avec les adultes; sa place était avec sa famille. Le docteur de la famille était prêt à reprendre le petit Joe; nous lui avons renvoyé en lui disant de continuer le traitement. Je suis sûre qu’il a réussi une grade durant son temps ici. Il était très intelligent.”

“Un garçon de onze ans est resté avec nous autres pendant presque deux ans. Il venait de Toronto et ses parents avaient dit à leurs amis qu’il était à Tracadie pour étudier la musique. Les soeurs lui montrèrent à jouer la guitare, donc on peut dire qu’il y avait un peu de vérité dans ça.”

Les patients chinois avaient la permission d’augmenter leur régime alimentaire d’hôpital avec des aliments qui leur étaient particuliers, qui étaient importés de Montréal. Hum commanda même différentes semences de légumes verts qu’on ne trouvait pas à Tracadie et qu’il planta dans son propre jardin. Il donna aussi des leçons, aux Soeurs, sur les mauvaises herbes de la région qui étaient comestibles et sur celles qui ne l’étaient pas. Il avait une préférence pour les feuilles de pissenlits: il les faisait cuire avec du riz et du poulet, et il mangeait cela avec des bâtonnets. Les Soeurs n’essayèrent jamais ses recettes, mais Soeur Branch ajoute : “Vous savez, quand ça cuisait, ça sentait pas mal bon.”

Hum travaillait sans cesse. “Quand on est rentré dans la maison neuve, il nous a fait des poteaux pour ouvrir les chassis. Des fois si un manche de marteau était brisé, il nous l’arrangeait”, se rappelle Soeur Légère. Elle s’arrêta un moment, songeuse : “Hum, lui, quand quelqu’un mourait qu’il connaissait et qu’il voyait un petit enfant, il disait que c’était le mort qui était revenu dans le petit enfant. Malgré qu’il était catholique, ça lui avait resté. C’était le meilleur homme qu’on a jamais vu, jamais impatient, il ne se chicanait jamais avec les autres. Il nous aidait beaucoup.”

Soeur Frigault visitait souvent Mme Perehudoff. “Elle m’appelait Soeur Frico”, nous dit-elle avec un sourire affectueux. “Elle était mariée, c’était difficile pour elle. Elle avait un frère, Nick...”, dit Soeur

Branch. "... ses pieds étaient atteints, donc elle avait de la difficulté à monter et descendre les escaliers, mais elle avait son jardin. Son frère en prenait soin. Elle s'y rendait tous les jours. Même si leurs pieds sont ulcérés, ils ne sentent pas de douleur."

Mme Fitzgerald se souvient de Mme Pehudoff lorsqu'elle habita avec les autres la maison des Ryan. "Chaque jour je passais par là pour me rendre à mon travail et elle venait à la barrière et m'envoyait la main. Quoi qu'il en soit, un jour, je passais par là et elle me dit : "Vous savez, j'admire votre chapeau. C'est pour ça que je viens vous voir, pour voir le chapeau." Je me souviens, c'était un chapeau de feutre rose. Un jour elle se tenait à la barrière, j'ai enlevé mon chapeau et je l'ai mis sur sa tête. "Maintenant, le chapeau est à toi", lui dis-je; elle aimait ce chapeau, elle l'a porté jusqu'à ce qu'il soit usé à la corde."

Bien que Philorome ait pu être atteint de la lèpre à ses premiers stades, sa soeur Archange, Hortense comme l'appelaient ceux qui se souviennent d'elle, n'a jamais eu la maladie. Pourtant, elle aussi est allée au lazaret lorsqu'elle était adolescente, et elle y passa presque toute sa vie. Sept de ses frères et soeurs de même que ses parents furent eux aussi atteints de la lèpre; un autre de ses frères est mort à l'hôpital pour malades mentaux à Saint John. Puisqu'elle ne pouvait aller nulle part, les Soeurs l'accueillirent au lazaret comme patiente. "Elle travaillait au ménage et à la vaisselle et on lui donnait un petit salaire", raconte Soeur Frigault. Archange apprit aussi la couture et le crochet, et certaines de ses pièces étaient vendues aux visiteurs. Elle faisait également des fleurs en papier qu'elle suspendait comme décoration.

Archange, Mme Pehudoff et Hum furent les derniers résidents du lazaret. À ce moment, aucun d'eux n'avait la lèpre. Hum et Mme Pehudoff avaient été guéris par le diasone, mais ils ne désiraient plus partir. Ils avaient vieilli au lazaret et avaient perdu contact avec leurs familles. En février 1964, Hum mourut d'urémie; en juin de la même année, une congestion cérébrale emporta Mme Pehudoff. "Il restait Archange, dit Soeur Frigault, qui n'avait jamais eu la lèpre." Comme les Soeurs voulaient fermer le lazaret, elles durent chercher une place pour Archange. Plusieurs résidences pour personnes âgées refusèrent de la prendre à cause de ses antécédents familiaux. On trouva enfin un foyer pour personnes âgées loin de Tracadie, mais dans la province. Elle y mourut en 1977. "Les soeurs ont soigné les lépreux pendant 97 ans." Le lazaret ferma ses portes en 1965.

Certificate of Freedom From Leprosy, *copy*

I have to-day Oct 25 1897
 examined Duncan Gillis whom I find at this
 date free from any external trace of Leprosy.

A. C. Smith M. D.
 Inspector of Leprosy for
 the Dominion.

Subscribed by A. C. Smith
Oct 25 - 1897

Certificat de guérison de la lèpre.
 Papiers du Dr A. C. Smith, Centre de documentation de la
 Société historique Nicholas-Denys,
 Centre universitaire de Shippagan.

La lèpre existe toujours au Canada. Les victimes sont isolées pendant une courte période dans des hôpitaux jusqu'à ce que leur maladie ne soit plus infectieuse, c'est-à-dire pendant une période d'un mois environ. Par la suite, le traitement peut se poursuivre à domicile et elles peuvent mener une vie à peu près normale. Mais où sont les victimes de la maladie de Hansen? Pourquoi ne se montrent-elles pas, pourquoi ne parlent-elles pas de leur maladie dans l'espoir que leurs témoignages personnels amélioreront le sort de leurs compagnons d'infortune? Elles ne le peuvent pas. À une époque où les homosexuels rendent publics leurs choix de vie, à une époque où les ex-prisonniers et anciens alcooliques osent parler de leur vécu, "le lépreux" continue de vivre dans son isolement parce qu'il est le dernier tabou de la société. Notre livre lui est dédié.

La répugnance qu'inspirait l'idée de la lèpre aux temps bibliques est ravivée chaque jour par les histoires et les articles des écrivains modernes: les allusions traditionnelles concernant les lépreux sont probablement écrites sans penser à mal mais elles peuvent causer un préjudice désastreux aux anciens patients des léproseries qui ont pu retourner à une vie normale chez eux après avoir été reconnus non infectieux.

Dr Aldoria Robichaud,
 cité dans *Le Droit* (Ottawa)
 le 13 février 1959

Épilogue

“Ça tout commencé avec les lépreux et le travail a continué. Si Tracadie s'est développé, c'est à cause d'elles...”¹

Soeur Dorina Frigault,
le 16 juillet 1981

Les Soeurs sont venues s'occuper des victimes de la lèpre et elles ont fini par ouvrir l'hôpital, l'orphelinat, l'académie et le pensionnat. Outre le programme scolaire, elles donnaient un cours commercial et un programme de sciences ménagères. Elles enseignaient également la peinture et la musique. Pendant longtemps l'établissement “avait le plus gros personnel salarié dans Tracadie”, dit Soeur Frigault².

“Les soeurs ont gardé bien des vieux garçons et vieilles filles que personne pouvait garder. Ils donnaient des biens aux soeurs ... c'est comme ça que les soeurs ont eu les terres dont elles avaient besoin pour nourrir les orphelins. Au début les soeurs faisaient tout elles-mêmes: les matelas avec du crin de cheval, elles faisaient les souliers, elles tricotaient les bas ... Quand je suis entrée, on était cinq nouvelles. On était soixante-douze soeurs.”³

“Un prêtre disait que le gouvernement se creusait la tête à savoir comment les soeurs pouvaient opérer un hôpital avec si peu. On a ouvert une école de garde-malades pour les soeurs en 1950 et ensuite on a eu la permission d'instruire les laïques. Le gouvernement n'a jamais donné un sou d'octroi pour l'école des garde-malades. Bien des gens payaient avec des produits de la ferme, d'autres ne pouvaient pas payer. Ils payaient le docteur, et l'hôpital restait là. Il y en a que lorsqu'ils ont eu le moyen de payer, ils avaient oublié ça. Les soeurs ont brûlé les

livres de comptes”, dit Soeur Frigault. “Ça coûtait trente dollars par mois pour pensionner à l’Académie. Il y en a qui ne pouvaient donner que quinze dollars ... Ils étaient logés, nourris, chauffés et éclairés.” La voix de Soeur Frigault s’élève pendant qu’elle se remémore les durs efforts de ces premières années.

“Rien se perdait. On avait une bonne nourriture, mais pas de friandises. On mangeait nos croûtes ... Soeur Christie, c’est une sainte, mais elle a passé sa vie dans le jardin. L’automne, elle ramassait les légumes, les fruits, la rhubarbe. On avait le pensionnat et l’hôpital à nourrir ... tout le monde aidait : les soeurs, les élèves, les orphelins ... Au début, plusieurs jeunes soeurs sont mortes de tuberculose, mais à part ça, si vous allez voir au cimetière, vous verrez à quel âge elles sont mortes; elles ont travaillé dur ... Soeur Ste-Élizabeth avait 99 ans, Soeur Légère a 109 ans*, Soeur Bernier avait 100 ans. Elles prenaient la vie du bon côté et le fait de vivre en communauté; c’est comme une famille.”

Le 6 janvier 1943, les Soeurs ont presque tout perdu. Soeur Robichaud n’oubliera jamais ce jour-là. “On était à la chapelle et en sortant, les interphones sonnaient très fort. J’étais supérieure à l’époque. J’ai pris le téléphone et une soeur m’a dit que le feu était à l’hôpital. Après la chapelle, chaque soeur se présentait devant la supérieure pour demander les permissions de la journée ... Je leur ai dit que le feu s’était déclaré au quatrième étage. Celles qui pouvaient sont venues pour aider, les autres sont allées à la chapelle pour prier ...”

“Moi je surveillais de peur que ça vienne du côté du cloître car il y avait des soeurs malades ... Après un bout de temps, on a dit qu’il serait mieux de les transporter ailleurs. Je suis allée voir pour des hommes, un s’avança et je lui dis qu’il était trop petit. C’était le vicaire. Il me dit : “Je suis fort”, et il est venu.”

“Une fois le quatrième vidé, on a vidé le deuxième et le premier. Moi, je faisais la navette d’un plancher à l’autre. Il faisait très froid. Ils ont mis les boyaux à la rivière et l’eau gelait dedans. Les pompiers sont venus de Chatham et Newcastle. L’eau gelait avant d’arriver à la bâtisse, c’est pour ça qu’ils n’ont pas pu l’éteindre.”

Soeur Branch a poursuivi : “Il n’y avait pas de malades au troisième étage, là où se trouvait la salle d’opération. Quelqu’un a appelé à l’église, et les cloches se sont mis à sonner. Évidemment, la première chose que nous devons faire, c’était d’évacuer les malades. Il y avait une petite fille qui venait tout juste d’être opérée la veille ... On n’avait

pas d'ascenseur. On avait un monte-plats et on l'a mise dessus. C'est comme ça qu'on a sorti les malades qui ne pouvaient pas monter et descendre les escaliers. Entre l'académie et l'hôpital, il y avait un pont couvert, alors on les a tous placés là pendant qu'on évacuait les autres étages. Puis des gens ont commencé à arriver et l'évacuation s'est faite plus rapidement."

"On a réussi à sauver plusieurs choses, les matelas, les oreillers, la literie, les effets personnels des malades. J'ai sauvé ma table d'opération ... La table pesait deux mille livres. Trois hommes l'ont descendue par l'escalier, et quand ils l'ont rapportée, ils ont dû se servir d'une poulie pour la soulever."

"Aussitôt qu'on a pu, on a commencé à transporter les malades à l'académie. Soeur Roseline Légère s'est occupée des lépreux et elle est allée avec eux au foyer Ryan."

"C'était durant les vacances", dit Soeur Robichaud. "On avait des petits garçons comme pensionnaires, on a dû prendre leur place pour y installer les malades." Elles gardèrent le pensionnat pour les jeunes filles.

"À l'académie, on a commencé à étendre des matelas par terre. Tous les malades étaient au lit à l'heure du souper", rappelle Soeur Branch. Une fois les malades installés à l'académie, le pont couvert, comme l'appelle Soeur Branch, fut détruit pour empêcher le feu de s'y propager. Le lendemain, il ne restait plus de l'ensemble des édifices que l'académie.

Ainsi que l'avait fait le petit groupe de fondateurs soixante-quinze ans plus tôt, les Soeurs cherchèrent les croix qu'elles devaient porter, mais ne trouvèrent que des défis à relever. "On a commencé tout de suite les démarches pour reconstruire. Il n'y avait pas d'assurance, il fallait emprunter", dit Soeur Robichaud. En janvier 1946, le nouvel hôpital général ouvrit, alors que le cloître et le lazaret ouvrirent quelques mois après. Le nouveau bâtiment était de brique et à l'épreuve du feu. Il contenait 80 lits.

Grâce à l'adoption du diasone, la lèpre au Canada était déjà vaincue. L'incendie marqua alors la fin d'une époque, mais vingt ans devaient s'écouler avant que le lazaret ne ferme à jamais ses portes aux lépreux.

NOTES

Les sources des faits rapportés dans le présent ouvrage sont trop nombreuses pour les citer toutes. Les lecteurs qui désireraient consulter ces sources trouveront les versions intégrales du manuscrit dactylographié original, des notes et de la bibliographie aux Archives publiques du Nouveau-Brunswick, à Fredericton (N.-B.), à l'Université de Moncton, à Moncton (N.-B.), et à la Bibliothèque nationale, à Ottawa. Seules sont données les références des citations directes. Les autres documents consultés sont énumérés à la fin des notes de chaque chapitre.

Introduction

1. Peter Richards, *Introd. à The Medieval Leper and his Northern Heirs* (Grande Bretagne, 1977), p. xvi.
2. *Ibid.*, p. xv.

Autres sources consultées : Archives publiques du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; Dr A. McPhedran, "Leprosy in Cape Breton, Nova Scotia", *Canadian Journal of Medical Science*, 6 (1881); "Lifting the Leprosy Stigma", *Time*, 10 mai 1982; Dr W. Brenton Stewart, *Medicine in New Brunswick* (Moncton, 1974); Donat Robichaud, *Les Robichaud, Histoire et Généalogie* (Bathurst, 1967).

Chapitre premier

1. "The Strange and Tragic History of the Lazaretto at Tracadie, N.B.", *The Daily Telegraph* (Saint John, N.-B.), 20 juillet 1880.
2. Robert Cooney, *A Compendious History of the Northern Part of the Province of New Brunswick and the District of Gaspé in Lower Canada* (Halifax, 1832), p. 32, 33, 34-5.
3. Placide Gaudet, "Le Lazaret de Tracadie", *L'Évangéline* (Weymouth, N.-É.), 7 avril 1892.
4. Placide Gaudet, "Tracadie, N.-B.", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 21 septembre 1882.

5. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. Dr A. Key to Honorable W.F. Odell, Miramichi, N.-B., 28 février 1844.
6. Dr William H. Meyer, "History of Leprosy in Louisiana". Rapport présenté à la 75e assemblée annuelle du Louisiana State Medical Society, en Nouvelle-Orléans, 3 mai 1955.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Registres de la paroisse de Tracadie; Placide Gaudet, "Origine des Brideau et des Thomas de Tracadie, N.-B.", *Cahier de la Société Historique Acadienne*, 11, No 10 (1968); Médard Léger et Livin Cormier, "Pèlerinage Historique à Caraquet", *Cahier de la Société Historique Acadienne*, 1, No 4 (1964); Albert Landry, Capucin, "Alexis Landry de Caraquet et ses Descendants (1721-1798)", *Cahier de la Société Historique Nicolas-Denys*, 11, No 1 (1974); Albert Landry, Capucin, "Il y a deux cents ans", *Cahier de la Société Historique Nicolas-Denys*, 1, No 4 (1972); Placide Gaudet, "Alexis Landry", *L'Évangéline* (Weymouth, N.-É.), 7 avril 1892; Placide Gaudet, "Michel et Pierre Bastarache", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 16 avril 1889; William F. Ganong, "The History of Tracadie", *Acadiensis*, 6, No 3 (1906); Dr Ulysse-J. Bourgeois, *L'Abbé F.X. Lafrance, premier curé de Tracadie (1842-1852)*, (Moncton, 1961).

Chapitre deux

1. Philias F. Bourgeois, c.s.c., *Vie de l'Abbé François-Xavier Lafrance* (Montréal, 1913), p. 16, 17-18, 21, 37, 51, 52, 55.
2. Archives publiques du Nouveau-Brunswick. H.W. Baldwin, sheriff, to the Clerk of the Peace for Gloucester County, N.B., Bathurst, N.-B., 13 mars 1844.
3. A.P.N.-B. Rev. F.X. Lafrance and I. Blackhall to Lieutenant-Governor Sr. W.M.G. Colebrooke, Caraquet, N.-B., 28 février 1844.
4. P.F. Bourgeois, p. 56.
5. A.P.N.-B. Report of Doctors A. Key, J.B. Toldervey, A.H. Skene, and Robert Gordon to Lieutenant-Governor Sir W.M.G. Colebrooke, Chatham, N.-B., 5 avril 1844.
6. Ibid.
7. "Disease at Tracadie and Neguac", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 13 avril 1844.
8. "Absurd Rumor", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 8 mai 1844.
9. "The Leprosy at Tracadie", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 15 juin 1844.
10. "The Leprosy", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 26 juin 1844.
11. "Country Gloucester", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 5 juin 1844.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Canada; Archives publiques du Nouveau-Brunswick; James F.W. Johnson, *Notes on North America* (Edinburgh, 1851), II; "Disease in the County of Gloucester", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 30 mars 1844; Alexander Boyle, M.D., "The Leprosy in New Brunswick", *The London Medical Gazette*, XXXIV (9 août 1844); Robert Bayard, M.D., "Greek Elephantiasis as Occurring in Tracadie and its Vicinities", *The Lancet* (1er septembre 1849); Philip A. Kalisch, "Tracadie and Penikese Leprosaria: A comparative analysis of societal response to leprosy in New Brunswick, 1844-1880, and Massachusetts, 1904-1921", *Bulletin of the History of Medicine*, XLVII (1973); Doreen

Menzies Arbuckle, *The North West Miramichi* (Ottawa, 1978); "The Leprosy", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 26 juin 1844; Félix M. Lajat, O.S.B., *Le Lazaret de Tracadie et la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph* (Montréal, 1938).

Chapitre trois

1. A. Danel, S.J., *Historique des Lazarets de Sheldrake et de Tracadie, Nouveau-Brunswick*, Manuscrit (Bibliothèque du Collège communautaire de Bathurst), p. 16; F.M. Lajat, op. cit., p. 85.
2. Tiré d'une entrevue avec Soeur Victoria Branch, R.H.S.J., 27 mai 1982.
3. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, House of Assembly Journal for 1845, rapport du Dr A. Key au lieutenant-gouverneur Sir W.M.G. Colebrooke, p. 166.
4. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1845, p. 194.
5. A.P.N.-B., N.B. Executive Council, M.G. 9, A1, Vol. 115, p. 458.
6. Ibid., p. 493.
7. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1846, appendix LXXXIII.
8. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1848, p. 59.
9. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1849, p. 157.
10. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1847, appendix XCIV.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; registres de la paroisse de Tracadie; rapport du recensement de 1861 pour le comté de Gloucester, au N.-B.; entrevue avec M. Hilarion Coughlan, 8 novembre 1982; Placide Gaudet, "Tracadie, N.-B.", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 28 septembre 1882.

Chapitre quatre

1. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, House of Assembly Journal for 1848, p. 59.
2. Ibid.
3. Ibid., p. 67.
4. Ibid., p. 67-68.
5. Ibid., p. 151.
6. Ibid. pour 1845, p. 169.
7. Ibid. pour 1848, p. 150.
8. A.P.N.-B., N.B. Executive Council, M.G. 9, A1, Vol. 116, p. 630.
9. Ibid., p. 631.
10. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1848, p. 151.
11. Delta, "Tracadie Leprosy", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 11 mars 1848.
12. Ibid., 18 mars 1848.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 19 février 1848; *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 15 février 1848; Dr Robert Bayard, "Tracadie Leprosy", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 26 février 1848 et 4 mars 1848; Delta, "Tracadie Leprosy", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 1er avril 1848.

Chapitre cinq

1. "Arrival of Emigrants", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 8 juin 1847.
2. "Boards of Health", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 29 février 1848.
3. "The Sheldrake Island Affair", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 11 avril 1848.
4. "Lepers at Sheldrake Island", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 13 juin 1848.
5. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, House of Assembly Journal for 1849, p. 155, 157.
6. Ibid., Appendix CCXXIV.
7. Archives publiques du Nouveau-Brunswick, Pétition n° 68 par le Révérend Lafrance et autres, 3 février 1849.
8. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1849, p. 169.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; registres de la paroisse de Tracadie; Harold Wright, "Irish Emigration—1847 Tragedy Recalled", *Le Nouveau-New Brunswick*, 6, No 1 (1981); James A. Fraser, *By Favorable Winds, A History of Chatham, N.B.* (Chatham, N.-B., 1975); "Proceedings of Sessions", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 1er août 1848.

Chapitre six

1. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, N.B. Executive Council, M.G. 9, A1, Vol. 116, p. 651.
2. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1850, p. 160.
3. Ibid.
4. Ibid., p. 159.
5. A.P.N.-B., N.B. Executive Council, M.G. 9, A1, Vol. 116, p. 652.
6. Ibid., p. 653.
7. James F.W. Johnson, op. cit., p. 24, 25, 27.
8. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1850, p. 160.
9. Dr Robert Bayard, "The Tracadie Disease", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 22 avril 1850.
10. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1850, p. 161.
11. F.-M. Lajat, op. cit., p. 129-30. James Davidson au Dr Labillois, s.d.
12. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1851, appendix CXX.
13. F.-M. Lajat, op. cit., p. 131. Dr Labillois au Bureau de Santé, 5 août 1850.
14. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1851, appendix CXXI.
15. Ibid.
16. Ibid., appendix CXX.
17. Ibid., appendix CXXI.
18. Ibid.
19. Ferdinand Gauvreau, "The Government and the Lepers", *The Morning Freeman* (Saint John, N.-B.), 1er juin 1861.
20. A. Danel, S.J., op. cit., p. 69.
21. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1851, appendix CXX.
22. Ibid., pour 1852, appendix CLIX.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; Carte historique de Tracadie, registres paroissiaux; Patrice Gallant, *Les registres de la Gaspésie (1752-1850)* (Matapédia, P.Q., 1968); Sr St-Jean-de-Goto à Mère Supérieure à Montréal, Tracadie, N.-B., 10 novembre 1872; Placide Gaudet, "Le Lazaret de Tracadie et le docteur LaBillois", *Le Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 12 juillet 1894; *Dictionnaire Biographique du Canada* (Toronto et Québec, 1977), Vol. IX; Ferdinand Gauvreau, "The Government and the Lepers", *The Morning Freeman* (Saint John, N.-B.), 1er juin et 15 juin 1861; "Legislative Proceedings", *The New Brunswick Courier* (Saint John, N.-B.), 16 mars 1850; Edouard Lefebvre de Bellefeuille, "Les Léproux de Tracadie", *La Revue Canadienne*, VII (1870).

Chapitre sept

1. Complimentary address to Rev. Mr. Gauvreau, *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 3 mars 1852.
2. F.-M. Lajat, op. cit., p. 120.
3. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Microfilm F-140, Tracadie Lazaretto, its patients and other lepers in New Brunswick. Notes compiled by Dr. W.B. Stewart of Moncton, N.B.
4. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1853, appendix CLXIII.
5. A.P.N.-B., Petition No. 150. Bonaventure Savoy and others praying that Dr. C. LaBillois may be employed at the Lazaretto at Tracadie, 8 mars 1853.
6. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1854, appendix CCXLIV.
7. Ibid., appendices CCXLIII et CCXLIV.
8. Ibid., appendix CCXLIV.
9. A.M. Pope, op. cit., p. 743.
10. Ferdinand Gauvreau, "The Government and the Lepers", *The Morning Freeman* (Saint John, N.-B.), 30 mai 1861.
11. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1854, appendix CCXLIV.
12. Edouard Lefebvre de Bellefeuille, op. cit., p. 573.
13. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1862, appendix No. 14.
14. Ibid., pour 1853, appendix CLXIV, p. 221.
15. Ibid., pour 1858, appendix DLXXXVIII.
16. F.-M. Lajat, op. cit., p. 142.
17. Ibid., p. 144.
18. Ferdinand Gauvreau, "The Government and the Lepers", *The Morning Freeman* (Saint John, N.-B.), 30 mai 1861.
19. Ibid., 1er juin 1861.
20. Ibid., 4 juillet 1861.
21. Ibid., 6 juillet 1861.
22. Ibid., 1er juin 1861.
23. Ibid., 4 juillet 1861.
24. Ibid., 6 juillet 1861.
25. Ibid., 1er juin 1861.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Arthur Hamilton Gordon, *Wilderness Journeys in New Brunswick* (Saint John, 1864); *Dictionnaire Biographique du Canada* (Toronto et Québec, 1972), Vol. X; A.M. Pope, "At Tracadie, New Brunswick", *Catholic World*, XXXVI, No 47 (1883); "Tracadie Lepers", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 14 juillet 1855; Placide Gaudet, "Le Lazaret de Tracadie et le Dr LaBillois", *Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 12 juillet 1894.

Chapitre huit

1. Archives provinciales du Canada, Dr J.C. Taché, "Questions Regarding Leprosy", p. 34.
2. A. Danel, op. cit., p. 84.
3. Tiré d'une entrevue avec la défunte Mrs. Dorothy (Young) Fitzgerald, 26 mai 1982.
4. Archives publiques du Nouveau-Brunswick, House of Assembly Journal for 1867, appendix 13, p. 19.
5. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1892, Vol. XXV, No. 5, Department of Agriculture report No. 10, p. 21.
6. *Dictionnaire Biographique du Canada* (Toronto et Québec; 1977), Vol. IX, p. 615.
7. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1868, appendix 11, p. 19.
8. Ibid.
9. Ibid.
10. Ibid., pour 1867, appendix 13, p. 19.
11. Arthur Hamilton Gordon, op. cit., p. 37.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; 1861 Census report for Gloucester County, N.B.; "County Gloucester", *The Gleaner* (Chatham, N.-B.), 16 août 1862; Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, à Shippagan, Dr A.C. Smith Letter Book. Dr Smith au Dr Montizambert, Directeur général de la Santé publique, 9 avril 1904; Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à Montréal, Lettres circulaires (1916-1928); Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, de Tracadie.

Chapitre neuf

1. F.-M. Lajat, op. cit., p. 161.
2. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, House of Assembly Journal for 1868, appendix 11, p. 18.
3. A. Bernard, op. cit., p. 76. Rev. Jean-Marie Paquet à Mère Mance, à Montréal, 10 janvier 1868.
4. Ibid., p. 82.
5. F.-M. Lajat, op. cit., p. 170. Révérend Gauvreau à Mère Mance, à Montréal, juin 1867.
6. A. Bernard, op. cit., p. 86.
7. F.-M. Lajat, op. cit., p. 185-86. Mgr Bourget à Mère Mance, 10 septembre 1868.
8. A. Bernard, op. cit., p. 91.
9. Archives du diocèse de Bathurst, Télégramme de Mgr J. Rogers, septembre 1868.

10. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 3 (1860-1881), p. 265.
11. Ibid.
12. F.-M. Lajat, op. cit., p. 193.
13. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 3 (1860-1881), p. 265.
14. Archives des R.H.S.J., à Tracadie. Mère Pagé à Mère Supérieure, à Montréal, 25 septembre 1868.

Autres sources consultées : Antoine Bernard, *Les Hospitalières de Saint-Joseph et leur oeuvre en Acadie* (Vallée-Lourdes, N.-B., 1958); Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne* (Montréal, 1935); Archives des R.H.S.J., à Montréal.

Chapitre dix

1. Archives des R.H.S.J., à Tracadie. Mère Pagé à Mère Supérieure, à Montréal, 25 septembre 1868.
2. Ibid.
3. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 3 (1860-1881), p. 266.
4. Archives des R.H.S.J., à Tracadie. Mère Pagé à Mère Supérieure, à Montréal, 25 septembre 1868.
5. Ibid.
6. Ibid.
7. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 3 (1860-1881), p. 272.
8. Archives des R.H.S.J., à Tracadie. Mère Pagé à Mère Supérieure, à Montréal, 25 septembre 1868.
9. Ibid.
10. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 3 (1860-1881), p. 276.
11. Ibid., p. 282.
12. Ibid.

Chapitre onze

1. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Vol. 3 (1860-1881), p. 284, 285-86.
2. Ibid., p. 284-85.
3. Archives des R.H.S.J., à Tracadie. Révérend Gauvreau à Mère Supérieure, à Montréal, 28 avril 1869.
4. Ibid. Sr St-Jean-de-Goto à Mère Supérieure, à Montréal, 11 novembre 1868.
5. E.L. de Bellefeuille, op. cit., p. 572.
6. Siska, "Les Lépreux de Tracadie", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 7 septembre 1882.
7. E.L. de Bellefeuille, op. cit., p. 572.
8. "Mission de Tracadie", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 6 août 1874. Sr St-Jean-de-Goto à Mère Supérieure, à Montréal, 10 novembre 1862 (devrait être 1872).
9. A. Bernard, op. cit., p. 109-10.
10. A.M. Pope, op. cit., p. 744.

11. "Mission de Tracadie", op. cit. Sr St-Jean-de-Goto à Mère Supérieure, à Montréal, 6 février 1870.
12. E.L. de Bellefeuille, op. cit., p. 564-65.
13. Archives publiques du Canada, Dr J.C. Taché, "Questions regarding leprosy", p. 10.
14. W.H. Thornton, B.A., "A visit to the Lazaretto, a leper infirmary at Tracadie, New Brunswick", *Canadian Medical and Surgical Journal*, IX (1881), p. 521.
15. A.P.C., Dr J.C. Taché, op. cit., p. 8.
16. A.M. Pope, op. cit., p. 749-50.
17. Dr J.E. Graham, "Leprosy in New Brunswick", *Canadian Medical and Surgical Journal*, XII (1884), p. 158.
18. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1879, p. 120.
19. Ibid.
20. "Lazaretto Scandal", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 27 mars 1879. Informer to the Editor, 24 mars 1879.
21. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1876, Tracadie Lazaretto, p. 7.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; "The Lazaretto", *Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 14 avril 1892. Reverend J.A. Babinneau's memorial to the Dominion Government, Tracadie, N.-B., 10 décembre 1891; entrevue avec la défunte Mrs. Dorothy (Young) Fitzgerald, 26 mai 1982; Archives du diocèse de Bathurst. Mère Pagé à Mgr J. Rogers, 20 avril 1869; entrevue avec Soeur Victoria Branch, R.H.S.J., 20 avril 1981.

Chapitre douze

1. "Mort du Père Gauvreau", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 13 mai 1875.
2. "Tracadie Lazaretto Scandal", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 13 mars 1879.
3. Ibid., 20 mars 1879.
4. Ibid., 20 mars 1879.
5. *The Union Advocate*, 12 mars 1879.
6. Ibid.
7. *The Miramichi Advance*, 13 février 1879.
8. *The Union Advocate*, 5 mars 1879.
9. *The Miramichi Advance*, 8 mai 1879; *The Union Advocate*, 30 avril 1879.
10. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1879, p. 49.
11. A.P.N.-B., House of Assembly Journal for 1872, appendix No. VIII.
12. F.-M. Lajat, op. cit., p. 268. Dr J.C. Taché à Mère Brault, à Tracadie, 10 octobre 1878.
13. A.M. Pope, op. cit., p. 740.
14. *The Miramichi Advance*, 3 juin 1880.
15. "Le Lazaret de Tracadie", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 5 août 1880.
16. A.M. Pope, op. cit., p. 740.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; 1871 Census report for Gloucester County, N.B.; Registres paroissiaux de Tracadie; *Dictionnaire Biographique du Canada* (Toronto et Québec,

1972), Vol. X; Archives du diocèse de Bathurst, Biographie du Rév. J. Auguste Babin; Archives des R.H.S.J., de Tracadie, offices de 1880; Placide Gaudet, "Tracadie, N.-B.", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 28 septembre 1882; Ferdinand Gauvreau, "The Government and the Lepers", *The Morning Freeman* (Saint John, N.-B.), 15 juin 1861; "The New Brunswick Legislature", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 7 mars 1878; la controverse était portée dans ces endroits et à ces moments en 1879: *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 13, 20 et 27 février, 6, 13, 20 et 27 mars, 3, 10 et 17 avril, 1er et 8 mai, et 10 juin; *The Union Advocate* (Newcastle, N.-B.), 5 et 12 mars, et 2 et 30 avril.

Chapitre treize

1. The Beachcomber, "Where all Hope is Abandoned: a visit to the Home of the Lepers", *The Halifax Chronicle* (Halifax, N.-É.), s.d.
2. "Along the North Shore, Visit to the Abode of the New Brunswick Lepers", *The Daily Sun* (Saint John, N.-B.), octobre 1894.
3. Siska, "Les Lépreux de Tracadie", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 7 septembre 1882.
4. Ibid.
5. Ibid.
6. A.M. Pope, op. cit., p. 749.
7. Ibid., p. 748.
8. Archives publiques du Canada, M.G. 26A, Vol. 323, dossier 145881. Archbishop J.J. Lynch to Right Honorable Sir John A. McDonald, Toronto, 22 août 1885.
9. Ibid., dossier 145880.
10. Ibid.
11. Ibid., dossier 145885.
12. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Sessional Papers for 1887, Vol. XX, No. 10, Department of Agriculture report no. 38, p. 180.
13. F.-M. Lajat, op. cit., p. 297.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Registres paroissiaux de Tracadie; Archives des R.H.S.J. de Tracadie, Offices de 1885; "La lèpre en Amérique", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 10 septembre 1885; entrevues avec la défunte Sr Louise Légère, R.H.S.J., en 1967 et 1976.

Chapitre quatorze

1. Albert S. Ashmead, "Introduction of Leprosy into Nova Scotia and the province of New Brunswick. Micmacs immune", *The Journal American Medical Association*, Vol. 2 - XX28 (1896), p. 206.
2. Ibid.
3. A. McPhedran, "Leprosy in Cape Breton", *Canadian Journal of Medical Science*, Vol. 7 (1882), p. 15. Tiré de notes laissées par le défunt William Fletcher, étudiant en médecine.
4. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Sessional Papers for 1886, Vol. XIX, No. 7, Dept. of Agriculture report no. 37, p. 157.
5. Albert S. Ashmead, op. cit., p. 206.

6. Ibid., p. 205, 206.
7. A. McPhedran, op. cit., p. 272.
8. "La lèpre dans les Provinces Maritimes", *L'Évangéline* (Weymouth, N.-É.), 15 janvier 1891.
9. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1891, Vol. XXXIV, No. 4, Dept. of Agriculture report no. 37, p. 27.
10. A.P.N.-B., Microfilm F-140, Dr Smith to Minister of Agriculture, 4 novembre 1897.
11. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr Smith papers. John Jos. Dunber to Dr. Smith, Scotsville, Cape Breton, 25 octobre, année inconnue.
12. A.P.N.-B., Microfilm F-140, Dr. Smith's report on investigating trips, 25 juillet, 6 août 1900.
13. Archives publiques du Canada, R.G. 29, Vol. 300, dossier 177605. Dr. Smith to Dr. Montizambert, 8 janvier 1906.
14. Ibid.
15. Ibid.
16. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr Smith papers. Neil McMillan to H. Cameron Esq., South Lake Ainslie, 6 mars 1893.
17. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1897, Vol. XXXI, No. 5, Dept. of Agriculture report no. 12, p. 27.
18. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith letter book, p. 51. Dr. Smith to Dr. Montizambert, 9 avril 1904.
19. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, dossier 141248. Dr. Smith to Dr. Montizambert, 26 septembre 1902.
20. Ibid., dossier 141248.
21. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith papers. Dr. Smith to W.B. Scarth, Sous-ministre de l'Agriculture, 29 février 1896.
22. "Tracadie Leprosy in Providence, R.I.", *Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 6 décembre 1877.
23. A.P.C., R.G. 29, Vol. 1, Minute Book.
24. Ibid.
25. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith letter book, p. 51.
26. Ibid.
27. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1896, Vol. XXIX, No. 5, Dept. of Agriculture report no. 14, p. 25.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; Archives du diocèse de Bathurst, Rapport triennal des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de Tracadie, 22 août 1893; "Disparition d'une lépreuse de Tracadie", *L'Évangéline* (Weymouth, N.-É.), 12 août 1897.

Chapitre quinze

1. Tiré d'une entrevue avec la défunte Sr Louise Légère, R.H.S.J., décembre 1976.
2. Ibid.

3. F.-M. Lajat, op. cit., p. 387.
4. Tiré d'une entrevue avec la défunte Sr Louise Légère, R.H.S.J., décembre 1976.
5. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Sessional Papers for 1887, Vol. XX, No. 10, Dept. of Agriculture report no. 38, p. 180.
6. "The Lazaretto", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 14 avril 1892. Rev. Babineau's memorial to the Dominion Government, 10 décembre 1891.
7. Ibid.
8. Ibid.
9. Ibid.
10. "Ottawa", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 7 avril 1892.
11. A.P.N.-B., Microfilm F-140. Father Babineau to the Minister of Agriculture, 11 avril 1892.
12. F.-M. Lajat, op. cit., p. 301.
13. "Le Lazaret de Tracadie", *Le Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 7 juillet 1892.
14. "The Tracadie Lazaretto", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 14 juillet 1892.
15. Ibid.
16. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1892, Vol. XXV, No. 5, Dept. of Agriculture report No. 10, p. 21.
17. Ibid., pour 1893, Vol. XXVI No. 5, Dept. of Agriculture report no. 11, p. 21.
18. A.P.N.-B., Microfilm F-140. Father Babineau to the Minister of Agriculture, 26 janvier 1893.
19. Archives publiques du Canada, R.G. 17, Vol. 1670. Father Babineau to John Lowe, sous-ministre de l'Agriculture, 16 mars 1893.
20. A.P.N.-B., Microfilm F-140. Father Babineau to Dept. of Agriculture, 26 janvier 1893.
21. F.-J. Lajat, op. cit., p. 302-03.
22. A.P.N.-B., Microfilm F-140. Dr. Smith to Dept. of Agriculture, 14 mai 1894.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; Registres paroissiaux de Tracadie; Archives du diocèse de Bathurst; Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr Smith papers; Herman E. Hayd, "A visit to the New Brunswick lazaretto", *The Medical Record* (1er octobre 1887); "Mission de Tracadie", *Le Moniteur Acadien* (Shédiac, N.-B.), 6 août 1874; "Héroïsme Catholique", *Le Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 27 février 1890; Edmond Ouellet, *Historique de la Paroisse de Tracadie* (Québec, 1946); "Nouvelles Locales—Les Lépreux", *Le Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 14 avril 1892; "Le Lazaret de Tracadie", *Le Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 7 juillet 1892; "Le Lazaret", *Le Courrier des Provinces Maritimes* (Bathurst, N.-B.), 30 mars 1893; le même journal, 24 mars 1894.

Chapitre seize

1. Archives du diocèse de Bathurst. Mère St-Jean-de-Goto à Mgr Rogers, 10 mars 1894.
2. Ibid. Mgr Rogers à Mère St-Jean-de-Goto, 30 juin 1895.

3. Ibid.
4. "Lepers and Leprosy", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 22 avril 1897.
5. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr Smith papers. Un article de journal intitulé "Cases of Leprosy", s.d.
6. Ibid. Lettre au Dr Smith signée Christian Goodmansson, West Selkirk (Manitoba), 1er mai 1897.
7. Ibid. Dr Smith to Christian Goodmansson, Tracadie, 25 mai 1897.
8. Ibid. Mrs. Maxim to Dr. Smith, West Selkirk (Manitoba), 9 août 1897.
9. Ibid. G. Freeman to Dr. Smith, 15 août 1897.
10. Archives du diocèse de Bathurst. Sr St-Jean-de-Goto à Mgr Rogers, 5 février 1898.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; Registres paroissiaux de Tracadie; "Historical Buildings Destroyed", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 21 mai 1896; "Saddest Spot in North America", *The Montreal Star* (Montréal, P.Q.), s.d., entre 1899 et 1902; "Lepers and Leprosy", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 22 avril 1897; "Leprosy in Saint John", *The Miramichi Advance* (Chatham, N.-B.), 16 décembre 1897.

Chapitre dix-sept

1. Donat Robichaud, op. cit., p. 226, no 724c); Registres paroissiaux de Tracadie.
2. "Along the North-Shore-Visit to the Abode of the New Brunswick Lepers", *The Daily Sun* (Saint John, N.-B.), octobre 1894.
3. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith papers. "Sam Slick" to Dr. Smith, Tracadie (N.-B.), 26 novembre 1896.
4. Ibid., J.A. Babineau to Dr. Smith, Jeudi soir, s.d.
5. Archives publiques du Canada, R.G. 29, Vol. 5 pt. 2, Dossier 115783 Lettre "B" de Jon Gudmundsson.
6. Ibid. Lettre "A" de Gudmundur Kristjansson à sa femme, 27 septembre 1897.
7. Ibid. Lettre "B".
8. Ibid.
9. Ibid. Lettre "A".
10. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr Smith Papers. Alexander Maxim to Dr. Smith, West Selkirk (Manitoba), 21 février 1898.
11. Ibid. Brouillon d'une lettre du Dr Smith au Dept. of Agriculture, s.d., vers 1895.
12. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Sessional Papers for 1897, Vol. XXXI, No. 5, Dept. of Agriculture report no. 12, p. 26.
13. A.P.N.-B., Microfilm F-140. Patients lépreux au Nouveau-Brunswick depuis 1815, Registres paroissiaux de Tracadie.
14. Ibid. Sessional Papers for 1898, Vol. XXXII, No. 6, Dept. of Agriculture report no. 12, p. 65.
15. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 2, Dossier 116298. Copie d'une lettre signée au crayon par sept des lépreux en présence d'un témoin, août 1898.
16. Archives du diocèse de Bathurst. Olivier Plourde à Mgr Rogers, Tracadie (N.-B.), 7 juin 1898.
17. Ibid. J.A. Babineau à Mgr Rogers, 27 août 1898.

18. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 2, Dossier 116298. Copie d'une lettre de J.A. Babineau à l'hon. R. Young, 25 août 1898.
19. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith papers. Copie d'un certificat signé A.C. Smith, M.D., 27 août 1898.
20. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 2. Sydney Fisher to Dr. LaChapelle, 27 octobre 1898.
21. Archives du diocèse de Bathurst. J.A. Babineau à Mgr Rogers, Tracadie (N.-B.), 3 novembre 1898.
- * Comment ont-ils fait pour parler à cet individu qui, d'après les registres de l'hôpital et la liste des inhumations, mourut le 31 janvier 1897, nous voilà bien déroutées!
22. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 3, Dossier 117938. Rapport de la Commission médicale nommée le 26 octobre 1898 pour faire enquête sur les plaintes portées contre l'administration du Lazaret de Tracadie, p. 3.
23. "Documents inédits - menu au Lazaret de Tracadie", *Cahier de la Société Historique Nicolas-Denys*, Vol. III, No 1 (1975), p. 30.
24. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 3, Dossier 117938, appendix.
25. *Ibid.*, p. 5.
26. *Ibid.*, p. 6.
27. Archives du diocèse de Bathurst. J.A. Babineau à Mgr Rogers, Tracadie (N.-B.), 3 novembre 1898.
28. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1889, Vol. XXXIII, No. 6, Dept. of Agriculture report no. 13, p. 60.
29. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 4, Dossier 122951. Thomas Savoy à l'hon. Sir Wilfrid Laurier, Tracadie (N.-B.), 24 août 1899.
30. *Ibid.*
31. A.P.N.-B., Microfilm F-140. Father Babineau to Deputy Minister, 9 novembre 1899.
32. A.P.C., R.G. 29, Vol. 5, pt. 3, Dossier 123219. LaChapelle à "Mon cher confrère et ami", Montréal, 17 septembre 1899.
33. *Ibid.*, pt. 4, Dossier 121419. J.A. Babineau to Hon. S. Fisher, Tracadie (N.-B.), 6 juin 1899.

Autres sources consultées : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives publiques du Canada; Archives du diocèse de Bathurst; Archives des R.H.S.J., à Montréal, Lettres circulaires (1900-1915); Archives des R.H.S.J., à Tracadie.

Chapitre dix-huit

1. Tiré d'une entrevue avec la défunte Mrs. Dorothy (Young) Fitzgerald, 18 mai 1982.
2. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Microfilm F-140. Dr. Smith, 10 février 1904.
3. Tiré d'une entrevue avec la défunte Mme Delphine (Arseneau) Lockart, 26 octobre 1982.
4. Centre de documentation de la Société Nicolas-Denys, Dr. Smith Letter Book, p. 92-93. Dr. Smith to Dr. Montizambert, 20 décembre 1904.
5. Tiré d'une entrevue avec M. Jim Losier, 27 avril 1981.
6. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1906, Vol. XXXVI, No. 6, Dept. of Agriculture report no. 12, p. 52.

7. Ibid. for 1918, Vol. LIII, No. 7, Dept. of Agriculture report on leprosy, p. 110.
8. Tiré d'une entrevue avec Soeur Victoria Branch, R.H.S.J., 20 mai 1981.
9. A.P.N.-B., Sessional Papers for 1916, Vol. L1, No. 11, Dept. of Agriculture report, Appendix 15, p. 112; Sessional Papers for 1918, Vol. LIII, No. 7, Dept. of Agriculture report on leprosy, p. 110.
10. Tiré d'une entrevue avec Mr. Joseph Fransblow, 17 juin 1981. Tous les commentaires subséquents sont consignés textuellement à partir d'entrevues menées entre 1976 et 1982 avec les personnes nommées.
11. Archives publiques du Canada, R.G. 29, Vol. 5, pt. 3, Dossier 117938. Rapport de la commission médicale nommée le 26 octobre 1898 pour faire enquête sur les plaintes portées contre l'administration du Lazaret de Tracadie, p. 11-12.
12. A.P.C., R.G. 29, Vol. 300, Dossier 177605. Dr. Smith to Dr. Montizambert, 8 janvier 1906.
13. A.P.N.-B., Statuts révisés du Canada pour 1906, Vol. III, Chapitre 136, Points 8-12, 16 et 17, p. 2278-80.
14. A.P.C., R.G. 29, Vol. 300, pt. 3. Copie d'un rapport "Control of leprosy" du Department of pensions and National Health.
15. "Toronto man on way to Tracadie Leper Colony", *The Gloucester Northern Light*, Bathurst (N.-B.), 16 mars 1933.
16. A.P.C., R.G. 29, Vol. 300, pt. 3. Copie de "Control of leprosy" du Department of pensions and National Health. La lettre de Mme Smith fait partie de ce rapport.
17. Annales des R.H.S.J. de Tracadie, p. 235.
18. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith papers. Director General of Public Health to Miss Evelyn Davis, 18 novembre 1914.
19. Ibid. Tiré d'une deuxième note signée Dr Montizambert.
20. F.-M. Lajat, op. cit., p. 409.
21. A.P.C., R.G. 29, Vol. 6, pt. 8. Sister Sormany, Superior, to Hon. Sir M. Burrell, Minister of Agriculture, Tracadie (N.-B.), 19 novembre 1915.
22. Ibid. Télégramme de M. Burrell à la Révérende Mère Supérieure, 22 novembre 1915.
23. "Saddest spot in North America", *The Montreal Star* (Montréal, Qc), s.d., entre 1899 et 1902.
24. "Le Dr Smith et la lèpre", *L'Évangéline* (Weymouth, N.-É.), 6 janvier 1898.
25. Ibid.
26. Centre de documentation de la Société Historique Nicolas-Denys, Dr. Smith papers. Elizabeth Christianson to Dr. Smith, Tacoma, Washington, 5 juillet 1905.
27. A.P.C., R.G. 29, Vol. 4, pt 4a, Joseph A. Butler to Dr. Montizambert, Tracadie (N.-B.), 28 novembre 1908.
28. Annales des R.H.S.J., à Tracadie, p. 184-85.
29. Ibid., p. 184, 185.

Autres sources consultées : Archives publiques du Canada; Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Archives des R.H.S.J., à Tracadie, offices des années 1885 et suivantes; "The lepers of Tracadie", *The Daily Sun* (Saint John, N.-B.), 22 avril 1902; Dr Ulysse-J. Bourgeois, *Généalogie des Losier, Descendants de Prosper Desjardins dit Losier, de Tracadie, Nouveau-Brunswick* (Tracadie, N.-B., 1953); "Home of the Lepers", *The Saint John Globe* (Saint John, N.-B.), 16 août 1904.

Chapitre dix-neuf

1. Tiré d'une entrevue avec Soeur Victoria Branch des R.H.S.J., 31 mai 1982.
Les commentaires subséquents sont consignés textuellement à partir d'entrevues menées entre 1976 et 1982 avec les personnes nommées.
2. Dr Aldoria Robichaud, cité dans George McNevin, "On soigne une dizaine de lépreux à Tracadie, N.-B.", *Le Droit* (Ottawa), 13 février 1959.

Autres sources consultées : Archives publiques du Canada; Archives provinciales du Nouveau-Brunswick; Annales des R.H.S.J., à Tracadie; Lucy Nesbitt, "Le Lazaret de Tracadie prodige de charité, de dévouement, de science", *L'Évangéline* (Moncton, N.-B.), 23 octobre 1930; F.L. Whitehead, M.D., "Leprosy in New Brunswick the End of an Era", *Canadian Medical Association Journal*, Vol. 97 (18 novembre 1967); John Mosher, "Lazaretto at Tracadie, Housing seven lepers, Forms link with Past", *The Telegraph Journal* (Saint John, N.-B.), 16 janvier 1947.

Épilogue

Les citations sont consignées textuellement à partir d'entrevues menées entre 1981 et 1982 avec les personnes nommées.

Autres sources consultées : Edmond Ouellet, op. cit.; Les Annales des R.H.S.J., à Tracadie.

* Elle est décédée depuis.

Table des illustrations

Le nouveau lazaret et le couvent, circa 1900.....	4
L'île Sheldrake.....	39
Table de la consanguinité présumée des lépreux de Tracadie....	65
Attestation de formation médicale du docteur LaBillois.....	89
Le docteur James Nicholson.....	113
Le docteur A.C. Smith.....	113
Le lazaret Hôtel-Dieu, en 1868.....	125
Les Soeurs St. Jean-de-Goto et Doucet.....	141
Devise de Soeur St. Jean-de-Goto.....	141
Table mise dans la salle à manger des Soeurs.....	153
Les premières Soeurs et leurs patients, circa 1870.....	153
Le Révérend Joseph-Auguste Babineau.....	165
Une patiente, en 1886.....	181
Une patiente, circa 1900.....	181
Religieuses avec deux patients enfants.....	209
Salle des femmes dans le nouveau lazaret, après 1896.....	219
Soeurs Héloïse Holmes et Marie de la Ferre avec le patient Hum Lee.....	219
Certificat de guérison de la lèpre.....	275

Table des matières

Introduction	11
1. Une infection sinistre : les débuts de "la maladie" à Tracadie.....	17
2. Acte pour prévenir la diffusion d'un fléau qui sévit actuellement à Tracadie et Néguaç.....	29
3. Ils n'apprécient pas la libéralité du Bureau.....	41
4. Maladie contagieuse ou héréditaire : les médecins ne s'entendent pas.....	55
5. La relocalisation du lazaret.....	69
6. Le docteur LaBillois : guérisseur ou charlatan?.....	79
7. Le Nouveau-Brunswick : Terre de la liberté.....	95
8. Ils ne se mêlent pas aux personnes en santé.....	109
9. Le Père Gauvreau se mit à pleurer.....	121
10. Les Hospitalières étaient désirées et attendues à Tracadie.....	133
11. Les Soeurs font face à diverses formes de situations tendues.....	145
12. Accusation et contre-accusation : un Bureau divisé.....	159
13. Peu comprennent notre position.....	173
14. La lèpre au Cap-Breton.....	187
15. Un nouvel édifice est une question d'urgence absolue....	199
16. Le nouvel édifice : période de changement.....	215
17. Jours de discorde et enquête.....	227
18. "Aie pas peur de moi, j'ai pas la picote".....	245
19. Des gens tout comme nous.....	261
Épilogue.....	277
Notes.....	281

Les Enfants de Lazare

À propos de leur ouvrage *Les Enfants de Lazare*, les auteures nous confient : "Nous n'avons pas commencé par écrire un livre. Nous avons d'abord posé une question. Qui étaient ces Canadiens victimes de la lèpre?"

Il est temps d'évoquer les vies de ces hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick, que la lèpre a obligés à abandonner leurs filets, leurs camps de bûcherons, leurs foyers et leurs familles, leurs poupées et leurs jeux, pour aller vivre dans une léproserie, couverts d'opprobre. Leur histoire, c'est la voix fictive de Marguerite Robichaud qui nous la raconte. Née à Tracadie en 1813, peu de temps avant l'apparition des symptômes de la maladie chez Ursule Benoit, elle n'avait que vingt-cinq ans et elle était mère de deux enfants lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle portait les funestes signes de la maladie. Elle a vécu lépreuse pendant près de soixante ans. Elle dira comment elle et d'autres ont réagi quand ils ont dû quitter leurs familles et vivre dans l'isolement, méprisés des étrangers, craints de leurs amis.

Mary Jane (O'Neil) Losier

Mary Jane Losier est née et a grandi à Amherst (N.-É.). Après des études à la St. Francis Xavier University, elle a reçu un diplôme du Nova Scotia Normal College. Après avoir enseigné dans le comté d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, elle a déménagé à Campbellton, puis à Bathurst. Elle est l'auteure de plusieurs articles et textes de fiction publiés dans *l'Atlantic Insight*, *Les Annales de Ste-Anne-de-Beaupré*, *The Oracle of St. Joseph*, *The Atlantic Advocate* et *Arts Atlantic*.



Céline (Léger) Pinet

Céline Pinet est née à Moncton (N.-B.), où elle a vécu sa jeunesse. Elle a obtenu un baccalauréat en éducation élémentaire et un baccalauréat ès Arts de l'Université de Moncton. Après s'être retirée de l'enseignement en 1972, elle s'est particulièrement intéressée à l'histoire de l'Acadie.

Sur la couverture avant:
Patients du lazaret de Tracadie, circa 1870.